

RECHERCHES QUALITATIVES

revue.recherche-qualitative.qc.ca

Hors-série
«Les Actes»

Faire cas

Textes recueillis dans le cadre du 7^e colloque du RIFReQ
Université de Fribourg, 9 et 10 juin 2022

Sous la direction de
Marc-Henry Soulet et Vivianne Châtel

RECHERCHES QUALITATIVES – Hors-série « Les Actes » – numéro 28.

FAIRE CAS

ISBN 978-2-925374-27-5

<http://www.recherche-qualitative.qc.ca/Revue.html>

 Association pour la
recherche qualitative

© 2023 Association pour la recherche qualitative

Table des matières

Introduction

« Faire cas », une drôle d'affaire!

Vivianne Châtel, Marc-Henry Soulet.....1

Qu'est-ce qu'un cas? Un colloque revisité

Michel Wieviorka.....18

Quel est donc le statut du cas en sciences sociales?

Jacques Hamel.....27

Faire cas en recherche qualitative et quantitative

Charles C. Ragin.....44

Les « cas » de la recherche en tant qu'analyseurs du sens des résultats et des procédures de recherche

Casimiro Balsa.....52

Réflexions sur l'étude de cas (explorer, écrire, théoriser)

Hervé Dumez.....70

« Faire cas » en médecine

Gérard Bourrel.....81

Faire grand cas : une singulière proposition

Numa Murard.....96

Martial, son ami-sociologue, et l'inquiétude d'exister. Un cas énigmatique en dépit des sciences sociales

Daniel Bizeul.....108

<i>Ce que fait le « faire cas » à la sociologie</i>	
Danilo Martuccelli.....	126

<i>Pensées d'un cas</i>	
Vivianne Châtel.....	143

« *Faire cas* », une drôle d'affaire!

Vivianne Châtel, Docteure en Sociologie

Université de Fribourg, Suisse

Marc-Henry Soulet, Docteur en Sociologie

Université de Fribourg, Suisse

« *Casing* ». Quand l'un d'entre nous a dû traduire cette expression dans le cadre de la publication en français de l'ouvrage dirigé par Charles C. Ragin et Howard S. Becker *What is a case?* sorti au début des années 90, il s'est heurté à une tâche bien plus complexe qu'il ne l'avait imaginé de prime abord, et ce malgré les nombreux échanges et sollicitations adressés à des collègues pour élucider le mystère. Mystère d'autant plus profond que les auteurs eux-mêmes avaient pris la précaution de mettre le vocable anglais entre guillemets, laissant par ce faire entendre que l'expression n'était pas pleinement consacrée en langue anglaise, pas plus que dans la réflexion épistémologique et méthodologique en sciences sociales.

Bien sûr, il était tentant de recourir à la formule la plus évidente : « caser ». Mais, outre la connotation par trop familière qu'elle véhiculait, celle-ci donnait à voir une conception réductrice du *casing*, celle consistant à mettre quelque chose dans une case préétablie, celle donc de ranger, fort éloignée de ce que, justement, Ragin et Becker voulaient s'attacher à souligner, le fait qu'il y a tout un travail préalable pour qu'existe ce qui éventuellement peut être à « caser ». Et que c'est justement ce travail qu'ils cherchaient à qualifier en recourant à l'expression *casing*. Il aurait dès lors été envisageable de recourir à l'expression « fabriquer/construire un cas ». Ce terme aurait eu le mérite d'insister sur la part active que le chercheur pouvait jouer dans l'existence du cas, mais elle aurait réduit la plurivocité de ce qui était signifié, par un arasement de tout ce qui dans le cas en fait un surgissement, une émergence. Le cas n'aurait plus été que le résultat d'une action délibérée du chercheur pour les besoins de sa recherche. Une option possible, certes, mais loin d'être la seule comme en témoignait la diversité des conceptions du *casing* rassemblées dans l'ouvrage.

Il a donc finalement été décidé de recourir à l'expression « faire cas », apparemment la moins mauvaise des solutions, puisque, par le vocable faire, elle insistait sur ledit travail en même temps que sur la variété des modalités de ce travail.

Travail donc qui peut tout aussi bien être de découverte que de construction, mais qui suppose également des tâches de découpage (ou de désencastrement) du cas de son environnement, d'identification de sa singularité parmi la variété des situations apparemment semblables, de comparaison pour repérer des traits communs ou des invariants permettant d'esquisser les premières caractéristiques d'une classe, de repérage de sa typicité pour correspondre aux qualités attendues de la théorie qu'il est censé réaliser ou tout simplement de saisissement de ce qui s'impose à la vue ou à l'esprit...

Bref, le faire du faire cas s'avère multiple et complexe, et mérite qu'on s'y arrête. C'est ce projet que nous avons décidé de lancer en proposant d'organiser un colloque expressément consacré à discuter de ce que faire cas veut dire et suppose. Malheureusement, ce dernier a dû être annulé. Nous avons toutefois décidé de continuer l'aventure d'une autre façon car il nous semblait fort dommageable que, depuis l'ouvrage séminal de Ragin et Becker, la réflexion sur ce que recouvre le « faire cas » n'ait pas été véritablement poursuivie, tout au moins dans l'espace francophone des sciences sociales. Certes, il y eut, l'ouvrage de Jacques Hamel (1997), celui de dirigé par Jean-Claude Passeron et Jacques Revel (2005) et, récemment, la contribution significative d'Hervé Dumez¹.

Mais le premier, attaché à spécifier ce qui distinguait l'étude de cas de la monographie en sciences sociales, s'est surtout penché sur le statut du cas considéré ici comme indissociablement et théorique et méthodologique. L'auteur opposait ainsi des objets d'études déjà là que considère justement la monographie en les étudiant dans leur contexte et des objets construits en les extrayant de leur contexte, les cas justement, afin de pouvoir documenter une théorie, soit en la validant par illustration, soit en participant à son élaboration et à sa densification. Mais, *in fine*, le processus même de constitution du cas n'était pas au centre des préoccupations de l'auteur, tout occupé qu'il était à caractériser son statut en sciences sociales.

Quant au second, il s'attachait à décliner la spécificité des procédures logiques du raisonnement par cas; ce qui importait ici était de caractériser le lien fondamental entre exploration de singularités et élaboration d'une argumentation de portée générale à partir de la première. Les initiateurs de l'ouvrage étaient en fait plus intéressés à penser *par* cas qu'à penser *le* cas, comme ils l'écrivaient dans leur introduction (Passeron & Revel, 2005). Même s'ils s'intéressaient au faire cas – d'ailleurs ils recouraient eux-mêmes à cette expression – ils n'en faisaient pas véritablement grand cas puisqu'ils voyaient dans le cas une propriété essentielle (et quasi immédiate), celle d'être un coup de force tant théorique qu'épistémologique, obligeant le chercheur à tourner son regard dans une direction non anticipée de prime abord. En somme, rapidement dit, le faire cas n'était pas véritablement un travail à leurs yeux, mais un

« quelque chose faisait cas » en quelque sorte qu'il s'agissait de saisir dans toute sa signification.

Le troisième enfin a consacré un chapitre (le dernier) dans un ouvrage dédié à la méthodologie de la recherche qualitative (Dumez, 2016), à ce qu'est un cas et à ce qu'on peut attendre d'une étude de cas. L'auteur s'attache, dans une visée didactique, à expliciter la nature du cas et les conditions auxquelles il peut être euristique de recourir à l'étude de cas. S'il n'entre pas spécifiquement dans la discussion du faire cas et des procédures que cette opération engage, il dégage toutefois des lignes de forces qui permettent de comprendre ce qui est en jeu dans le cas et ce qu'il faut s'appliquer à comprendre dans toute étude de cas : ce à quoi il renvoie (car le cas ne saurait se suffire à lui-même); ce qui entre dans sa composition (car le cas n'est pas une totalité en soi); et ce que peut produire son examen en termes de connaissance (car le cas, pour être cas, doit entretenir des liens étroits avec la théorie).

Si nous avons voulu, pour notre part, remettre sur le métier la réflexion ce qui fait cas et comment ce qui fait cas est posé / fabriqué comme tel, c'est que nous avons voulu prendre au sérieux l'intuition originelle de Ragin et Becker selon laquelle il n'est possible de penser par cas que si l'on a saisi comment on a pensé le cas. Quel est donc ce travail du « faire cas »? Comment peut-on le visibiliser? Sur quoi fonder le recours aux différentes opérations qu'il implique? À quelles fins sont-elles mobilisées?

Pour mener à bien cette entreprise, nous avons donc sollicité quelques collègues, d'horizons institutionnels, d'orientations épistémologiques et de pratiques d'enquête différents en les invitant à reprendre les questions théoriques et méthodologiques que pose le cas en partant du postulat que, dans le « penser par cas », il y a une opération centrale, indissociable de cette forme de raisonnement, qui est de penser ce qui fait du cas un cas et donc de porter une attention soutenue à la manière dont il a été institué comme tel. Chacun était convié à revenir sur ses travaux et à revisiter ses pratiques de recherche en s'attachant expressément à considérer sa manière de pratiquer le cas en le faisant.

Nous avons toutefois demandé à nos collègues de se positionner par rapport à un cadre d'appréhension du cas que nous avons résumé comme suit. Dans le langage ordinaire, être un cas, que ce soit une personne, une action ou un événement tombe sous le sens. C'est une évidence dont il n'est nul besoin de discuter. La singularité, quelle qu'en soit la signification, s'impose d'elle-même. Tel n'est justement pas le cas dans le champ scientifique, au contraire même, un cas ne va pas de soi, puisque le cas est toujours sujet à interprétation : d'une façon ou d'une autre, en effet, il est un résultat et jamais un donné pur. Le cas n'existe que par une opération de jugement permettant de le constituer comme tel à partir d'une occurrence. Le cas est ainsi institué, parfois en un moment originel fondateur – quand une unité empirique, quelle qu'elle soit, c'est-à-dire un individu particulier, célèbre ou non, une unité territoriale

administrative, une entreprise multinationale..., est prise pour cas –, parfois au long d'un processus de décantation au cours de l'enquête elle-même. Expliciter les procédures par lesquelles un évènement, une situation, une unité, une organisation, un individu est promu au statut de cas revient en fait à considérer que faire cas est toujours le résultat d'une décision, et ce au moins sur trois registres qu'il est important de rappeler dans ces propos d'ouverture : a) en quoi et/ou de quoi est-il exemplaire? b) où arrêter le cas? c) que comparer?

En effet, sans comparaison, pas de cas. Faute de comparaison, non seulement, il n'est pas possible de penser par cas, mais plus, on ne peut pas penser le cas, tout simplement. C'est par cette procédure, quelle qu'en soit la modalité, que le cas est constitué, et ce de différentes manières et à divers niveaux. Dès lors, contrairement à ce que, de prime abord, nous aurions pu penser, le cas est une instance grégaire ; il n'est pas une machine célibataire. Il n'est pas pensable à partir de lui seul; il suppose toujours d'autres cas. D'autres cas eux aussi singuliers pour marquer la différence avec la singularité du cas pris en considération; d'autres cas voisins, pour ne pas dire semblables, pour souligner une identité, une commune particularité, qui, justement, les distingue d'autres cas tous aussi singuliers, mais, cette fois, différents et donc incommensurables. Dans toute étude de cas, paradoxalement, se meut, de façon explicite ou implicite, toute une collection (plus qu'une série ou un ensemble) de cas disparates.

Mais le cas doit aussi dire quelque chose pour être un cas. D'une certaine manière, un cas forme une intrigue, révèle une signification qu'il faut décrypter, sinon sa vertu s'arrête et il est impossible d'aller plus loin. Ce qu'il raconte le dépasse en un certain sens et c'est ce qui peut lui permettre de dire quelque chose, de faire comprendre quelque chose qui est plus grand que lui, quelque chose qui l'excède. Dire le cas s'apparente ainsi à un travail d'agencement, de mise en forme d'une cohérence par assemblage d'éléments disparates (mais bien souvent choisis) afin de produire une cohérence qui, sans cela n'existerait pas, à tout le moins demeurerait invisible, comme problème à comprendre. Ce qui fait cas, c'est que le phénomène considéré permet de mettre en problème la réalité à partir de sa considération et qu'il ouvre la compréhension sur plus large que lui. En ce sens, si le cas se penche sur le singulier, il oriente dans le même mouvement vers le général.

Nous avons ainsi demandé à nos collègues de revenir sur l'activité du « faire cas » en soumettant à réflexion les procédures par lesquelles, pour eux, un cas est constitué comme tel, en clarifiant donc l'opération qui fait du cas un cas (ou les opérations qui font du cas un cas), qui lui donne (ou lui donnent) sa validité et sa pertinence et qui convainc (ou convainquent) le lecteur que ce cas en vaut la peine, c'est-à-dire qu'il dit quelque chose de plus que lui-même.

Et nous n'avons pas été déçus. Nos collègues ont fait voler en éclat notre cadre initial d'appréhension du cas. Chacun à sa manière, plus ou moins directement, l'a élargi, l'a étiré, voire en a remis en cause un ou des présupposés, à partir de son propre ancrage disciplinaire, théorique, épistémologique et/ou méthodologique. Ils ont même, indirectement, engagé le débat entre eux, tirant parfois le faire cas en des directions divergentes, voire opposées, montrant ainsi à l'envi que faire cas n'était pas une idée simple et que cela prêtait à interprétation, même s'ils reconnaissaient en même temps tout l'intérêt qu'il y avait à se pencher dessus.

Michel Wieviorka revient sur l'expérience intellectuelle que fut le colloque initié par Ragin et Becker auquel il avait pris part. Il rappelle ainsi qu'une des questions centrales qui animait les chercheurs qui y participaient se centrait sur le statut épistémologique du cas : préexistait-il à la recherche ou n'était-il pas davantage le fruit d'une construction sociologique ou sociohistorique? Et, plutôt que de choisir entre la perspective essentialiste et la perspective nominaliste, une des conclusions fortes qui a émergé des discussions fut sans nul doute de s'accorder, parmi de nombreuses divergences au demeurant, sur le constat que ce qui rend les limites incertaines du cas et qui fait qu'il ne se dessine avec netteté qu'à la fin de l'entreprise de recherche, c'est très sûrement qu'il emprunte aux deux. Quarante ans plus tard, à la relecture de ce moment intellectuel, une conclusion s'impose à ses yeux sur ce que le cas, quand on le prend comme porte d'entrée d'un travail de recherche, impose à l'analyse sociologique. Il contraint à conjoindre, ce qui a priori semble incompatible. Là encore loin de permettre le triomphe d'une lecture au profit d'une autre, le cas oblige à faire travailler ensemble, pour comprendre pourquoi il est cas et ce qu'il engage en tant que cas, une considération de ce qui se joue et se trame entre les acteurs, selon une perspective interactionniste, et une prise en compte de ce qui préexiste – les logiques de sens et les déterminations – et qui, d'une certaine façon, préstructure le cas.

Jacques Hamel, pour sa part, s'emploie à qualifier le statut du cas, car, pour pouvoir examiner ce que faire cas veut dire et à quoi cela engage, encore faut-il être au clair sur ce qu'est un cas. Après s'être appuyé sur les études conduites au Québec sous l'égide de l'École de Chicago à la fin de la première moitié du XX^e siècle pour rappeler ce qui, chez les initiateurs de l'étude de cas, faisait du cas un cas, il s'attache à dégager les conditions du cas, notamment sa double nature théorique et méthodologique. D'une part, c'est parce que celui-ci s'insère dans un système opératoire et qu'il se situe à l'intersection de différents plans de la réalité sociale qu'il peut répondre au soubassement de généralité attendu afin qu'il puisse être un cas utile à l'étude sociologique et donc à la production de connaissances dans ce champ disciplinaire. D'autre part, il ne peut y avoir de cas sans raisonnement par cas, c'est-à-dire par la mise en vue des opérations par lesquelles le cas est « fabriqué », ceci dans une logique fondamentalement descriptive, afin de permettre de répondre aux

exigences de la connaissance scientifique que sont la généralisation, la vérification et la reproductibilité.

Charles Ragin, initiateur du colloque d'Evanston au début des années 80, a accepté de revenir sur ce qui lui tenait, et lui tient toujours, profondément à cœur : rappeler que le cas n'est pas une affaire de qualitatistes uniquement; les quantitatistes manient aussi régulièrement le cas. Dans une perspective comme dans l'autre, le cas occupe une place centrale dans leur pratique de chercheur. Il s'agit d'un de leurs outils par essence pour affronter l'opacité de la réalité sociale, surtout parce qu'il est un des plus maniables puisqu'il véhicule en lui la double exigence de comparativité et de généralisation (c'est ce qui différencie, nous dit Ragin, le statut du cas en sciences sociales de celui des sciences humaines qui cherchent à saisir ce qui est unique dans chaque cas). Mais le dispositif n'est pas le même. Loin de là! C'est ce que l'auteur s'attache à faire saisir au lecteur. Pour les premiers, les cas sont un résultat; ils sont le fruit d'un long processus itératif qui en spécifie la nature « chemin faisant », au fur et à mesure que le chercheur en comprend plus (c'est-à-dire plus il élargit son champ de vision et croise des informations différentes, mieux il le comprend). Pour les seconds, les données des cas sont considérées comme acquises, sont *taken for granted*, justement pour pouvoir permettre la comparaison et pouvoir procéder au croisement des variables et donc à la compréhension de l'objet étudié. On ne révisé surtout pas ici les propriétés d'un cas, car c'est cette stabilité qui va permettre d'obtenir un résultat. Dans les deux cas, donc, les cas sont des portes d'accès à la complexité du monde social; mais, sous des atours semblables, ils reposent sur des logiques radicalement différentes.

Pour **Casimiro Balsa**, on fait cas différemment selon les objectifs de la recherche, les méthodologies utilisées et les caractéristiques de la situation. Même si celui-ci reconnaît que le cas, pour exister, a besoin d'une certaine factualité et qu'il est nécessaire qu'il se signale pour ce faire à l'attention du chercheur (quelles qu'en soient les modalités), le cas ne prend sa forme et son sens qu'à l'intérieur d'un processus de recherche, parce qu'il est toujours, peu ou prou, construit, empiriquement et théoriquement par le chercheur en fonction de son design de recherche, que celui-ci soit d'ailleurs de nature intensive ou extensive. Cette conviction, que partage Balsa avec Ragin, c'est-à-dire que le cas n'est en rien une espèce uniquement de nature qualitative et qu'il est étroitement lié dans sa nature et dans sa forme à ce que vise celui-ci, se double de l'affirmation que le cas est le produit de l'intentionnalité du chercheur, et ce aux deux niveaux de la production et de la validation des résultats. Il n'est en rien donné, mais est au contraire le fruit d'un processus qui en fait un observable construit à des fins particulières et, à ce titre, il est une réduction du réel afin de nourrir les schèmes d'intelligibilité du social. Se pencher en ce sens sur le faire cas, c'est se donner les moyens de comprendre non seulement les résultats de

recherche obtenus, mais aussi, et surtout, d'engager une réflexion constante sur les procédures de recherche engagées.

Hervé Dumez assied sa contribution sur les trois questions qu'il estime essentielles pour comprendre ce qu'est un cas et ce qu'est faire cas : de quoi un cas est-il le cas? de quoi un cas est-il fait? à quoi un cas peut-il servir sur le plan scientifique? Afin de ne pas céder aux sirènes des *big data* et des connaissances produites par le travail des algorithmes, il importe à ses yeux, pour pouvoir répondre à ces questions, d'opérer un triple travail de reconsidération de trois opérations essentielles de ce qui fait qu'un cas est : explorer le cas, écrire le cas et théoriser le cas. C'est à ces conditions qui doivent être autant pensées qu'objectivées qu'il est possible de faire d'un observable un cas d'intérêt scientifique. Des conditions que l'auteur s'attache à expliciter et qu'il invite à expliciter à chaque fois que l'on fait cas, des conditions qui, si elles sont remplies, peuvent assurer à l'étude de cas un bel avenir méthodologique en sciences sociales.

Pour **Gérard Bourrel**, dans sa perspective de médecin, le cas est autant un instrument scientifique que pédagogique. Il aide à construire des classes de situations qui permettront ainsi de reconnaître (et d'apprendre à reconnaître) aisément ce qu'il en est derrière les apparences (les symptômes). Dans le champ médical, on ne fait cas que « de ce qui fait signe »; faire cas c'est fabriquer quelque chose à partir du visible en référence à une instance, catégorie ou classe, plus englobante. Il existe un lien interprétatif multidirectionnel entre signes (au pluriel), cas et classe reposant sur « un champ d'interprétants » d'une communauté d'agents partageant le même champ. Le cas, au stade de phénomène, est singulier, certes, mais ce qui lui donne son plein statut de cas, c'est qu'il est situé à l'intersection de signes convergents. Mais pour cela, préalablement, il faut avoir l'œil. Faire cas suppose donc à la fois l'action du signe, sa présence à l'esprit d'un agent sensible et le « signe interprétant » (triadicité du signe) qui fait la médiation entre les deux par le jeu d'une inférence interprétative. Les propriétés des cas ne sont en effet pas tangibles puisqu'on accède toujours au cas de manière indirecte par la triangulation de ce qu'en dit le malade, de ce qu'en voit le médecin et de ce que la classe attend à voir être manifesté.

Il est intéressant dès lors de voir le détournement sémantique qu'opère **Numa Murard** en recourant à l'expression « faire grand cas » alors même qu'il était invité à réfléchir sur les procédures et opérations par lesquelles il faisait cas. D'emblée, l'exceptionnalité prime. C'est toute l'importance qu'on doit accorder au cas – à un cas singulier donc – qui est ici soulignée. Faire grand cas, c'est hiérarchiser, distinguer. Pourquoi donc? Parce qu'à ses yeux, en sciences sociales, le cas ne peut ressortir ni d'une logique de classe (le cas n'est pas une instanciation d'une classe) ni d'une logique cumulative (c'est-à-dire le cas n'aide pas à construire des cases). Pour lui, si le cas est, c'est parce qu'il est unique; il n'y a pas de comparabilité possible. À tout le

moins, la comparaison ne saurait être d'un quelconque recours. Ce à quoi le cas sert, c'est à permettre de déplacer les points de vue, c'est à faciliter un voir autrement pour accéder à un sens autrement inaccessible, par le ressort de la narrativité, d'une sociologie narrative en fait. C'est pourquoi, la seule ressource dont il dispose et la seule contrainte qui s'impose à lui, c'est de devoir dire le cas dans sa singularité. Numa Murard retourne ainsi la proposition usuelle allant du cas vers une connaissance générale pour privilégier le mouvement allant des outils théoriques vers la compréhension de la singularité du cas. Faire grand cas, c'est donc accorder tout son intérêt à ce qui est déjà là, mais en quoi/en quoi on perçoit la capacité à mettre en scène un pan de l'expérience sociale, à condition de savoir en transmettre l'expression typifiante par les voies appropriées de la description conceptualisante.

Daniel Bizeul partage avec Numa Murard l'idée qu'il n'y a pas de montée en généralité possible à partir d'un cas. En tout cas, lui ne revendique pas pratiquer de la sorte. Loin de là même, tant le singulier est au centre de ce qui fait de quelque chose (ici l'existence d'un individu) un cas. Toutefois, il ne va pas chercher la compréhension générique d'un phénomène ou d'un ensemble de phénomènes par la littérature. Il entend y parvenir par un tissage serré du singulier en le poussant au paroxysme de la singularité et en le faisant résonner avec des éléments de la réflexion sociologique. Ces acquis analytiques fonctionnent ainsi comme des coups de projecteurs permettant de sociologiser le singulier pour en livrer des clés d'interprétation. Nous sommes en fait ici devant un double mouvement, l'approche sociologique avec ses outils conceptuels et ses cadres analytiques, vient aider à interpréter le cas dans une logique quasi clinique; ce qui produit en retour un déplacement et/ou un élargissement analytique de phénomènes contigus au cas, permettant ainsi de revisiter les cadres interprétatifs disciplinaires. Mais le cas est là, bien avant. Il préexiste à l'investigation. Il en est même la source puisque c'est parce qu'il intrigue et qu'il est difficilement compréhensible qu'il nous faut nous arrêter dessus. L'énigme qu'il représente nous travaille et nous invite à nous saisir de notre mallette de sociologue pour lui faire rendre sens. Ce qui fait un cas, c'est ce qu'on en fait en même temps que ce qu'il fait de nous, en tant que chercheur et qu'être humain. Un cas ne nous laisse jamais en effet indemne, de la même façon qu'il ne laisse pas tranquille la réflexion sociologique. En fait c'est une combinaison quasi insécable, où il est difficile de dire ce qui est antérieur et postérieur, ou créateur du cas, difficile de distinguer le phénomène lui-même et le regard du sociologue, car, dans tous les cas, c'est ce qui perturbe qui fait exister le cas.

Danilo Martuccelli nous invite à un décentrement radical. Plutôt que de se pencher sur comment les sciences sociales font un cas de quelque chose et de dissenter sur ce qu'elles font avec ce cas, il renverse la perspective dans un double mouvement en se demandant pourquoi le cas fait plus socialement cas aujourd'hui et en s'intéressant à ce que, en retour, cette montée du cas comme modèle référentiel autant

que comme procédure d'accès au social fait aux sciences sociales, c'est-à-dire ce qu'elle donne à voir des transformations qui les traversent. Tout d'abord, il s'attache à souligner que le cas n'est pas aussi rare que cela dans la vie sociale. S'il a été considéré comme tel par les sciences sociales, c'est qu'elles ne voulaient pas le voir, attachées qu'elles étaient à dégager des continuités, à saisir les mécanismes de reproduction. Et il prend d'autant plus d'importance qu'on porte davantage aujourd'hui socialement intérêt à la singularité. Prendre en compte cette évidence dans toute son implication, nous dit-il ensuite, obligerait à reformater toute notre lecture de la vie sociale, puisque ce seraient la contingence, les aléas et les singularités qui seraient à considérer en priorité, bien avant la reproduction, les régularités et les propriétés typiques. Tout ceci augurerait dès lors une place analytique centrale au faire cas pour accéder à la compréhension de la vie sociale.

Vivianne Châtel, enfin, nous propose une inversion de perspective. Elle a choisi, en effet, plutôt que de se pencher sur ce qui fait cas, de considérer ce que fait le fait d'être fait cas, nous invitant, par ce pas de côté, à saisir toute l'œuvre de réduction des possibles qu'il y a dans l'activité même de faire cas. Car c'est bien de cela dont il s'agit pour elle, souligner le « moins de pluralité » que cette opération suppose et impose, en forçant à ne considérer que l'entier de la singularité du cas. Ce qui a été promu cas pouvait être autre chose; mais l'opération de le promulguer comme tel a obturé d'autres significations dont il aurait aussi pu être porteur, en a raboté la complexité. Le fait-cas n'a plus d'autres horizons de sens que celui, singulier et univoque, qui lui a permis d'être institué comme tel. Foin d'entre-deux, finies les ambiguïtés, adieux les limbes; le cas est une monade, enfermée dans un sens absolu, fût-ce au prix de l'écrasement d'autres possibles. En somme, le fait-cas n'est qu'une interprétation devenue assertion.

À la lecture de ces contributions, dans toute la diversité des approches et des conceptions qui les caractérisent, émerge une idée commune, idée bien paradoxale en fait, le « drôle » de statut du cas.

D'une part, le cas suppose une préexistence empirique; il doit d'abord être, d'une manière ou d'une autre, un observable qui s'inscrit dans une toile de fond, situation ou un contexte. Celle-ci indexicalise le cas; elle est ce qui fait que les actions qui y sont liées peuvent être interprétées et devenir sensées, pour les acteurs comme pour les observateurs, et qui, en même temps, bien souvent, la conditionnent; elle est vue alors comme un contexte à forte connotation causale². Mais la toile de fond dans laquelle et de laquelle le cas se donne à saisir est elle-même un arrière-plan qui demeure mal délimité tant dans son amplitude temporelle ou spatiale que dans la densité de son contenu (Raynaud, 2006). Un arrière-plan de l'action qui en outre n'a pas d'autre réalité que celle que leur donnent les co-actants qui y participent; la tâche essentielle pour ceux-ci étant de la définir afin de pouvoir agir, à tout le moins d'entrer

en résonance avec d'autres acteurs pour pouvoir agir ensemble. Ce que souligne à l'envi Erving Goffman quand il nous montre justement tous les jeux de cadrage que ce travail de définition suppose et les effets de désajustement qui peuvent en résulter quand les définitions ne s'accordent pas (Goffman, 1974/1991).

D'autre part, le cas est saisi et découpé par le chercheur pour être désolidarisé de la matérialité – du contexte, mais aussi de la pluralité de significations de l'observable pris en considération – dans laquelle il est encastré et noyé. Sans être à proprement parler du charcutage ontologique, pour reprendre l'expression de Steeve Woolgar et Dorothy Pawluch (1985) dans leur critique des théories constructivistes de la déviance, il s'agit néanmoins d'un travail d'extraction en même temps que de composition du cas. Car un des premiers problèmes qui se pose pour faire cas, c'est de délimiter le cas. Même si l'on a pu considérer que ce qui caractérise entre autres ce dernier, ce sont ses délimitations floues d'avec le contexte dans lequel il s'insère (Yin, 1981), il n'empêche : le cas n'existe pas sans traçage d'un périmètre temporel et spatial. Pour saisir le cas, il faut s'en saisir, il faut l'extraire de son contexte, l'isoler pour le faire apparaître dans sa singularité et sa toute-puissance à signifier. Pour faire cas, il faut que le chercheur soit saisi par une singularité et s'en saisisse pour lui donner corps comme cas. Il faut certes une occurrence, que quelque chose apparaisse, mais, là aussi cela ne suffit pas, car ce phénomène en même temps qu'il se donne à voir doit être isolé, désincarcéré, désenkysté, ébranché pour pouvoir prendre corps dans sa singularité et, donc, dans ce dont il est porteur de plus que lui.

Il peut alors être utile de faire un parallèle avec l'évènement pour comprendre ce qui est en jeu ici, dans sa similitude et dans sa différence. Comme le cas, l'évènement fait converger trois types d'actants, le temps, l'espace et les agents, et pose à ce niveau un problème de décision : à partir de quand et jusqu'à quand, depuis où et jusqu'où, qui inclure comme acteurs/agents significatifs? Et pour autant, cas et évènement ne sont pas synonymes, loin de là. Pour le cas, c'est le désencastrement qui l'institue comme tel, pour l'évènement, c'est son réencastrement qui lui fait rendre raison. Essayons d'expliquer cela.

Première convergence, première divergence : l'évènement suppose une connivence/collusion indissociable avec la temporalité, à la différence du cas. Il lui faut un futur possible; l'évènement doit avoir produit des effets substantiels sur le cours des choses, avoir un résultat comme le sous-entend son étymologie *evenire*. « ...l'évènement est saisi doublement, comme y invite son étymologie, comme résultat et comme commencement, comme dénouement et ouverture des possibles » (Dosse, 2015, p. 16). Non seulement il doit survenir, surgir, mais encore il lui faut faire advenir quelque chose, il faut qu'il ait des conséquences tangibles et lourdes (sauf bien sûr s'il s'agit d'un évènement médiatique fabriqué de toute pièce dont la mise en public ne sert que des fins immédiates, économiques ou politiques).

« Il faut un minimum d'avant et d'après pour constituer l'unité de sens qui fait de quelque chose qui se passe un événement » (Koselleck, 1990, p. 134). L'événement n'est pas fortuit ni pure contingence. S'il surgit souvent subitement, il advient toujours dans un lieu et à un moment déterminé à la suite de circonstances particulières et en fonction de conditions préalables, qu'il appartiendra justement à l'historien de retracer, de décoder. Il revient ainsi au chercheur de « désévénementialiser » l'événement, de le réinscrire dans des régularités, dans de la contextualité. Et toutes les interprétations de l'événement (car il y en a et en aura bien sûr plusieurs, et souvent fort différentes) varieront avec les manières de réencastrier l'événement dans un contexte, dans une continuité historique, même si celle-ci n'était pas perceptible au moment par les acteurs qui le vivaient, même si, paradoxalement, on l'a d'abord perçu par la discontinuité qu'il marquait. De même, les interprétations seront foison sur ce qu'il a participé à produire. Dès lors, du point de vue historique, l'événement est un construit qui déconstruit une ligne du temps, celle qui semblait s'écouler pour les contemporains et qui prévalait jusqu'à son avènement, et qui, par le travail des historiens, le réencastre dans d'autres continuités historiques pour rendre compte de ce qui l'a rendu logiquement possible par-delà l'effet de surprise que fut son surgissement, et de ce qu'il a participé à produire dans un autre cours historique, ce qui est arrivé à sa suite sur lequel les interprétations se multiplieront (ce qui a fait dire à Michel de Certeau que « l'événement est ce qu'il devient » (1968, p. 51)). Dans une grande mesure, de ce point de vue, l'événement n'est jamais terminé puisqu'il peut être sujet à réinterprétation et donc à réencastrement historique. Pour le dire autrement et métaphoriquement, l'événement a des répliques dont les échos se répondent et s'entrechoquent. En ce sens, paradoxalement, l'événement ne possède aucune objectivité (Bertrand, 2010), même s'il faut bien lui reconnaître une matérialité, sa manifestation que l'on ne doit pas pour autant confondre avec l'événement lui-même (Bensa & Fassin, 2002).

C'est en ce sens que l'événement est remarquable et qu'il attire l'œil des contemporains ou, plus tard des historiens. Il est créateur, à tout le moins révélateur de possibles. Le cas, lui, est signifiant, car gros d'un sens plus grand que lui; il n'a nullement besoin de la temporalité, même s'il peut se dérouler dans des temps spécifiques et au fil d'une chronologie particulière. Car le cas, lui, n'a pas de conséquences. Ou plutôt, il n'est pas nécessaire qu'il en ait pour être un cas. Ce qui importe, ce n'est pas son rapport au cours de l'histoire, mais son lien avec la généralité. Ce n'est pas qu'il fasse date, mais qu'il fasse sens. L'événement est une brèche dans l'ordre des choses (Morin et al., 1968) en même temps qu'il est révélateur de quelque chose d'autre, sinon, il ne serait qu'un accident. Le cas est une rupture de sens, une singularité qui détonne, une anomalie qui intrigue, mais il n'annonce rien, il est simplement possibilité de compréhension de quelque chose qui l'englobe ou le dépasse, de quelque chose de plus grand que lui.

Deuxième convergence, deuxième divergence : l'évènement et le cas ne sont pas de simples donnés qui se distingueraient ou adviendraient et dont il suffirait de se saisir; ils sont aussi le résultat (toujours provisoire et incertain) d'une fabrication à partir de bribes, de manifestations, de traces, d'occurrences. Cette fabrication, c'est toujours dissocier, singulariser en même temps que relier, c'est une composition, et l'interprétation du cas ou de l'évènement reposera grandement sur la nature et la qualité de la composition.

Tout ce qui advient n'est pas un évènement, encore faut-il que ce qui advient produise un effet remarquable, et surtout remarqué. De même, à aucun moment le cas ne va de soi. « Le cas d'exception ne révèle pas ses enseignements de lui-même. Il se dévoile au vu des questions qu'on lui pose. » (Ermanoff, 2017, p. 2) L'évènement, comme le cas donc, suppose matérialité et saisissement. Il lui faut à la fois avoir commencé (à surgir, à se manifester) pour se faire remarquer comme tel, c'est-à-dire passer au grade d'élément (souvent exogène) venant affecter l'ordre des choses. L'évènement est aussi un observable, mais c'est par ses conséquences qu'on le saisira, qu'un fait notable sera anobli au rang d'évènement. Et ce travail d'anoblissement, c'est la part de l'action (de la fabrication) des sociologues et des historiens, car si certaines conséquences sont évidentes (comme l'illustrent la Révolution française ou la chute du mur de Berlin), d'autres le sont moins et prêtent à discussion et à interprétation (toujours comme l'illustrent la Révolution française ou la chute du mur de Berlin), et c'est justement ce travail qui délimitera la portée, l'ampleur et même la nature de l'évènement³. L'évènement est ce qui advient, ce qui vient au jour, ce qui a lieu (donc est manifeste car s'est manifesté, indépendamment de l'action de l'analyste)⁴. Il a émergé, s'est donné à voir; il est l'initiant de l'action et, à ce titre, ce qui va être vu. Il y a un mouvement vers (comme l'exprime le préfixe *ad*), alors que le cas est là, tapi, invisible parce qu'indissocié, non altéré. L'évènement, il faut le percevoir (sinon, il demeurera un évènement inaperçu⁵) et c'est en le percevant que je le constitue. Il y a un déictique extérieur (*ce*), de surcroît qui est un actant (*qui*) et est suivi de la forme verbale la plus simple et la moins sémantiquement significative (*arrive, survient, advient, surgit*), qui est extérieur et antécédent à l'observateur, mais qui ne laisse en rien présager ce qu'est-ce « *ce* », ni la nature de ce qui arrive. Bref, tout cela suppose décodage et interprétation.

À la différence, le cas est enkysté, il faut le sortir de sa gangue, mais en même temps il est pluriel, il n'y a pas un embryon de cas, mais des embryons. C'est l'acte démiurgique du chercheur qui, d'un seul coup ou progressivement, au fil de l'enquête, va lui faire prendre consistance, il faut qu'il soit produit/constitué/dégagé comme une pluralité transcendée (Daviet-Taylor, 2006). Dans le cas du cas, il s'agit d'un étant là, d'un déjà là, d'un existant que l'œil de l'analyste, de façon discrète (aux deux sens du terme) va participer à constituer en centrant son attention sur une ou plusieurs de ses dimensions ou même sur un assemblage particulier de celles-ci. Le cas naît du regard

attentionné et, pour tout dire, intentionné (au regard d'une théorie préexistante ou d'un dérangement intellectuel). Il est une perception, un voir qui saisit quelque chose pour en faire un tout et qui dessine une totalité par désencastrement.

Dans les deux cas, c'est un problème de visibilité, quelque chose qui émerge, quelque chose qui est distingué (au double sens du terme, perçu et spécifié). L'évènement « ce qui saisit le temps » (Farge, 2002, p. 1) apparaît ; même plus, il est une apparition à laquelle il faut faire rendre un sens, un fragment qu'il s'agit de délier et de relier, de détacher et de rattacher. Il n'a pas d'unité en soi. « Un fragment de réalité perçue qui n'a pas d'autre unité que le nom qu'on lui donne. » (Farge, 2002, p. 1) Le cas, lui, était déjà là, il fallait simplement le voir. Et pour le voir, il fallait à la fois se représenter, imaginer, ce dont il était porteur (à son insu parfois) et, pour ce faire, le dé-banaliser, lui octroyer un statut particulier en le singularisant, en le dissociant, en le particularisant, bref en le regardant autrement parce qu'il nous invitait à regarder autrement. Encore fallait-il savoir le voir. C'est justement cela qui différencie cas et évènement. L'évènement surgit du néant, même si tout le travail de l'analyste sera de nous montrer que ce surgissement avait des racines, qu'il s'ancrait dans tout un entrelacs de circonstances qui, *in fine*, l'appelait. Le cas n'émerge que parce qu'il réfère, explicitement ou non, à une théorie. Même les plus ardents et les plus brillants promoteurs de l'approche inductive ne sauraient échapper à ce prérequis (Soulet, 2005).

« Pour émerger, venir à la surface de l'histoire, l'évènement se doit d'être perçu et caractérisé », nous dit Arlette Farge (2002, p. 4). Mais pour entrer dans le champ de vision, il faut en avoir une vision, il faut spéculer sur une(des) signification(s) possible(s)⁶. Tout comme le cas d'ailleurs, histoire en moins, en tout cas contrainte historique en moins. Pas plus qu'il n'existe de signification donnée de l'évènement, il n'y a de sens a priori du cas. Les deux sont tracés, délimités, balisés, interprétés, signifiés. Il faut qu'ils soient perçus et reçus. Sans quoi ils ne seraient pas. Ils ne seraient qu'occurrence, accident, voire rien... Ces réceptions/perceptions, ces compositions/fabrications sont plurielles et, parfois, souvent, contradictoires. « Fabricant et fabriqué, constructeur et construit » (Farge, 2002, p. 1), le cas, comme l'évènement, car faire cas ou considérer l'évènement, c'est à partir de leur éclatement, puis de leur décomposition que le chercheur travaille, recompose pour en comprendre la portée et refabrique du sens, dans un travail d'agencement et d'ordonnancement de nouveaux rapports entre de nouveaux (et anciens) éléments/fragments/composantes qui permettront d'éclairer des mécanismes jusqu'alors invisibles ou invus et de révéler des significations jusque-là insoupçonnées ou insoupçonnables.

Faire cas en un certain sens, c'est prendre en considération, mais c'est aussi prendre position, se situer (à défaut de prendre parti). Si « le cas est un objet de considération » (Blumer, 1986, p. 146), c'est qu'il peut être appréhendé sans

contradiction définitionnelle, comme occurrence en même temps que comme problème, qu'il soit anomalie, déviation, exception (Ermanoff, 2017). Il n'en est pas une entité *sui generis* pour autant, à aucun moment, qu'il soit cas-occurrence ou cas-problème, cas-empirique ou cas-théorique, jamais il ne constitue un en soi. En aucun cas, le cas ne s'impose. Il est là potentiellement, mais il faut un (des acte(s)) pour le faire prendre forme. À la différence de l'évènement, il n'y a pas d'être-déjà-là, même s'il y a un étant-là laissant la possibilité à la constitution de plusieurs cas (cf. les cas Raoult de Gérard Bourrel dans ce présent dossier). Ce qui le produit comme tel, c'est le travail du faire cas du chercheur, c'est cela qui va lui donner consistance, parce que ce travail le délimite, l'isole et donc le rend réel au sens où il lui donne une forme, même si celle-ci se dessine progressivement, « chemin faisant » (Becker, 2005). En ce sens, faire cas, c'est former le cas.

Tous les contributeurs à ce numéro ne sont pas entrés de la même façon dans la question posée. Certains s'y sont plongés directement en explicitant comment, exemple(s) à l'appui, ils avaient fait cas à un ou des moments de leur carrière de chercheur, parfois de façons différentes selon les objets analysés ou les logiques de recherche poursuivies. D'autres, davantage dans une position de surplomb, à partir de leur propre expérience de recherche ou de travaux de leurs prédécesseurs ou de leurs contemporains, ont tenté de dégager les modalités et/ou les conditions pour qu'il y ait du cas et donc que du faire cas soit possible. Mais chacun, à sa façon et selon son angle de vue, a conforté l'importance de l'opération du faire cas et la nécessité vitale qu'il y a à la comprendre pour mener à bien l'activité de recherche. Ne pas chercher à la saisir et la laisser dans les limbes – en faire un impensé de l'enquête donc – condamne à se priver d'une ressource essentielle de compréhension de l'objet ou de la situation étudiée, et également de production de suppléments de sens qui permettront de le/la sortir de sa singularité. En d'autres termes, de tout ce qui fait d'un cas un cas, et donc plus qu'un cas.

Notes

¹ Le recueil de textes piloté par Sophie Jaussi et Muriel Pic (2018) faisant suite au colloque « Littérature et écritures du cas », organisé en mai 2018 à l'Université de Berne, s'affronte également à cette question de la nature du cas et de son impact sur la production de compréhension de monde. Il s'intéresse tout particulièrement à la place du particulier dans les sciences humaines et la création littéraire. En croisant le discours juridique, clinique et littéraire, cet ouvrage éclaire en quoi et comment le cas nous renseigne sur la nature humaine en assumant la prémisse forte selon laquelle le particulier étant le général incarné dans des manifestations singulières différentes, la tâche essentielle est de trouver la manière d'en rendre compte par un geste d'écriture alliant expérience intime de la singularité et aménagement narratif visant à faire accéder à la généralité du cas derrière la puissance de la singularité.

² Nous sommes très loin ici de la situation sartrienne qui est, *in fine*, le seul lieu où l'être humain peut réellement éprouver sa liberté.

³ Comme l'exemplifie la « discussion », à plusieurs décennies d'intervalle, entre Ernest Labrousse et François Furet sur le sens de la Révolution française de 1789. (Furet & Richet, 1965/1999; Soboul, 1962/1984)

⁴ Présupposé d'immanence de l'évènement que, à sa façon, Patrick Pharo, exprime fort clairement. « Cette notion (celle d'évènement) repose donc sur une intuition qui n'est pas sans fondement : il existe indiscutablement des moments plus forts que d'autres dans la vie des sociétés, des moments de rupture ou de réconciliation, d'affrontements ou de « fusion » comme dirait Durkheim, bref, des faits qui, parce qu'ils sortent de l'ordinaire, focalisent pendant un temps l'attention sociale de larges fractions de la population et viennent généralement s'inscrire dans la mémoire collective comme autant de faits majeurs. » (Pharo, 2000, p.406)

⁵ Ou, pour le dire autrement, « pour qu'il y ait évènement, il faut qu'il soit connu ». C'est ainsi, ou quasiment, que Pierre Nora commence son article « L'évènement monstre » (1972), repris plus tard dans *Faire de l'histoire* (1974) sous le titre « Le retour de l'évènement », pour énoncer, très précocement et très lucidement, que, désormais (c'est-à-dire dans les sociétés modernes contemporaines), ce sont les médias qui, parce qu'ils le fabriquent (parfois de toute pièce au sens où ils anticipent son existence et donc, par un effet de prophétie autoréalisatrice, le réalisent) produisent l'évènement, à tout le moins, font évènement d'un fait, parce que son avènement est étroitement lié à son expression.

⁶ Il est intéressant de rappeler ici que le théore, en grec ancien, d'où sera dérivée ensuite le terme théorie, est une personne envoyée pour consulter un oracle, un spectateur/observateur qui se doit de considérer l'évènement et, à partir de la prophétie/vision, spéculer sur le sens à en tirer et l'action à mener en conséquence (Chantraine, 1977). Il y a ainsi une intrication forte entre voir/savoir voir/donner du sens.

Références

- Becker, H. S., (2005). Inventer chemin faisant : comment j'ai écrit Les mondes de l'art. Dans D. Mercure (Éd.), *L'analyse du social. Les modes d'explication*. Presses de l'Université Laval.
- Bensa, A., & Fassin, É. (2002). Les sciences sociales face à l'évènement. *Terrain*, (38), 1-14. <https://doi.org/10.4000/terrain.1888>
- Bertrand, M. (2010). « Penser l'évènement » en histoire : perspectives et limites d'un retour en grâce. Dans M. Bessin, C. Bidart, & M. Grossetti (Éds), *Bifurcations. Les sciences sociales face aux ruptures et à l'évènement* (pp. 36-50). Éditions La Découverte.
- Blumer, H. (1986). *Symbolic interactionism: Perspectives and method*. University of California Press.

- Certeau, M. (de). (1968). *La prise de parole et autres écrits politiques*. Éditions du Seuil.
- Chantraine, P. (1977). *Dictionnaire étymologique de la langue grecque*. Éditions Klincksieck.
- Daviet-Taylor, F. (2006). L'évènement : une globalité saisie. Dans F. Daviet-Taylor (Éd.), *L'évènement : formes et figures* (pp. 13-24). Presses universitaires d'Angers.
- Dosse, F. (2015). L'évènement historique : une énigme irrésolue. *Nouvelle revue de psychosociologie*, 19(1), 13-27.
- Dumez, H. (2016). *Méthodologie de la recherche qualitative. Les questions clés de la démarche compréhensive* (2^e éd.). Éditions Vuibert.
- Ermanoff, I. (2017). Épistémologie de l'exception. *Sociétés plurielles*, (1), 2.
- Farge, A. (2002). Penser et définir l'évènement en histoire. Approche des situations et des acteurs sociaux. *Terrain*, (38), 1-8.
- Furet, F., & Richet, D. (1999). *La Révolution française*. Éditions Hachette. (Ouvrage original publié en 1965).
- Goffman, E. (1991). *Les cadres de l'expérience*. Éditions de Minuit. (Ouvrage original publié en 1974).
- Hamel, J. (1997). *Étude de cas et sciences sociales*. Éditions L'Harmattan.
- Jaussi, S., & Pic, M. (2018). *Littérature et écritures du cas*. <https://www.fabula.org/colloques/sommaire7023.php>
- Koselleck, R. (1990). *Le futur passé. Contribution à la sémantique des temps historiques*. Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales.
- Le Goff, J., & Furet, F. (Éds). (1974). *Faire de l'histoire : nouveaux problèmes, nouvelles approches, nouveaux objets*. Éditions Gallimard.
- Morin, E., Lefort, C., & Castoriadis, C. (1968). *Mai 68 : la brèche*. Éditions Fayard.
- Nora, P. (1972). L'évènement monstre. *Communications*, (18), 162-172.
- Passeron, J.-C., & Revel, J. (Éds). (2005). *Penser par cas*. Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales.
- Pharo, P. (2000). L'évènement comme enjeu. *Réseaux*, 18(100), 403-426.
- Ragin, C. C., & Becker, H. S. (1992). *What is a case? Exploring the foundations of social inquiry*. Cambridge University Press. Traduction en français (2022) *Qu'est-ce qu'un cas. Explorer les fondements de l'enquête en sciences sociales*. Schwabe Verlag.

- Raynaud, D. (2006). Le contexte est-il un concept légitime de l'explication sociologique? *L'Année sociologique*, 56(2), 309-329.
- Soboul, A. (1984). *Précis d'histoire de la Révolution française*. Éditions Gallimard. (Ouvrage original publié en 1962).
- Soulet, M.-H. (2005). L'angle mort de la découverte chez Howard Becker. Dans D. Mercure (Éd.), *L'analyse du social. Les modes d'explication* (pp. 75-99). Presses de l'Université Laval.
- Woolgar, S., & Pawluch, D. (1985). Ontological Gerrymandering: The anatomy of social problems explanations. *Social Problems*, 32(3), 214-227.
- Yin, R. K. (1981). The case study crisis: Some answers. *Administrative Science Quarterly*, 26(1), 58-65.

Pour citer cet article :

Châtel, V., & Soulet, M.-H. (2023). Introduction. « Faire cas », une drôle d'affaire! *Recherches qualitatives, Hors-série « Les Actes »*, (28), 1-17.

Vivianne Châtel est maître d'enseignement et de recherche à la Chaire francophone de travail social et politiques sociales. Elle est responsable du Master spécialisé Éthique, responsabilité et développement et a notamment publié sur les questions de vulnérabilité, de dignité et de lien social.

Marc-Henry Soulet est professeur ordinaire de sociologie, titulaire de la Chaire francophone de travail social et politiques sociales à l'Université de Fribourg. Il est président d'honneur de l'Association internationale des sociologues de langue française. Il a publié plusieurs textes sur la logique de la découverte en recherche qualitative.

Pour joindre l'auteur :

viviane.chatel@unifr.ch

marc-henry.soulet@unifr.ch

Qu'est-ce qu'un cas? Un colloque revisité

Michel Wieviorka, Docteur d'État ès-lettres et sciences humaines

École des Hautes Études en Sciences Sociales de Paris, France

Résumé

En 1992, Charles Ragin et Howard Becker publiaient un ouvrage collectif, fruit d'un colloque sur le thème « What is a case? » (Cambridge University Press). Trente ans plus tard, alors que le livre vient d'être traduit en français (1992/2022), le présent article revient sur cette expérience, à laquelle son auteur a participé. Il en dégage de grands questionnements : peut-on, et si oui à quelles conditions, monter en généralité à partir d'un « cas », le « cas » préexiste-t-il à la recherche, n'est-il pas plutôt une construction sociologique et historique; dès lors, comment permet-il le cas échéant d'articuler sociologie et histoire?

Mots clés

FAIRE CAS, MONTÉE EN GÉNÉRALITÉ, ARTICULER SOCIOLOGIE ET HISTOIRE

Introduction

À la fin des années 80, j'ai publié le fruit de près de 10 ans de recherche sur le terrorisme, mon doctorat d'État, *Sociétés et terrorisme* (Wieviorka, 1989) et Howard Becker s'est montré très intéressé par mon travail, au point d'inviter la prestigieuse University of Chicago Press à le traduire (1989/1993). Ce fut le début d'une amitié intellectuelle qui ne s'est jamais démentie.

Au début des années 90, Howard Becker m'a contacté, il aidait Charles Ragin, un sociologue plutôt « théoricien » avec qui il avait animé deux ans plus tôt un atelier sur des enjeux à dominante conceptuelle à monter un colloque sur le thème : « qu'est-ce qu'un cas? ». Comme une dizaine d'autres invités, j'ai reçu un texte de Ragin explicitant son projet, et j'ai préparé une intervention qui a été transmise avant même la rencontre à tous les participants.

Nous nous sommes retrouvés à Evanston, près de Chicago, à Northwestern University pour des échanges qui ont occupé près de trois journées autour de nos textes respectifs sur lesquels nous avons donc eu en amont la possibilité de réfléchir et de nous préparer – ce qui vaut infiniment mieux que ces colloques où chacun ne dispose que de quelques minutes pour présenter un « paper » qui sera découvert alors par les autres participants, et à peine discuté. Le tout a été publié ensuite en anglais, par Cambridge University Press, en 1992, avec deux textes conclusifs de Howard Becker

RECHERCHES QUALITATIVES – Hors-série « Les Actes » – numéro 28 – pp. 18-26.

FAIRE CAS

ISBN 978-2-925374-27-5- <http://www.recherche-qualitative.qc.ca/revue/>

© 2023 Association pour la recherche qualitative

et de Charles Ragin (1992). Une traduction en français en a été établie sous la responsabilité de Marc-Henry Soulet, les citations d'auteurs ayant participé à cet ouvrage renvoient ici à cette traduction (Ragin & Becker, 1992/2022).

Je garde de ce colloque un grand souvenir. L'atmosphère était agréable, les participants variés, la compagnie était de qualité, les textes de belle facture, stimulants, il y avait une double exigence, théorique et empirique, l'idée même, que l'important, quand on étudie un « cas », est dans les aller-retour entre théorie et enquête empirique : dans le « faire cas, [note Ragin], les idées et les preuves interagissent (...) le monde empirique est plus structuré par les idées théoriques » (Ragin & Becker, 1992/2022, p. 321).

Il y avait aussi à proximité du campus un libraire exceptionnel, qui a depuis disparu, *Great expectations*, où j'ai passé pas mal de temps, c'était l'époque où pour un jeune chercheur, aller aux États-Unis, c'était encore découvrir de merveilleuses bibliothèques, et des librairies où faire ses courses. Pour l'anecdote, j'ai fait alors la connaissance de Jennifer Platt, la sociologue-historienne de l'*International Sociological Association*, qui m'a accueilli lors des présentations en me disant d'un ton pincé : « *I am et alii.* ! » : dans mon texte, j'avais cité une recherche célèbre dirigée par John Goldthorpe sur *The affluent worker* (Goldthorpe et al., 1968), l'ouvrier de la société d'abondance, en ne mentionnant que le nom de la tête de file, les autres auteurs, dont Jennifer, étaient réduits à « *et alii* ». Depuis, j'évite le « *et alii* ».

Au début 2022, à l'initiative d'un collègue, Marc-Henry Soulet, le livre dirigé par Ragin et Becker a été publié en français, et ce dossier dont il prend l'initiative avec sa collègue Vivianne Châtel et auquel il m'invite à participer a donc pour moi une saveur particulière, c'est l'occasion de revisiter la question trente ans après.

What is a case? : au départ, l'interrogation est surprenante, et pourtant, la rencontre d'Evanston n'est pas isolée. Il existe même en langue française une littérature, certes plutôt mince, consacrée au thème, que Soulet évoque dans son introduction à la traduction du volume dirigé par Ragin et Becker. Un livre du sociologue québécois Jacques Hamel, *Étude de cas et sciences sociales* (1997), s'intéresse surtout à la différence entre une monographie, qui étudie un objet précis, déjà là, et en fait le tour, dans sa globalité, et l'étude de cas qui serait plus ouverte, et fait de son objet une illustration, une modalité de phénomènes plus généraux. Le sociologue Jean-Claude Passeron et l'historien Jacques Revel, dans leur introduction à un livre collectif *Penser par cas* (1995) insistent sur ce qui fait, selon eux, la spécificité du « cas » : il est envisagé dans sa spécificité, son unicité, sa singularité, mais aussi, il « regarde du côté du général », ce qui le distingue de la monographie. Dans un autre vocabulaire, on pourra dire que le « cas » autorise à monter en généralité.

« Un 'cas' implique une famille » dit John Walton (p. 186 de la traduction en français du livre de Ragin & Becker, 1992/2022), et il précise : « les cas prétendent

représenter des catégories générales du monde social » (p. 186). Et du coup, ajoute-t-il, « les cas sont toujours emballés de théorie » (p. 186).

Pourtant, le « cas » n'est pas un point décisif dans les ouvrages traitant de théorie ou de méthode sociologique. L'idée n'est pas présente chez les pères fondateurs, Max Weber ou Émile Durkheim, elle apparaît plutôt avec l'École de Chicago, sous la plume d'Ernest Burgess à propos du classique *Polish Peasant* de Thomas et Znaniecki (1918), où il voit « l'introduction réelle de cas comme méthode » – et ce n'est certainement pas un hasard si Howard Becker, dernière grande incarnation vivante de l'École de Chicago, est à l'origine du colloque *What is a case?*. L'étude de cas se veut scientifique, elle doit suggérer que des connaissances liées à des manifestations particulières dans des groupes sociaux relèvent aussi de l'ensemble de la société. On trouve aussi sous la plume de Paul Lazarsfeld et Morris Rosenberg (1965), des précisions sur l'étude de cas comme méthode sociologique.

Et si l'étude de cas et la comparaison de « cas » permettent la montée en généralité, cela peut vouloir dire que la théorisation sociologique repose aussi, le cas échéant, sur ce processus de généralisation, et donc que le savoir sociologique se construit de bas en haut, du terrain vers la théorie, du cas vers des idées plus larges.

Il est souvent vrai qu'une étude de cas provocatrice déclenche une vague de « science normale », une série d'études qui reproduisent et improvisent sur un cas à tel point que les gens commencent à parler d'un « domaine » avec des présomptions de connaissance générale » (Lazarsfeld & Rosenberg, 1965, p. 193).

Ce qui pourrait conduire à prolonger ici la réflexion en l'intégrant dans un questionnement plus général sur le caractère cumulatif, ou non, de la production des connaissances dans les sciences sociales.

C'est pourquoi finalement l'idée initiale de Becker et Ragin – je les mentionne ensemble, car j'ignore la part personnelle de chacun d'eux dans le détail de la construction du colloque – m'est apparue si stimulante. Il s'agissait de comprendre comment s'opère le *casing*, une expression difficile à bien traduire, comment le chercheur fabrique un cas, comment il articule des particularités propres au « cas » étudié, et des éléments plus généraux, théoriques et empiriques. Le « cas » ne permet-il pas tout à la fois de produire des connaissances sur un objet précis, et d'être pertinent par rapport à des interrogations beaucoup plus larges?

Il s'agissait donc pour les participants au colloque d'explicitier la façon dont ils construisent les « cas » qu'ils étudient. Ce qui pose des questions théoriques fort intéressantes. Peut-on accepter l'idée, formulée par John Gerring cité par Soulet, qui évoque aussi Robert Yin (1981), qu'un « cas » est une « unité singulière aux limites incertaines » (Gerring, 2004, p. 341) – ce qui est un peu court, mais oblige à réfléchir : quelles sont les limites de la montée en généralité que l'on s'autorise à partir d'un cas,

ou d'un ensemble de cas? Une telle interrogation ouvre elle aussi des perspectives intéressantes de débat et de réflexion à propos de la démarche comparative.

Celle-ci peut constituer en effet un outil méthodologique adapté à l'étude de « cas » : on compare de façon à voir ce qui appartient et ce qui n'appartient pas à d'autres objets qui semblent relever de la même famille. Il n'y a de « cas » que parce que l'objet n'est pas isolé, seul de son espère ou de sa catégorie. Mais pourquoi l'objet précis, spécifique, serait-il mieux appréhendé, délimité, spécifié, que ce que le cas permet de comprendre de façon plus générale? Je pense qu'il est au contraire intéressant de mettre les deux termes de cette double exigence, spécificité et généralité, au même niveau, de ne pas accepter le côté flou, incertain, de ce qui relèverait de la montée en généralité.

Pourquoi est-il apparemment si difficile de passer du singulier au général, de l'objet précis, à une réflexion plus large? Le singulier est circonscrit dans le temps, et dans l'espace, le général beaucoup moins, ou moins nécessairement. Mais c'est précisément ce que doivent faire les sciences sociales : apporter des réponses, certes, mais aussi ouvrir, élargir la réflexion et même, comme l'a écrit un jour le politologue Pierre Hassner dans l'introduction à un de ses livres, contribuer à élever notre niveau de perplexité. Ce qui veut dire que la comparaison de deux ou plusieurs cas est un exercice utile dans la mesure où elle sert non pas à valider une théorie déjà là, mais à ouvrir de nouvelles perspectives – c'était ce que Marcel Detienne, rappelle Soulet, appelait « Comparer l'incomparable » (2000). D'ailleurs, un livre important de Charles Ragin avait été consacré à la question : *The comparative method : Moving beyond qualitative and quantitative strategies* (1987). Et Ragin note que la comparaison orientée par les cas, entre cas si on veut, « place les cas et non les variables au centre de la scène » (dans l'introduction, p. 28). Dans des méthodes d'une autre nature, le chercheur définit *a priori* les variables pertinentes, elles-mêmes éventuellement liées à des concepts, et collecte des données relatives à ces variables, une par une, dans plusieurs « cas » : les variables commandent. Alors qu'il est peut-être plus intéressant de comparer des cas, suggère Ragin.

Peut-être faudrait-il dès lors aborder de façon critique la démarche comparative elle-même. Trop souvent en effet, elle est employée avec le risque de l'ethnocentrisme ou celui de l'anachronisme : les catégories de la comparaison sont proposées à partir d'une situation, d'un pays, d'un moment historique singulier, d'un objet déjà plus ou moins connu, rien ne prouve qu'elles aient valeur universelle, rien ne dit qu'elles ne sont pas ancrées dans un espace et une temporalité donnée. Dès lors, le doute, ou la critique, s'imposent : la comparaison permet-elle de penser globalement, quel est le statut exact de la généralité à laquelle elle permet d'accéder?

Je voudrais enfin, avant d'aller plus loin, dire qu'avant même le colloque d'Evanston, dans ses conversations avec Charles Ragin, Howard Becker avait

constamment insisté : il n'y a pas *a priori* une notion claire et nette de « qu'est-ce qu'un cas? », on ne sait ce qu'est le « cas » étudié qu'une fois la recherche terminée, bref, le cas est produit. Et du coup, il n'y a pas de réponse unique à la question « qu'est-ce qu'un cas? », sinon pour dire que c'est la somme de toutes les réponses que les chercheurs peuvent apporter par leur travail. C'est finalement ce qui est, me semble-t-il, ressorti de ce colloque.

Les uns ont conçu les « cas » dont ils parlaient comme définis à partir d'un ensemble empirique, les autres comme prédéterminés par une construction théorique, ce qui fit penser, note Ragin, à l'opposition entre réalisme (il existe des « cas » concrets) et nominalisme (le « cas » est ce qui est construit théoriquement par le chercheur) et, seconde distinction, nous avons vu s'opposer des approches insistant sur la singularité de chaque « cas », et d'autres permettant la généralisation.

Le « cas » n'est pas réductible, dans sa singularité, à l'exemplaire, il n'est pas paradigmatique, car dès que l'on tente de monter en généralité, il faut introduire de nouvelles dimensions, d'autres aspects, des variables imprévues. Ce n'est pas non plus l'idéal-type à la Max Weber, qui condense des traits généraux pour en déduire un type, un modèle si on veut. Le cas est représentatif, certes, d'un ensemble plus large, mais pas seulement, et pas parfaitement, il peut même être le contraire d'un exemple, s'apparenter à un contre-exemple, constituer une singularité déviante. Il peut être emblématique d'une famille plus large, mais n'en présente pas moins ses particularités propres.

Le « cas » serait-il l'occasion d'opposer deux grandes familles d'approche, ne peut-on pas penser qu'il existe d'une part des démarches nécessairement qualitatives, qui peuvent n'être appliquées qu'à un « cas » tandis que d'autre part les chercheurs quantitativistes s'intéresseraient nécessairement à de nombreux cas? À l'évidence, le colloque d'Evanston a résisté à ce type d'opposition, en tout cas ainsi formulée. Ragin n'accepte pas cette vision, et refuse que l'on confonde étude qualitative et étude de cas : quand on se livre à une comparaison, on étudie plusieurs cas. Stanley Lieberman, dans sa contribution, va plus loin : méfions-nous, dit-il en substance, de toute généralisation à partir de quelques « cas », d'un petit nombre de « cas ». Si on veut faire des généralisations causales valides, explique-t-il, il faut mener des enquêtes portant sur de grands nombres de cas, et à partir de variables elles-mêmes bien spécifiées.

Trente ans après, il m'apparaît nettement qu'avec entre autres participants au colloque d'Evanston John Walton, qui étudie une mobilisation sociale à propos de droits sur l'eau en Californie au début du XX^e siècle, j'ai fait partie de ceux qui pensent que les cas sont construits, fabriqués, là où au contraire Douglas Harper disait qu'ils sont trouvés, qu'ils préexistent donc à la recherche – il faut dire qu'il s'intéresse aux images et qu'il est un pionnier de la *visual sociology*. Il existe selon Harper des

« communautés » que l'on peut approcher en s'intéressant aux individus qui les composent, et dont les limites sont fluides et changeantes. Diana Vaughan (1990) s'intéresse aux familles, qui sont pour elle autant de cas empiriques. Elle venait de publier un livre sur la séparation des couples, *uncoupling*, et considère elle aussi que les cas sont des objets donnés avant même la recherche. Pour Jennifer Platt, les « cas » sont des conventions dictées par la communauté des sciences sociales, des modes presque. Et comme la communauté est elle-même diverse, les usages du mot « cas » sont multiples, il n'y a aucune cohérence.

Avec le recul du temps, je prends mieux conscience que j'ai un autre point en commun avec John Walton : il s'efforce de penser et de faire vivre les liens entre histoire et sociologie. Au départ, il étudie en historien le conflit entre résidents d'une vallée californienne, et la ville de Los Angeles, à propos je l'ai dit de droits d'accès à l'eau de la vallée. Son récit est strictement historique, puisqu'il n'évoque aucun « cas » comparable. Puis il constate des points communs avec d'autres mobilisations – d'ailleurs, comme moi, il cite le grand historien du mouvement ouvrier en Angleterre, Edouard P. Thompson, il a en tête divers travaux comparant des formes d'État variant dans le temps, et à la façon de Charles Tilly quand ce sociologue-historien développe des recherches montrant que, d'une période historique à une autre, le répertoire des formes d'action collective, son étude d'un cas tourne à la recherche sociologique, le récit historique d'un cas devient réflexion théorique.

À partir des années 70, les courants promoteurs de l'interactionnisme symbolique dans les sciences sociales ont eu le vent en poupe, du fait de la décomposition des modes de pensée fonctionnaliste, et en opposition à eux. En fait, ils étaient nés beaucoup plus tôt, avant-guerre, dans le renouvellement de l'École de Chicago, qui trouvait dans cette orientation les outils conceptuels pour se relancer face au fonctionnalisme dominant aux États-Unis dans les années 40 et 50. Ainsi, on a pu parler de « deuxième École de Chicago » à partir de Herbert Blumer (qui a forgé l'expression d'interactionnisme symbolique) puis des chercheurs, dont Anselm Strauss et, précisément Howard Becker. Rien d'étonnant, donc à ce que les participants aux discussions du colloque d'Evanston, pour plusieurs d'entre eux au moins, aient été sensibles à des modes d'approche interactionnistes. Ils se réclamaient vite de l'École de Chicago, « la grande tradition de Chicago » dit Andrew Abbott (cité dans Ragin & Becker, 1992/2022, p. 91), et avec eux, il a été beaucoup insisté sur les interactions au fil desquelles se produit un « cas ».

Un évènement, par exemple un accident de voiture, résulte dans cette perspective non pas d'une ou plusieurs causes que l'on peut définir en amont du fait, mais d'une succession d'interactions : un ou deux des conducteurs, dans cet exemple, ont bu, un d'eux a grillé le feu rouge, etc., chaque instant de la séquence prépare le suivant. Plutôt que de causalité, les chercheurs parlent alors de processus, de

séquences, d'étapes. Mais les interactions, en tous cas pour certains chercheurs, qui s'inscrivent dans la perspective de l'« interactionnisme symbolique » avec leur part d'indétermination, ne se limitent pas à l'« agentivité indépendante des intervenants », comme dit Abbott (cité dans Becker & Ragin, 2022, p. 126). Elles se jouent dans des cadres, des structures, ce qui débouche, par exemple chez Andrew Abbott, sur l'idée d'un « mélange de structure et de détermination » (p. 125).

Conclusion

Ce qui aujourd'hui, peut-être plus nettement qu'au moment de la rencontre d'Evanston, m'amène à réfléchir à la question suivante : dans un « cas », quelle est la part des interactions, quelle est celle d'autres éléments, qui lui préexistent, qui la structurent, la déterminent. J'ai par la suite eu à plusieurs reprises l'occasion d'en débattre avec Randall Collins, une haute figure de la sociologie américaine, à propos de la violence, qu'il étudie dans ses interactions et ses processus. Formé à l'étude des mouvements sociaux, j'ai envisagé la violence sociale ou politique à partir de son sens, ou des logiques de perte de sens qu'elle vient mettre en œuvre, et qui se construisent en amont du moment où elle surgit, alors que Randall Collins propose des analyses qui partent des interactions qui la déclenchent et l'approfondissent. J'en suis arrivé à la conclusion qu'il faut non pas opposer, mais articuler les approches, et admettre que chacune apporte un éclairage qui peut s'avérer utile, ce que j'illustre par l'examen du cas précis d'un jeune proche de l'ultra-gauche tué à l'entrée d'un commerce de vêtements par des skinheads à l'issue d'une série d'interactions entre son propre groupe et ces militants d'ultra-droite¹.

Le « cas » ici permet non pas tant de faire triompher une approche sur une autre, que de souligner l'apport éventuel de chacune. D'une certaine façon, le « cas » oblige les chercheurs honnêtes à un mélange d'exigence théorique et d'ouverture d'esprit, il encourage au débat, à la mise en perspective des arguments à partir de l'établissement et du respect des faits. C'est aussi une des leçons que j'ai tirées de cette expérience d'Evanston, où la sociologie des mouvements (et des anti-mouvements) sociaux à laquelle je m'identifie a pu très utilement se confronter à des démarches dictées plutôt par l'interactionnisme symbolique.

Note

¹ Cf sur ce dossier et la discussion avec Randall Collins, le chapitre 8 « Comment comprendre la violence » dans *Retour au sens* (Wieviorka, 2015).

Références

- Detienne, M. (2000). *Comparer l'incomparable*. Éditions du Seuil.
- Gerring, J. (2004). What is a case and what is it good for? *The American Political Science Review*, 98(2), 341-354.
- Goldthorpe, J. H., Lockwood, D., Bechhofer, F., & Platt, J. (1968). *The affluent worker: Industrial attitudes and behaviour*. Cambridge University Press.
- Hamel, J. (1997). *Étude de cas et sciences sociales*. L'Harmattan.
- Lazarsfeld, P., & Rosenberg, M. (1965). *Le vocabulaire des sciences sociales. Concepts et indices*. Éditions Mouton.
- Passeron, J. C., & Revel, J. (1995). *Penser par cas*. Éditions de l'EHESS.
- Ragin, C. C. (1987). *The comparative methode: Moving beyond qualitative and quantitative strategies*. University of California Press.
- Ragin, C. C., & Becker, H. S. (2022). *Qu'est-ce qu'un cas. Explorer les fondements de l'enquête en sciences sociales* (trad. M.-H. Soulet et A. Stroude). Schwabe Verlag. (Ouvrage original publié en 1992).
- Thomas, W. I., & Znaniecki, F. (1918). *The polish peasant in Europe and America*. Chicago University Press.
- Vaughan, D. (1990). *Uncoupling: Turning points in intimate relationships*. Vintage.
- Wieviorka, M. (1989). *Sociétés et terrorisme* (traduit en anglais). Fayard. *The making of terrorism*. (1993). University of Chicago Press.
- Wieviorka, M. (2015). *Retour au sens*. Éditions Robert Laffont.
- Yin, R. (1981). The case study crisis: Some answers. *Administrative Science Quarterly*, 26(1), 58-65.

Pour citer cet article :

Wieviorka, M. (2023). Qu'est-ce qu'un cas? Un colloque revisité. *Recherches qualitatives, Hors-série « Les Actes »*, (28), 18-26.

Michel Wieviorka est directeur d'études à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, (Paris), docteur d'État es-lettres et sciences humaines. Champs de recherches : les mouvements sociaux, la démocratie, le multiculturalisme, ainsi que la violence, le terrorisme, le racisme et l'antisémitisme. Il a dirigé le Centre d'Analyses et d'Interventions Sociologiques (1993-2009) et présidé la Fondation Maison des Sciences de l'Homme (2009-2020). Il a siégé au Conseil

scientifique de l'European Research Council (2015-2020) et présidé l'International Sociological Association (2006-2010).

Pour joindre l'auteur :
wiev@msh-paris.fr

Quel est donc le statut du cas en sciences sociales?

Jacques Hamel, Ph. D.

Université de Montréal, Québec, Canada

Résumé

Cet article envisage le statut du cas à l'origine de l'étude de cas considérée, à tort ou à raison, comme méthode des sciences sociales. Après avoir survolé les définitions accolées à l'étude de cas, nous examinerons la notion même de cas sous ses différents aspects afin de mettre au jour le statut qui lui est conféré en anthropologie et en sociologie. Les études conduites au Québec sous l'égide de l'École de Chicago viennent illustrer le propos sur le sujet. Les considérations développées en la matière dans le cadre de la sociologie contemporaine permettent finalement de montrer que, dans cette discipline, *un* cas peut fort bien engendrer des théories ayant valeur de généralité. Or, paradoxalement, certains courants contemporains, actuellement en vogue, marquent un recul à cet égard. La critique qui en est faite vient conforter la position voulant que *raisonner par cas* corresponde bel et bien à une démarche susceptible de produire la connaissance sociologique sous les traits de l'explication attendue de la science. L'étude de cas trouve donc sa pertinence et son droit dans les sciences sociales comme l'anthropologie et la sociologie.

Mots clés

CAS, STATUT, MÉTHODE, RAISONNEMENT

Introduction

Si jadis ce n'était pas le cas, force est de constater que, de nos jours, l'étude de cas trouve sa pertinence et son droit en sociologie et en anthropologie, pour ne pas dire dans les sciences sociales. En effet, après avoir enterré la hache de guerre, à la suite de la querelle des méthodes (Groulx, 1997) qui a divisé voilà longtemps la sociologie américaine, aujourd'hui les adeptes tant des méthodes quantitatives que qualitatives reconnaissent que l'étude d'un cas se révèle propice à l'explication attendue notamment de la sociologie. Que le cas à l'origine de l'entreprise nécessaire à la production de cette connaissance explicative soit un individu, un phénomène, un groupe ou une institution, pour ne citer que ces cas de figure, l'étude conçue dans ce but peut certainement engendrer l'explication dite scientifique à laquelle aspire une discipline comme la sociologie. Elle peut produire une connaissance dotée des caractéristiques qu'on reconnaît à la science, lesquelles se résument en trois mots : généralité, vérification et reproduction.

RECHERCHES QUALITATIVES – Hors-série « Les Actes » – numéro 28 – pp. 27-43.

FAIRE CAS

ISBN 978-2-925374-27-5- <http://www.recherche-qualitative.qc.ca/revue/>

© 2023 Association pour la recherche qualitative

Qu'est-ce exactement qu'un cas?

Il importe en premier lieu de définir ce qu'on entend précisément par *cas*. Si, comme les autres termes mobilisés en sociologie, le mot est sujet à de multiples définitions, convenons ici que, associé à *étude*, dans *étude de cas*, son principal sens découle de la traduction de l'expression anglaise *case study*. Sous ce vocable, il s'amalgame dans les sciences sociales à un dispositif d'investigation ayant pour visée « d'étudier en détail l'ensemble des caractéristiques d'un problème ou d'un phénomène restreint et précis tel qu'il s'est déroulé dans une situation particulière, réelle ou reconstituée, jugée représentative de l'objet à étudier » (Albero, 2010, p. 16). Sur cette base, le cas à l'étude « joue le rôle de support, facilitant la compréhension de quelque chose d'autre que lui » (Stake, 1994, p. 237). En d'autres mots, il « fournit en fait un site d'observation permettant d'identifier ou de découvrir des processus [sociaux] » (Mucchielli, 1996, p. 77).

Sous ce chef, le *cas* désigne donc un objet d'étude grâce auquel il est permis d'atteindre à une explication susceptible de déborder son propre périmètre. En sciences sociales, comme en sociologie, le cas fait office de prototype expérimental assimilable au laboratoire grâce auquel s'expliquent d'un point de vue scientifique les phénomènes ou les problèmes liés à la matière et à la nature. La science en rend raison sous cette modalité, un cas, simple et particulier, dont l'élaboration théorique se révèle le prélude à l'explication qui lui donne tout son lustre. À son début aux États-Unis, les premiers artisans de la sociologie ne se sont d'ailleurs pas fait faute de concevoir l'objet d'étude privilégié sous la forme d'un cas considéré comme *laboratoire* (Park, 1984). De nos jours, les sociologues substituent à ce terme un peu désuet celui d'*observatoire*, qui toutefois conserve le même sens puisque ce terme correspond à un dispositif destiné à fournir une représentation techniquement contrôlée et validée de l'objet ou du domaine à connaître (Le Marec & Balaën, 2012).

Le cas, objet d'étude et non pas affaire particulière ou individuelle

D'entrée de jeu, il doit être souligné que le cas, en sociologie comme en anthropologie, est sciemment élaboré dans l'intention expresse de rendre raison et, de surcroît, en théorie. Dans l'orbite de ces disciplines, le cas, bien qu'il le soit en réalité, n'est pas envisagé comme affaire particulière, singulière ou individuelle selon le sens usuel de l'expression, faisant dire à Marc-Henry Soulet, qu'en ce sens le cas « est un phénomène existant ou émergent transmué en une singularité grosse de potentialités analytiques le dépassant et autorisant une compréhension élargie » (2021, p. 9). Bref, le cas est ici immédiatement et délibérément appréhendé et élaboré sur le plan analytique en vertu duquel est momentanément neutralisé son aspect concret, changeant et particulier afin de produire la connaissance abstraite capable d'expliquer sous le signe de la généralité propre à la théorie.

La notion de cas est de cet ordre, théorique, de sorte que ce mot se distingue ici du sens qu'il revêt d'emblée. Elle tranche par rapport au sens concret qu'a ce mot, sous-tendant un cas *particulier, singulier, individuel* qui actuellement, de manière incidente, trouve à nouveau écho sur le registre de la théorie sociologique. La sociologie contemporaine tend effectivement à rattacher la notion, celle de cas, au « nouvel âge de l'individualisme : l'individualisation de singularité... caractérisée par le désir d'accéder à une expérience pleinement personnelle », faisant ainsi de chaque individu un cas particulier tant il semble à celui-ci « qu'il est dorénavant autant déterminé par [son] histoire personnelle que par [sa] condition sociale » (Rosanvallon, 2014, p. 21). La notion de cas prend dès lors la couleur de cette tendance sociale qu'est l'individualisation en vertu de laquelle un cas renvoie forcément au particulier, au singulier ou à l'individuel, rendant caduque la conception selon laquelle un cas peut en théorie faire office d'observatoire capable de donner accès au général par-delà le particulier afin de pouvoir « penser global » en sociologie (Wieviorka et al., 2015).

Sous l'égide sociologique, comme on le verra plus loin en considérant certains courants théoriques contemporains, il faut donc se garder de confondre le cas en son sens immédiat et concret, imposé par le contexte social de l'individualisation, et le cas élaboré de façon à ce qu'il joue le rôle de laboratoire ou d'observatoire utile à la formulation de théories ayant valeur de généralité du fait que sous conditions, celles explicitées plus loin, elles sont ouvertes à la vérification et à la reproduction.

L'étude de cas, quelques exemples

Sans qu'on la retrace en détail, l'histoire des sciences sociales montre à l'œuvre cette volonté manifeste de concevoir de cette façon ce que sous-tend la notion de cas. En anthropologie, l'enquête de terrain qui donne sa touche à la discipline requiert à bien des égards, et pour la commodité, l'étude d'un cas particulier qu'est par exemple un individu, une tribu, un village, une communauté. Sur le plan théorique, l'enjeu « est de partir d'observations personnelles sur *un* cas ou un petit nombre de cas et d'essayer de reconstruire une logique sociale d'ensemble » (Gwenaél, 1985, p. 149), de sorte que, de retour du terrain, les anthropologues « n'écrivent pas un article intitulé "J'ai connu 200 Bakthari" ou "Mes rapports avec quarante Touaregs dans un village de Mauritanie" » (Godelier, 1978, p. 577). Les études anthropologiques s'emploient au contraire à saisir les propriétés d'ensemble de la culture en vigueur sur le terrain, la culture étant l'objet même de la discipline. Elles rendent même possible la mise à jour d'universaux, c'est-à-dire de propriétés communes aux diverses cultures, du fait que l'étude d'un cas de figure commande à cette fin sa comparaison avec les autres cultures considérées par d'autres anthropologues.

Sous les auspices de l'anthropologie, la détermination du cas à l'origine de toute étude s'opère en fonction de cette visée, celle de saisir la « logique sociale d'ensemble » ou, dans les termes de la sociologie, les propriétés des rapports sociaux

en vigueur à l'échelle de la société étudiée. Clifford Geertz souligne fort pertinemment à ce propos qu'un village considéré comme cas choisi dans cette intention se conçoit théoriquement et méthodologiquement « en recourant au modèle de l'intersection de plans d'organisation sociale théoriquement distincts » et dans cette voie, pour l'anthropologue qu'il est, « un village n'est pas un hameau ni un groupe fréquentant une même église, mais un exemple concret d'intersection de différents plans d'organisation sociale, dans un lieu défini de manière large » (Geertz, 1959, pp. 991-992).

Or, on tend à l'oublier, la sociologie, du moins aux États-Unis, s'est également édifiée sur l'étude de cas comme en témoigne éloquemment l'histoire de l'École de Chicago. Sous son égide, sont d'abord entreprises des études de cas destinées à remédier à des problèmes sociaux devenus criants dans cette ville – la différenciation culturelle, la désorganisation sociale et la délinquance juvénile – pour ensuite engendrer un véritable programme de recherches destinées à corroborer la théorie mise au point dans ses murs.

Sous l'optique théorique, inspirée de la physique et de l'écologie animale de Darwin, la société se représente en bref sous la forme du jeu d'équilibre entre les attitudes individuelles et les valeurs collectives, sur fond des contraintes géographiques et physiques du « milieu naturel » qu'est en réalité la localité, c'est-à-dire la ville, où il s'instaure. Selon cette perspective, l'évolution sociale, liée à la mutation d'une localité simple à une ville où la vie sociale acquiert un degré élevé de complexité, s'explique par l'intégration qui est faite par toute communauté humaine des effets de l'urbanisation, de l'immigration et de l'industrialisation selon les ressources écologiques dont elle dispose, comme les ressources fournies par l'environnement naturel, la culture des groupes ethniques en présence, l'accroissement démographique, la diffusion d'innovations extérieures, etc.

Sur cette base théorique, les études de cas visent à saisir en quelque sorte l'intégration de ces ressources écologiques propres à créer l'équilibre entre les attitudes qu'affichent les individus et les valeurs à l'œuvre à l'échelle collective : les valeurs sociales. Sous ce chef, la mutation en question se conçoit en théorie au moyen du continuum *folk/urban society* qui représente sur ce plan la mutation du simple au complexe de la vie sociale qu'implique la transition de la société traditionnelle (*folk*) vers la société moderne (*urban society*) marquée au coin des trois vecteurs de différenciation culturelle (et sociale) que sont l'industrialisation, l'urbanisation et l'immigration. La dialectique désorganisation sociale / organisation sociale représente en matière théorique le jeu d'équilibre entre les attitudes individuelles et les valeurs collectives qui gouverne le continuum *folk/urban society*.

Les figures de proue de l'École de Chicago s'emploieront à confirmer cette théorie à la lumière d'études de cas réalisées dans d'autres localités américaines que la

ville de Chicago, certes, mais également au Québec (Hughes, 1943/2014; Miner, 1985)¹. Il convient à ce stade de les rappeler brièvement pour savoir comment les localités québécoises ont été considérées comme cas propres à vérifier la théorie mise de l'avant afin d'expliquer par leur comparaison la différenciation culturelle en acte dans cette société.

En 1936, Horace Miner, fraîchement émoulu de l'Université de Chicago, s'installe à Saint-Denis de Kamouraska dans le but de comprendre la « culture canadienne-française telle qu'elle s'est le mieux conservée » (Miner, 1985, p. 10). Le choix de Saint-Denis correspond expressément à ce but, pour ne pas dire à cette *visée*, et s'établit en termes proprement méthodologiques par le fait que ce village « a conservé une grande partie de son ancienne culture » (Miner, 1985, p. 10). Miner écrit à ce sujet :

D'autres paroisses au Québec, bien que plus isolées physiquement, sont de fondation plus récente ou dépendent d'une économie diversifiée. Des paroisses parmi les plus anciennes comptent des résidents anglais à l'année longue ou durant l'été, et on les a de ce fait éliminées. D'autres encore, étant à proximité de grandes villes, se sont spécialisées dans certaines productions agricoles. La paroisse de Saint-Denis a été choisie parce qu'elle ne présentait aucun de ces inconvénients (p. 19).

On doit reconnaître qu'effectivement, Saint-Denis a, sur cette base, valeur méthodologique, voire représentative, pour étudier la « culture canadienne-française telle qu'elle s'est le mieux conservée » sous l'optique du continuum *folk/urban society*, en vertu duquel elle correspond à la « culture traditionnelle » en vigueur dans une localité « simple » au sens que donne à ce terme l'écologie urbaine sur le plan théorique : un « milieu naturel » dont l'équilibre n'est pas encore sujet à la différenciation culturelle engendrée par l'industrialisation, l'urbanisation et l'immigration.

Everett C. Hughes, autre figure emblématique de l'École de Chicago, entreprend dans la foulée l'étude du cas de Drummondville, petite ville québécoise qui selon lui représente

le front animé où les recrues des paroisses rurales font face, pour la première fois, à la vie industrielle et urbaine moderne; où les Canadiens français de classe moyenne, bien assis et déjà urbains, doivent affronter une classe de gérants anglophones dont la mentalité et les façons de travailler sont différentes des leurs; et où, finalement les institutions traditionnelles du Québec traversent des crises provoquées par la présence des institutions de l'industrialisme et du capitalisme extrêmes (1943/2014, p. 38).

Sur l'élan, Hughes entrevoit le fil d'Ariane susceptible d'expliquer la différenciation de la culture canadienne-française à la lumière du continuum *folk/urban society* qui donne corps à l'écologie urbaine chère à l'École de Chicago. Sous son égide, Saint-Denis étudié par Horace Miner représente la localité par excellence de la société nimbée de culture *folk*, traditionnelle. Sa propre monographie, celle de Drummondville, permet pour sa part de saisir sur le vif les mutations de cette même culture représentée en théorie par le stade intermédiaire de la différenciation conçue à la lueur du continuum *folk/urban society*. Ces mutations – suscitées par l'industrialisation sous capital étranger, l'immigration anglo-saxonne et l'urbanisation – fleurissent dans une « métropole » comme Montréal qu'il conviendrait dès lors d'étudier du fait que, en toute hypothèse, ce cas représente en théorie la culture « moderne et urbaine » surgie des mutations de la culture canadienne-française traditionnelle envisagée au départ par Miner. L'étude de ces trois localités formera d'ailleurs le *Programme de recherches sociales pour le Québec* que Hughes (1943) s'évertuera à promouvoir puisque pour lui ces trois cas suscitent l'effet de prisme grâce auquel il devient possible « de pratiquer des coupes en profondeur sur ces localités dont chacune représenterait un degré croissant de complication sociale, entendons d'urbanisation et d'industrialisation » (Falardeau, 1985, p. 4) afin de rendre compte de la société québécoise de l'époque. Le projet restera toutefois en plan puisque l'étude du cas de Montréal n'aboutira pas.

Il ressort de ce rapide survol des études conduites au Québec sous la houlette de l'École de Chicago que les cas ciblés revêtent indéniablement les qualités de nature théorique et méthodologique requises pour rendre compte de la différenciation culturelle faisant l'objet de l'étude sociologique de nos deux auteurs. En effet, le cas ciblé par Miner correspond à une localité qui, pour diverses raisons, reste imperméable à l'industrialisation, l'urbanisation et l'immigration conçues théoriquement comme vecteurs de différenciation culturelle. Par comparaison, Drummondville représente aux yeux de Hughes le cas susceptible d'expliquer sous l'optique sociologique la différenciation culturelle mise en œuvre par l'industrialisation, l'immigration et l'urbanisation sous domination du capitalisme anglo-saxon. Montréal, quant à elle, aurait dû montrer par effet de contraste la différenciation culturelle susceptible d'expliquer les mutations en voie de s'étendre au Québec sur l'ensemble de sa surface sociale.

Considérations épistémologiques et méthodologiques sur le cas se prêtant à l'étude sociologique

Il convient d'admettre ici que le cas à l'origine de l'étude sociologique obéit à une élaboration délibérée et expressément destinée à produire la connaissance issue de cette discipline. Sa détermination relève d'une visée, celle d'expliquer à la lumière d'un « cas » doté des qualités théoriques et méthodologiques qu'on lui prête afin de mettre

au jour les propriétés susceptibles d'expliquer ce qui fait l'objet de la discipline, à savoir les rapports sociaux en vigueur à l'échelle collective.

Cet aspect du cas a été relevé par des sociologues contemporains comme Pierre Bourdieu (1993) qui, maître d'œuvre de ce vaste ensemble d'études de cas qu'est *La misère du monde*, reconnaît sans ambages que, dans le domaine scientifique, « Galilée n'a pas eu besoin de répéter indéfiniment l'expérience du plan incliné pour construire le modèle de la chute des corps. Un cas particulier bien construit cesse d'être particulier » (Bourdieu, 1992, p. 57). Selon lui, ce principe, propre à la science, trouve parfaitement son droit dans les sciences sociales comme la sociologie du fait qu'un « cas particulier, au sens vrai, c'est-à-dire comme un cas de figure parmi d'autres configurations possibles, c'est conférer toute son efficacité à la méthode comparative » (Bourdieu, 2021, p. 30) dans cette discipline. Il ajoute à ce propos que « cela conduit en effet à appréhender chaque cas dans sa singularité la plus concrète sans se résigner à la description idiographique; et à s'efforcer de saisir, dans le même mouvement, les propriétés invariantes de tous les [cas] » (p. 30) avant de conclure fort pertinemment que

construire le cas particulier comme tel, oblige à dépasser pratiquement une de ces alternatives que les routines de la pensée paresseuse [...] reproduit indéfiniment, celle qui oppose les généralités incertaines et vides de théories procédant par universalisation inconsciente et incontrôlée du cas particulier et les minuties infinies de l'étude faussement exhaustives du cas singulier qui, faute d'être appréhendé comme tel, ne peut livrer ni ce qu'il a de singulier ni ce qu'il a d'universel (pp. 30-31).

Sans que cela ait été suffisamment remarqué, le groupe réuni dans le cadre de l'intervention sociologique conçue par Alain Touraine donne par ailleurs un aperçu de l'élaboration du cas capable de produire l'explication proprement sociologique. Pour être bref, afin de l'expliquer sous l'optique sociologique, notre auteur et ses acolytes proposent de reconstituer un mouvement social, une lutte sociale en voie de changer la société dans son ensemble, à l'échelle d'un groupe d'acteurs sociaux invités à analyser leur action en compagnie d'une équipe de sociologues. L'enjeu tient ici, on le devine, à « réduire », au bon sens du terme, la lutte sociale qui fait l'objet de l'analyse à un groupe d'acteurs sociaux capable de bien la représenter afin de savoir si leur action collective est apte à se muer en mouvement social au sens où l'entend Touraine. Chez cet auteur, toute lutte collective se mute en un mouvement social si celle-ci souscrit en théorie aux trois principes que sont l'*identité*, l'*opposition* et la *totalité*. Sans entrer dans les détails, l'identité se manifeste quand les acteurs de la lutte en viennent à la considérer comme une force capable de transformer la société dans son ensemble. Si, de surcroît, ceux-ci parviennent à identifier leurs adversaires, c'est-à-dire ce contre qui

ils luttent, leur action collective se conforme au principe de l'opposition. Sur la lancée, l'action collective conçue et organisée dans cette veine, susceptible de « diriger les modèles de conduite à partir desquels une société produit ses pratiques » (Touraine, 1973, p. 364), forme ainsi une totalité. L'étude de cas, on le devine, cherche à débusquer la manifestation de ces trois principes à la lumière de l'auto-analyse d'une lutte sociale opérée à l'échelle du groupe réuni à cette fin.

Le choix des acteurs habilités à composer le groupe auprès duquel les sociologues vont intervenir tend à reconstituer la lutte collective à l'échelle réduite, sous une forme miniature « construit[e] à partir d'une représentation théorique de la lutte aussi complète et diversifiée que possible » (Wieviorka, 1986, p. 160), faisant dire à Michel Wieviorka (1984, p. 32) que « la composition du groupe est donc l'image théorique du mouvement [social] telle que se la figurent les chercheurs » de manière à ce que « le système général qu'il forme représente l'ensemble du mouvement ». Il résulte en d'autres mots « de la mise en forme d'une problématique sociologique » (Dubet, 1984, p. 63). En somme, le groupe composé pour les besoins de l'intervention sociologique

n'est pas un groupe réel, il n'existe que le temps de la recherche et pour celle-ci. Par contre, il doit donner une image aussi exacte et fidèle que possible des diverses dimensions de l'action, des luttes étudiées et des problèmes sociaux abordés [de sorte que le groupe, de par sa composition] présente finalement une image vraisemblable de l'objet retenu, ce qui est déjà en soi un critère de scientificité (Cousin & Rui, 2010, p. 22).

Les individus invités à participer à l'intervention sociologique doivent donc revêtir la qualité – *théorique* – d'être des acteurs d'une lutte marquée par cette éventualité, se muer en mouvement social, et dont ils représentent, chacun à leur façon, les différentes configurations. Le groupe fait ici office de *cas* dont la représentativité tient moins au nombre de participants qu'à la qualité d'être les artisans d'un mouvement social que leur confère la théorie, de sorte qu'on a affaire à une représentativité théorique, qui se distingue de la représentativité statistique largement connue en sociologie.

Il appert ainsi que le groupe, alias le cas, correspond à un prototype conçu artificiellement pour « réduire », au bon sens du terme, une lutte sociale sous la forme d'un cas grâce auquel deviennent possibles les opérations nécessaires pour produire l'explication sociologique d'un vaste mouvement social. Sous cette forme, et sous ces conditions, le cas acquiert de fait une nature méthodologique en donnant acte éventuellement à des opérations difficiles, voire impossibles, à réaliser à l'échelle globale, celle du mouvement social dans son ensemble.

Les avancées de l'étude de cas en sociologie

Ce bref survol amène à constater que l'étude de cas gagne ainsi du galon en sociologie. Il importe pour l'instant d'en dégager les leçons afin de déterminer le statut du cas en sociologie. Le cas dans cette discipline, correspond :

- à une *construction d'ordre théorique* et peut donc être difficilement amalgamé à une entité de nature concrète, comme un village, une institution ou une entreprise, considérée en termes purement empiriques. On l'a vu, Horace Miner a ciblé Saint-Denis de Kamouraska parce que, à ses yeux, la localité représente en théorie la « société traditionnelle » imperméable à l'industrialisation, l'urbanisation et l'immigration responsables de la différenciation culturelle à l'œuvre dans les « sociétés modernes »;
- à une construction, sciemment élaborée, en termes théoriques de surcroît, de sorte que le cas suscite des opérations pouvant être normées sous forme d'une *méthode* que l'épistémologie conçoit comme un « ensemble d'opérations précisément et univoquement réglées » (Granger, 1988, p. 13);
- à une construction dont la représentativité est théorique, c'est-à-dire relative à la théorie qui confère les qualités nécessaires à son choix (comme Saint-Denis de Kamouraska) ou à son élaboration (comme le groupe participant à l'intervention sociologique), représentativité qui vaut à cet effet tant que la théorie qui la soutient n'est pas mise en cause et invalidée.

L'enjeu de l'étude de cas, afin que soit fondée sa validité en sociologie comme en anthropologie, tient ainsi :

- à l'explicitation des qualités prêtées à ce qui fait office de cas sous les traits de la théorie;
- à l'explicitation des opérations que suscite le cas en fonction de la théorie qui, cependant, trop souvent, reste implicite ou n'apparaît finalement qu'en filigrane de son étude;
- à l'explicitation de la théorie, que celle-ci soit formulée de manière canonique ou de manière *ad hoc*, et, ce faisant, les opérations qu'elle gouverne peuvent être vérifiées et reproduites.

Or, faute d'être explicitées, comme dans bien des études de cas, tant les qualités attachées au cas que les opérations qu'il suscite deviennent pour ainsi dire un point aveugle. Le cas est dès lors ouvert à la sempiternelle critique du « manque de représentativité ». L'étude de cas est quant à elle mise en cause faute d'opérations parfaitement connaissables, de manière à ce qu'en soient vérifiées et certifiées la robustesse et la rigueur et qu'elles puissent ainsi être exactement reproduites.

Il importe, dans les deux cas, de bien les décrire en se rappelant, en termes épistémologiques, que la description se révèle « une sorte de début d'insertion de l'objet d'étude dans un système opératoire qui en prépare la manipulation formelle » (Granger, 1992, p. 4) sous le mode de la théorie. Sur ce registre, la description donne au cas le statut « d'intersection de plans d'organisation sociale », pour reprendre la formule éloquente de Clifford Geertz. Ici, *intersection* veut dire que le cas revêt la valeur méthodologique et théorique nécessaire pour produire la connaissance sociologique, une connaissance *explicative* si tant est qu'on veuille bien considérer la sociologie comme une science (voir Hamel, 2021). En ce sens, dans les mots de Bourdieu, le cas est et doit être « bien construit » pour faire office « d'intersection de plans d'organisation sociale » et cette qualité, on doit le reconnaître, outrepassa la particularité immédiate d'un village, comme le montre l'étude de Horace Miner élaborée dans la tradition sociologique de Chicago (Chapoulie, 2001).

Étude de cas, intersectionnalité et théorie de l'acteur-réseau

Le terme *intersection* nous invite à évoquer deux récents courants théoriques associables de près ou de loin à l'étude de cas : l'intersectionnalité et la théorie de l'acteur-réseau en vogue actuellement.

Le cas de l'intersectionnalité

L'intersectionnalité est mobilisée dans les milieux universitaires et militants anglo-saxons afin d'envisager théoriquement le chiasme que mettent en jeu la race, le genre et la classe sociale dans la formation des identités et des inégalités sociales. Le vocable, forgé par Kimberlé Crenshaw (1994, 2021), dans la foulée du *Black Feminism* américain, donne un nom aux dilemmes identitaires auxquels se confrontent les personnes vulnérables actives dans les luttes sociales dont la société américaine a été le principal théâtre et destinées à défendre les intérêts et les droits des populations discriminées.

Pour faire court, à l'enseigne de l'intersectionnalité, l'étude sociologique classique des formes de domination et d'inégalité sociale s'étend aux catégories de race, de genre et de classe sociale déjà connues dans la discipline, sans être toutefois expressément articulées l'une à l'autre. Dans ce cadre théorique, celles-ci sont mises en œuvre *simultanément* afin de saisir les différenciations qui s'opèrent dans les trajectoires individuelles saisissables à l'échelle des communautés et des personnes en butte à la discrimination. Étude sociologique fécondée par d'autres disciplines, l'intersectionnalité cherche à appréhender les formes de la discrimination en une approche intégrée, refusant pour ce faire de les hiérarchiser par ordre de pouvoir de détermination selon les catégories de sexe ou de genre, de race, d'ethnicité, d'âge, de handicap ou d'orientation sexuelle. Dans cette perspective, son nom l'atteste, l'approche intersectionnelle se fait fort d'expliquer « la réalité sociale des femmes et des hommes ainsi que les dynamiques sociales, culturelles, économiques et politiques

qui s'y rattachent comme étant *multiples* et déterminées simultanément et de façon interactive par plusieurs axes d'organisation sociale significatifs » (Stasiulis, 1999, p. 345).

Or, à notre sens, la théorie accuse de sérieux ratés quand il s'agit de déterminer les cas qu'elle entend expliquer dans cette veine. Sous sa tutelle, un cas ne correspond plus à un prototype « bien construit » (Bourdieu) en termes théoriques et méthodologiques – à l'instar du village de Miner ou du groupe participant à l'intervention sociologique –, mais à des figures emblématiques de l'injustice sociale fondée en *termes concrets* sur la couleur de la peau, le sexe (ou le genre), l'expérience particulière de l'infériorité sociale sous les traits par exemple du handicap physique. Ainsi, la valeur du *cas* tient, dans tous les cas, aux attributs particuliers dont seuls les individus concernés peuvent faire état sous le signe de l'authenticité (Lipovetsky, 2021) en postulant ici que « l'expérience vécue, concrète, a force de *raison* » (Rocchi, 2021, p. 40), pour ne pas dire de théorie. Or, par conséquent, chaque cas :

- est *relatif* à la seule expérience individuelle de la personne ou de la communauté identifiée à la figure particulière de l'injustice sociale;
- peut être principalement étudié à la lumière de ses attributs particuliers, que doit idéalement partager l'analyste enclin à l'expliquer en tant que sociologue afin d'en vérifier immédiatement l'authenticité;
- trouve sa valeur bien plus en ces termes – concrets, politiques et militants – que sous les modalités et les impératifs théoriques et méthodologiques qui gouvernent toute étude sociologique;
- génère des « explications » difficilement généralisables et qui, de surcroît, suscitent une « épistémologie mosaïque » puisque, selon Raewyn Connel (2017), il devient impossible pour les sociologues de véritablement construire ces cas en objets sociologiques sans faire valoir au préalable qu'ils sont dotés des attributs nécessaires, lesquels sont redevables à des traits particuliers : le genre, la couleur de la peau, ou l'expérience particulière de l'infériorité sociale.

Il en ressort par conséquent que « disposer d'attributs [individuels] ne peut définir à lui seul la capacité ou pas de développer un point de vue sociologique » à partir d'un cas, car « produire un point de vue sociologique suppose avant tout la construction d'un raisonnement sociologique plutôt que la seule expression d'une expérience » (Macé, 2020, p. 111) afin de pouvoir en rendre compte en sociologie.

Le cas comme nœud de la théorie de l'acteur-réseau

Avec une pointe d'audace, l'intersectionnalité peut fort bien être associée à la notion de connexion développée dans un tout autre courant théorique, celui de l'acteur-réseau ou de la sociologie des associations que Bruno Latour (2006) propose pour refaire de la sociologie, voire de manière plus ambitieuse refaire la sociologie. En bref, la théorie

qu'il s'emploie à élaborer donne la primauté aux *relations* aux dépens des *essences* de sorte que, dans cette perspective, « aucune chose n'est par elle-même réductible ou irréductible à aucune autre » (Latour, 2001/2011, p. 243). Conséquemment, « ce qu'une entité *est* dépend de ses rapports avec d'autres entités, du réseau de connexions dans laquelle elle a pris consistance, des traductions qu'elle a connues » (de Vries, 2018, p. 85). Selon notre auteur, du moins à une certaine époque, cette entité correspond en termes imagés à un *nœud* assimilable pour le présent propos à un *cas*. Le nœud se révèle ainsi le point de départ, voire le point nodal à partir duquel la théorie doit exhiber l'« épreuve » en vertu de laquelle il a pris corps en fonction des relations, réversibles et irréversibles, entre ses « actants » englobant des humains et des non-humains (nature, animaux, objets, etc.). L'épreuve consiste chez Latour en ce que chaque actant « fait et fait faire quelque chose » (Latour, 2006, p. 84) aux autres et c'est précisément ce pouvoir qui doit faire l'objet de la description utile à l'étude du cas.

Sur le plan méthodologique, le cas, connexion ou nœud, peu importe, doit être simplement décrit en un sens proche de l'ethnométhodologie proposée à son époque par Harold Garfinkel (1967/2020). La description tient, dans l'esprit de Latour, à un exercice strictement destiné « à rendre traçables les connexions sociales » (2006, p. 45) ou, en d'autres mots, à les décrire sous la forme d'arborescences ou d'associations entre humains et entre humains et non-humains élaborées dans une sorte d'infralangage vide de théorie et en quelque sorte semblable à celui de l'ordinateur mû par les algorithmes axés sur la logique de la reconnaissance² (Latour, 2010; Teil & Latour, 1995). L'infralangage qu'active la description ne manque pas à notre avis de donner à l'étude de cas une nature purement empirique, faisant d'ailleurs dire à Latour que « si l'étude de cas a besoin d'être complétée par un cadre théorique, c'est une étude de cas qui a été mal choisie au départ! » (Latour, 2006, p. 209.)

Or, si l'entreprise de Latour rappelle pertinemment l'importance de la description dans l'étude de cas, on doit cependant noter que celle-ci s'établit chez lui en mettant en œuvre une espèce de « théorie » qu'elle active en filigrane ou de façon clandestine. Car, en effet, c'est bel et bien la description au moyen de l'infralangage qui attribue aux entités en présence, humaines et non humaines, le pouvoir théorique de « faire et faire faire des choses » en vertu duquel se forment les connexions. La théorie, nécessaire pour expliquer, se manifeste donc au fil de la description sur laquelle se fonde l'étude de cas. Ce faisant, cela contredit la conception que Latour se fait de la description en affirmant de manière péremptoire que, en sociologie, « expliquer, c'est décrire » (2006, p. 214) sans besoin de théorie.

Conclusion

À telle enseigne, la sociologie fait marche arrière en adoptant pareille perspective connexionniste ou intersectionnelle, laquelle vient gauchir le sens que suggère le

vocabulaire *intersection* en anthropologie qui, chez Clifford Geertz, est conçu de manière féconde pour déterminer à son juste titre l'étude de cas en sciences sociales. Il ne saurait y avoir meilleure conclusion à cet exposé en soulignant que, dans l'intention d'expliquer sous l'optique sociologique, il importe de distinguer *cas* et *raisonner par cas* (voir Passeron & Revel, 2005) en ciblant le cas le plus propice à cette fin. Car raisonner par cas correspond à une entreprise de nature théorique et méthodologique, laquelle requiert inmanquablement que chaque cas privilégié aux fins de l'étude sociologique :

- doive être envisagé en fonction de ce qu'est l'objet à l'étude, objet considéré et construit par ailleurs à la lumière de ce que cherche à expliquer la discipline qu'est, en l'occurrence, la sociologie;
- doive « être construit » en conséquence selon des principes et des moyens théoriques et méthodologiques;
- doive faire l'objet d'une construction devant être explicitée, pour ne pas dire mise en vue (Soulet, 2021) du fait que l'explicitation du choix du cas et des opérations livrées sur lui donne corps à une espèce de théorie, une « théorie descriptive » préalable à la théorie sociologique susceptible de produire l'explication sous cette optique;
- doive être l'objet d'une construction en vertu d'opérations expressément et dûment explicitées de manière à ce qu'on puisse en vérifier la pertinence et la justesse et éventuellement les reproduire;
- doive être l'objet d'une construction grâce à laquelle la connaissance explicative produite par son moyen souscrit ainsi aux exigences de la science résumables en trois mots : généralité, vérification et reproduction.

En cela, l'étude de cas en sociologie échappe aux critiques aujourd'hui révolues du manque de représentativité et du pouvoir de généralisation limité des théories élaborées sur cette base que représente *un* cas. De ce fait, le statut attribué à un cas ne peut qu'être marqué d'un signe positif pour élaborer l'explication sociologique, explication valable jusqu'à preuve du contraire comme il est de rigueur en science. Il en est de même pour le cas privilégié. Sa valeur à cette fin vaut jusqu'à ce qu'elle soit réfutée sur le plan théorique et méthodologique. Ainsi, on ne saurait plus désormais faire peu de cas de « faire cas » en sociologie.

Notes

¹ Et au Mexique (voir Redfield, 1930, 1941), mais il n'en sera pas fait état dans la suite du texte.

² Selon la conception que privilégie Latour (2012, pp. 79 et suiv.) de ce qu'il appelle la « chaîne de référence » correspondant chez lui au dispositif permettant d'atteindre à la connaissance solide des connexions liées à ce qui fait l'objet de toute étude. Par son moyen, chaque connexion dépend de la précédente et, d'une certaine manière, la transforme, la complète et la réajuste. Les algorithmes, capables de collecter et de traiter différentes sortes de données, peuvent idéalement les connecter afin de les faire « signifier » par leurs propres opérations fondées, on l'a dit, sur la logique de la reconnaissance. Cette conception, machinale, est fort bien résumée et discutée par Maria Giulia Dondero (2019).

Références

- Albero, B. (2010), L'étude de cas : une modalité d'enquête à domicile à cerner. Dans B. Albero, & N. Poteaux (Éds), *Enjeux et dilemmes de l'autonomie. Une expérience d'autoformation à l'université. Étude de cas* (pp. 15-25). Maison des Sciences de l'Homme.
- Bourdieu, P. (1992). *Réponses*. Éditions du Seuil.
- Bourdieu, P. (1993). *La misère du monde*. Éditions du Seuil.
- Bourdieu, P. (2021). *Microcosmes. Théorie des champs*. Raisons d'agir.
- Chapoulie, J.-M. (2001). *La tradition sociologique de Chicago*. Éditions du Seuil.
- Connel, R. (2017), In praise of sociology. *Canadian Review of Sociology*, 54(3), 280-296.
- Cousin, O., & Rui S. (2010). *L'intervention sociologique. Histoire(s) et actualités d'une méthode*. Presses universitaires de Rennes.
- Crenshaw, K. (1994). Mapping the margins : Intersectionality, identity politics, and violence against women of color. Dans M. A. Fineman, & R. Mikitiuk (Éds), *The public nature of private violence* (pp. 93-118). Routledge.
- Crenshaw, K. (2021). Démarginaliser l'intersection race/sexe : critique féministe de la doctrine antidiscriminatoire, de la théorie féministe et des politiques antiracistes. Dans M. Boussahba, E. Delanoë, & S. Bakshi (Éds), *Qu'est-ce que l'intersectionnalité?* (pp. 281-329). Payot & Rivages.
- de Vries, G. (2018). *Bruno Latour, une introduction*. Éditions La Découverte.
- Dondero, M. G. (2019). Les visualisations des données urbaines : de Bruno Latour à Lev Manovich. *Questions de communication*, (36), 85-99.
- Dubet, F. (1984). Les critères de validation dans l'intervention sociologique. Dans A. Touraine, F. Dubet, Z. Hegedus, L. Maheu, & M. Wieviorka (Éds), *La méthode de l'intervention sociologique* (pp. 53-69). Atelier d'Intervention sociologique.

- Falardeau, J.-C. (1985). Présentation. Dans H. Miner (Éd.), *Saint-Denis : un village québécois* (pp. 1-13). Hurtubise HMH.
- Garfinkel, H. (2020). *Recherches en ethnométhodologie*. Presses universitaires de France. (Ouvrage original publié en 1967).
- Geertz, C. (1959). Form and variations in Balinese village structure. *American Anthropologist*, 61(6), 991-992.
- Godelier, M. (1978). Ethnologie et fait religieux : table ronde. *Revue française de sociologie*, XIX(4), 571-584.
- Granger, G.-G. (1988). *Pour la connaissance philosophique*. Éditions Odile Jacob.
- Granger, G.-G. (1992). Définir, décrire, montrer. *Alfa*, (5), 3-16.
- Groulx, L. (1997). Querelles des méthodes. *Socio-anthropologie*, 2(2). https://www.researchgate.net/publication/30456459_Querelles_autour_des_metho_des
- Gwenaël, A. (1985). Entretien avec Maurice Godelier. Dans A. Gwenaël (Éd.), *Rencontres avec le Monde* (pp. 147-156). La Découverte.
- Hamel, J. (2021). Qu'est-ce qu'expliquer en sociologie? Brèves considérations épistémologiques à partir de Granger et Bourdieu. *Lato Sensu, revue de la Société de philosophie des sciences*, 8(3), 20-37.
- Hughes, E. C. (1943). Programme de recherches sociales pour le Québec. *Cahiers de l'école des sciences sociales*, 2(4), 1-41.
- Hughes, E. C. (2014). *Rencontre de deux mondes*. Éditions Boréal. (Ouvrage original publié en 1943).
- Latour, B. (2006). *Changer de société. Refaire de la sociologie*. La Découverte.
- Latour, B. (2010). *On est passé du virtuel au matériel, pas du matériel au virtuel*. <https://www.internetactu.net/2010/06/22/bruno-latour-on-est-passe-du-virtuel-au-materiel-et-pas-du-materiel-au-virtuel/>
- Latour, B. (2011). *Pasteur : guerre et paix des microbes. Suivi de irréductions*. La Découverte. (Ouvrage original publié en 2001).
- Latour, B. (2012). *Enquête sur les modes d'existence. Une anthropologie des modernes*. Éditions La Découverte.
- Le Marec, J., & Bellaën, F. (2012). La création d'un observatoire : que s'agit-il de représenter? *Communication & langages*, 171(1), 29-45.
- Lipovetsky, G. (2021). *Le sacre de l'authenticité*. Éditions Gallimard.
- Macé, É. (2020). *Après la société. Manuel de sociologie augmentée*. Éditions Le Bord de l'eau.

- Miner, H. (1985). *Saint-Denis : un village québécois*. Hurtubise HMH.
- Mucchielli, A. (1996). Études de cas (méthode des). Dans A. Mucchielli (Éd.), *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales* (pp. 77-80). Armand Colin.
- Park, R. E. (1984). La ville comme laboratoire social. Dans Y. Grafmeyer, & I. Joseph (Éds), *L'École de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine* (pp. 163-179). Éditions Aubier.
- Passeron, J.-C., & Jacques Revel (Éds). (2005). *Penser par cas*. Éditions de l'EHESS.
- Redfield, R. (1930). *Tepoztlan, a Mexican village. A study of folk life*. University of Chicago Press.
- Redfield, R. (1941). *The folk culture of Yucatan*. University of Chicago Press.
- Rocchi, J.-P. (2021). L'intersectionnalité ou la conceptualisation de la chose vécue. Dans M. Boussahba, E. Delanoë, & S. Bakshi (Éds), *Qu'est-ce que l'intersectionnalité?* (pp. 35-62). Payot & Rivages.
- Rosanvallon, P. (2014). *Le parlement des invisibles*. Éditions du Seuil.
- Soulet, M.-H. (2021). Préface à l'édition en langue française. Dans C. C. Ragin, & H. S. Becker (Éds), *Qu'est-ce qu'un cas?* (pp. 7-21). Schwabe Verlag.
- Stake, R. E. (1994). Case studies. Dans N. K. Denzin, & Y. S. Lincoln (Éds), *Handbook of qualitative research* (pp. 236-247). Sage Publications.
- Stasiulis, D. K. (1999). Feminist intersectional theorizing. Dans P. S. Li (Éd.), *Race and ethnic relations in Canada* (pp. 345-397). Oxford University Press.
- Teil, C., & Latour, B. (1995). The hume machine. Can association networks do more than formal rules? *Stanford Humanities Review*, 4(2), 47-66.
- Touraine, A. (1973). *Production de la société*. Éditions du Seuil.
- Wieviorka, M. (1984). Le processus de recherche dans l'intervention sociologique. Dans A. Touraine, F. Dubet, Z. Hegedus, L. Maheu, & M. Wieviorka (Éds), *La méthode de l'intervention sociologique* (pp. 29-37). Atelier d'Intervention sociologique.
- Wieviorka, M. (1986). L'intervention sociologique. Dans M. Guillaume (Éd.), *L'état des sciences sociales en France* (pp. 159-161). Éditions La Découverte.
- Wieviorka, M., Lévi-Strauss, L., & Lieppe, G. (2015). *Penser global*. Éditions de la Maison des sciences de l'Homme.

Pour citer cet article :

Hamel, J. (2023). Quel est donc le statut du cas en sciences sociales? *Recherches qualitatives*, Hors-série « *Les Actes* », (28), 27-43.

Jacques Hamel, est professeur émérite du Département de sociologie de l'Université de Montréal. Il est l'auteur de nombreux écrits sur l'épistémologie des sciences sociales et la méthodologie qualitative dont *Woody Allen au secours de la sociologie* (Paris, Économica) et *Savoir écrire en sociologie et dans les sciences sociales* (Montréal, PUM).

Pour joindre l'auteur :

jacques.hamel@umontreal.ca

Faire cas en recherche qualitative et quantitative¹

Charles C. Ragin, Ph. D.

Université de Californie, États-Unis

Résumé

Faire cas est fondamental dans la pratique des sciences sociales. Les chercheurs s'emploient activement à « faire cas » afin de faire face à la complexité et à la spécificité des phénomènes sociaux. Les faits sont plus souples lorsqu'ils peuvent être représentés comme de multiples instances d'une catégorie. Les chercheurs quantitatifs et qualitatifs invoquent des cas les uns et les autres. Cependant, les deux discours sont très différents, malgré des similitudes formelles. Les chercheurs quantitatifs privilégient les cas tirés de populations importantes, considérées comme acquises, et mettent en œuvre des stratégies analytiques de nature inclusive : plus il y a de cas, mieux c'est. Les chercheurs qualitatifs, en revanche, abordent les cas de manière itérative et dynamique. La constitution des cas évolue au fur et à mesure que l'on en apprend davantage sur chaque cas. Les cas qui en résultent ont tendance à être fondés sur des faits et bien circonscrits. Cet essai offre un aperçu de ces approches divergentes du faire cas, en soulignant leur caractère distinct.

Mots clés

FAIRE CAS, RECHERCHE QUALITATIVE, RECHERCHE QUANTITATIVE, ERREUR DE TYPE I, ERREUR DE TYPE II, POPULATION, NOMBRE DE CAS

Introduction

*Tout ce qui arrive une fois peut ne
jamais se reproduire. Mais tout ce
qui arrive deux fois arrivera
sûrement une troisième fois.*
(Coelho, 1993, p. 157)

Pour paraphraser Coelho, chaque instance circonscriptible est unique dans sa spécificité; lorsque nous considérons deux instances comme plus ou moins « identiques », nous devons généralement invoquer une sorte de catégorisation qui, à son tour, ouvre la possibilité de manifestations multiples. En sciences sociales, la catégorisation la plus fondamentale et la plus conséquente est le « cas ». La volonté des chercheurs en sciences sociales d'invoquer des cas et de se concentrer sur les modèles au travers des cas comme clé de la généralisation distingue les sciences sociales des

RECHERCHES QUALITATIVES – Hors-série « Les Actes » – numéro 28 – pp. 44-51.

FAIRE CAS

ISBN 978-2-925374-27-5- <http://www.recherche-qualitative.qc.ca/revue/>

© 2023 Association pour la recherche qualitative

sciences humaines où l'accent est souvent mis sur le défi de représenter la spécificité de chaque cas. L'analyse de cas est fondamentale pour la pratique des sciences sociales; on pourrait dire qu'elle est l'acte de recherche par excellence en sciences sociales. Les chercheurs « font cas » avec leurs faits afin de clore les questions difficiles liées à la conceptualisation et à la conception de la recherche et de permettre ainsi la réalisation d'analyses croisées. Une fois que les faits sont présentés sous la forme de cas multiples, ils peuvent être comparés et confrontés, ce qui permet la généralisation empirique – un objectif clé de la recherche en sciences sociales (Ragin 1992).

Les faits empiriques sont infinis dans leur complexité, leur spécificité et leur contextualité. Faire cas concentre l'attention sur des aspects spécifiques et limités de cette infinité, mettant en évidence certains aspects pertinents et en occultant beaucoup d'autres. En bref, faire cas fournit des œillères bien nécessaires, permettant aux chercheurs de voir à travers, ou au-delà, de la complexité. Des faire cas différents fournissent des œillères différentes, des résultats différents et des liens différents avec la théorie, les ouvrages de recherche et les communautés de recherche. Faire cas situe la recherche dans le vaste domaine des sciences sociales, la liant aux efforts de certains chercheurs et coupant ses liens avec d'autres (Ragin 2009).

Les chercheurs quantitatifs et qualitatifs invoquent tous les deux des cas. Cependant, ces deux discours sont très différents, malgré plusieurs similitudes formelles. La suite de ce texte esquisse ces différentes invocations, en mettant l'accent sur le caractère distinctif de chaque approche.

Faire cas dans la recherche qualitative

La recherche qualitative commence souvent par un intérêt pour des phénomènes, des résultats ou des contextes spécifiques. Dans un premier temps, la définition du phénomène est fluide et ouverte à la révision et à la reformulation. On s'attend généralement à ce que ce qui fait cas dans le phénomène soit précisé au fur et à mesure que l'on en apprend davantage, la plupart du temps par une recherche approfondie au niveau du cas. Ainsi, l'accent initial est souvent mis sur les « bonnes » instances du phénomène en question, et il y a un va-et-vient entre l'identification des « bonnes » instances et la spécification de ce qui fait cas dans le phénomène.

Les chercheurs qualitatifs construisent diverses manières de faire cas. Au niveau formel, la recherche se concentre souvent sur une catégorie spécifique de phénomènes, ses caractéristiques constitutives et les conditions et processus antécédents pertinents. En d'autres termes, après avoir établi « ce qu'il est », les chercheurs se concentrent sur « comment cela se produit? ». Les similitudes entre les instances du phénomène en question sont un élément clé de ce type de recherche. Si la recherche de similitudes s'avère improductive, les chercheurs peuvent « re-faire cas » à partir de leurs

manifestations, souvent dans le but de différencier les types de cas (George & Bennett, 2005).

Du point de vue de la recherche quantitative conventionnelle, l'approche qualitative que nous venons d'esquisser peut sembler ridicule. Tout d'abord, l'explicandum est plus ou moins le même dans toutes les manifestations. Ainsi, la « variable dépendante » ne varie pas de manière substantielle et, par conséquent, il y a peu de « variation » à expliquer. Deuxièmement, parce que le chercheur qualitatif a sélectionné des cas qui ont une gamme limitée de valeurs sur le résultat (c'est-à-dire sur la « variable dépendante »), les corrélations entre les conditions antécédentes et le résultat sont nécessairement atténuées (King et al., 1994), ce qui conduit, à son tour, à des erreurs de type II abondantes (c'est-à-dire accepter l'hypothèse nulle et conclure à tort que les conditions antécédentes ne sont pas pertinentes pour le résultat). Troisièmement, et de manière plus générale, en raison de l'accent mis sur l'analyse approfondie de cas, l'approche qualitative est nécessairement limitée à de petits nombres, ce qui, du point de vue de la recherche quantitative conventionnelle, pose de réels obstacles à l'utilisation de l'évaluation probabiliste et à l'utilisation de techniques multivariées sophistiquées — deux outils inférentiels essentiels.

Le chercheur qualitatif répondra que les spécialistes des sciences sociales disposent de nombreux outils analytiques autres que ceux basés sur la corrélation, et qu'il existe de nombreux modes d'analyse empirique qui ne sont pas axés sur le problème de la prise en compte de la variation d'une variable dépendante par le biais d'une forme d'analyse corrélationnelle. Par exemple, l'identification d'une condition antécédente partagée par les instances d'un résultat peut signaler l'existence d'une condition nécessaire à ce résultat. De même, l'absence de conditions antécédentes partagées peut indiquer qu'il existe différents types de résultats et que la prochaine étape du chercheur doit consister à « re-faire cas » à partir des mêmes faits, sur la base de l'identification des principales différences entre les types (George & Bennett, 2005).

Faire cas dans la recherche quantitative

La recherche quantitative a tendance à être plus déductive que la recherche qualitative. Le va-et-vient entre les cas et les concepts qui sont au cœur de la recherche qualitative sont presque totalement étrangers à la recherche quantitative qui met l'accent sur la vérification des hypothèses. Pour que la recherche quantitative puisse être menée à bien, les cas doivent être nombreux, indépendants les uns des autres et homogènes en ce qui concerne le fonctionnement des conditions causales. En outre, ils doivent être tirés d'une population bien définie. Les populations des sciences sociales quantitatives sont souvent données ou considérées comme acquises. La clé est que la population à observer (c'est-à-dire les cas) doit être circonscrite; sinon, le biais d'échantillonnage ne peut être évalué.

Souvent, la définition de la population pertinente dans la recherche quantitative est contestable. Prenons l'exemple d'une recherche sur les causes des protestations massives dans les pays du tiers monde contre les mesures d'austérité imposées par le Fonds monétaire international (FMI) comme conditions à la restructuration de la dette. S'il est possible d'identifier les cas positifs (c'est-à-dire les pays qui manifestent), l'ensemble des cas négatifs pertinents est quelque peu arbitraire. L'étude devrait-elle inclure tous les pays moins développés comme candidats à la protestation contre le FMI? Les pays moins développés ayant un niveau d'endettement élevé? Les pays moins développés et débiteurs ayant récemment négocié leur dette? Les pays moins développés, débiteurs, soumis à une conditionnalité sévère du FMI? Chaque rétrécissement de l'ensemble des cas pertinents réduit le nombre de cas disponibles pour l'analyse quantitative, ce qui, à son tour, compromet l'utilisation possible des techniques d'inférence. Il est compréhensible que les chercheurs quantitatifs évitent généralement les populations étroitement circonscrites. Lorsque les nombres sont petits, les erreurs standard sont importantes, et il est plus difficile de générer des résultats statistiquement significatifs. C'est pourquoi les chercheurs quantitatifs ont tendance à se tromper en étant trop inclusifs. Dans l'exemple que nous venons de présenter, par exemple, la solution typique pourrait être d'utiliser tous les pays moins développés et d'inclure le niveau d'endettement et l'ampleur des renégociations du FMI comme variables « indépendantes ».

Si cette solution semble plausible, du moins en apparence, il y a un monde de différence entre l'utilisation du niveau d'endettement et de l'ampleur des renégociations du FMI comme variables indépendantes, d'une part, et l'utilisation de ces mêmes variables pour circonscrire la population des candidats pertinents pour la protestation contre le FMI, d'autre part. Non seulement ces deux utilisations sont très différentes d'un point de vue mathématique, mais elles le sont également du point de vue du faire cas. Les utiliser en tant que variables indépendantes implique un cas qui englobe tous les pays moins développés comme candidats à la protestation contre le FMI; les utiliser pour circonscrire la population pertinente déplace le cas vers un sous-ensemble relativement petit, mais clairement délimité de pays moins développés – ceux qui satisfont à certaines conditions antécédentes.

Il n'est pas largement reconnu que l'augmentation du nombre de cas entraîne un risque accru d'erreurs de type I – rejeter par erreur l'hypothèse nulle de l'absence de relation. Si le nombre de cas est artificiellement élargi en incluant des cas négatifs non pertinents (c'est-à-dire des cas qui ne sont pas des candidats plausibles pour le résultat en question), les corrélations entre les variables causales et les variables de résultat sont susceptibles d'être faussement gonflées (Mahoney & Goertz, 2004). Cette inflation artificielle se produit parce que les cas négatifs non pertinents sont fortement susceptibles d'avoir des scores faibles à la fois sur les variables indépendantes et sur le résultat, et donc de sembler confirmer la théorie, alors qu'en fait ils sont simplement

non pertinents. L'analyse corrélationnelle est complètement symétrique dans son calcul; par conséquent, un cas avec des valeurs faibles (ou nulles) à la fois sur les variables causales et les variables de résultat est tout aussi bien confirmé par la théorie qu'un cas avec des valeurs élevées sur les deux. Il est important de noter également qu'un nombre de cas artificiellement gonflé augmente également le risque d'erreurs de type I en réduisant la taille des erreurs types estimées, ce qui, à son tour, rend la signification statistique plus facile à atteindre.

Le chercheur quantitatif répondra en faisant valoir que l'un des objectifs centraux des sciences sociales est la connaissance générale et que l'étude de populations plus larges et plus inclusives sert plus directement cet objectif que l'étude d'ensembles de cas étroitement circonscrits. En outre, la préoccupation concernant les erreurs de type I peut être résolue en utilisant un niveau de signification plus strict ou en appliquant d'autres correctifs techniques qui protègent contre l'erreur systématique. Enfin, les modèles intégrant l'interaction statistique peuvent être utilisés pour traiter les conditions causales pertinentes qui permettent l'impact d'autres conditions causales. En bref, les deux camps ont des justifications bien établies pour leurs pratiques analytiques de base.

Le faire cas des cas « non confirmants »

Le contraste entre les deux approches du faire cas est mis en évidence par leur vision différente des cas « non confirmants », parfois appelés cas « négatifs ». Malheureusement, l'étiquette de cas *négatif* a deux significations différentes dans la littérature de recherche. Souvent, l'étiquette est attachée aux cas qui n'ont pas réussi à montrer le résultat en question. Par exemple, dans une étude sur l'impact politique des organisations de mouvements sociaux (OMS), les cas négatifs seraient des OMS qui, pour une raison quelconque, n'ont pas eu d'impact. Cependant, l'étiquette cas *négatifs* est également utilisée pour différencier les cas qui infirment la théorie de ceux qui la confirment. Par exemple, une OMS qui disposait de l'ensemble des ressources nécessaires pour avoir un impact politique, mais qui n'a pas réussi à le faire, serait qualifiée de cas négatif. De même, une OMS qui ne disposerait pas de ces mêmes ressources, mais qui aurait néanmoins un impact sur les politiques serait également décrite comme un cas négatif, car elle contredirait elle aussi les attentes théoriques.

Pour éviter toute confusion, le présent document utilise le terme négatif pour désigner les cas qui n'ont tout simplement pas réussi à produire le résultat visé. En outre, la distinction entre non confirmant et confirmant peut être croisée avec la distinction entre positif et négatif. Le Tableau 1 illustre la différence entre positif/négatif et confirmant/non-confirmant, en utilisant un tableau 2x2 croisant la présence/absence d'un résultat et la présence/absence d'une cause. Les cas dans la cellule (1,1), cause présente/résultat présent, sont positifs et confirmants, tandis que les cas dans la cellule (0,0), cause absente/résultat absent, sont négatifs et confirmants. Les

Tableau 1

Tableau croisé d'une condition causale et d'un résultat

	Cause absente (0)	Cause présente (1)
Résultat présent (1)	cellule (0,1) : positif et non confirmant	cellule (1,1) : positif et confirmant
Résultat absent (0)	cellule (0,0) : négatif et confirmant	cellule (1,0) : négatif et non confirmant

cas de la cellule (0,1), cause absente/résultat présent, sont positifs mais non confirmants, tandis que les cas de la cellule (1,0), cause présente/résultat absent, sont négatifs et non confirmants.

Les chercheurs quantitatifs qui utilisent des techniques corrélationnelles ont une vision non nuancée de ce tableau. Le principe de base de l'analyse corrélacionnelle est l'évaluation du degré de parallélisme entre deux séries de valeurs dans des cas comparables. Ainsi, la corrélation est forte et va dans le sens attendu lorsqu'il y a le plus grand nombre possible de cas résidant dans les cellules (1,1) et (0,0) – qui comptent toutes deux en faveur de l'argument causal, à égalité, et le plus petit nombre possible de cas résidant dans les cellules (1,0) et (0,1) – qui comptent toutes deux contre l'argument causal, à égalité également. En bref, dans la recherche quantitative conventionnelle, les cas sont simplement confirmants ou non confirmants; aucun autre « cas » n'est impliqué. Bien sûr, comme indiqué précédemment, les cas inclus dans une analyse doivent être des candidats plausibles pour le résultat, donc dans un sens ils sont « considérés comme cas » avant d'être soumis à l'analyse corrélacionnelle.

Les chercheurs qualitatifs ont une vision très différente du même tableau. Les cas résidant dans la cellule (1,1) sont au centre de l'enquête. Ce sont les cas où la dynamique causale étudiée peut être observée et racontée. Les cas de la cellule (0,0) ont peu à offrir au chercheur qualitatif, car ils ne sont ni des manifestations de la cause ni des manifestations du résultat. Ils n'offrent donc que des possibilités très limitées d'analyse au niveau du cas. En revanche, dans la recherche quantitative, les cas résidant dans la cellule (0,0) ont une importance analytique égale à celle des cas de la cellule (1,1).

Les cas résidant dans la cellule (0,1) sont également très importants pour la recherche qualitative, surtout si l'on considère leurs implications pour le faire cas. Ces cas remettent en question le faire cas initial des cas positifs, c'est-à-dire les circonstances de l'issue. Dans la mesure où il existe des cas où le résultat n'a pas fait l'objet d'une hypothèse, le chercheur peut soupçonner que le résultat a été « mis en

cas » trop largement et qu'il doit être « re-mis en cas ». Prenons, par exemple, l'étude de Howard Becker (2015) intitulée *Becoming a marijuana user*. Il a constaté que certains consommateurs de marijuana ne passaient pas par l'ensemble standard d'étapes qu'il a documenté pour la plupart des utilisateurs. En d'autres termes, il a trouvé des cas résidant dans la cellule (0,1) (résultat présent/cause absente) de notre tableau. Becker a observé que ces utilisateurs ne consommaient pas la marijuana pour le plaisir, mais pour l'apparence. Il a traité ces cas non-confirmants en reformulant son résultat en « consommateurs de marijuana pour le plaisir » et a été en mesure d'abandonner les cas non-confirmants de la cellule (0,1) à la cellule (0,0), car ils n'étaient plus des manifestations positives du résultat central – consommateurs de marijuana pour le plaisir.

Enfin, les cas dans la cellule (1,0) sont également d'une valeur substantielle pour le chercheur qualitatif, car ils ont aussi des implications claires pour le faire cas. Les cas (1,0) exposent la cause, mais pas le résultat. Les chercheurs qualitatifs posent généralement la question suivante dans de telles situations : quel résultat s'est produit à la place ? Et quelles conditions causales pertinentes distinguent ces cas des cas positifs/confirmants ? L'analyse des résultats alternatifs peut aider à affiner l'analyse du résultat central. Plutôt que de reléguer les cas (1,0) au vecteur d'erreur, une pratique quantitative courante, les chercheurs qualitatifs interprètent les cas non confirmants comme une opportunité d'affiner le faire cas du résultat central, tout en développant des faire cas pour les cas du « que s'est-il passé à la place ».

Conclusion

Le fait que les chercheurs qualitatifs et quantitatifs invoquent tous deux des cas est un point commun important, qui réunit différentes approches de la recherche sous la bannière des sciences sociales. Dans les deux domaines, les cas permettent l'analyse. Pourtant, les différences entre les deux approches sont frappantes. Dans la recherche quantitative, le faire cas intervient principalement avant l'analyse des relations. Une fois établis en termes de populations et d'échantillons, les faire cas sont rarement révisés. En revanche, le faire cas dans la recherche qualitative est dynamique et itératif, et les faire cas révisés sont courants au fur et à mesure que les chercheurs approfondissent leur connaissance des cas.

Note

¹ Traduit par Marc-Henry Soulet.

Références

- Becker, H. S. (2015). *Becoming a marijuana user*. University of Chicago Press.
- Coelho, P. (1993). *The alchemist* (trad. Alan R. Clarke). Harper Perennial.
- George, A., & Bennett, A. (2005). *Case studies and theory development*. MIT Press.
- King, G., Keohane, R., & Verba, S. (1994). *Designing social inquiry: Scientific inference in qualitative research*. Princeton University Press.
- Mahoney, J., & Goertz, G. (2004). The possibility principle: Choosing negative cases in comparative research. *American Political Science Review*, 98(4), 653-669.
- Ragin, C. (1992). Casing and the process of social inquiry. Dans C. Ragin, & H. S. Becker (Éds), *What is a case?* (pp. 217-226). Cambridge University Press.
- Ragin, C. (2009). Reflections on casing and case-oriented research. Dans D. Byrne, & C. Ragin (Éds), *The Sage handbook of case-based methods* (pp. 522-534). Sage Publications.

Pour citer cet article :

Ragin, C. C. (2023). Faire cas en recherche qualitative et quantitative. *Recherches qualitatives, Hors-série « Les Actes »*, (28), 44-51.

Charles C. Ragin est professeur de sociologie à l'Université de Californie à Irvine. Il a beaucoup contribué, par ses nombreuses publications, à documenter et à combler le fossé entre méthodologie quantitative et méthodologie qualitative. Il a reçu en 2014 le prix Paul Lazarsfeld décerné par la section méthodologie de l'Association Américaine de Sociologie en reconnaissance de sa contribution exceptionnelle à la méthodologie sociologique. Il a notamment dirigé, en collaboration avec Howar Becker, l'ouvrage *What is a case? Exploring the foundations of social inquiry*.

Pour joindre l'auteur :

cragin@uci.edu

Les « cas » de la recherche en tant qu'analyseurs du sens des résultats et des procédures de recherche

Casimiro Balsa, Docteur en Sociologie

Université Nouvelle de Lisbonne, Portugal

Résumé

Au-delà des conditions techniques qui doivent être présentes quand on construit les cas d'une façon contrôlée, nous considérons la dimension heuristique de « cas » inattendus qui s'offrent comme des analyseurs possibles ou des moments particulièrement significatifs pour les résultats d'une recherche. À partir de certains de nos « cas », nous cherchons à montrer leur occurrence par rapport 1) à l'intentionnalité du chercheur; 2) aux designs de recherche suivis; 3) aux phases de la recherche où ils peuvent se présenter; 4) à l'expérience de recherche et aux acquis antérieurs de ses producteurs; et, finalement, 5) à de la façon dont peuvent être gérées les tensions, au cours du travail de recherche, entre a) ses dimensions factuelles et normatives, b) le fil strictement chronologique des opérations de recherche et l'inattendu d'interactions dynamiques entre ces opérations, et c) les modes de validation des résultats qui peuvent se réaliser entre les principes d'accumulation ou de significativité.

Mots clés

ANALYSEUR, TROUVAILE SIGNIFICATIVE, INTENTIONNALITÉ, CADRES DE LA RECHERCHE

Introduction

En rapport direct avec sa racine étymologique (*casus*), « cas » renvoie à un événement, une situation ou une occurrence. Dans ce sens, il correspond à ce que dans la tradition de la recherche empirique nous pouvons appeler un observable. À l'intérieur de l'itinéraire qui, selon De Bruyne et ses collègues (1974), permet de passer de l'« information » au « fait », l'observable représente une réduction par rapport à l'ensemble des stimuli possibles¹, mais il reste en deçà de la « donnée » ou de la « capta » qui, elles, résultent d'une opération exercée par le chercheur sur l'observable « paradoxalement, les données ne sont pas données » (Rivière 2020). Une donnée est, ainsi, toujours, un « construit », elle résulte de l'intention du chercheur qui « capte » la réalité, au sens où l'entend Becker (1952) et la fait parler en accord avec le « langage » (Berthelot, 1998) qui oriente sa recherche. Dans un travail pionnier sur la définition d'un « cas », une discussion entre Charles Ragin et Howard Becker se situe à l'intérieur de cet itinéraire.

RECHERCHES QUALITATIVES – Hors-série « Les Actes » – numéro 28 – pp. 52-69.

FAIRE CAS

ISBN 978-2-925374-27-5- <http://www.recherche-qualitative.qc.ca/revue/>

© 2023 Association pour la recherche qualitative

Charles Ragin (2021) commence par définir un « cas » en l'assimilant à une « unité d'analyse », quand il s'agit du « nombre de cas » ou d'un « échantillon de cas » qui entrent dans la définition empirique d'une recherche. Cependant, alerte l'auteur, au-delà de délimiter une population ou le « site » d'une étude, le « cas » peut être, en même temps, l'objet même de la recherche, cela dépendant uniquement de la décision du chercheur : un ensemble de cas permet la connaissance d'un objet (un pays représenté par sa croissance économique), mais cet objet peut devenir à son tour un cas intégrant une nouvelle population de cas similaires (comparaison de la croissance entre pays). Cependant, ce déplacement ne change en rien au fait, d'abord, qu'un cas est défini toujours par sa délimitation empirique en tant qu'unité d'observation et, ensuite, qu'il revient au chercheur de procéder à cette délimitation. C'est dans ce sens que le cas est toujours construit. Comme nous le disions avant, un cas se définit, ainsi, entre un ensemble d'observables possibles et l'observation paramétrée par le chercheur, opération au cours de laquelle il transforme un observable en une donnée ou « capta ».

En discutant l'« accident historique » qui a amené à désigner comme « donnée » ce qui, à son avis, n'est qu'un « capta », le raisonnement d'Howard Becker s'aligne bien sur ces orientations. D'où vient alors la divergence qu'il affirme avoir avec Charles Ragin et que lui-même rapporte ? C'est que pour Becker le « cas » n'est jamais défini en le limitant à sa dimension empirique, en le considérant, en quelque sorte, comme la base à partir de laquelle la connaissance se construit, dans un deuxième temps. Non, pour Becker, c'est justement le travail théorique qui sera investi dans la donnée/capta qui va permettre de construire le cas. Ainsi, un « cas », dans la version de Becker, ne sera construit qu'à la fin de la recherche et encore, probablement, d'une façon provisoire, en attendant que de nouveaux investissements soient faits sur lui.

Donc, ce qui est en cause dans cette discussion, ce sont, nous semble-t-il, deux façons différentes de définir un « cas », mais toutes les deux comprises à l'intérieur de la chronologie d'une recherche. En se préoccupant davantage de ses dimensions extensionnelles, pour le considérer en tant qu'« unité d'observation », Ragin situe le cas à l'intérieur d'un processus de recherche opérationnelle déductif qui vise, d'une façon plus ou moins explicite, à valider des hypothèses ou, du moins, à opérationnaliser les conjectures du chercheur sur les objets observés. Dans ce sens, la définition des « cas » de la recherche doit précéder l'observation ou du moins, chaque nouveau programme d'observation, sans quoi elle devient impossible. De son côté, Becker conçoit le « cas » comme l'aboutissement d'un processus de recherche intensive, en suivant une démarche de théorisation progressive et ayant comme résultat une connaissance significative de l'objet étudié. C'est dans ce sens que le cas n'est défini que lorsqu'un processus de recherche est donné comme terminé.

Sur le plan de la topologie du travail de recherche (cf. De Bruyne et al., 1974), la définition du cas se résout, dans la perspective de Ragin, davantage en conjonction

avec les pôles morphologique (définition d'un design de recherche) et technique (définition des instruments d'observation), alors que dans celle de Becker, il mobilise davantage les pôles épistémologiques et théoriques (en sachant, bien entendu, que dans une procédure de recherche tous ces pôles sont mobilisés). Ou, pour le dire en utilisant une autre nomenclature (Piasser & Ladrière, 1976), la définition du cas exige, dans le cas de Ragin, un investissement au niveau de la définition conceptuelle empirique, alors que dans celui de Becker, les définitions conceptuelles empiriques (« qu'est-ce qu'un cas ») et théoriques (« ce que le cas veut dire ») sont constamment mobilisées.

En rapport avec les termes de cette discussion, et en tenant compte de ces acquis, nous voudrions sortir la définition du « cas » des dimensions chronologiques ou topologiques de la recherche en élargissant sa portée sémantique et en considérant le « cas » au sens d'un évènement, une situation ou une occurrence... extraordinaires. C'est-à-dire que nous voudrions intégrer dans la définition d'un « cas » sa dimension heuristique, la possibilité qu'il peut offrir de voir, de mieux voir, de voir de façon plus économique des aspects ou dimensions, des saillances des objets que nous ne saurions voir autrement. Dans ce sens, le « cas », en étant toujours « observable », découle, d'un côté, de caractéristiques remarquables d'une unité d'observation et, de l'autre, il s'impose à l'attention du chercheur, en tant que fait marquant, au cours du déroulement de la recherche.

En fait, dans le premier sens, c'est toujours dans la perspective qu'elles soient remarquables que nous choisissons les unités d'observation de nos recherches. Les techniques d'échantillonnage visent à trouver les « individus » mieux à même de couvrir une population, voire de permettre de la représenter. Quand nous choisissons des unités d'observation pour une recherche intensive, nous cherchons à ce que les cas soient les plus significatifs possible par rapport aux domaines des objets que nous voulons connaître; les « recherches exploratoires » peuvent être une bonne voie dans ce chemin. Donc, une unité d'observation, avant d'être un observable, avant de répondre à une intentionnalité opératoire et d'être soumis à des procédures d'analyse, est investie par le désir du chercheur d'avoir les meilleurs « cas ». Parfois il peut les choisir, à la façon dont l'artisan hume son bois ou évalue la consistance de son argile. Cependant, il y a aussi des « cas » qui s'imposent au chercheur, par leur capacité de mieux faire voir. Dans ce sens, le « cas » peut mieux être compris entre le « fait particulièrement significatif » (observation inattendue, anormale et stratégique) de Robert K. Merton (1968, p. 177) et la notion d'« analyseur » de la sociologie institutionnelle française (Lourau, 1970). Cependant, ces deux entrées théoriques ne couvrent pas, exactement, les mêmes situations.

L'occurrence d'un fait particulièrement significatif est associée, plutôt, à une démarche de découverte, la sérendipité, même si elle peut être facilitée par les procédures de recherche suivies. L'analyseur, quant à lui, est défini comme « un effet

de dérangement » (Gilon & Ville, 2014, p. 89), qui est cherché, dans la mesure où il permet de mieux accéder à la connaissance d'un objet analysé. La recherche d'un analyste, c'est-à-dire d'un « cas », est donc l'objectif central et un instrument de l'analyse institutionnelle ou de la socioanalyse.

Nous admettons que le « cas » puisse prendre sens à la fois par rapport à un « fait particulièrement significatif » et par rapport à un « analyste ». À la manière dont fonctionne un analyste, le cas est associé à la procédure et aux techniques déployées par le chercheur. Il peut être associé à une stratégie de recherche, par exemple, comme dans les « études de cas » ou dans les « biographies individuelles », l'objectif étant qu'il dévoile le mieux possible les objets par rapport auxquels il signifie². Mais, à la façon de donnée imprévisible (*unanticipated datum*), le cas peut s'imposer dans le cours de la recherche, par des résultats inattendus dont l'éclaircissement ou l'approfondissement permettent une meilleure connaissance de l'objet analysé. Cependant, qu'il survienne « chemin faisant » ou qu'il soit construit par des procédures *ad hoc*, le cas ne prend du sens que dans les circonstances précises de la démarche qui le rend possible.

Nous nous proposons, dans la suite, d'analyser quelques « cas » survenus au cours de nos recherches ou dans notre vie de chercheur.

Les « cas » dans des stratégies de recherche intensives

Nous allons traiter d'abord des « cas » survenus dans le cadre d'approches exploratoires et dont l'intérêt ne se limite pas, d'ailleurs, aux approches intensives. Mais, peut-être doit-on éclaircir, d'abord, ce qu'une approche exploratoire veut dire. Sans doute qu'une exploration par « cas » n'a pas le même statut ni le même sens selon qu'on considère celui-ci dans le court terme d'une recherche isolée ou dans le moyen terme d'une recherche encadrée dans une tradition qui la légitime ou un programme qui l'inscrit dans une continuité. C'est-à-dire que l'exploration ne se fait pas de la même façon quand nous cherchons à découvrir des dimensions à exploiter dans une phase ultérieure d'observation plus structurée ou quand, comme le défendent, par exemple, Howard Becker ou les défenseurs des théories enracinées, l'on construit son résultat à travers d'une exploration continue de cas.

Nous cherchons à mieux établir cette différence dans les deux paragraphes qui suivent.

Les approches exploratoires dans le cadre de recherches isolées

Dans le cas d'une recherche exploratoire menée comme étape préalable d'une observation davantage structurée, différents objectifs peuvent être visés. On peut vouloir découvrir des dimensions d'un objet dont les contours nous échappent encore (exploration de découverte). À un autre niveau, une approche exploratoire peut aussi servir pour nous renseigner sur les manifestations qu'assument, à l'intérieur d'un

contexte donné, des dimensions d'un problème ou problématique dont les contours sont connus dans des contextes différents (exploration de validation ou d'actualisation). Dans d'autres cas, enfin, on peut avoir recours à l'analyse de cas spécifiques pour approfondir des résultats obtenus dans le cadre d'autres recherches, souvent extensives (exploration d'approfondissement).

Dans ces cas, mais surtout quand nous menons une exploration de découverte, s'ouvre à nous un espace d'expérience virtuelle relative au domaine que nous voulons étudier, mais dont nous ignorons les contours. À moins que, par stratégie, nous tenions à ignorer ces contours, le principe étant que, plus le chercheur projette sur le moment de l'observation ses propres vues ou connaissances, moins les individus (supposés, ici, la source d'information) se positionnent à partir de leurs propres caractéristiques ou expériences, que nous voulons, précisément connaître.

La possibilité pour le chercheur de faire *tabula rasa* de toutes ses connaissances est suffisamment discutée dans la littérature pour que nous ne nous y attardions pas ici. Pour nous, il faut considérer cette mise entre parenthèses (sans doute toujours relative) du chercheur, comme le fondement du principe méthodologique qui veut que la responsabilité de la production de l'information se trouve du côté de l'informateur.

Ainsi, lorsque nous avons interviewé Monsieur António³ sur les sens de la pauvreté dans un quartier d'exclusion (Balsa, 2006), une difficulté s'est posée au niveau de la formulation même de la question, car nous ne voulions pas l'enfermer, au départ, dans une catégorie (le pauvre) dont nous n'avions aucune idée de la façon dont elle était perçue par lui, de même que nous ne savions pas quel était l'espace de référence des représentations que Monsieur António avait sur la pauvreté. En fait il s'est avéré qu'il nous a livré la clé d'une pauvreté digne, construite essentiellement sur la « responsabilité » et l'orgueil de celui qui fait son « devoir ». Mais, pourquoi Monsieur António, comme un certain nombre d'autres se sont imposés à nous comme des « cas », à côté de soixante autres histoires de vie que nous avons recueillies ?

Comment les « cas » naissent-ils ? Nous essaierons, d'abord, une réponse négative : sans doute que ce ne sont pas ces « unités d'observation » qui remplissent facilement les grilles de classements thématiques construites à partir de la représentation d'une pauvreté définie en tant que manque. En rapport avec cette représentation, nous pouvons recueillir beaucoup de « cas » moyens et qui ne font que confirmer les catégories officielles de la pauvreté. Ces « cas », sans doute pertinents pour la recherche, ne font, cependant, que retraduire, sur le plan de l'expérience personnelle, les critères de la pauvreté largement partagés. Peut-être, aussi, que la relation d'entretien ne parvient pas toujours à révéler la singularité profonde que marque chaque existence.

Les « cas », au contraire, bouleversent l'ordre de l'attendu. En reprenant la métaphore de l'espace d'expérience virtuelle, qu'il s'agit d'actualiser avec l'entretien

exploratoire, nous dirions que la rencontre avec le « cas » nous oblige à remettre en cause les conjectures construites jusque-là : les codes que nous avons patiemment alignés dans le plan de dépouillement ne fonctionnent plus; il va falloir tout refaire en fonction de la nouvelle donne.

Trois questions supplémentaires peuvent encore être posées : 1) d'abord, par quel hasard parvient-on au « cas » et comment mesurer son importance dans la perspective de la connaissance que l'on veut obtenir des objets étudiés; 2) ensuite, quel rôle peuvent avoir les « cas » par rapport aux « cas moyens » et, finalement, 3) quelle est la différence entre ces cas qui se présentent dans le cadre d'une exploration de découverte et ceux que l'on choisit, au départ, pour faire une « étude de cas »?

Que l'on suscite son apparition au cours de procédures techniques (comme dans les méthodologies inspirées par les principes de l'analyse institutionnelle française) ou qu'il soit trouvé « chemin faisant » (mais un chemin a toujours une direction), les « cas » se présentent, toujours, comme des opportunités de connaissance extraordinaires, dans le sens où ils peuvent révéler des aspects qu'il serait difficile d'atteindre autrement. Cependant, même dans les cas où nous les cherchons explicitement, comme c'est le cas de l'étape exploratoire d'une recherche, nous ne pourrions jamais être certains que les nouvelles dimensions trouvées épuiseront l'espace virtuel d'attributs de l'objet étudié. L'espoir est que cet espace soit davantage informé qu'auparavant, avec l'aide de l'intelligence du chercheur et de l'adéquation de ses instruments d'analyse. Cette incertitude ouvre un dilemme qui permet de clarifier le statut des démarches exploratoires. S'il s'agit d'une démarche d'exploration, alors, en principe, les ressources et le temps qui y sont consacrés sont limités. De ce fait, il est difficile d'appeler au « principe de saturation », largement invoqué quand il s'agit de recherches qui se construisent sur une exploration continue de cas.

Dans les deux cas – exploration-découverte et exploration-développement – la pertinence et la portée des résultats obtenus vont dépendre, notamment, du statut du producteur de la recherche. Les possibilités de découverte ne sont pas du tout les mêmes quand le producteur est un chercheur individuel et sans tradition dans le domaine étudié, ou quand l'exploration rentre dans le cadre de programmes de recherche bien établis ou servent des problématiques au niveau desquelles une accumulation de connaissances est possible.

Encore faut-il considérer que l'information apportée par les « cas », tout en servant pour mieux remplir un espace d'attributs (probablement, toujours inachevé) adéquat à l'objet étudié, est également d'une grande importance pour mieux structurer et permettre la compréhension des « cas moyens ». L'intérêt du profil de l'individu dessiné par un « cas » résulte de la cohérence des positions assumées, en faisant qu'elles se présentent, dans les meilleures des cas, comme des positions idéal-typiques. Cependant, cet effet de typification peut également être obtenu à partir de substructions

faites à partir de vecteurs du positionnement manifestés par les individus et considérés comme particulièrement éclairants. C'est souvent à partir de ces saillances des objets perçus à partir des « cas », que nous pouvons mieux saisir les positionnements qui caractérisent les individus moyens – qui sont la majorité – qui associent, à différents degrés ou selon des arrangements différents, les traits qui construisent les type-idéaux. Nous développerons mieux ce point dans le paragraphe suivant.

Finalement, il nous faut considérer la différence entre les « cas » que nous considérons ici et ceux qui rentrent dans les stratégies d'« études de cas ». Et la principale différence est que, contrairement à l'exploration-découverte, les « études de cas » sont subordonnées à une méthodologie spécifique amplement discutée dans la littérature. Dans ce design de recherche, l'effet de découverte éventuel est conditionné par le choix que le chercheur fait, au départ, de ses « unités d'observation », en alimentant sans doute l'espoir qu'elles lui permettront d'obtenir, dans des conditions avantageuses, une connaissance optimale des objets étudiés.

Les cas dans le processus de découverte dans une recherche intensive

Nous nous demandons ce qui change quand, plutôt que limiter l'occurrence des « cas » à la phase exploratoire d'une recherche, nous les rencontrons dans le développement même d'une recherche intensive. Nous organisons notre réponse autour de quelques aspects qui nous semblent plus pertinents : 1) d'abord, il y a une différence au niveau des procédures de choix des unités d'analyse; 2) ensuite, la gestion de la relation d'interview (encore que celle-ci n'épuise pas toutes les modalités de collecte de données d'une recherche intensive...) tend à être plus structurée dans sa phase de développement que dans sa phase exploratoire; 3) les procédures d'analyse utilisées conditionnent la possibilité de reconnaître et de traiter les éventuels « cas » de la recherche; 4) au cours du développement de l'analyse, il peut se produire une tension entre l'importance attribuée aux « cas » et celle consacrée aux positions moyennes; 5) le problème de la saturation.

Sans doute que le statut du « cas » est différent selon qu'il survient à l'intérieur d'une démarche exploratoire ou dans le cadre d'un « projet »⁴ déjà formulé. Il se peut même que ce passage soit progressif, à la façon d'une « théorisation enracinée ». Quel que soit le moment du processus de découverte que l'on considère, nous admettons, en suivant Becker, que le chercheur doit l'aborder avec une grande disponibilité d'écoute, en assumant qu'il « ne sait rien », qu'il n'est pas « capable de poser des bonnes questions » et qu'il ne connaît pas « la méthodologie pour l'étudier », et cela même jusqu'à encourir dans le péché d'arrogance, en se proposant d'oublier « à peu près tout ce qui a déjà été écrit sur le sujet... » (2005, p. 59). Plutôt qu'une recette de bonnes pratiques, nous croyons que Becker énonce là un principe méthodologique : dans une démarche de découverte, il convient de concentrer toute la responsabilité de la production de l'information du côté de l'informateur.

Cependant, dans la mesure où nous parlons d'un processus de découverte, il est inévitable que cette responsabilité glisse, progressivement, du côté du chercheur. Ainsi, si nous considérons le choix des « unités d'observation », il est inévitable que, dans la phase exploratoire elle soit commandée par l'intuition du chercheur (mais également par le hasard d'heureuses rencontres...). Cependant, à mesure que les questions de recherche sont formulées et que l'observation se concentre sur des observables de plus en plus précis, les choix tendent à être davantage contrôlés. Autant, dans une phase exploratoire, l'objectif est de trouver des « cas », autant l'introduction des procédures d'échantillonnage orientées par les conjectures du chercheur empêche qu'ils surviennent. Si, au début de la recherche, on connaissait la structure des positionnements que l'on obtient à la fin, sans doute que l'on réduirait beaucoup le nombre d'individus à observer.

Lors d'une recherche menée sur les représentations des enseignants sur la prise en charge de la culture des élèves dans l'acte d'enseigner, dans des écoles avec forte concentration de populations migrantes (Balsa, 1990), nous sommes parvenus à une structuration des positionnements autour de trois modèles de représentation, *grosso modo*, le modèle républicain (tout élève est égal devant son maître, *exit*, donc, les cultures d'origine); le modèle pédagogue (tout élève a le droit d'être en fonction de ses appartenances, la pédagogie doit être mise au service de l'expression de ces différences) et le modèle engagé (qui rejette les deux premières positions au nom d'un enseignement « modulé » au service de l'avenir des communautés dans la perspective d'un pouvoir vivre ensemble). La démarche de découverte qui a permis cette structuration nous a montré comment l'apport des « cas » peut être décisif. Dans un univers d'une trentaine d'entretiens, les positions plus fréquentes sont celles qui associent, selon des assemblages différents, des traits de ces trois modèles, et c'est pour cela que nous pouvons les désigner comme représentant des positions « moyennes ». C'est la rencontre d'un « cas » qui va nous permettre de discriminer les orientations à l'intérieur des cas moyens qui, autrement, se dissipent dans un amalgame peu éclairant. Les « cas » se présentent, dans ce sens, comme étant des affirmations particulièrement fortes – presque idéal-typiques – d'un modèle particulier de positionnement. Ils vont servir comme étalon pour l'analyse des autres.

Comment peut-on être sûrs que ces « étalons » sont suffisants et les plus adéquats? Quant à la suffisance, cela a à voir avec le nombre de cas traités, mais, surtout, avec le nombre de critères utilisés pour choisir les unités d'observation. Dans la recherche sur les représentations des enseignants, toute l'analyse a tourné autour des deux premiers modèles (républicain et pédagogue) et ce n'est que vers la fin que le dernier modèle (engagé) nous est apparu avec une grande évidence! Sa « découverte » nous a obligé à revisiter toute l'analyse précédente. Sans son occurrence, nous aurions fermé l'analyse avec les deux premiers. Et si nous avions poursuivi l'observation, aurait-on découvert d'autres modèles? Nous ne pouvons pas le savoir, mais ce qui est

certain c'est que si nous avions connaissance de ces trois types de positionnement au début de la recherche, nous en aurions fait moins d'entretiens.

Dans un autre cadre de recherche, nous avons analysé une soixantaine d'histoires de vie de consommateurs réguliers de drogue pour connaître, notamment, leurs rapports au secret (Balsa et al., 2021). Cette analyse nous a confronté avec la tentation de survaloriser les « cas » dans le rapport de recherche, alors que, tout en contribuant décisivement à la production de la connaissance, ils sont loin d'être les plus représentés dans l'univers, qui est constitué le plus souvent par des positions « moyens ».

Au-delà de la manifestation empirique de positions modales au cours de l'observation, les « cas » peuvent encore être construits, par substruction, à partir de dimensions présentes dans les matériaux recueillis et qui se révèlent avoir un fort potentiel pour structurer les autres positions. Cette modalité de conceptualisation produit des idéaux-types qui, de la même façon que les « cas » empiriques, permettent d'organiser l'ensemble des positions.

Bien entendu, l'occurrence ou la construction de « cas » sont conditionnées par les techniques d'analyse qu'on utilise : en fragmentant d'emblée les entretiens en des « unités de sens », trop détaillées, on aura peu de chances de rencontrer des « cas ». Cependant, la systématisation analytique des matériaux est importante, pour éviter qu'un « cas » ne soit qu'une illustration suggestive des positionnements, mais sans être informé par des dimensions analytiques présentes dans le corpus. Les deux types de rationalité engagés dans un rapport d'entretien – celle du chercheur et celle de l'interviewé – peuvent suggérer que les informations qu'il permet de constituer soient analysées avec des protocoles d'analyse différents : l'un, par exemple, plus centré sur le sens et les isotopies construits par les interviewés, comme le font, par exemple, la sémiotique ou la méthode d'analyse structurale (Hiernaux, 1997) et l'autre, plus centrée sur l'expression, visant davantage l'organisation thématique des contenus autour de catégories le plus souvent introduites dans l'entretien par le chercheur.

La validation des résultats d'une recherche intensive

L'intérêt des « cas » dans le déroulement d'une recherche intensive peut se prolonger quand nous considérons la validation de ses résultats.

Dans le cadre d'un programme de recherche sur l'estimative des prévalences de la consommation de substances psychoactives (licites et illicites) au Portugal, et qui a connu cinq applications au cours des vingt dernières années et a été administré auprès d'échantillons représentatifs de la population, nous avons réalisé une approche exploratoire auprès de consommateurs réguliers, à travers des histoires de vie focalisées, avec l'objectif de mieux connaître leurs rapports à la consommation, aux substances et au secret (Balsa et al., 2021). Les résultats de l'analyse cherchent à systématiser ces informations avec l'objectif d'approfondir la compréhension des

résultats de l'approche extensive qui, par son orientation davantage épidémiologique, ne peut pas aborder ce type de questions.

Lors de la discussion de ces résultats avec des techniciens chargés de la gestion des politiques publiques de dissuasion des consommations et du traitement de ses conséquences, il nous a été posé la question de savoir comment des résultats obtenus à partir d'une approche « qualitative » et engageant un nombre réduit d'individus, pouvaient être utiles pour penser l'ensemble de la population.

Ce « cas » met bien en exergue deux logiques qui peuvent être à la base de l'évaluation des résultats d'une recherche intensive, sans doute marquée par l'opposition classique entre le positivisme et la phénoménologie. D'après ces approches, le processus de découverte peut être entendu dans deux sens bien distincts. D'une part, on peut le concevoir en tant que la résultante de l'effort du chercheur pour mettre à jour des « vérités » enfouies sous l'épaisseur d'une réalité chaotique ou en trompe-œil, à la façon dont les archéologues ou les astronomes mettent à jour leurs objets de recherche : ils sont là, il suffit de les révéler. De l'autre, on peut considérer que les objets que nous étudions n'existent pas avant l'observation, mais que c'est plutôt celle-ci qui les fait naître sous un jour chaque fois différent, selon les conditions d'espace-temps-relations sociales dans lesquelles elle se réalise.

Les critères de validation des résultats changent, ainsi, d'une situation à l'autre. Dans la vision positiviste, ils sont calibrés en référence à la supposée « vérité » qu'il s'agit de restituer, en utilisant les outils adéquats. L'inspiration phénoménologique, au contraire, accepte que la connaissance soit toujours relative à ses conditions de production. Cela exige, d'une part, que le chercheur doive tenir compte des conditions de son observation et, d'autre part, que ses résultats doivent toujours être soumis à une validation externe. Il s'avère, donc, que dans les approches intensives, qui nous intéressent ici, la définition et le sens des « cas » sont toujours relatifs aux contextes dans lesquels ils surviennent.

Reste le problème de savoir comment parvenir à valider des résultats d'une recherche intensive, en sachant qu'elle ne peut asseoir sa significativité que sur des critères validés par une perception locale des questions et une évaluation de ses réponses à partir d'intérêts différents. Dans notre « cas », se confrontent deux visions bien distinctes des résultats valorisés. À partir d'un regard épidémiologique, il s'agit de garantir que les réponses portent sur les dimensions des problèmes de consommation sur lesquelles les épidémiologistes peuvent agir. En revanche, ils ont des difficultés à prendre en compte des variables susceptibles de conditionner les comportements tels, par exemple, les rationalités individuelles, les raisons subjectives des choix ou les rapports aux codes normatifs qui amènent les consommateurs à se cacher.

Ainsi, peut-être avons-nous eu tort de suggérer, ci-dessus, que l'approche intensive pourrait encadrer ou permettre d'approfondir les résultats d'une approche

extensive servant des objectifs essentiellement épidémiologiques. Ou, mieux, peut-être qu'elle les encadre et les approfondit, mais sur un plan différent de celui de l'urgence de l'intervention.

Nous avons discuté cette difficulté en considérant l'existence de modes de production scientifiques distincts (Balsa et al., 2017). Dans notre « cas », peut-être que la difficulté serait en partie dépassée en construisant un point de vue capable de subsumer les deux lectures opposées, objectif que, en interprétant les données de notre « cas », nous avons dû rater.

Quoi qu'il en soit, cependant, dans le cas où une médiation transactionnelle peut être trouvée, il reste que sa pertinence risque d'être toujours limitée aux contextes sociaux et aux cadres de référence (scientifiques, politiques...) dans lesquels ils prennent sens. Mais cela veut dire, également, qu'étant donné la diversité des critères d'évaluation, n'importe quel résultat peut avoir du sens. Mais alors, en rejetant, ainsi, le principe d'une accumulation scientifique, qui oriente le projet positiviste, par quoi serait-il remplacé? Au-delà de la consistance interne (Maxwell, 1999), l'appel au principe d'efficacité explicative, de plausibilité ou de validation prédictive⁵, comme le défendent beaucoup d'auteurs (Becker, 1952; Hiernaux, 1982; Strauss & Corbin 2004) ne serait une solution que si l'on postule l'existence d'un intérêt et de critères scientifiques de validation communs ou, sur le plan des enjeux sociaux, d'intérêts et de valeurs partagés et, dans ce cas, la médiation se jouerait, alors, plutôt au niveau d'une éthique du compromis, régulé par l'espoir d'un avenir commun.

Les « cas » dans les approches extensives

Comment les « cas » peuvent-ils se présenter à l'intérieur d'une recherche extensive, alors même que les orientations de ces approches sont construites pour les éliminer? En effet, toutes les phases d'une recherche extensive sont pensées pour empêcher que des « unités d'analyse » ne se transforment en « cas », c'est-à-dire qu'elles sont pensées pour que des « cas » ne surviennent pas au cours de l'observation. Cette préoccupation est présente, d'abord, en objectivant les techniques d'échantillonnage de façon à empêcher que soient sélectionnés des individus susceptibles de biaiser le caractère aléatoire ou d'introduire des biais dans la population que l'on se propose d'observer; ensuite en réduisant leur connaissance à des caractéristiques homogènes en vue de rendre possible leur comparaison à travers un grand nombre d'« unités d'observation » et, finalement, en soumettant ces unités aux mêmes procédures d'analyse. Bien sûr, des moments d'« exploration qualitative » sont toujours possibles dans les approches extensives, mais, bien plus vite qu'il n'arrive dans le cas des approches intensives, ces moments doivent céder le pas au moment de l'observation systématique. Nous en avons déjà parlé.

Et, pourtant, les « cas », au sens où nous les avons considérés ici, en tant que déclencheurs privilégiés de sens, peuvent bien intervenir dans les approches extensives

et y jouer le même rôle analyseur, d'interpellation, qu'ils peuvent jouer dans la recherche intensive. Nous admettons qu'il y a entre les approches intensives et extensives des différences irréductibles qu'il ne faut pas escamoter, si nous voulons valoriser leurs atouts respectifs. Cependant, notre propos ici est plutôt de montrer comment les limites de l'une se révèlent dans les potentialités de l'autre et quelques « cas », pris de la littérature ou dans notre propre pratique, nous aideront à le montrer.

Les « cas » dans la construction d'un résultat

Nous nous permettons de rendre compte, ici, de l'émotion avec laquelle Renaud Sainsaulieu présentait le programme de recherche qui lui a permis de transformer ses « cas » en un puissant outil de connaissance sur « les mondes sociaux de l'entreprise » (Franckfort et al., 1995).

Ce programme a permis de constituer une archive d'une centaine d'études de cas d'entreprises ou de services, choisies dans différents milieux et ayant différentes tailles, de façon à couvrir les problématiques qui occupaient l'équipe de recherche, mais également, pour répondre à des problèmes des entreprises avec lesquelles étaient passés des contrats de recherche. Chaque cas, étudié de façon monographique, a exigé la réalisation d'environ cinquante entretiens qui complétaient d'autres données recueillies sur les entreprises.

Nous ne doutons pas, en connaissant la qualité de l'expertise de l'équipe de recherche, que ces monographies aient répondu à leur objectif d'informer les commanditaires, quand il en a eu. Le pas suivant a consisté à soumettre ces monographies à un travail d'interprétation (pour identifier certaines variables), de standardisations et de codage, de façon à permettre leur saisie dans une base de données numérique soumise ensuite à des analyses factorielles multiples et à des analyses de classement.

L'émotion éprouvée par Renaud Sainsaulieu, à chaque fois que nous l'avons écouté présenter les résultats auxquels l'équipe était parvenue, était visiblement liée à la « découverte » des synthèses que ces analyses lui avaient permis de faire d'« une vie de travail ». Ce que nous voulons souligner, c'est que ce sont les « cas » produits par les analyses factorielles qui vont permettre d'organiser l'énorme diversité des matériaux recueillis et la singularité des monographies, en « découvrant » de nouveaux critères de classement du « chaos » de l'information recueillie au départ. Ceux qui pratiquent ces techniques auront expérimenté sans doute la puissance de ces algorithmes statistiques et informatiques qui sont capables de mettre à jour des relations entre un très grand nombre d'informations, même quand celles-ci n'étaient pas préparées, au départ, pour les utiliser, et qu'aucun travail d'analyste, sans eux, ne serait capable de découvrir. La démonstration vient déjà des premiers travaux de l'un des pionniers de l'analyse des données « à la française », Jean-Paul Benzécri, qui a par

exemple expérimenté ses premiers modèles sur des monographies de villages libanais autour des questions du développement (Benzécri, 1982).

Suprématie des approches extensives et des techniques qui les appuient sur les approches intensives et le travail artisanal d'interprétation? Pas du tout! Continuons avec un second « cas ».

Nous avons participé aux échanges⁶ qui ont accompagné le déroulement d'une recherche appuyée sur des entretiens individuels, menée auprès de personnes ayant utilisé des dispositifs de testage au V.I.H., et qui cherchait à comprendre les comportements et les représentations face au risque (Peto et al., 1992).

Pendant la phase d'analyse des entretiens, il s'est présenté à l'équipe la possibilité de soumettre le corpus des entretiens à un algorithme d'analyse factorielle et de classification de textes. Le développement de ces algorithmes statistiques était alors en plein essor et l'expérience servait bien les deux équipes participant à ce défi, des sociologues et des statisticiens.

Ceux qui sont familiarisés avec cette technique sont habitués à voir des « nuages de points » se distribuant dans un espace vectoriel donné et représentant, en l'occurrence, la distribution et la proximité/distance entre les mots utilisés par les interviewés pour construire leur relation au risque de contracter le V.I.H..

Nous nous souvenons de l'air fier, mais en même temps contraint des statisticiens face aux différents « nuages de points » projetés sur l'écran. Ils avaient là un résultat qui traduisait, sans nul doute, la matérialité des occurrences et des relations présentes dans le corpus, mais ils étaient incapables d'en retirer la moindre information pour la simple raison qu'ils étaient incapables de les lire. Mieux, ils auraient même pu les lire, en s'appuyant sur des indicateurs synthétiques fournis par le logiciel lui-même, mais ils étaient incapables de les interpréter. Cette interprétation fut cependant possible par les sociologues qui, en connaissant les problématiques de recherche et les enjeux des positionnements qui étaient en cause dans les entretiens, ont su découvrir les relations qui se cachaient sous le chaos des nuages de points.

Ce « cas » nous permet d'illustrer notre conviction de ce que les approches intensives servies par des outils statistiques et informatiques puissants et, nous dirions même, qu'à mesure que ces outils deviennent puissants, ne peuvent se passer d'un effort d'interprétation pour pouvoir livrer leurs résultats.

Les « cas » dans la validation des résultats

Nous nous proposons de présenter une dernière illustration de la façon dont l'exploitation des « cas » nous permet de mieux apprendre à faire de la recherche et à mieux situer les résultats que nous obtenons. Ce « cas » s'est présenté au cours de la réalisation du programme de recherches que nous menons sur les prévalences de la consommation de substances psychoactives, que nous avons présenté auparavant.

Lors de la quatrième application de l'enquête, en 2017, nous avons obtenu un résultat susceptible de plaire aux responsables pour l'application de la politique des drogues. En effet, la prévalence moyenne des consommations de drogues illicites⁷, qui est déjà relativement basse au Portugal en comparaison à la moyenne européenne, avait baissé par rapport à l'application précédente (2012). Bon résultat, en effet, si l'on pense que le Portugal a décriminalisé la consommation dès 2001. Sauf que les prévalences ne pouvaient pas baisser! En effet, dû à un effet de cohorte, les prévalences vont en augmentant au fur et à mesure que dans la composition de la population d'enquête, les groupes des plus vieux, qui, ayant vécu leur jeunesse dans un contexte où la consommation était infime, n'ont jamais consommé, sont remplacés par le groupe des plus jeunes qui, eux, déclarent des consommations. Cette tendance pourrait être atténuée si la consommation du groupe des jeunes qui rentre baissait par rapport au groupe des plus jeunes de l'application précédente... ce qui arrive, mais pas dans une proportion suffisante pour mettre en cause l'effet de cohorte (ce qui arrive déjà dans des pays où la culture de consommation a commencé plus tôt qu'au Portugal).

Donc, confrontés à une baisse des prévalences, nous avons dû nous interroger sur ce qui a pu mal se passer au niveau de la collecte d'information. Les procédures de validation ont duré environ six mois et nous les décrivons dans notre rapport de recherche (Balsa et al., 2021).

Retenons, pour ce qui nous intéresse ici, trois résultats. D'abord, quand re-interviewés pour confirmer leurs premières déclarations, un certain nombre d'individus les corrigent, mais pas en nombre suffisant que pour mettre en question la baisse observée. Cependant, chemin faisant, nous avons découvert que les changements du sens des déclarations de consommation ne jouent pas de la même façon pour toutes les substances. Donc, et c'est là notre deuxième résultat, nous avons dû constater que rien ne s'était mal passé au niveau de la collecte des données. Et, pourtant, les prévalences avaient bien baissé, et la raison a été trouvée dans un changement de la structure de la population entre les deux applications de l'étude : la crise économique et financière qui a frappé les économies les plus faibles entre les deux applications de l'étude a été à l'origine d'un processus d'émigration qui a obligé un nombre significatif de résidents à quitter le pays. Ces sorties ont pesé d'autant plus sur la baisse des déclarations que la migration a touché davantage les hommes et les groupes d'âge entre 20 et 45 ans, groupes où se concentrent, par ailleurs, la majorité des consommateurs.

Donc, nous avons appris que les principes statistiques sont sensibles aux conditions sociales dans lesquels on les observe.

Conclusions

Ainsi, en nous limitant à leur propre *modus operandi* méthodologique, nous dirions qu'il y a des « cas » partout dans la recherche. Cependant, rien ne permet de les repérer

de prime abord. Ils ne se révèlent qu'à travers l'intentionnalité du chercheur, qui est sommé de les construire à chaque coup (surtout quand ils sont inattendus...). Cette intentionnalité est enformée par des schèmes d'intelligibilité du social, comme le dirait Jean-Michel Berthelot (1998), qui définissent les rapports à la connaissance, les méthodologies de la recherche, notamment, sa morphologie, les voies d'opérationnalisation ou les modes de validation des résultats.

Nous avons encore essayé de montrer, chemin faisant, que le « cas » peut se présenter aussi bien dans des stratégies de recherche intensives qu'extensives dans la mesure où elles peuvent prendre en charge, selon des modulations spécifiques, les dimensions plus « qualitatives » ou « quantitatives » de la connaissance.

Les « cas » peuvent également intervenir à différents moments d'une recherche, entre l'exploration, le développement ou la validation de ses résultats. Au-delà de la chronologie ou de la topologie des opérations de la recherche, les « cas » signifient par rapport à l'axe tensionnel qui oppose les principes d'accumulation et de significativité des résultats obtenus.

Mais la survenance ou le mode de traitement des « cas » peuvent être très différents selon que l'on a à faire à des projets isolés ou, au contraire, des programmes de travail capables de construire des espaces d'attributs par rapport auxquels les « cas » peuvent prendre plus facilement du sens.

Dans l'ensemble, les « cas » – unités d'observation marquantes ou moments extra-ordinaires de la recherche – doivent être considérés comme des moments charnières privilégiés, non seulement dans la construction des résultats, mais, également, dans les questionnements que le chercheur doit se faire, continuellement, sur ses procédures de recherche. Sans doute que, lors de la présentation des résultats d'une recherche, la discussion de ses « cas » pourrait fournir des informations précieuses sur leur portée et leur sens.

Notes

¹ « Je suis prêt à accepter que même si je me sens contraint d'accepter l'existence d'un monde d'objets indépendants de tout observateur, ces objets ne peuvent être connus que sous la forme de *capta* » [traduction libre] « *I am prepared to take the position that although I feel constrained to accept the existence of a world of objects independent of any observer, those objects can be known only as *capta** » (Becker, 1952, p. 259).

² Comme le dit Gilles Houle, « Le récit ou l'histoire d'une vie ne renvoie pas qu'au vécu d'un sujet, il est aussi et dans le même temps le récit ou l'histoire de la vie en société » (1997, p. 9).

³ Nom fictif.

⁴ À la suite de Howard Becker (2005, pp. 57-58), nous distinguons le *projet* qui est réalisé « dans un lieu spécifique ou sur une population particulière » d'une recherche exploratoire qui est, davantage, « un examen empirique ancré du genre de questions que l'on peut se poser et du genre d'opérations que l'on peut avoir à faire » pour réaliser une étude.

⁵ Selon la formulation de Becker : « L'activité scientifique est l'énoncé systématique de la probabilité de la récurrence hypothétique ou réelle de phénomènes qui, pour ce qui est en cause, sont considérés comme identiques... une véritable explication a lieu lorsque la récurrence d'un phénomène a été prédite avec succès et mise en relation systématiquement avec un système de prédiction plus général. La cohérence interne ne suffit pas. » [traduction libre] « *Scientific activity is the systematic statement of the probability of the hypothetical or actual recurrence of phenomena that for the purposes in hand are regarded as identical... genuine explanation takes place when the recurrence of a phenomenon has been successfully predicted and systematically related to a general predictive system. Internal consistency is not enough* » (Becker, 1952, pp. 276-277).

⁶ Nous étions alors chercheur au Centre d'Études Sociologiques, de la Fondation Universitaire St. Louis, à Bruxelles, animé par Jean Remy et Luc Van Campenhout.

⁷ Mesuré par la prévalence de la consommation au long de la vie d'une substance psychoactive illicite.

Références

- Balsa, C. (1990). Les représentations des enseignants en rapport avec les dimensions sociales de l'acte d'enseigner. *Recherches sociologiques*, 21(2), 191-217.
- Balsa, C. (Éd.). (2006). A Exclusão e o Espaço, Espaços de Exclusão [L'exclusion et l'espace, espaces d'exclusion]. Dans C. Balsa. *Relações Sociais de Espaço – Homenagem a Jean Remy* [Relations sociales d'espace - Hommage à Jean Remy] (pp. 13-33). Colibri/CEOS.
- Balsa, C., Dimas Cardoso, A., Rodrigues, L., & Soulet, M.-H. (Éds). (2017). *A Universidade e Modos de Produção Do Conhecimento* [L'université et les modes de production de la connaissance]. <https://www.wook.pt/livro/a-universidade-e-modos-de-producao-do-conhecimento-casimiro-balsa/19843592>
- Balsa, C., Urbano, C., & Vital, C. (2021). *Metodologia de Observação de Comportamentos Escondidos, Consumo de Álcool, Drogas e Outras Adições* [Méthodologie d'observation de comportements cachés, la consommation d'alcool et autres addictions].. Edições Húmus, Lda.
- Becker, H. S. (1952). Science, culture and society. *Philosophy of Science*, 19(4), 273-287. <https://www.jstor.org/stable/185394>

- Becker, H. S. (2005). Inventer chemin faisant : comment j'ai écrit « Les mondes de l'art ». Dans D. Mercure (Éd.), *L'analyse du social. Les modes d'explication* (pp. 57-73). Presses de l'Université Laval.
- Benzécri, J.-P. (1982). *L'analyse des données (Tome 2). L'analyse des correspondances* (4^e éd.). Éditions Dunod.
- Berthelot, J.-M. (1998). *L'intelligence du social*. Presses universitaires de France. <https://doi.org/10.3917/puf.berth.1998.01>
- De Bruyne, P., Herman J., Schoutheete, M. De, & Ladrière, J. (1974). *Dynamique de la recherche en sciences sociales les pôles de la pratique méthodologique préface de Jean Ladrière*. Presses universitaires de France.
- Franckfort, I, Osty, F., Sainsaulieu, R., & Uhalde, M. (1995). *Les mondes sociaux de l'entreprise*. Desclée de Brouwer.
- Gilon, C., & Ville, P. (2014). Clefs pour l'analyse institutionnelle. *Actuels*, 1(3), 87-98.
- Hiernaux, J.-P., Bodson, D., Comité général d'action des Marolles (1982). *La face cachée : pauvreté, politique sociale, action urbaine*. Vie ouvrière.
- Hiernaux, J.-P. (1997). Análise Estrutural de Conteúdos e Modelos Culturais : Aplicação a Materiais Volumosos [Analyse structurale de contenus et modèles culturels : application dans le cas de matériaux volumineux]. Dans L. Albarello, F. Digneffe, J.-P. Hiernaux, C. Maroy, D. Ruquoy, & P. de Saint-Georges (Éds), *Práticas e Métodos de Investigação Em Ciências Sociais [Pratiques et méthodes de recherche en sciences sociales]* (pp. 156-202). Gravidia.
- Houle, G. (1997). La sociologie comme science du vivant. L'approche biographique. Dans J.-P. Deslauriers, J. Poupert, A. Laperrière, L.-H. Groulx, A. Pires, & R. Mayer (Éds), *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques* (pp. 273-289). Gaëtan Morin.
- Lourau, R. (1970). *L'analyse institutionnelle*. Les Éditions de Minuit.
- Maxwell, J. A. (1999). *La modélisation de la recherche qualitative. Une approche interactive*. Éditions Universitaires.
- Merton, R. K. (1968). *Social theory and social structure*. Free Press .
- Peto, D., Remy, J., Van Campenhoudt, L., & Hubert, M. (1992). *L'amour face à la peur. Modes d'adaptation au risque du Sida dans les relations hétérosexuelles*. L'Harmattan.
- Piaser, A., & Ladrière, J. (1976). *Pour une sociologie scientifique épistémologie comparée de l'analyse conceptuelle préface de J. Ladrière*. Interaction. Mouton.

- Ragin, C. C. (2021). Introduction. Les cas de « qu'est-ce qu'un cas? » Dans C. C. Ragin, & H. S. Becker (Éds), *Qu'est-ce qu'un cas? Explorer les fondements de l'enquête en sciences sociales* (pp. 23-43). Schwabe Verlag.
- Rivière, P. (2020). Qu'est-ce qu'une donnée? Impact des données externes sur la statistique publique. *Courrier des statistiques, INSEE*, (5), 114-131. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/fichier/5008710/courstat-5.pdf>
- Strauss, A. L., & Corbin, J. (2004). *Les fondements de la recherche qualitative. Techniques et procédures de développement de la théorie enracinée*. Academic Press. <http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb39955993q>

Pour citer cet article :

Balsa, C. (2023). Les « cas » de la recherche en tant qu'analyseurs du sens des résultats et des procédures de recherche. *Recherches qualitatives, Hors-série « Les Actes »*, (28), 52-69.

Casimiro Balsa, Professeur émérite, Universidade Nova de Lisboa. Chercheur au CICS.NOVA, Centre Interdisciplinaire de Sciences Sociales e Coordonateur du Réseau International e Interdisciplinaire sur les Inégalités. Recherches dans le domaine des politiques publiques, consommation de substances psychoactives, inégalités, méthodologies quantitatives et qualitatives.

Pour joindre l'auteur :
bcm@fcsh.unl.pt

Réflexions sur l'étude de cas (explorer, écrire, théoriser)

Hervé Dumez, Docteur en Sociologie

École Polytechnique de Paris, France

Résumé

À l'heure où le big data semble devoir révolutionner la pratique de recherche dans la plupart des domaines scientifiques, l'étude de cas reste-t-elle une méthodologie d'avenir? Pour faire d'un phénomène social un cas d'intérêt scientifique, la thèse défendue dans cet article est qu'il faut repenser ce que Blumer appelait l'exploration, c'est-à-dire le volet d'investigation empirique de l'étude de cas à partir de l'identification de multiples manières de voir; repenser les techniques d'écriture du cas, la description et la narration, la première comme un étagement de manières de voir (Ryle, Geertz), la seconde à partir d'un protocole strict et du raisonnement contrefactuel; repenser, enfin, l'approche théorique pour favoriser la discussion sur le cas du pouvoir explicatif de plusieurs cadres théoriques (*process-tracing*, George et Bennett) et la formulation de conjecture (démarche d'abduction, Peirce).

Mots clés

ÉTUDE DE CAS, EXPLORATION, DESCRIPTION, NARRATION, *PROCESS-TRACING*, ABDUCTION

Introduction

Au moment où la majorité des sciences attendent beaucoup du big data, c'est-à-dire de la possibilité de traiter des masses de plus en plus énormes de données, l'étude de cas doit-elle être rangée au magasin des antiquités méthodologiques malgré sa longue tradition en sciences sociales? Ou a-t-elle encore un avenir scientifique, et lequel?

Après de grandes contributions à la théorisation de l'étude de cas (George & Bennett, 2005; Passeron & Revel, 2005; Ragin & Becker, 1992; Yin, 1984), il apparaît central de revenir sur ce qu'est un cas, ce qu'est une étude de cas, et ce que l'on peut en attendre sur le plan scientifique en repartant des questions les plus simples : comment faire cas d'un phénomène? Comment explorer son cas? Comment écrire son cas? Comment théoriser son cas?

Faire cas d'un phénomène

La première question à se poser consiste à savoir ce qu'est un cas. Il y a l'idée qu'un phénomène peut être considéré comme un cas à partir de caractéristiques propres, caractéristiques qui lui confèrent une certaine unité. Robert Yin (2012), parmi beaucoup d'autres, parle de cas « holistes ». En gestion, une entreprise, un département

RECHERCHES QUALITATIVES – Hors-série « Les Actes » – numéro 28 – pp. 70-80.

FAIRE CAS

ISBN 978-2-925374-27-5- <http://www.recherche-qualitative.qc.ca/revue/>

© 2023 Association pour la recherche qualitative

d'une entreprise, telle que la R&D par exemple, un projet d'innovation, un nouvel instrument de gestion mis sur le marché, un dirigeant d'entreprise, semblent constituer des entités clairement identifiables qui, pour le chercheur, peuvent être des cas à étudier. Pourtant, Yin lui-même sème un premier doute. Il définit en effet un cas de la manière suivante : « (a) un phénomène contemporain, dans son contexte de la vie réelle, particulièrement quand (b) les frontières entre ce phénomène et son contexte ne sont pas clairement évidentes »¹ [traduction libre] (Yin, 1984, p. 59). « Phénomène contemporain » est vague et peut recouvrir énormément de choses; « contemporain » semble exclure qu'un historien puisse faire une étude de cas – pourquoi l'étude d'une entreprise du XVIII^e siècle, la Compagnie des Indes orientales néerlandaises, ne pourrait-elle pas constituer un cas? « Dans son contexte de la vie réelle » exclut toute étude expérimentale en laboratoire mais reste là aussi assez vague – qu'est-ce qui constitue « le contexte » de l'entreprise que j'ai choisie d'étudier? Ses concurrents, ses fournisseurs, ses clients, les pays dans lesquels elle opère, son secteur d'activité? Jusqu'où s'étend le « contexte »? La troisième et dernière assertion est encore plus problématique. On choisit un cas parce qu'il semble constituer une entité identifiable, possédant une unité, mais Yin explique que cette entité n'est un cas que si les frontières qui la définissent sont floues et que si cette identité que l'on pensait claire ne l'est pas. L'entreprise que j'ai choisie d'étudier a une constitution juridique, des salariés, mais, en réalité, elle compte dans ses locaux nombre d'intérimaires ou de consultants qui ne font pas formellement partie de son personnel, elle travaille avec des sous-traitants de manière régulière et constitue une part importante de leur activité, tous éléments qui font qu'on ne sait finalement pas très bien faire la part entre « l'intérieur » et « l'extérieur » de cette entreprise. Yin n'aborde d'ailleurs pas dans sa définition la dimension temporelle. L'entreprise que j'ai choisie d'étudier comme cas a une histoire, comme tout phénomène en a une. S'il s'agit de Saint-Gobain, ses racines se trouvent à l'époque de Colbert. Jusqu'où dois-je remonter dans le temps si j'ai décidé d'étudier Saint-Gobain comme un cas d'entreprise? À la question des frontières entre l'entité qui constitue mon cas et son environnement s'ajoute donc celle des frontières temporelles. On pensait tenir « un » cas assez bien identifié, et on ne sait plus où ce cas commence et s'arrête. Yin soulève en réalité le problème même de la définition de ce qu'est un cas, sans que sa définition elle-même ne nous donne la solution à ce problème. On pourrait prendre d'autres définitions, peut-être – et sans doute... – meilleures que la sienne, et il est probable qu'elles susciteraient toutes à l'arrivée le même type de difficulté. Autrement dit, tout se passe comme si aucun phénomène ne constituait un cas en soi, de par ses caractéristiques propres. Si l'on osait un mot pompeux, on serait tenté d'écrire qu'aucun phénomène n'est ontologiquement un cas. Yin (2012) note qu'un cas doit avoir quelque chose de « remarquable » (p. 7). Certes. Mais qu'est-ce qui fait d'un phénomène quelque chose de remarquable? Par ailleurs, une entité abstraite, une catégorie, semble pouvoir être

considérée comme un cas possible. Je peux étudier la grande entreprise multinationale dans le secteur de l'automobile. Il s'agit d'un cas d'entreprise, et d'un cas de grande entreprise multinationale. Je peux sans doute lister les cas empiriques appartenant à cette catégorie (Stellantis, General Motors, Toyota, Volkswagen, etc.). Mais ces entités réelles ne constituent pas mon cas qui, lui, est la catégorie elle-même. On pourra alors parler d'idéal-type au sens de Weber. En réalité, tout « phénomène » peut alors constituer un cas. On pense à la célèbre phrase du *Tractatus* de Wittgenstein (1921/2001) : « *Die welt ist alles, was der Fall ist* ». La traduction en français est difficile, sans doute « le monde est tout ce dont il peut être le cas » en est une possible, et l'interprétation de la phrase a fait couler énormément d'encre. Prenons-la en un sens très simple : le monde est fait de cas, l'ensemble des cas possibles constitue ce qu'on appelle le monde. Rien n'est un cas en soi, tout dans le monde peut devenir cas, tout peut être fait cas. En réalité, l'expression la meilleure est sans doute en français : « faire cas de quelque chose ». Elle signifie en effet attribuer une valeur à quelque chose et s'y intéresser. Tout ce à quoi on peut attribuer une quelconque valeur, tout ce qui peut avoir un quelconque intérêt, peut devenir un cas. Bien évidemment, si le sujet est l'étude de cas en tant que méthodologie scientifique, la question devient : qu'est-ce qui peut faire cas sur un plan scientifique, comment attribuer une valeur scientifique à un phénomène, lui conférant ainsi le statut de cas ? Nous reviendrons sur cette question mais, auparavant, il faut traiter de l'étude du cas, au sens du recueil du matériau empirique.

Explorer son cas

La qualité d'une étude de cas dépend directement de la richesse du matériau empirique rassemblé par le chercheur. Or, comme l'a noté Blumer (1969/1998), la plupart des chercheurs qui mènent une étude de cas entrent dans un monde social largement inconnu d'eux. Il leur est impossible de savoir quelles théories, quels concepts, pourront être mobilisés pour analyser le cas, ni quelles données seront pertinentes. La première phase de l'étude de cas est donc ce que Blumer appelle l'exploration (Dumez & Toussaint, 2022). Il s'agit d'une procédure flexible au cours de laquelle le chercheur passe d'un domaine d'investigation à un autre, multiplie les points d'observation, s'oriente vers de nouvelles directions et affine sa connaissance des données qui lui paraissent pertinentes au fur et à mesure qu'il progresse dans la compréhension de son cas. On ne part donc pas d'un cadre théorique prédéfini qui structurerait le recueil des données. On part plutôt de ce que Whyte appelait une *orienting theory* (Whyte, 1984), des interrogations venant de la théorie et qui permettent au chercheur d'orienter ses premières investigations : l'objectif est à l'origine large mais s'affine progressivement au fur et à mesure que l'enquête progresse. Au total, l'exploration se définit comme « la recherche flexible d'un contact intime avec ce qui se passe »² [traduction libre] (Blumer, 1969/1998, p. 37). La

richesse du matériau peut sembler d'abord quantitative : selon que le chercheur passe trois mois à explorer son cas, six mois, un an ou trois ans (la durée d'une thèse), on imagine que le cas sera empiriquement plus ou moins approfondi. Pourtant, en réalité, la richesse du matériau recueilli est moins quantitative que qualitative : un cas est d'autant plus riche que le chercheur a identifié plusieurs manières de voir le phénomène qu'il étudie. Un cas est riche lorsqu'il est de la forme du canard-lapin (ce dessin, voir la Figure 1, qui a inspiré (Wittgenstein, 1951/2014) dans ses *Investigations philosophiques*).

Ce qui fascinait Wittgenstein dans ce dessin est que deux manières de voir différentes sont possibles pour exactement le même support. Un même cas, constitué de données identifiées, doit pouvoir être vu de différentes manières. Pour arriver à ce résultat, le chercheur peut s'appuyer sur des informateurs, dont le rôle a été souvent souligné, notamment par Blumer. Il arrive souvent, par exemple, que, dans une organisation, des acteurs ayant fait une grande partie de leur carrière dans cette organisation mais un peu marginalisés aient une manière de voir l'organisation différente d'autres acteurs plus récemment embauchés ou mieux en phase avec la stratégie actuellement menée. Des acteurs extérieurs, en contact avec l'organisation, peuvent également témoigner de manières de voir l'organisation originales. Le chercheur doit donc mener au sens propre un travail d'explorateur, avec les difficultés et l'énergie que cela suppose. Frédéric Le Play, un des pères de l'étude de cas en sociologie, l'exprimait déjà très bien :

J'ai fait souvent 2000 kilomètres en poste pour aller consulter quelque propriétaire foncier éminent aux confins du monde européen. J'ai encore l'ardeur nécessaire [*il avait alors 61 ans*] pour aller, dans le même but, à l'extrémité du réseau ferré dans toute direction où il y aura à recueillir un renseignement utile (De Ribbe, 1884, p. 388).

Ainsi, la démarche d'exploration repose moins sur l'accumulation de données, la multiplication d'entretiens ou d'observations, qui peuvent accumuler les mêmes clichés, que sur la recherche de manières de voir et de points de vue originaux sur le phénomène étudié. Le danger est évidemment que le chercheur, dans sa démarche d'exploration, soit de plus en plus prisonnier d'une manière de voir son cas – le lapin – et ait de plus en plus de difficulté à le voir aussi d'une autre manière – comme un canard. D'où l'importance de trouver des informateurs qui permettent de sortir d'une seule vision, reposant parfois sur les clichés (au sens de Arendt, des manières automatiques de penser et d'agir – Arendt, 2005) partagés par la majorité des acteurs impliqués dans le phénomène. La richesse d'un cas dépend moins d'une accumulation de données (entretiens, observations) que de la construction de manières multiples de le voir.



Figure 1. Le canard-lapin, dessin publié dans les *Fliegende Blätter* en 1892.

Écrire son cas

Des données se présentent. Un cas s'écrit. Une étude de cas suppose des descriptions et une ou des narrations.

La description est sans doute la technique scientifique la plus étrange qui soit (Dumez, 2021). Elle relève d'un effet d'accordéon (Feinberg, 1970) puisque la description d'un même phénomène peut s'étendre ou se raccourcir (ce qui permet de présenter un cas dans le cadre d'un livre comme dans celui d'un article). Elle relève également de l'effet « etc. » puisqu'elle est par nature infinie et que, quelle que soit sa longueur, elle se termine par un « etc » (Sacks, 1963). Un cas est parfois présenté comme un tout, mais rien ne peut être décrit comme un tout, comme l'a noté Popper :

Si nous voulons étudier une chose, nous sommes forcés de sélectionner certains de ses aspects. Il ne nous est pas possible d'observer ou de décrire une partie du monde comme un tout, ou une partie de la nature comme un tout : en fait, pas même la plus petite partie ne peut être ainsi décrite comme étant un tout, puisque toute description est nécessairement sélective (Popper, 1956/1988, pp. 98-99).

Pour mener concrètement une description et opérer ce processus de sélection évoqué par Popper, on part souvent de l'opposition entre description pauvre (*thin*) et description enrichie (*thick*) que Geertz (1998) a empruntée à Ryle (Pontoretto, 2006). La description pauvre est une description des comportements tels qu'on peut les observer (Ryle dit « les photographier »), la description enrichie recherche alors les

intentions des acteurs et le sens qu'ils donnent à leurs comportements, met en jeu les émotions, les relations interpersonnelles, les histoires dans lesquelles s'insèrent ces comportements (Denzin, 1989). En réalité, il n'est pas superflu de revenir à Ryle lui-même pour reprendre la question (Dumez, 2022). Ryle donne en effet deux exemples de description et aucun des deux ne relève de l'opposition entre *thin* et *thick* telle qu'elle vient d'être formulée. Voici le premier. Nous observons un tireur qui place sa balle au centre d'une cible : il nous est impossible de savoir s'il l'a fait par hasard ou s'il s'agit d'un tireur d'élite. Une observation ne suffit pas. Il va falloir assister à d'autres tirs, regarder comment le tireur tient son arme, s'il arrête bien de respirer au moment où il tire, etc. Imaginons qu'il rate le tir suivant. Il faudra sans doute recommencer l'observation pour savoir si le tireur est un amateur qui a eu un coup de chance, ou un tireur d'élite qui a connu un raté pour une raison ou une autre. Une description ne suffit pas à comprendre et nous ne sommes pourtant pas dans le cas d'un problème d'accès aux intentions de l'acteur, au contexte, encore que ces dimensions puissent avoir un effet. Second exemple. À partir de la même observation du vol d'un oiseau, on peut écrire : « cet oiseau vole vers le sud » ou « cet oiseau est en train de migrer ». La première formulation est pauvre en ce qu'elle peut être facilement réfutée (falsifiée, dirait Popper). La seconde est riche en ce qu'elle demande des investigations beaucoup plus approfondies pour être vérifiée ou falsifiée. Elle comporte ce que Ryle appelle un ticket pour une inférence (*inference ticket*). On n'est pas là dans la description d'un comportement humain selon que l'on prend en compte ou non les émotions, les intentions de l'acteur, le contexte de son action, l'histoire qui a conduit à l'action. On est dans ce qui ne relève pas de la formulation d'une loi générale mais progresse en ce sens, ce qui nous fait avancer vers une explication. L'énoncé, dit joliment Ryle, a « une saveur de loi » (Ryle, 1949/2021, p. 243). Ryle indique donc deux choses. D'une part, les descriptions doivent reposer sur une pratique approfondie de l'observation (ce que nous avons appelé, à la suite de Blumer, l'exploration du cas) et elles doivent, d'autre part, comporter une dimension d'inférence qui est construite par le traitement du matériau recueilli, sous forme par exemple de codage multithématique ou multinominal (Dumez, 2021) ou d'attention flottante (Dumez, 2021; Gambetta, 2006a). Il est possible de reprendre l'ensemble de l'approche de la description à partir de l'idée qu'un cas, un phénomène, doit probablement faire l'objet de manières de voir multiples qui se construisent à partir d'une description minimale (*thin*) enrichie progressivement par différents tickets d'inférence (Dumez, 2018). Il est possible de prendre pour exemple d'une telle approche appliquée à un cas, l'étude de la relation entre franchiseur et franchisé (Ayache & Dumez, 2022). La description minimale qui peut en être faite est celle d'une relation purement économique de type gagnant-gagnant entre les deux acteurs impliqués. D'autres manières de voir (une relation économique déséquilibrée, une relation très émotionnelle, une relation

structurellement conflictuelle) viennent ensuite enrichir, donner de l'épaisseur (*thick*), à cette description initiale minimale.

La seconde technique d'écriture de cas est la narration (Dumez, 2021; Dumez & Jeunemaître, 2006). Un cas a une dimension temporelle qui appelle cette technique. Une narration suppose d'abord la construction d'un tableau de chronologies multiples (pour un cas d'entreprise, la chronologie de la technologie, des dynamiques de marché, des changements d'équipes dirigeantes, etc.). Ensuite vient le choix d'une date de début de la narration : le flux temporel étant continu, ce choix est libre, mais non pas arbitraire – il demande à être justifié. Une fois fixé, la narration doit remonter en arrière et expliquer quels éléments permettent de comprendre le point de départ : il s'agit de l'analepse qui donne au lecteur les éléments de compréhension sur le départ de la narration. Il faut par la suite identifier les points de basculement dans la dynamique du cas et, entre ces points, les séquences. La construction de l'analepse, l'identification des points de basculement et des séquences sont autant de tickets d'inférence. Au cours de la narration, l'usage du raisonnement contrefactuel (Tetlock & Belkin, 1996) est nécessaire : il s'agit de se poser la question du « what if? » : – que ce serait-il passé si tel événement ne s'était pas produit, si tel acteur n'avait pas pris d'initiative, etc.? Les points de basculement, les séquences, appellent un travail de comparaison qui permet lui aussi l'inférence : il s'agit de « comparaisons-découvertes » au sens de Soulet (2012). Ce travail de comparaison-découverte, d'identification de tickets d'inférence, prépare celui de la théorisation.

Théoriser son cas

Un chercheur menant une étude de cas doit répondre à trois questions (Dumez, 2015) : de quoi mon cas est-il le cas? (Ragin & Becker, 1992); de quoi mon cas est-il fait? question qui renvoie au traitement du matériau empirique et à la description et la narration; et que peut faire mon cas? question qui introduit le rapport à la théorie.

Il faut sans doute d'abord préciser ce qu'un cas ne peut pas faire. Comme l'a montré Popper, un cas vérifiant une fois de plus une théorie n'a pas d'intérêt scientifique. Une étude de cas peut par contre servir à réfuter ou infirmer une théorie (Koenig, 2009). Mais faire une étude de cas sur plusieurs mois ou plusieurs années n'est sans doute pas la manière la plus économique de mener une réfutation de théorie.

Si une étude de cas ne permet pas de vérifier une théorie, si elle n'est pas le moyen le plus économique d'infirmer une théorie, elle peut en fait servir à évaluer le pouvoir explicatif d'une théorie. Pour ce faire, cette dernière doit avoir été spécifiée en termes d'effets prédits (« si cette théorie est vraie, alors je devrais voir dans mon cas tel phénomène »). Cette spécification se fait souvent sous la forme d'histoires hypothétiques (Sutton & Staw, 1995) : si la théorie est vraie, voilà le type de scénarios qui devraient se produire. On est alors proche de la notion de mécanismes sociaux qui relève de la moyenne portée (Depeyre & Dumez, 2007; Hedström & Swedberg, 1998).

Le travail d'évaluation consiste alors à confronter les effets prédits par la théorie à ce qui a été observé dans le cas, les scénarios hypothétiques aux phénomènes relevés sur son terrain par le chercheur. En réalité, comme l'a noté Yin, ce n'est pas le pouvoir explicatif d'une seule théorie que permet d'évaluer une étude de cas : « Une fonction inestimable des études de cas réside dans leur capacité à pouvoir examiner directement des explications alternatives ou rivales »³ [traduction libre] (Yin, 2012, p. 117). George et Bennett (2005) ont développé dans cette ligne une approche qu'ils ont qualifiée de *process-tracing* : elle consiste à faire jouer sur son cas plusieurs théories rivales et à évaluer leurs pouvoirs explicatifs respectifs. Bien évidemment, si les théories sont exclusives (soit A, soit B), le résultat est tranché. Mais, généralement, les théories se recoupent partiellement et ne sont pas mutuellement exclusives, le résultat étant plus nuancé. Un exemple systématique d'exploration d'hypothèses rivales sur un cas a été donné par Diego Gambetta (2006b) sur le cas du pourboire : pourquoi un client laisse-t-il un pourboire alors qu'il a été servi et qu'il ne reviendra peut-être jamais dans ce restaurant?

L'étude de cas peut également permettre de générer de la théorie (étude de cas génératrice d'hypothèse – Lijphart, 1971 – ou cas heuristique – Eckstein, 1973). Le processus relève alors de la logique de la découverte et s'inscrit dans l'approche de l'abduction au sens de Peirce : par rapport à une théorie explicite ou une théorie d'arrière-plan (Aliseda, 2006), un fait apparaît nouveau (la théorie ne prédisait pas ce type de fait) ou constituant une anomalie (la théorie prédisait F et on constate non-F). À partir de cette surprise, le chercheur formule une conjecture ou une hypothèse pour expliquer le fait surprenant; il va ensuite rechercher des données empiriques qui confortent sa conjecture ou son hypothèse. Si, retournant dans son matériau, il y trouve des données qu'il avait négligées jusque-là mais qui sont en rapport avec son hypothèse ou s'il retourne sur le terrain et recueille des données nouvelles, l'hypothèse s'en trouve solidifiée. Elle devra bien sûr faire ensuite l'objet de tests empiriques plus rigoureux. L'exploration du cas, le traitement des données sous forme de codage ou d'attention flottante, doit lutter donc contre le risque de circularité (retrouver dans les données du cas les théories préférées du chercheur – Dumez, 2021) et chercher systématiquement les surprises ou des manières de voir surprenantes. Gambetta explique par exemple comment il a été surpris, dans son travail d'attention flottante sur les procès et les mémoires de chefs mafieux, par le fait que ces derniers, pourtant sourcilleux sur les questions d'honneur, se déclarent souvent incompetents. L'hypothèse formulée a été que ces déclarations fonctionnent comme des signaux (Gambetta, 2006a).

C'est en permettant d'évaluer le pouvoir explicatif de différentes théories, et/ou en permettant la génération de nouvelles hypothèses ou conjectures, qu'il est possible de « faire cas d'un phénomène » et que l'étude de ce phénomène acquiert le statut

d'étude de cas, l'étude de cas revêtant alors le statut de méthode scientifique intéressante.

Conclusion

Si, à l'heure du big data, l'étude de cas veut continuer à être une méthodologie scientifique, elle se doit de réfléchir à la manière dont il est possible de faire cas d'un objet d'étude en l'explorant de manière à susciter les surprises (par rapport à des théories d'arrière-plan ou des théories explicitement formulées); elle doit reprendre la question de la description et de la narration, en se demandant ce qu'est une bonne description et ce qu'est une bonne narration en tant qu'outils méthodologiques, c'est-à-dire comment ces outils peuvent permettre au mieux de discuter le pouvoir explicatif des théories et/ou permettre de générer de nouvelles hypothèses.

Notes

¹ « *a contemporary phenomenon, set within its real-world context—especially when the boundaries between phenomenon and context are not clearly evident* » (Yin, 1984, p. 59).

² « *flexible pursuit of intimate contact with what is going on* » (Blumer, 1969/1998, p. 37).

³ « *An invaluable function of case studies is their ability to examine alternative or rival explanations directly* » (Yin, 2012, p. 117).

Références

- Aliseda, A. (2006). What is abduction? Overview and proposal for investigation. Dans A. Aliseda (Ed.), *Abductive reasoning. Logical investigation into discovery and explanation* (pp. 27-50). Springer.
- Arendt, H. (2005). *Responsabilité et jugement*. Payot.
- Ayache, M., & Dumez, H. (2022). Essai d'une phénoménologie de la franchise. *Gérer et comprendre*, (148), 13-23.
- Blumer, H. (1998). *Symbolic interactionism. Perspective and method*. University of California Press. (Ouvrage original publié en 1969).
- Denzin, N. K. (1989). *Interpretive interactionism*. Sage Publications.
- Depeyre, C., & Dumez, H. (2007). La théorie en sciences sociales et la notion de mécanisme : à propos de *Social mechanisms*. *Le Libellio d'Aegis*, 3(2), 21-24.
- Dumez, H. (2015). What is a case, and what is a case study? *Bulletin de méthodologie sociologique/Bulletin of Sociological Methodology*, 127(1), 43-57.

- Dumez, H. (2018). Décrire pour théoriser. *Revue internationale de psychosociologie et de gestion des comportements organisationnels*, 24(57), 75-90.
- Dumez, H. (2021). *Méthodologie de la recherche qualitative* (3^e éd.). Vuibert.
- Dumez, H. (2022). Une philosophie de l'esprit valant philosophie de l'action. À propos de *The concept of mind* de Gilbert Ryle. *Le Libellio d'Aegis*, 18(2), 19-27.
- Dumez, H., & Jeunemaître, A. (2006). Reviving narratives in economics and management: Towards an integrated perspective of modelling, statistical inference and narratives. *European Management Review*, 3(1), 32-43.
- Dumez, H., & Toussaint, C. (2022). Le grand oubli des sciences de gestion et de la théorie des organisations : Herbert Blumer et l'interactionnisme symbolique. *Le Libellio d'Aegis*, 18(1), 7-19.
- Eckstein, H. (1973). Case study and theory in political science. Dans F. I. Greenstein, & N. W. Polsby (Éds), *Handbook of political science* (pp. 79-137). Addison-Wesley.
- Feinberg, J. (1970). *Doing and deserving*. Princeton university Press.
- Gambetta, D. (2006a). La valeur de l'incompétence. De la mafia tout court à la mafia universitaire. Une approche méthodologique. *Gérer et comprendre*, (85), 23-26.
- Gambetta, D. (2006b). What makes people tip: Motivations and predictions. *Le Libellio d'Aegis*, 2(3), 2-10.
- Geertz, C. (1998). La description dense : vers une théorie interprétative de la culture (trad. A. Mary). *L'enquête*, (6), 73-105.
- George, A. L., & Bennett, A. (2005). *Case studies and theory development in the social sciences*. MIT Press.
- Hedström, P., & Swedberg, R. (1998). *Social mechanisms. An analytical approach to social theory*. Cambridge University Press.
- Koenig, G. (2009). L'étude de cas à visée infirmationniste. *Le Libellio d'Aegis*, 5(4), 7-13.
- Lijphart, A. (1971). Comparative politics and the comparative methods. *American Political Science Review*, 65(3), 682-693.
- Passeron, J. C., & Revel, J. (Éds). (2005). *Penser par cas*. Éditions de l'EHESS.
- Pontoretto, J. G. (2006). Brief note on the origins, evolution, and meaning of the qualitative research concept 'thick description'. *The Qualitative Report*, 11(3), 538-549.
- Popper, K. (1988). *Misère de l'historicisme*. Plon/Presses Pocket. (Ouvrage original publié en 1956).

- Ragin, C. C., & Becker, H. S. (1992). *What is a case? Exploring the foundations of social inquiry*. Cambridge University Press.
- Ribbe, C. de (1884). *Le play, d'après sa correspondance*. Hachette.
- Ryle, G. (2021) *La notion d'esprit*. Payot & Rivages. (Ouvrage original publié en 1949).
- Sacks, H. (1963). Sociological description. *Berkeley Journal of Sociology*, 8(1), 1-16.
- Soulet, M.-H. (2012). Interpréter sous contrainte ou le chercheur face à ses données. *Recherches qualitatives, Hors-série « Les Actes »*, (12), 29-39.
- Sutton, R. I., & Staw, B. M. (1995). What theory is not. *Administrative Science Quarterly*, 40(3), 371-384.
- Tetlock, P. E., & Belkin, A. (1996). *Counterfactual thought experiments in world politics. Logical, methodological and psychological perspectives*. Princeton University Press.
- Whyte, W. F. (1984). *Learning from the field: A guide from experience*. Sage Publications.
- Wittgenstein, L. (2001) *Tractatus logico-philosophicus*. Garnier Flammarion. (Ouvrage original publié en 1921).
- Wittgenstein, L. (2014) *Recherches philosophiques*. Gallimard. (Ouvrage original publié en 1951).
- Yin, R. K. (1984). *Case study research. Design and methods*. Sage Publications.
- Yin, R. K. (2012). *Applications of case study research* (3^e éd.). Sage Publications.

Pour citer cet article :

Dumez, H. (2023). Réflexions sur l'étude de cas (explorer, écrire, théoriser). *Recherches qualitatives, Hors-série « Les Actes »*, (28), 70-80.

Hervé Dumez, directeur de recherche au CNRS, professeur à l'École polytechnique et directeur de l'Institut Interdisciplinaire de l'Innovation (i3-UMR 9217). Docteur, HDR, il est chercheur en gestion et auteur d'un livre sur les méthodes qualitatives.

Pour joindre l'auteur :

herve.dumez@normalesup.org

« Faire cas » en médecine

Gérard Bourrel, MD, Ph. D.

Université de Montpellier, France

Résumé

La question « faire cas » m'était adressée en tant que praticien et enseignant-chercheur dans le champ de la médecine, et aussi en tant que promoteur d'une méthode potentiellement utile à la compréhension du processus de « faire cas », la méthode phénoménologique sémiopragmatique inspirée de Charles S. Peirce. De la nature du « cas médical », il ressort qu'il est visible, énonçable, enseignable comme une intanciation d'une classe nosographique d'un niveau supérieur. La méthode nous a montré que « penser par signes, c'est penser par cas » et que « pensez par cas, c'est penser par champ » et particulièrement par « champs d'interprétants » consubstantiels d'une communauté particulière d'agents. Sans signe interprétant, il n'y aurait pas de cas. C'est le travail de combinaison de signes structurés logiquement entre eux qui fait monter le cas en généralité. Finalement, c'est ce système sémiotique organisé logiquement et pragmatiquement qui fait cas.

Mots clés

CAS MÉDICAL, EXPÉRIENCE CLINIQUE, SIGNE INTERPRÉTANT, PHÉNOMÉNOLOGIE, MÉTHODE SÉMIOPRAGMATIQUE

Introduction

Par quel bout prendre « l'injonction » qui m'est faite de réfléchir sur « Faire cas » par les promoteurs de ce numéro spécial de la revue *Recherches qualitatives, Hors-série « Les Actes »*, et précisément de « faire cas en médecine »? Il est évident pour moi que c'est à deux titres, d'abord bien sûr en ma qualité de médecin et ensuite d'enseignant en recherche qualitative d'une méthode d'analyse inédite, la phénoménologie sémiopragmatique inspirée de Charles S. Peirce. Cela ne me facilitait pas la tâche, car contrairement aux éminents sociologues convoqués, je n'ai pas eu à me poser cette question dans ma carrière académique et tenter d'y apporter un éclairage en convoquant les théories de Peirce ne me paraissait pas chose simple. À partir de là, en tant que chercheur en recherche qualitative dans le champ de la santé, il m'incombait de montrer que, pour comprendre le cas médical, convoquer les théories de Peirce pourrait être utile.

Face à cette question, j'ai donc choisi de faire part du cheminement de ma pensée qui, on le verra, a émergé d'un va-et-vient continu entre ces deux perspectives.

RECHERCHES QUALITATIVES – Hors-série « Les Actes » – numéro 28 – pp. 81-95.

FAIRE CAS

ISBN 978-2-925374-27-5- <http://www.recherche-qualitative.qc.ca/revue/>

© 2023 Association pour la recherche qualitative

Le premier *insight* qui s'est imposé à moi est un « faire cas » venu du sens commun, celui de « porter attention à quelque chose ou à quelqu'un ». Ensuite, on ne fait cas que de « ce qui se manifeste » à soi, que l'on reconnaît ou que l'on imagine parce qu'on l'a à l'esprit comme étant digne d'intérêt. Mais au moment où l'on fait cas, fait-on simultanément « un cas »? Cependant en convoquant une perspective plus husserlienne, le « faire cas » renvoie au concept phénoménologique « d'intentionnalité » qui est cette saisie immanente du donné originaire dans sa singularité, dans un moment préréflexif de « ce qui nous apparaît ». Ce qui conduit à la question suivante : peut-on faire cas de l'invisible ou de l'inconnaissable? Dans une perspective maintenant plus sémiotique (séméiologique), on pourrait dire que l'on ne fait cas que « de ce qui fait signe », en convoquant cette fois « l'indexicalité du signe » comme connexion à autre chose, ce qui est sa fonction pragmatique. Ensuite encore, revenant vers le champ de la santé, mon esprit s'est porté sur la *Naissance de la clinique* de Michel Foucault (1988), texte incontournable pour le médecin que je suis. Cette « clinique », comme organisation conceptuelle des maladies, pourrait-elle être le fondement du « cas »? Les médecins ne parlent-ils pas de cas cliniques et qu'en est-il? La phénoménologie étant au commencement de toute science, on pourrait dire que, c'est la perception sensible du corps malade par le truchement du regard médical qui observe, scrute, qui est au fondement de la clinique.

En retournant au sens commun, « faire cas » pourrait aussi renvoyer à l'acte de construire, de fabriquer quelque chose de singulier...et surgit alors la question du « comment » fait-on un cas et qui le fait?

Mais à ces approches de sens commun, j'ai pu aussi mêler mon expérience professionnelle et académique. Tout d'abord, il s'agit de la Séméiologie médicale au fondement de la méthode médicale, que Bernard Pachoud considère comme une « phénoménologie clinique » (2003); mais aussi la Sémiotique ou science des signes fondée par Peirce (Marty, 1990) et son prolongement la phénoménologie sémiopragmatique. Finalement, réfléchir à la question de « faire cas en Médecine » c'est faire émerger cette multitude de questions dont les réponses ne sont pas évidentes pour moi : quelle est la nature du cas? De quoi est-on un cas? Comment fait-on un cas? Qui fait le cas? Ces questions feront l'objet de séquences distinctes. Nous laisserons de côté l'étude de cas qui est une méthode de recherche largement décrite et qui me paraît être l'étape suivante de faire cas. On voit bien se dessiner ce cheminement qui part de la manifestation (le *phanéron* de Peirce d'où sa *phaneroscopy*), en passant par le signe pour devenir un cas médical, regardant à la fois du côté du singulier et du général.

La nature du cas médical

Quand on entame une réflexion sur la nature du cas on est bien embarrassé car cette définition a un caractère insaisissable, car on peut la mener à partir de nombreux

aspects. Nous avons tenté de le faire en suivant la logique de notre pensée en partant du commencement, la manifestation.

Un cas médical est d'abord une singularité observable et énonçable

En tant que manifestation observable un cas est d'abord un signe. Selon Peirce, le signe est « quelque chose qui se manifeste, dont l'objet est présent à l'esprit de celui pour lequel il est un signe et qui renvoie à un signe équivalent ou plus développé, son interprétant » (Deledalle, 1978, p. 121). C'est la définition la plus commune que fait Peirce du signe décrivant en même temps la triade sémiotique, le signe, son objet et son interprétant. En prenant cette définition telle qu'elle est écrite, on pourrait dire que, pour qu'un signe soit un cas, il faut qu'il soit déjà présent à la conscience de celui pour qui il est un signe, comme objet du signe; c'est l'interprétant qui faisant la médiation entre le signe et son objet, fera cas. Il sera reconnu comme signe en fonction de ce que Peirce appelle « l'expérience collatérale » ou encore le « champ d'interprétants » c'est-à-dire en fonction des strates de l'expérience vécue sédimentée. Finalement on pourrait dire que la « fonction pragmatique d'un signe, c'est de faire cas ». Cependant le regard du médecin n'est pas un regard profane, c'est « un regard qui écoute et un regard qui parle ». Citons ce postulat énoncé par Foucault dans un chapitre intitulé *Des signes et des cas de Naissance de la clinique* « tout le visible est énonçable et il est tout entier visible car tout entier énonçable, c'est un regard qui est soutenu par l'expérience clinique moment d'équilibre entre la parole et le spectacle » (Foucault, 1988, p. 116). C'est donc l'expérience clinique qui « fait cas ».

Cependant l'énonçable se conçoit de plusieurs façons : dans le parler académique du médecin dont l'intelligibilité appartient aux initiés, et dans le parler profane qui est la manière dont le patient exprime ce qu'il ressent avec ses mots. Il y a le signe visible perçu et le signe vécu qui peuvent s'exprimer différemment à travers le filtre de l'expérience collatérale de chacun. Ainsi, la maladie dans son être subit une réduction nominaliste pour la désigner comme maladie et comme une entité linguistique dans sa descriptibilité sensible. Cette réduction nominaliste dérive souvent du signe qui prend le nom de celui qui l'a décrit la première fois, comme le signe de Mac Burney dans l'appendicite, qui devient le signe saillant du cas qu'on appelle « pathognomonique » (indicateur d'un cas).

Un cas médical est une singularité enseignable

Ce postulat a un prolongement, « tout visible est énonçable et tout énonçable est enseignable ».

La matière médicale s'apprend à partir des « cas cliniques » construits pour mettre à l'épreuve les étudiants. Un cas clinique ne relève pas que des signes perçus, mais de l'histoire clinique des caractéristiques du patient, de sa biographie, de son environnement, des signes d'observation et d'exploration complémentaire selon une

structure narrative qui met en scène une intrigue. Ces cas sont des outils d'apprentissage d'un cas général institué représenté par un tableau clinique.

On peut dire avec certitude que le cas médical, outre sa fonction d'aide au diagnostic, a pour fonction d'être enseigné. Déjà Bouillaud en 1831 (cité dans Foucault 1988) relevait cette double facette disant que « la clinique médicale peut être considérée soit comme science, soit comme mode d'enseignement de la médecine » (p. 116). Canguilhem dira bien plus tard la même chose. Freud se servira de « cas types » (Dora) pour former ses élèves. Le cas des « rosses » de Becker (2002) est particulièrement intéressant pour éclairer cette réflexion.

Jeune chercheur à l'Université du Texas, Howard Becker avait comme travail de suivre les étudiants en médecine dans les services. Il se rendit compte que, lors de la visite du service avec le professeur, les étudiants occultaient une chambre. Étonné, il se prit à leur demander pourquoi. Ils répondirent qu'il s'agissait d'une « rosse ». Interloqué, il demanda ce que voulait dire cette expression. Ils lui répondirent que c'étaient des gens qui n'étaient pas intéressants, car il n'y avait rien à voir et qu'ils se plaignaient pour rien. S'interrogeant, Becker comprit que les « rosses » étaient des cas de patients qui n'apprenaient rien aux étudiants, contrairement à l'expérience de leurs professeurs, et donc ne constituant pas un cas digne d'intérêt. En fait, l'expérience clinique leur apprendra que ce qu'ils ne considéraient pas comme un cas en était un d'une autre nature tout aussi énonçable (descriptible) et enseignable. En médecine tout est signe et donc tout est cas. Pour Foucault, la clinique n'est rien d'autre qu'une tentative pour ordonner une science à l'exercice et aux décisions du regard. Les cas cliniques sont ainsi une manière narrative de mettre de l'ordre dans le flux des symptômes à des fins didactiques, ils ont ainsi une fonction normative et classificatoire.

Un cas est une instanciation d'une classe de phénomènes

Un cas est donc tout objet constituant un exemplaire de la classe dont il revêt des caractéristiques. Dans ce contexte, instance est un anglicisme, qui signifie « cas », « exemple ». Dans la perspective husserlienne de variation eidétique, le fait de laisser le cas définir le concept permet de définir les dimensions que vous pourriez voir varier dans d'autres cas (Becker, 2002). Nous verrons dans le dernier paragraphe que c'est une des difficultés de la médecine générale de classer le cas singulier d'un phénomène observé au début de son histoire dans une classe d'un niveau supérieur conduisant au diagnostic. Le médecin généraliste n'a pas les moyens techniques d'aller au-delà du « résultat de consultation » (RDC) défini par Robert N. Braun (1979) comme le plus haut niveau de certitude clinique auquel parvient le praticien pour définir un cas en fin de consultation. Dans ces conditions, un RDC de médecine générale constitue-t-il un cas? La Société française de médecine générale (SFMG) a élaboré un Dictionnaire des

résultats de consultations (DRC), soulignant cette nécessité de classification pour faire cas.

Cependant, il existe des dénominations hors liste (DHL) qui sont des résultats de consultation, dont la fréquence, inférieure à 1 cas par médecin et par an, ne permet pas qu'ils fassent partie de la liste des RC du dictionnaire. On voit que, même rares, ces phénomènes peuvent être classés pour faire cas; ainsi peut-on dire qu'un cas a une portée structurante d'une discipline.

On voit que le médecin, pour lequel un signe est toujours une instance de cas compris comme un concept, a besoin d'un système classificatoire des cas pour conduire le diagnostic. Dans cette perspective, l'erreur diagnostic est donc le fait d'une classification de maladie inexacte.

Un cas est déterminé par sa connexion à un contexte et par la logique des champs

C'est une perspective résolument pragmatique. Un cas est un cas du fait de ses relations à des contextes particuliers au sein d'un champ spécifique. Il est intéressant de noter que Sperber et Wilson (1997), linguistes, pour interpréter un énoncé, utilisent le terme de prémisses pour désigner ce que l'on appelle généralement le contexte. Pour que, dans le même champ, locuteur et auditeur se comprennent et s'entendent sur un cas, il est nécessaire qu'ils utilisent le même langage, mais aussi les mêmes prémisses. Un phénomène prend son sens dans un contexte d'existence, un mot, un énoncé prennent leur sens dans leur contexte d'énonciation (c'est le concept d'indexicalité des ethnométhodologues et des pragmatistes linguistiques). Ceci est utile pour comprendre comment le signe acquiert sa signification.

Un cas est donc un cas pour une communauté de savants-chercheurs d'un champ paradigmatique commun (la discipline). Il est un terme qui chez Peirce illustre bien cet état de choses, c'est celui de « champ d'interprétants », c'est-à-dire l'ensemble des faits d'expérience sédimentés pour un individu, mais aussi pour une communauté d'individus qui participent à la construction du cas dans le champ.

En revanche, le même cas peut être un cas d'une autre nature dans des champs complètement différents. Lorsqu'un professeur de médecine au cours d'une pandémie virale décrit un nombre de cas positifs obtenus avec un dispositif thérapeutique qu'il a mis en place, ce cas se situe dans le champ de la recherche en virologie. Lorsque ce même professeur s'affranchit des règles scientifiques de la communauté médicale pour décrire ces cas et pour les publier, ce cas entre dans le champ de l'éthique (Blogue « Revues et intégrité », oct. 2021) et lorsque les psychiatres étudient ce cas dans le champ de la psychiatrie, ils le classent avec un diagnostic de mégalomanie s'agissant de personne à la recherche de succès (classification DSM5). Un cas prend son sens dans le champ dans lequel il est étudié par des experts de ce champ. Cette réflexion nous ramène aussi à la notion bourdieusienne de « champ » dans le monde social. Ainsi, Bourdieu à qui l'on posait la question de « ce qu'un champ était pour lui » avait

répondu qu'il fallait « penser en termes de champ, et que ce faisant, c'était penser relationnellement » (Bourdieu, 1992, p. 72). Il définit le champ comme un réseau de relations, ou une configuration de relations objectives entre des positions qui sont déterminés par leur situation dans le champ, considéré par des espèces de pouvoir. La construction des cas prend un sens particulier dans cette recherche de pouvoir comme nous l'avons vu aussi dans l'attribution nominaliste des cas.

En clinique, concernant l'importance du contexte si l'on est en présence d'une fièvre isolée et que l'on est dans une période de pandémie virale, on pensera en priorité à un cas de Covid par exemple. Si un enfant présente une fièvre isolée un jour après une vaccination, on pourra penser d'abord à un cas de réaction vaccinale. Nous pouvons donc dire qu'un champ, comme un contexte, participe à définir le cas.

Qui fait le cas dans le champ de la santé?

Il existe une multitude de situations ou de cas dans lesquels les protagonistes dans le champ de la santé, patients et professionnels de santé, contribuent à « faire cas », ce qui ne simplifie pas la réponse. Ainsi nous avons identifié une typologie de cas ou de situations contributives qui sont des situations de communication. Nous sommes face à une « manipulation de signes », une manière utilisée par ces acteurs pour pousser les limites du pragmatisme. Le sens de manipulation est à considérer de deux façons, comme un processus pratique de manipulation d'objet en l'occurrence des signes, mais aussi comme une manipulation mentale dans le but d'influencer l'interlocuteur.

Ainsi nous avons identifié une typologie de cas ou de situations contributives à la construction de cas dans des situations de communication médecin-patient :

- le patient « subjectif » : situation dans laquelle le patient regroupe des signes en arrivant à construire une « théorie subjective », profane, à partir de ses croyances; c'est l'idée qu'il se fait de son cas;
- le « patient érudit » connaissant parfaitement les cas cliniques décrits sur internet et qui arrive avec un « trop beau diagnostic » (cas du patient hypocondriaque ou à la recherche d'un « statut de malade ») : « *docteur je suis ce cas* »;
- le patient et le médecin, associés : cas dans lequel le patient décrit des symptômes avec ses mots sans que le médecin prenne le temps de vérifier la réalité du symptôme : ils co-construisent le cas et se rassurent mutuellement derrière un diagnostic;
- Le patient complotiste qui récuse la version communément admise d'un événement qui fait cas et cherche à démontrer que celui-ci résulte d'un complot fomenté par une minorité active en se déchargeant de la preuve scientifique.

Cela nous permet la transition avec les cas-médecins :

- Le professeur de médecine, nous venons de le voir, qui construit des cas en s'affranchissant des règles de la communauté scientifique, avec pour seul objectif une publication de plus;
- Nous avons vu aussi comment les étudiants en médecine plébiscitent les bons cas comme ceux qui leur apprennent quelque chose à partir de l'expérience clinique exposée par leurs pairs enseignants;
- Nous verrons dans le prochain paragraphe la différence de nature du cas selon qu'il est vu à un stade de début en médecine générale ou en deuxième ou troisième recours dans un service spécialisé.

L'apport de la phénoménologie de Peirce

J'ai eu la chance dans les années 80-90 de suivre un séminaire de Sémiotique à l'université de Perpignan à l'IRSCE (Institut de recherche en sémiotique, communication, éducation) sous la direction de Gérard Deledalle et j'ose le dire, sans y comprendre grand-chose, mais en ayant l'intuition de son grand intérêt. J'y ai rencontré la phénoménologie et la sémiotique de Peirce, que j'ai convoquées plus tard lors d'un doctorat en information-communication à l'université Paul Valéry de Montpellier avec, dans le jury, René Lourau, Robert Marty et Alex Mucchielli sur la « complexité en santé ». Depuis je n'ai cessé de tenter d'approfondir ces théories en particulier en les utilisant dans l'analyse qualitative et aujourd'hui dans la réponse au défi de la question posée sur « faire cas ».

La clinique : « un savoir voir phénoménologique »

L'importance du « voir » dans la définition du cas médical conduit à instaurer le « savoir voir phénoménologique » (*phanero-scopy* de Peirce) comme une compétence majeure à l'origine de l'expérience clinique, un « apprendre à voir ». Les professeurs de psychiatrie Jean Naudin et Jean Marie Azorin ont à juste titre institué un cours de phénoménologie clinique dans le cursus des études médicales au CHU de Marseille. La phénoménologie, qu'Husserl considérait comme le commencement de toute science, l'est particulièrement pour la science médicale qui a placé l'observation au cœur de sa pratique et même.

Bernard Pachoud (2003) distinguait la phénoménologie clinique comme description des signes observables, celle qui fait le cas enseignable, par exemple « la phénoménologie de la dépression » pour l'étendre à tout le contexte qui l'entoure, la manière dont le patient vit sa maladie, dont il en parle, comme une approche qui délimiterait le cas « au-delà de la seule clinique observable » (p. 64). Pour Foucault, la clinique n'était rien d'autre qu'une tentative d'ordonner une science à l'exercice et aux décisions du regard; aussi, faire cas c'est une manière de mettre de l'ordre dans le flux des informations (signes) qui s'offrent à nous.

La phénoménologie de Peirce comme le modèle de la démarche clinique classique

Selon Foucault la clinique demande au regard de « voir, isoler des traits, reconnaître ceux qui sont identiques et ceux qui sont différents, les regrouper, les classer par espèces ou familles » (1988, p. 88). Si l'on se prend à faire une liste des principaux phénoménologues, on risque à coup sûr d'oublier Peirce. Et pourtant, sa phénoménologie (qu'il appelle *phanero-scopy*, ce qui montre l'importance du regard dans cette approche) peut nous aider à comprendre la genèse du cas. Il considère que pour être un bon chercheur-phénoménologue, trois capacités sont nécessaires : 1) apprendre à voir ce qui saute aux yeux. Il ajoute que c'est la capacité de l'artiste (on peut y voir la source de l'Art médical); 2) Savoir discriminer résolument dans ce que l'on voit les traits pertinents pour ce que l'on cherche et les traquer derrière « tous leurs déguisements »; 3) Avoir cette capacité de généralisation qui produit la formule abstraite comprenant l'essence même du phénomène examiné.

Si l'on compare cette définition à celle d'Husserl, on voit des similitudes évidentes dans ces trois moments (intentionnalité, epochè, variation eidétique) et les médecins retrouveront aisément dans cette définition, celle de leur démarche médicale classique (de l'observation au diagnostic) comme celle décrite par Foucault.

Que nous apprennent ces définitions? Que ce soit pour Husserl comme pour Peirce, le but de la phénoménologie est de découvrir (élucider) les catégories des phénomènes, c'est-à-dire les « éléments indécomposables » des phénomènes étudiés, soit ce qui reste de commun lorsque l'on fait varier les cas.

En fait, derrière les tableaux cliniques institués délimitant un cas, il existe des formes différentes du cas qui dépendent de situations variées (les circonstances cliniques).

L'apport de la sémiopragmatique dans la compréhension du cas : faire cas d'un cas

Peirce a eu une pensée mouvante, avec un esprit systématique du monde et des choses. Sa théorie des catégories et sa phénoménologie qui en découle, l'ont conduit à élaborer celle des différentes classes des signes organisées hiérarchiquement (la Sémiotique) et sa logique des relations, ensuite vint la Pragmatique (*Pragmaticism*) et l'inférence abductive. Surtout, il a regardé le monde avec une vision triadique. Il a démontré mathématiquement que, pour décrire un phénomène quelconque, seulement trois catégories étaient nécessaires et suffisantes. Ces catégories qu'il a nommées « universelles », ou aussi les « trois catégories de l'expérience » ou encore les « trois modes d'être », ce qui montre bien son approche phénoménologique. À ces modes d'être, terme que nous choisissons car ce sont des catégories phénoménologiques, correspondent un certain type de signes décrit par Peirce dans sa théorie des classes de signes.

À l'être de la loi (tiercéité), correspondent les légisignes, à l'être des faits (secondéité), les sinsignes, et à l'être des qualités (priméité), les qualisignes. L'important est que ces trois modes d'être sont reliés entre eux par une logique des relations qui sont des relations de dépendance et de présupposition logique. C'est ce qui guide la logique de découverte. Il désigne ces trois modes d'être par les chiffres 3,2,1. Le côté pratique de la chose est que lorsqu'en analyse qualitative de verbatims on découvre un 3 (légisigne) on sait que cela présuppose l'existence d'un 2 (sinsigne) et d'un 1 (qualisigne) qu'il va falloir découvrir. Lorsque l'on est en présence d'un 2, on sait qu'il incarne un 1. Ces trois modes d'être vont résoudre en partie la difficulté de comprendre la nature et l'organisation du cas.

Lorsque l'on dit que le cas suit le chemin qui va de la singularité à la généralité, les théories de Peirce nous montrent que la nature du cas relève « simultanément » des trois modes d'être, organisés hiérarchiquement de la base au sommet. Le cas est constitué à la fois des 3 modes d'être. Le cas médical général ou diagnostic (3) présuppose l'ensemble des signes qui en dépendent (2-dans leurs formes cliniques et 1), et que l'on retrouve dans le tableau clinique général, mais dans la réalité il ne les incarne pas tous; c'est-à-dire que l'on peut faire un diagnostic de certitude sans avoir décelé la totalité des signes du cas. Restent-ils pour autant des sinsignes (2) s'est demandé Gerard Deledalle (1978)? Non, car cet ensemble de symptômes (syndrome) décrit une « forme clinique du cas-maladie » (p. 237), forme qui est un cas en soi. En effet, la maladie dans sa forme générale instituée peut présenter dans la réalité, différentes formes cliniques qui toutes représentent la maladie selon les contextes. Peirce a trouvé un mot pour matérialiser cet état de choses, celui de « réplique », la réplique du légisigne : ainsi ces formes cliniques sont des répliques de légisigne (dans le cas d'analyse de verbatims nous les annotons, on dira codons, 3 /2). C'est le concept dans sa forme concrète, actualisée. Marty dit que cette réplique est un « candidat » à être un légisigne. C'est la dynamique de l'interprétant et en même temps, la dynamique du cas en devenir. Ce qui fait que le modèle représenté par le tableau clinique est une espèce de « caricature » du réel, mais il est indispensable pour dévoiler ce réel dans sa forme concrète; c'est le sens que donne Peirce à sa phénoménologie c'est celui « d'élucider », de « découvrir » les catégories universelles dans la vraie vie « sous tous leurs déguisements ». C'est le travail du chercheur. On retrouve l'approche hégélienne dans laquelle c'est l'application du modèle qui révèle sa négativité; on peut dire aussi que ce qui échappe au modèle, c'est la pragmatique.

Faire cas selon les approches généralistes ou spécialistes : l'abduction

Le médecin autrichien Robert Braun dans un travail inédit qui fait toujours référence disait qu'en médecine générale on ne faisait que 5 % de diagnostic de cas de maladie, ce qui peut surprendre. Cela ne signifiait pas que les généralistes fussent de mauvais médecins, mais ils voyaient les signes de la maladie au stade de début. Ce stade de

début ne constitue pas un champ assez étudié pour formaliser des cas, car il ne concerne pas les cas hospitalisés et donc concerne peu la recherche et les classifications (par exemple le DSMIV en psychiatrie); c'est une zone d'ombre de la recherche clinique. Pourtant il y aurait un grand intérêt pour la santé publique à s'y intéresser davantage.

Les patients arrivent face au généraliste avec une plainte et des signes quelquefois indéterminés, « surprenants » comme dit Peirce, qu'ils ont du mal à mettre dans une classe de symptômes en tant que signes indexicaux. Nous l'avons vu, Braun a établi une distinction entre les diagnostics précis que l'on peut faire en médecine spécialisée et les « résultats de consultation non clairement définis » (1979, p. 101) en médecine générale. Jean-François Bergmann, professeur de Médecine, avait coutume de dire qu'en médecine générale il est urgent d'attendre, en attendant que les signes d'une part se transforment, d'autre part se regroupent à d'autres symptômes pour faire un « syndrome ». Il n'y a pas de cas sans signes, mais il faut laisser du temps au signe pour qu'il parle. On peut considérer le syndrome comme une entité nosologique sur la voie du diagnostic, sans être le diagnostic, et donc comme une réplique de légisigne. Le danger est d'être tenté de mettre ses signes indéterminés au forceps dans une classe de signes pour faire un cas juste pour se tranquilliser.

Ce fait modifie radicalement le raisonnement du praticien. Les généralistes font ce qu'ils appellent un « diagnostic d'orientation » (qui n'est pas LE diagnostic « complet » de maladie) à partir non pas de prémisses cliniques qui leur permettraient de procéder à un raisonnement hypothético-déductif, mais d'une inférence hypothétique (autre nom de l'abduction pour Peirce) à partir des formes indéterminées de début. Ces formes sont le plus souvent des qualisignes au sens de Peirce, c'est-à-dire des modes d'être séparés de tout concept ou sans référence à quelque chose d'autre, et qui ont des propriétés de formes, de couleurs, d'odeurs *sui generis*, autrement qualifiées par Peirce de « pures possibilités » ouvrant à des possibilités de diagnostic (*would be*). Braun a probablement raison de préférer le terme « d'orientation diagnostique », à celui de diagnostic d'orientation, car il ne constitue pas un diagnostic en soi au sens scientifique. La position du clinicien en médecine générale est une position « ouverte », ouverte à une multitude de cas, ouverte à l'existentialité du signe (Jonkheere, 2009) dans toutes ses dimensions de l'existence, contrairement à la médecine de spécialité qui est enfermée dans ses techniques au service d'une séméiologie spécifique de la maladie; c'est la raison pour laquelle le généraliste a du mal à se soumettre à des protocoles enseignés conçus par et pour des hospitaliers. Ce sont des concepts (cas) qu'ils ont du mal à actualiser dans leur activité de routine. Il est donc indispensable de protocoliser (généraliser) le stade précoce des maladies chroniques, mais de le faire à partir d'un voir et d'une pensée phénoménologique qui embrassent le panorama plus large de « l'être au monde » du malade et de la personne et non avec un regard focalisé spécialisé. C'est ce qu'a fait la Société française de

médecine générale (SFMG) qui a créé un Dictionnaire des résultats de consultation à partir des résultats de Robert Braun qui regroupent les cas vus par le généraliste au moins une fois l'an, qu'ils mettent en perspective de celui de la Classification internationale des maladies (CIM10). Ce stade initial est probablement le premier moment du « voir phénoménologique » du chercheur, celui où s'exerce la créativité de l'artiste comme dit Peirce (l'Art médical est avant tout un regard qui voit « ce qui saute aux yeux », mais que tout le monde ne voit pas) soutenue par son expérience clinique. Je me suis souvent trouvé en contradiction avec mes confrères spécialistes universitaires qui m'affirmaient que généralistes et spécialistes (hospitaliers) voyaient les mêmes malades. Certes ce sont les mêmes, mais nous les voyons à un moment et des contextes différents de leur maladie (un stade) et avant que les signes de début n'aient subi une transformation du fait de la temporalité évolutive du signe-symptôme et de l'apport d'examen complémentaires. C'est l'itinéraire sémiotique (la dynamique de l'interprétant) qui représente le signe susceptible de monter dans la hiérarchie des signes, du qualisigne au sinsigne et à l'argument au stade de la preuve. C'est le génie de Peirce d'avoir trouvé une place pour chaque signe dans la hiérarchie des signes selon Jakobson. C'est cette position « ouverte » du généraliste qui facilite l'occurrence de faits « surprenants », et qui est le terreau de l'inférence hypothétique (abduction). Personnellement je préfère appeler ces faits, « inattendus », ou « inhabituels » ou « ne pouvant être reconnus » comme indexicaux (diagnostic veut dire « reconnaissance »). Cela incite à aller chercher des faits qui vont transformer la surprise en symptôme, c'est-à-dire en signe indexical. Hervé Dumez résume bien cette démarche : « une hypothèse nouvelle gagne sans doute beaucoup en validité si, conçue pour expliquer un fait surprenant, elle fonctionne aussi sur des faits que l'on n'avait pas observés, mais que l'on est allé chercher » (2013, p. 21). C'est une démarche qui est proche de celle que nous adoptons lors de l'analyse qualitative qui, face à un fait surprenant, nous fait chercher dans l'expérience un autre fait plus attendu (Peirce parle de « traquer le trait pertinent ») qui va changer le statut que l'on a du premier en procédant à une généralisation abstractive, processus qui va amener la cohérence du cas en l'unifiant.

La première étape de la recherche en médecine générale est donc d'abord de savoir dans quelle classe de phénomènes doit-on classer le cas singulier observé (processus d'instanciation). Répondre à cette question, c'est s'interroger pour savoir vers quel champ disciplinaire (spécialité) orienter le patient pour préciser à quel cas on a à faire. Une fois le patient orienté vers un spécialiste, il va se trouver devant un praticien qui va chercher des cas semblables et attendus de sa discipline pour en faire des légisignes. Les spécialistes, en développant leur arsenal technique, vont tester inductivement leur hypothèse diagnostic pour faire cas. Une vieille étude utilisée dans nos cours avait montré que seulement dans 8 % des cas, le diagnostic final ne correspondait pas au diagnostic d'orientation, ce qui montre que lorsque les résultats de

consultation en médecine générale sont scientifiquement définis ils conduisent au diagnostic, et donc ils font cas.

Enfin, le travail d'une doctorante utilisant une recherche qualitative en cours d'analyse, va pouvoir illustrer notre propos et la difficulté de faire cas en médecine générale. Ce travail posait la question suivante : « quelle est la représentation des médecins généralistes de la maladie rénale chronique au stade précoce (MRCSP) à partir de leur expérience vécue ? ». Question qui nous a paru intéressante, car étudiant ce qui se passe au stade précoce des maladies au niveau des pratiques.

Les premières analyses d'entretiens verbatims montrent que les généralistes sont embarrassés pour délimiter les frontières du cas « MRC au stade précoce » et donc de faire un cas de MRC de leur cas. Quand commence la maladie et que font-ils au stade précoce ? La plupart du temps ils commencent par faire un « diagnostic de situation » du cas (description de l'organicité, de la personne et de son environnement) : il s'agit ici d'une situation dans laquelle le patient a d'autres maladies chroniques associées (le plus souvent le diabète et l'HTA) qui sont des facteurs de risque fréquents de survenue d'une maladie rénale avec l'iatrogénie et l'âge. Cependant le diagnostic de situation fait-il un cas ? Ils se représentent la MRCSP comme une maladie complexe, sournoise, car « asymptomatique » ; mais peut-on faire un cas avec une maladie sans symptôme ? Du fait de leur expérience clinique, ils savent que les patients âgés, porteurs de pathologies associées, ont des « possibilités de survenue » d'une MRC. Pour autant ils ont des difficultés à dire qu'ils sont face à un cas de MRC au stade précoce. En fait, ils ont du mal à délimiter la maladie rénale chronique au stade précoce (le cas étudié dans l'étude), alors ils changent de champ, ils en font des « patients atteints de maladie chronique non spécifique » dont il faut surveiller la fonction rénale. Comme on l'a vu, à l'instar des pragmatistes linguistes (Sperber & Wilson, 1997), ils utilisent les contextes favorisant comme des prémisses. Cependant ce sont des « prémisses de plausibilité de cas » et non de diagnostic de cas. Dans ce cas, ils sortent du champ du cas étudié et de son diagnostic, la MRCSP, pour se situer dans le champ de « la prévention primaire d'une maladie chronique » quelconque. S'ajoute à cela que les patients ne se plaignent pas, car « ils ne sentent pas malades » et les médecins eux-mêmes ne nomment pas la maladie dans leur dossier, quand bien même les examens biologiques notent une baisse de la fonction rénale modérée (représenté par un chiffre donné par une analyse biologique). Lorsque c'est le cas, ils utilisent une métaphore rassurante pour énoncer le cas sans le nommer : « votre rein est un petit peu fatigué ». On voit bien que le cas pour être un cas doit être énonçable. Tout au plus, s'ils notent dans le dossier la baisse du débit de filtration glomérulaire (DFG) c'est qu'il est le signe saillant et souvent unique qui désigne le début d'une insuffisance rénale. Ils notent ce signe dans leur dossier, mais ne nomment pas la maladie. À ce stade, ils disent que ce qui les ferait changer d'attitude en annonçant clairement la maladie, serait une transformation du signe (une aggravation du DFG) ou l'association à des

signes vasculaires (par exemple vus à l'échographie) ce qui constituerait un « syndrome rénal » qui ferait cas. C'est le moment qu'ils choisissent pour adresser au spécialiste néphrologue ce qui devient un cas, ce qui contribue à instituer un statut de malade rénal chronique pour ce patient. On pourrait presque dire que c'est l'adressage au spécialiste qui fait cas. Ce sera à lui de le préciser.

Conclusion

Nous avons tenté à notre façon de faire comprendre notre difficulté de répondre à la question de faire cas en médecine, il y en aurait sûrement d'autres. Nous nous sommes attachés à une approche réflexive sur la nature du cas et comment on procède pour faire cas. Ce qui nous a frappé, ce sont des similitudes terminologiques utilisées par le langage courant avec des formes décrites dans la sphère philosophique, en particulier la phénoménologie. Pour faire cas, il faut d'abord apprendre à voir sachant que le processus d'observation des signes règne en maître dans l'approche médicale. Si Claudine Tiercelin (1993) a choisi d'intituler son livre la *Pensée-signe* pour expliciter la nébuleuse de Peirce, pour le médecin penser par signes c'est penser par cas : comprendre cette équation, c'est décrire l'itinéraire séméiologique et sa logique qui part du singulier pour aller au général, ou du bas vers le sommet d'une pyramide des signes hiérarchisée. Pour cela, les théories de Peirce et la méthode phénoménologique sémiopragmatique que nous avons formalisée (Bourrel & Oude Engberink, 2021) en recherche qualitative nous ont été d'un grand secours. Par sa fonction de généralisation (Peirce, 1903), l'itinéraire phénoménologique a un rôle à jouer dans la constitution des cas, car la phénoménologie est au commencement de toute approche avec la finalité d'identifier les catégories des phénomènes. Dans notre approche qualitative, nous avons simplifié l'utilisation de ces théories en utilisant seulement les trois catégories universelles ou modes d'être nécessaires pour comprendre les phénomènes quels qu'ils soient. Mais Peirce est allé plus loin dans sa vision triadique en décrivant les trois trichotomies, celles du signe, de l'objet et de l'interprétant, constituant dix classes de signes en les hiérarchisant. Il est probable que, dans une situation clinique quelconque, la combinatoire de ces différents signes entre eux puisse faire émerger autant de cas dans leur contexte, mais nous n'avons pas voulu entrer dans le monde complexe de l'attribution des signes décrit par Peirce. Dans le champ de la médecine, c'est le travail de combinaison de signes de nature différente qui, organisés entre eux, fait monter le cas en généralité. Comme le dit Cabanis : « À chaque cas nouveau, l'on croirait que ce sont des faits nouveaux, mais ce ne sont que d'autres combinaisons » (Cabanis, 1819 cité dans Foucault, 1988, p. 99). Enfin, un cas est un cas pour une communauté d'agents dans un champ paradigmatique particulier avec « son champ d'interprétants », ce que nous ont montré les différences d'approche entre généralistes et spécialistes. Sans signe interprétant, il n'y aurait pas de cas, comme sans expérience collatérale, c'est-à-dire sans l'expérience clinique. C'est la richesse de cette pensée que de pouvoir

donner sa place à un signe quelconque dans la hiérarchie des signes, en les liant par une logique des relations. Finalement, c'est ce système sémiotique organisé pragmatiquement et logiquement qui fait cas.

Références

- Becker, H. S. (2002). *Les ficelles du métier*. Éditions La Découverte.
- Bourdieu, P. (1992). *Réponses. Pour une anthropologie réflexive*. Éditions du Seuil.
- Bourrel, G., & Oude Engberink, A. (2021). *La phénoménologie sémiopragmatique en recherche qualitative. L'analyse de verbatims dans le champ de la santé*. Schwabe Verlag.
- Braun, R. N. (1979). *Pratique critique et enseignement de la médecine générale*. Librairie Payot.
- Deledalle, G. (1978). *CS Peirce. Écrits sur le signe*. Éditions du Seuil.
- Dumez, H. (2013). Que peut-on attendre d'une étude de cas. Qu'est-ce qu'un cas. *Libellio d'Aegis*, 9(2), 13-26.
- Foucault, M. (1988). *Naissance de la clinique*. Presses universitaires de France.
- Jonckheere, P. (2009). *Psychiatrie phénoménologique (Tome I). Concepts fondamentaux*. Le Cercle herméneutique éditeur.
- Marty, R. (1990). *L'algèbre des signes : essai de sémiotique scientifique d'après Charles S. Peirce*. John Benjamins Publishing Company.
- Pachoud, B. (2003). L'entretien clinique phénoménologique. Dans C. Cyssau (Éd.), *L'entretien clinique* (2^e éd., pp. 63-72). Éditions Payot
- Peirce, C. S. (1903). *Harvard lectures on pragmatism: Lecture II. Collected Papers of Charles Sanders Peirce* (Vol. 5). Harvard University Press.
- Sperber, D., & Wilson, D. (1997). Contre le modèle du code. Dans P. Ludwig (Éd.), *Le langage, textes choisis* (trad. de P. Ludwig, pp. 187-195). Éditions Garnier-Flammarion.
- Tiercelin, C. (1993). *La pensée-signe. Études sur C. S. Peirce*. Éditions Jacqueline Chambon.

Pour citer cet article :

Bourrel, G. (2023). « Faire cas » en médecine. *Recherches qualitatives, Hors-série « Les Actes »*, (28), 81-95.

Gérard Bourrel, MD, Ph. D., est titulaire d'un Doctorat en Médecine, DEA en Sociologie et d'un Doctorat en Sciences de l'information et de la communication sur « La complexité en santé ». Professeur des universités Émérite à l'Université de Montpellier, il est membre de l'UMR UA11 Inserm Institut DESBREST d'Épidémiologie et santé publique. Il enseigne la recherche qualitative dans plusieurs diplômes universitaires. Membre de la Plateforme Universitaire CEPS sur les Interventions non médicamenteuses (G Ninot.UM).

Pour joindre l'auteur :
g.bourrel@wanadoo.fr

Faire grand cas : une singulière proposition

Numa Murard, Docteur en Sociologie

Université Paris Cité, France

Résumé

Désireux de faire grand cas de l'enquête et des enquêtés, le sociologue peut s'inspirer de deux grands domaines de la connaissance, la médecine clinique, d'une part, et la littérature, d'autre part. Il en résulte une inversion des valeurs : au lieu que le cas soit le moyen, démonstratif ou illustratif, de fonder ou de consolider une proposition scientifique, hypothèse ou thèse, c'est la science qui devient le moyen d'une restitution de l'expérience sociale en ce qu'elle a de radicalement actuel.

Mots clés

SOCIOLOGIE NARRATIVE, LITTÉRATURE DU RÉEL, MÉDECINE CLINIQUE

Introduction

Faire grand cas de l'enquête et des enquêtés entraîne une singulière proposition, celle d'une inversion de la fin et des moyens : au lieu que le cas soit le moyen, démonstratif ou illustratif, de fonder ou de consolider une proposition scientifique, hypothèse ou thèse, c'est la science qui devient le moyen d'une compréhension de l'expérience sociale de l'enquête et des enquêtés. Pour en venir à la justification de cette singulière proposition, nous examinons les possibilités offertes par les méthodes en usage dans deux grands domaines de la connaissance, la médecine clinique, d'une part, et, d'autre part, la littérature, et discutons les raisons qui en font des sources d'inspiration pour la connaissance du social.

Le modèle de la médecine clinique

Faire grand cas de l'examen du patient, des paroles et de l'expérience du patient, et finalement du patient lui-même, puis distinguer un cas-type, en faire le portrait, en mesurer la variabilité, enfin introduire une hypothèse pouvant ou non être démontrée dans le cadre d'un dispositif hospitalier, d'une pratique : non seulement la médecine clinique est à l'origine de la médecine des preuves, ou biomédecine, mais encore elle a pu coexister avec celle-ci et être à l'origine de quelques-unes de ses plus belles réussites.

Faire grand cas du patient aboutit à remettre sur ses pieds la définition de la santé, et donc aussi de la maladie, qui prévalait au début du XX^e siècle : la norme de

RECHERCHES QUALITATIVES – Hors-série « Les Actes » – numéro 28 – pp. 96-107.

FAIRE CAS

ISBN 978-2-925374-27-5- <http://www.recherche-qualitative.qc.ca/revue/>

© 2023 Association pour la recherche qualitative

santé n'est pas ce qui est décrété par le médecin, mais ce qui est ressenti par le patient. Comme le note Georges Canguilhem, « Il n'y a rien dans la science qui n'ait d'abord apparu dans la conscience et c'est le point de vue du malade qui est au fond le vrai » (1988, p. 53). D'où le paradoxe de la folie au regard de cette définition de la santé, paradoxe d'une maladie qui ne se ressent pas et/ou ne se reconnaît pas comme telle. Michel Foucault a fait fond sur ce paradoxe et mis en évidence que le regard clinique impliquait une forme particulière de domination en décrivant le triangle formé par cet exercice du pouvoir médical : à un pôle le médecin, au second l'institution, au troisième le malade en tant qu'objet regardé. La normalisation est un effet de cet exercice. Cette domination n'empêche pas et même est la condition pour que la pratique clinique rétablisse le malade dans un état normal, état normal dont la définition revêt un caractère éminemment historique. Ce qui se définissait, pour le célèbre Docteur Leriche (dans son Discours d'entrée au collège de France en 1936), comme « Le silence des organes », devient, pour l'Organisation mondiale de la santé (dans l'article 1 de sa Constitution du 22 juillet 1946), « un état de bien-être complet, physique, psychique et social ». Autrement dit, une définition profane du bonheur.

Il revient à Pierre Macherey d'avoir précisé et finalement rectifié ce qui, de l'aveu même de Michel Foucault, relevait d'une « analyse un peu sauvage » (1988, p. 12) et finalement pouvait conforter la perspective traditionnelle. Celui-ci renverse la perspective foucauldienne en reprenant le déplacement du regard opéré par Georges Canguilhem : « Il nous semble, écrit-il, que la physiologie a mieux à faire que de chercher à définir objectivement le normal, c'est de reconnaître l'originale normativité de la vie » (1988, p.116). Ce n'est pas la vie, montre Pierre Macherey, qui est soumise à des normes, agissant sur elle de l'extérieur, mais ce sont les normes qui sont produites par le mouvement même de la vie, cette réalité inachevée, confrontée aux risques de la maladie et à celui de la mort. L'expérience de la maladie, c'est l'expérience d'une normativité par le bas, l'expérience de la norme vécue, l'expérience du corps, non plus du corps que j'ai, mais du corps que je suis : je suis un corps.

Expérience pour soi, mais aussi avec les autres, pour les autres, sous leurs yeux. Se forment, se déforment, se créent des relations sociales et des rapports sociaux. La normativité du vivant imite la normativité du social, qui procède ainsi par invention d'organes et il faut donc, écrit Macherey, inverser le rapport du vital au social : ce n'est pas le vital qui impose son modèle au social, comme le voudraient les métaphores organicistes, mais « le social qui tire le vital en avant de lui-même » (2009, p.25). Chacun peut et doit inventer les règles d'un art de vivre en rapport avec les notions de santé et de normalité. Se développe ainsi, comme le souligne Judith Butler (2022), une esthétique de l'existence qui se joue des normes en jouant avec elles. Le malade peut se ressaisir de l'expérience clinique qui le transforme en objet. Apparaît la possibilité de nouvelles normes de vie, d'une pluralité de normes de vie. Et le rejet de toutes les

formes de stigmatisation, de ce qui rabat l'individu sur une catégorie, le refus de ce qui pousse à classer le cas dans une case, le retournement généralisé du stigmaté.

Écoutant, observant, auscultant, le clinicien fait grand cas. Le sociologue pourrait s'en inspirer, penché sur le social, sur la vie ordinaire, avec le même sérieux, la même gravité. La médecine clinique ferait modèle à la clinique sociologique. À deux différences près : si, premièrement, la mise en valeur et l'interprétation des « cas » en médecine peuvent s'adosser à la biologie, aux sciences naturelles, à la médecine des preuves, à quelle science adosser l'étude de cas en sociologie ? De quelles preuves intangibles peuvent se targuer ses vérités ? Est-il suffisant de considérer qu'est vrai ce qui est falsifiable ? Le nombre de miracles attestés par l'église a dramatiquement chuté depuis un siècle, depuis que l'institution ecclésiastique sélectionne sans pitié les cas en employant les services de la médecine des preuves. Mais les cas sociologiques semblent tous être des miracles parfaitement conformes aux desseins des sociologues qui les emploient à leur propre service. Il y a peu d'exemples publiés, publics, de cas non conformes et, pour cette raison, rejetés. En médecine clinique, l'observation, l'enquête empirique est finalement validée par la théorie. Dans les sciences sociales, la recherche empirique, l'enquête, reste la servante de la théorie, la vestale du temple où trône le fétiche.

Deuxièmement, et surtout, si le regard clinique en médecine a ouvert et ouvre encore à des traitements efficaces et à d'innombrables guérisons, il faut avouer que les sciences sociales en général et la sociologie en particulier n'ont jamais soigné ni guéri personne et ne peuvent même pas prétendre faire du bien à tout le monde. Tout au plus a-t-on vu quelques cas de conversion à la sociologie, d'étudiants notamment, ayant vu le voile de la réalité sociale se lever sur le chemin de Damas de l'Université. Sans doute est-ce la raison pour laquelle la figure du médecin-sociologue est une figure impossible : soit dystopique, comme la figure de Paul Juillerat, l'inventeur du casier sanitaire des maisons (Juillerat, 1906), dont le combat contre la tuberculose aboutit à une police sanitaire irrespectueuse des libertés ; soit utopique, comme l'espoir déclaré par le médecin-sociologue Norbert Elias que la sociologie puisse être une sorte de médecine appliquée à la société.

Le modèle de la médecine clinique se révèle ainsi inspirant, mais trop ambitieux pour tirer un parti scientifique du désir de faire grand cas. C'est peut-être la raison pour laquelle, au début du XX^e siècle, la sociologie est si proche du travail social, domaine où s'affirme le modèle du *Case work* (travail au cas par cas). La sociologie apparaît alors, dans des publications de renom, comme une sorte d'élargissement au collectif du travail par cas. L'*American review of sociology* multiplie les récits rédigés par des travailleurs sociaux sur les groupes de pauvres, de migrants, d'autochtones, sur les bidonvilles, les taudis, tandis qu'en France la *Revue internationale de sociologie* se consacre aux initiatives collectives d'ingénieurs sociaux multipliant les initiatives de ce

que l'on appellerait aujourd'hui l'économie solidaire. Là encore, cependant, quoique moins scientifiquement attesté, c'est le bien-être des cas pris en considération qui fait preuve de la pertinence des actions entreprises. Quant à la sociologie, pour paraître plus scientifique et quoique les transfuges restent nombreux, elle s'est bien vite éloignée de ces formes impures de connaissance et d'action.

Déplacer les points de vue : le problème de la forme

Résigné à n'avoir d'effet que sur la culture, les idées, les représentations, pourquoi le sociologue insiste-t-il ainsi sur la nécessité de faire grand cas de l'enquête et des enquêtes? Dans un ouvrage empiriquement bien fondé sur les récits d'insertion, Claude Dubar et Didier Demazière (1997) avaient proposé que l'usage des cas engageait trois postures différentes : illustrative, démonstrative ou restitutive. Posture illustrative : le cas peut servir à illustrer une hypothèse ou une théorie (c'est un exemple). Posture démonstrative : le cas peut servir à démontrer la valeur de cette hypothèse ou de cette théorie (à condition d'être, comme on dit, « représentatif »). Posture restitutive : il s'agit de restituer l'expérience sociale de l'enquêté, la réalité sociale dans laquelle il vit. Et les auteurs de donner en exemple de cette formule les travaux des tenants d'une sociologie narrative¹. En effet nous pensons, s'il est bien vrai que la sociologie ne soigne pas, qu'elle peut servir à une chose précieuse, que ses résultats peuvent servir à déplacer les points de vue.

Pourquoi et surtout comment faire grand cas permet, mieux que d'autres usages de l'enquête, de déplacer les points de vue? En faisant appel non seulement à l'expression des sensations, des émotions, mais également aux possibilités de l'imagination. Certes l'usage de cas illustrant ou démontrant une hypothèse ou une théorie peut parfaitement aboutir au même résultat, permettre de déplacer le point de vue de celle ou celui qui en prend connaissance. Encore faut-il qu'il parvienne jusqu'au bout de l'article ou de l'ouvrage qui en fait le récit. Autrement dit, au-delà des postures adoptées, nous pensons qu'il faut poser la question de la forme, des formes acceptables pour la restitution du résultat des enquêtes, des formes acceptables, notamment, pour les revues savantes. Ne faut-il pas faire la critique de ce que Lila Abu-Lughod a désigné comme « le conformisme de la forme » (2006, p. 474)? Pourquoi une anthropologue comme Laura Bohannon doit-elle s'excuser, dans la préface de son ouvrage, d'avoir « simplement écrit comme un être humain »² [traduction libre] (1964, p. XIV), si ce n'est parce que les sociologues n'écrivent pas comme des êtres humains, écrivent comme des machines formatées par les textes de leurs collègues et reproduisant indéfiniment le même texte? Pourquoi la plus acerbe des critiques qui figure au menu des comités de rédaction des revues savantes consiste-t-elle à qualifier le texte proposé de « très bien écrit »? Faire grand cas oblige, implique que l'écriture du grand cas soit à cette même hauteur, ni trop haute (boursoufflée), ni trop basse (dévalorisante).

Mais la question de la forme des écrits n'est pas une question seulement formelle, elle est aussi directement reliée à la question des formes du social. À la suite de Georges Simmel nous voyons le social cristallisé dans des formes qui s'inventent, se renouvellent : familles, tribus, clans, corporations, classes, groupes, sectes, équipes, cliques, gangs, etc. apparaissent et disparaissent, varient au gré des circonstances et configurations de la vie sociale. Quelle forme de récit est-elle adaptée à la description des relations sociales qui prévalent dans un salon de coiffure? Le dialogue, bien sûr. Quelle forme adaptée à la trajectoire de l'exclu ou du migrant? La biographie sans doute. À l'expérience du passant? La description peut-être. À un procès privé, par exemple le procès que font des parents à un enfant fautif? Le théâtre, sûrement. À la vie de bureau? Une bande dessinée, pourquoi pas? Les relations entre élèves sur les réseaux sociaux? Un blogue à tous les coups, etc. Or la question de la forme que prend la restitution des enquêtes nous semble à la fois négligée dans les approches et déséquilibrée dans les faits : la narration l'emporte largement sur la description. « On peut certainement dire que partout où il y a une étude de cas, il y a narration », écrit Richard Harvey Brown (1990, p. 314). Selon le jeune Lukacs, « la narration structure, la description nivelle » (1948/1975, p. 147). Mais les longues descriptions (chez Balzac par exemple) sont, selon lui, des moyens de faire vivre le milieu, donc la description, plaide-t-il, n'est pas *ancilla narrationis*, elle est son égale. Comment équilibrer? La question est essentielle : « La forme est la réalité avec laquelle le critique pose des questions à la vie » (Lukacs, 1911/1974, p. 21), écrit-il.

Or cette question est très peu visible dans les travaux sociologiques, elle semble relever plutôt de la théorie littéraire ou de l'esthétique. A-t-on le droit de se poser des questions sur l'esthétique de la sociologie sans être suspect d'esthétisation de la misère, du crime, etc.? Pour évaluer les mérites respectifs de la description et de la narration, Martin Jay (1993) les inscrit dans une histoire du regard : suivant la perspective de la peinture italienne, la narration résulte du regard pétrifiant à distance, par un seul œil collé au judas, tandis que la description, caractéristique de la peinture flamande, est la mise à plat des objets dans l'espace : « l'art flamand résiste à la tentation de rendre ce qu'il voit sous forme d'allégories ou de généralisations, tentations auxquelles l'art du sud succombe facilement » (p. 107). Nivellement, mise à plat : à la description, il faudrait donc préférer la narration. Les deux « régimes scopiques », écrit pourtant Martin Jay, sont compatibles avec la vision scientifique (baconienne) du monde et leur combinaison, le baroque, permet la multiplication des points de vue. On ne peut s'empêcher de penser, par analogie, à ce qu'Olivier Schwartz (1990) a désigné comme « le baroque des biographies ». Ce qui rend les biographies baroques, c'est que leur sujet poursuit une intrigue, il veut montrer ou démontrer quelque chose, sous prétexte de raconter ce qui s'est passé vraiment, et le sociologue lui aussi poursuit une intrigue, celle de trouver la cause, le coupable. D'où le risque de centrer l'interprétation sur l'individu, d'oublier le collectif, le risque d'une « privatisation de l'histoire » (Apel,

2000). L'intrigue tricotée par l'enquête n'est pas plus égocentrique que celle du sociologue qui l'interprète. Encore une fois la question de la forme est celle d'un équilibre à trouver, un choix dont le sociologue doit peser les conséquences alors que le plus souvent ce choix est fait par commodité, sans même y penser, en fonction du matériau disponible.

Dans cette perspective, nous rencontrons donc la nécessité d'une stylisation des récits par lesquels nous tentons de faire grand cas de nos enquêtes et de nos enquêtés. Des récits qui seraient inclusifs de l'expérience des enquêtés. Cette stylisation, écrit Mikhaïl Bakhtine, consiste en un langage mis en scène « à la lumière de l'autre » (1975, p. 179). Elle oblige en d'autres termes à renoncer à la parole autoritaire (justement absente du roman, sauf sous forme de citation) pour choisir la parole persuasive, celle qui « s'entrelace intérieurement avec notre parole à nous ». Cela suppose, écrit-il, d'apprendre à « ressentir la forme interne de son langage propre comme étrangère » (p. 163) et de s'engager dans le dialogue avec le lecteur. Inspiré comme on sait par les écrits de Rabelais et les formes de la connaissance populaire, Bakhtine définit ce dialogue comme une herméneutique du quotidien :

La vérité ne peut être qu'entre des consciences, dans le mouvement, l'échange, le dialogue toujours ouvert, toujours inachevé, qui est la seule forme d'existence authentique des idées. Et l'expression adéquate de cette vérité ne peut être que romanesque (Aucouturier, 1975, p. 15).

Nous y voilà !

Il faut admettre que cette perspective a des conséquences concrètes sur le développement de la théorie sociologique. Faire grand cas de l'expérience sociale d'autrui et tenter de la restituer n'a pas pour but et ne permet pas d'illustrer ou démontrer une hypothèse ou une théorie du social, cette restitution n'est pas généralisable et ne cherche pas à l'être, car les grands cas sont tous singuliers : « Seul le singulier [écrit encore le jeune Lukacs], poussé jusqu'aux limites extrêmes, est adéquat à son idée, est réellement » (1911/1974, p. 259). Mais cette idée pourrait inversement contribuer à enrichir les métaphores du social. Ainsi que Richard Brown l'a montré, dans sa *Poétique de la sociologie* (1977), les métaphores du social sont les mêmes que celles en usage chez les autres écrivains et se limitent au nombre de cinq : La société comme organisme, comme corps; la société comme machine; le comportement humain comme langage; comme drame; comme jeu ou rôle. Et il y a une très bonne raison à cela : c'est que, s'il existe une poétique de la sociologie, elle n'est pas un produit (ou un sous-produit, si on désire la dévaloriser) d'une activité « scientifique », mais un produit (ou un sous-produit) d'une activité esthétique.

À ce point le sociologue est obligé de se demander si faire grand cas n'aboutit pas à la création de ce que Gilles Deleuze et Félix Guattari nomment des « personnages conceptuels ». Mais les deux auteurs indiquent bien que ces personnages conceptuels

ne se confondent pas avec les « types psycho-sociaux » qui ressortent de l'expérience historique :

Les traits des personnages conceptuels ont avec l'époque et le milieu historique où ils apparaissent des traits que les types psychosociaux permettent seuls d'évaluer. Mais inversement les mouvements physiques et mentaux des types... deviennent susceptibles d'une détermination pensante et pensée qui les arrache aux états de choses historiques (Deleuze & Guattari, 1991, p. 68).

Ces personnages, insistent les deux auteurs, « restent des penseurs et uniquement des penseurs ». C'est Émile, c'est Zarathoustra. Par contre, l'élaboration des types psychosociaux se rapproche d'un art :

L'art ne pense pas moins que la philosophie, mais il pense par affects et percepts... Ce qui n'empêche pas qu'ils passent souvent l'un dans l'autre... Un penseur peut donc modifier de façon décisive ce que signifie penser... mais au lieu de créer de nouveaux concepts qui l'occupent, il le peuple avec d'autres instances, d'autres entités, poétiques, romanesques ou même picturales ou musicales. Et l'inverse aussi bien (Deleuze & Guattari, 1991, p. 64-65).

C'est Don Quichotte, c'est Madame Bovary. Si les récits faisant grand cas des enquêtes ont le pouvoir de déplacer les points de vue, c'est qu'ils n'opèrent pas par concepts, mais par affects et percepts. La figure de l'homme à la rue, par exemple, celui que Jean-François Laé a qualifié de « Grand célibataire » (Laé & Murard, 1993), ce n'est pas un personnage conceptuel, mais un type psychosocial dont la figure opère par condensation, dramatisation, appel aux affects et percepts qui appartiennent à « la chose historique ».

La sociologie est une littérature contemporaine

Le titre de l'ouvrage d'Ivan Jablonka : *L'Histoire est une littérature contemporaine. Manifeste pour les sciences sociales* (2014) indique qu'il faut encore élargir la question. En tant que discipline qui se veut scientifique, la sociologie résulte d'une rupture avec la tradition littéraire. Rupture sur laquelle le désir de faire grand cas, en tant qu'il fait surgir le problème de la forme, nous oblige à revenir. Ainsi que le montre Erich Auerbach dans sa *Mimesis. La représentation de la réalité dans la littérature occidentale* (1968), cette tradition littéraire est en effet à l'origine de notre connaissance de la réalité sociale :

La conscience moderne de la réalité (c'est-à-dire de l'histoire en marche, dans laquelle sont plongés les personnages et qui encadre ou même détermine leurs sentiments et actions) trouva pour la première fois son

expression littéraire chez le grenoblois Henri Beyle (Auerbach, 1968, pp. 454-455).

Suivent après Stendhal, Balzac, Flaubert, les Goncourt et en dernier Zola. Ce serait donc le meilleur point de départ pour rédiger nos grands cas. Souvent évoquée dans les cours de sociologie, par une courte révérence, cette référence n'est-elle pas aussitôt mise de côté?

Cette perspective autoriserait en effet, mais aussi, mais obligerait à faire des choix en pesant les avantages et les inconvénients des différents modèles issus de cette tradition.

Dans la mesure où le réalisme sérieux des temps modernes ne peut représenter l'homme autrement qu'immergé dans une réalité globale politique, économique et sociale en constante évolution – comme c'est le cas aujourd'hui dans n'importe quel roman ou film – Stendhal est son fondateur (Auerbach, 1968, p. 459).

Alors que chez Balzac prime la description, qui fait ressortir l'harmonie de la personne avec son milieu, imprégnant « le paysage, l'habitat, le mobilier, les objets, les vêtements, le corps, le caractère, les relations, les opinions, les activités et le destin des individus » (Auerbach, 1968, p. 469). Ce choix se retrouve parallèlement chez Michelet. Balzac force le trait alors que Flaubert est « impersonnel et objectif » et « se borne à exprimer, par le pouvoir du verbe, dans sa pleine subjectivité, le matériau que lui offre Madame Bovary : “Toute l'amertume de l'existence lui semblait servie dans son assiette” » (Flaubert cité dans Auerbach, 1968, p. 481). Il tait son opinion, ne s'identifie pas à ses personnages et ne fait rien pour qu'on s'identifie à eux : « Notre cœur [dit-il], ne doit être bon qu'à sentir celui des autres » (Flaubert cité dans Auerbach, 1968, p. 481). C'est *a fortiori* le cas dans *L'Éducation sentimentale*, de Bruno, le « héros problématique » qualifié ainsi par Lukacs dans sa *Théorie du roman* (1920/1971).

Chez les plus modernes, Virginia Woolf, Marcel Proust, apparaît ce qui est peut-être une limite pour faire grand cas, c'est-à-dire le dialogue intérieur, l'ouverture au subjectivisme unipersonnel ou même multipersonnel si le récit inclut les impressions ressenties par d'autres personnes. Possibilité, écrit Auerbach, d'une dissolution du réel dans le jeu des reflets de la conscience. Richesse de la réalité, mais risque d'un éparpillement en petites sectes. Il écrit en exil pendant la Seconde Guerre mondiale et mesure le risque d'un tel éparpillement : « Le fascisme n'eut guère à user de violence lorsqu'il se répandit dans les pays de vieille culture européenne et absorba les petites sectes » (Auerbach, 1968, p. 546). C'est dire que nous partageons l'inquiétude de Stendhal, éprouvant le désir d'écrire « *my life* » :

Je me suis dit : je devrais écrire ma vie [...] Oui, mais cette effroyable quantité de « Je » et de « Moi »! [...] On pourrait écrire, il est vrai, en se

servant de la troisième personne, il fit, il dit. Mais comment rendre compte des mouvements intérieurs de l'âme? (Stendhal, 1955, p. 6).

En d'autres termes, faire grand cas est donc une option toujours susceptible de sombrer dans la privatisation de l'histoire, l'éparpillement dans les reflets de la conscience, devant les profondeurs et vertiges du moi, le romantisme. La tradition sociologique a pourtant laissé derrière elle quelques grands cas dont les récitants ont paré à tous ces dangers et, suivant Mikail Bakhtine, lâché la parole autoritaire pour la parole persuasive. Qu'il nous soit permis d'en citer deux ou trois, qui traversent le siècle, et dont la caractéristique commune est que leurs auteurs n'étaient pas ou pas seulement sociologues : *Les Chômeurs de Marienthal* (sociologues ou militants de la cause sociale-démocrate et humanitaire?), *Louons maintenant les grands hommes* (sociologues ou reporters et photographe?), *Les employés. Aperçus de l'Allemagne nouvelle* (sociologue ou journaliste?), *Requiem des innocents* (sociologue ou romancier?), *The Classic slum* (sociologue ou fils d'épicier?). Il y en a quelques autres, mais ils restent peu nombreux.

Fils de commerçant, lui aussi, l'anthropologue chinois Lin Yaohua écrit : « Rien de plus qu'un sens commun réfléchi »³ [traduction libre] (1974, p. 229). Si quelque chose échappe pourtant au sens commun, c'est bien la relation d'enquête. Celle-ci n'est pas une relation sociale « normale », elle est bien souvent une source inépuisable de trouble, d'angoisse, de panique morale, de tristesse, de dépression, de colère, à laquelle répond souvent la fuite, le déni, le repli sur les zones rassurantes du conformisme méthodologique et théorique. L'anthropologue et inventeur de l'ethnopsychiatrie Georges Devereux a écrit un essai devenu classique pour inciter les chercheurs à cheminer *De l'Angoisse à la méthode dans les sciences du comportement*. Nous suggérons de faire le contraire, de cheminer de la méthode à l'angoisse. Mais comment faire entendre au lecteur le moment où le chercheur est passé de la réflexion silencieuse au monologue à haute voix? Insérons un podcast! Pierre Bourdieu écrit à propos de *L'Éducation sentimentale* :

L'Éducation sentimentale restitue d'une manière extraordinairement exacte la structure du monde social dans laquelle elle a été produite et même les structures mentales qui, façonnées par ces structures sociales, sont le principe générateur de l'œuvre dans laquelle ces structures se révèlent (Bourdieu, 1993, p. 68).

Mais Flaubert, qui passait sa vie dans l'angoisse de ne pas trouver le mot juste, écrivait ceci

Il faut avoir, avant tout, du sang dans les phrases, et non de la lymphe, et quand je dis du sang, c'est du *cœur*. Il faut que cela batte, que cela palpète, que cela émeuve. Il faut faire s'aimer les arbres et tressaillir les granits (Flaubert cité dans Seginger, 2001, p. 488).

Et s'il fallait lui décerner un diplôme de sociologie, on citerait également ceci, tiré des notes préparatoires à l'écriture de *Salammô* : « Salammô était devenue bourgeoise. Plus d'exaltation, elle envisageait les choses telles qu'elles étaient » (Flaubert, 2001, p. 362).

Compréhension et politique

L'article éponyme d'Hannah Arendt (1980) est une critique des sciences historiques qui se privent de la possibilité de comprendre le nouveau, l'actualité, les commencements, en raison de leur propension à ramener l'inconnu au connu, au lieu, suivant le mot de Nietzsche de « dissoudre le connu dans l'inconnu : mais la science veut faire l'inverse et elle est poussée par l'instinct de ramener l'inconnu au connu » (Arendt, 1980, p. 80). Le nouveau, pour l'auteur, le commencement, c'est le totalitarisme : fascisme, bolchevisme, nazisme, que les sciences historiques s'épuisent à ne pas comprendre en cherchant à le rabattre sur d'autres régimes politiques, tyrannie, despotisme, dictature, impérialisme, etc. Comprendre suppose d'accueillir le nouveau dans son irréductible nouveauté, d'où le parallèle entre le commencement et la naissance. Tout commencement (d'un événement) est une naissance, toute naissance (d'un être humain) est un commencement. Si les événements et les êtres humains ont une fin, au moment de laquelle il devient possible de les comprendre, la compréhension, elle, n'a pas de fin, elle est « un processus complexe qui n'engendre jamais de résultats sans équivoque » (Arendt, 1980, p. 66). Faire grand cas suppose donc de contester « l'approche scientifique qui déduit le sans-précédent du précédent, serait-ce au prix d'une description en évidente contradiction avec le réel » (Arendt, 1980, p. 71). Faire grand cas trahit donc sans doute la propension, peut-être malade, à considérer que le nouveau, l'actuel, mérite cette inversion de la fin aux moyens : que la découverte devienne le moyen de l'enquête en vue de saisir ce qui ne peut l'être autrement sans attendre l'envol de la chouette de Minerve.

Notes

¹ Parmi lesquels Jean-François Laé, Annick Madec et Numa Murard, fondateurs de l'Atelier de sociologie narrative.

² « *Here I have written simply as a human being* » (Bohannon, 1964, p. XIV).

³ « *Science is no more than an organized common sense* » (Yaohua, 1974, p. 229).

Références

- Abu-Lughod, L. (2006). Writing against culture. Dans H. L. Moore, & T. Sanders (Éds), *Anthropology in theory: Issues in epistemology* (pp. 386-389). Blackwell.
- Appel, K.-O. (2000). *Expliquer-comprendre. La controverse centrale des sciences humaines*. Éditions du Cerf.
- Arendt, H. (1980). Compréhension et politique. *Esprit*, 6(42). <https://esprit.presse.fr/article/hannah-arendt/comprehension-et-politique-26554>
- Aucouturier, M. (1975). Préface. Dans M. Bakhtine (Éd.), *Esthétique et théorie du roman* (pp. 3-52). Éditions Gallimard.
- Auerbach, E. (1968). *Mimesis. La représentation de la réalité dans la littérature occidentale*. Éditions Gallimard.
- Bakhtine, M. (1975). *Esthétique et théorie du roman*. Éditions Gallimard.
- Bohannon, L. (1964). *Return to laughter: An anthropological novel*. Anchor Books.
- Bourdieu, P. (1993). *Les règles de l'art. Genèse et structure du champ littéraire*. Éditions du Seuil.
- Brown, R. H. (1977). *A poetic of sociology: Toward a logic discovery for the human sciences*. Cambridge University Press.
- Brown, R. H. (1990). Narrative in scientific knowledge and civic discourse. *Current Perspectives in Social Theory*, (11), 313-329.
- Butler, J. (2022). *La vie psychique du pouvoir*. Éditions Amsterdam.
- Canguilhem, G. (1988). *Le normal et le pathologique*. Presses universitaires de France.
- Deleuze, G., & Guattari, F. (1991). *Qu'est-ce que la philosophie*. Éditions de Minuit.
- Demazière, D., & Dubar, C. (1997). *Analyser les entretiens biographiques. L'exemple des récits d'insertion*. Nathan.
- Devereux, G. (1998). *De l'angoisse à la méthode dans les sciences du comportement*. Flammarion.
- Flaubert, G. (1973-2007). *Correspondance (1830-1857)* (5 vol.). Éditions Gallimard.
- Flaubert, G. (2001). *Salammbô*. Flammarion.
- Foucault, M. (1988). Entretien avec André Berten. *Les cahiers du GRIF*, (37-38), 8-20.
- Jablonka, I. (2014). *L'histoire est une littérature contemporaine. Manifeste pour les sciences sociales*. Éditions du Seuil.
- Jay, M. (1993). Le régime scopique de la modernité. *Réseaux*, 5(61), 99-112.
- Juillerat, P. (1906). *Le casier sanitaire des maisons*. Rousset.

- Laé, J.-F., & Murard, N. (1993). Célibataire à la rue. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 3(113), 31-39.
- Lukacs, G. (1971). *Théorie du roman*. Éditions Gonthier-Villars. (Ouvrage original publié en 1920).
- Lukacs, G. (1974). *L'âme et les formes*. Éditions Gallimard. (Ouvrage original publié en 1911).
- Lukacs, G. (1975). *Problèmes du réalisme*. L'Arche éditeur. (Ouvrage original publié en 1948).
- Macherey, P. (2009). *De Canguilhem à Foucault, la force des normes*. La Fabrique Éditions.
- Schwartz, O. (1990). Le baroque des biographies. *Cahiers de philosophie*, (10), 173-183.
- Seginger, G. (2001). La genèse d'un vieux projet. Dans G. Flaubert (Éd.), *Salammbô* (pp. 483-493). Flammarion.
- Stendhal. (1955). *Œuvres intimes*. Éditions Gallimard.
- Yaohua, L. (1974). *Golden wing: A sociological study of chinese familism*. Greenwood press.

Pour citer cet article :

Murard, N. (2023). Faire grand cas : une singulière proposition. *Recherches qualitatives, Hors-série « Les Actes »*, (28), 96-107.

Numa Murard est sociologue, professeur honoraire des Universités. Ses recherches portent sur le social en tant que récit articulé aux autres récits qui constituent le réseau des savoirs en sciences humaines. Il a notamment publié *La morale de la question sociale* (2003), *La Dispute et Deux générations dans la débîne*, *Enquête dans la pauvreté ouvrière* (2012), *Bayard* (avec Jean-François Laé). Il a fondé avec Jean-François Laé et Annick Madec l'Atelier de sociologie narrative (en ligne sur sociologienarrative.com).

Pour joindre l'auteur :
numamu@wanadoo.fr

Martial, son ami-sociologue, et l'inquiétude d'exister. Un cas énigmatique en dépit des sciences sociales

Daniel Bizeul, Docteur en Sociologie

Université d'Angers, France

Résumé

Martial était un jeune Noir de Martinique par son père, tandis que sa mère était blanche. Il était homo et voulait être blanc au moment où je l'ai rencontré, alors âgé de 24 ans, en 1992. Ce fut aussi pour lui l'annonce du VIH, avec la menace d'une mort imminente. Mais ce qui le définissait surtout aux yeux des autres, c'étaient ses irruptions de violence et ses agressions, qui l'avaient déjà conduit en prison avant ses dix-huit ans, et c'était une vie chaotique. Il est mort en 2010, il avait 46 ans. Comment est-il possible de faire du cas singulier formé par Martial et par le lien entre lui et son ami-sociologue « un cas sociologique »? Est-ce suffisant ou approprié pour juger de l'intérêt d'une enquête de ce genre, qui relève de l'ethnographie?

Mots clés

HASARD BIOGRAPHIQUE, MONTÉE EN GÉNÉRALITÉ, LIENS AMOUREUX, EXPLICATION CAUSALE, ETHNOGRAPHIE

Introduction

Sauf exception, les sociologues ont pour projet de décrire le monde social et de le rendre intelligible en recourant à des enquêtes, des données déjà constituées, des archives. Selon une formule ayant acquis la puissance redoutable du précepte, il leur faut alors monter en généralité, autrement dit s'extraire de la banalité concrète des choses, se séparer des perceptions des individus ordinaires, et, pour cela, indiquer de quel ensemble plus vaste de phénomènes l'étude est représentative, formuler des propositions abstraites pouvant s'appliquer à une grande diversité de situations, en somme atteindre la généralité et la systématité d'une théorie.

Avoir fait preuve de montée en généralité est ainsi l'un des critères usuels pour

Note de l'auteur : Je remercie Marc-Henry Soulet pour sa proposition d'explicitier en quoi l'enquête sur Martial s'apparente à une étude de cas. Cela me permet de revenir sur ce que j'ai tenté de réaliser dans le livre sur *Martial* (Bizeul, 2018), et, au-delà, d'indiquer, ici succinctement, quelle conception de l'exercice sociologique sous-tend mon travail.

RECHERCHES QUALITATIVES – Hors-série « Les Actes » – numéro 28 – pp. 108-125.

FAIRE CAS

ISBN 978-2-925374-27-5- <http://www.recherche-qualitative.qc.ca/revue/>

© 2023 Association pour la recherche qualitative

juger de l'intérêt d'une étude. Ne pas en manifester la capacité est signe d'indigence, ramenant à l'anecdotique. La plus grande partie de mon travail, issu d'enquêtes à forte implication, par moments déstabilisantes et sans certitude d'un résultat, peut me donner le sentiment d'une certaine indigence, en comparaison de nombreux collègues, tant je suis resté indifférent au devoir de généralisation ou de théorisation. Cette évidence s'est à nouveau imposée à moi après le livre sur Martial, un garçon à la vie tracassée que j'ai aimé et qui est mort en 2010, à 42 ans, du sida selon les déclarations officielles (Bizeul, 2018). « J'ai beaucoup aimé ton livre, mais il faudrait monter en généralité », m'a dit une collègue, dont plusieurs livres offrent l'exemple de visions d'ensemble reliant des phénomènes épars.

Pourquoi suis-je resté indifférent à ce qui semble primordial à d'autres? C'est une question que ravive la proposition de Marc-Henry Soulet en vue du dossier intitulé « faire cas », dont le livre de Ragin et Becker (1992), traduit par ses soins, est le point de départ.

Comment as-tu construit le « cas » Martial comme un cas sociologique? Ce que j'aimerais, c'est que tu détricotes ta façon de travailler pour avoir fait de la singularité du rapport au monde de Martial une source de compréhension sociologique d'un phénomène social plus englobant (7 février 2022).

Cette proposition fait écho à une proposition du même ordre, venue déjà de Marc-Henry Soulet, en vue d'un article pour la revue de l'AISLF, *SociologieS*, dont il était devenu le rédacteur en chef : « Serais-tu disposé à faire un papier sur le traitement des données et la montée en généralité à partir de tes expériences de recherche? » (9 novembre 2009).

J'avais abouti à un premier texte, jamais finalisé, auquel j'avais donné ce titre : « Toute recherche doit-elle aboutir à une théorie? » La tonalité du titre, en forme de question dont la réponse ne fait aucun doute, indique d'emblée une réticence envers la nécessité de monter en généralité ou de théoriser. L'inquiétude que mon travail soit évalué selon ce critère et puisse être disqualifié pour ce motif peut en sembler la raison. C'est en effet le cas, non par défaut d'ambition ou manque de goût pour l'exercice rhétorique, mais parce que ma priorité est différente, à l'instar de beaucoup d'autres. Nombre d'auteurs aux enquêtes jugées exemplaires semblent en effet se désintéresser du degré de généralité et de transférabilité de leurs observations, ou, plus exactement, font comme si le résultat parlait de lui-même et suffisait à rendre la question inutile (Chapoulie, 2017)¹. Il s'agit avant tout, non de généraliser ou de théoriser, ce qui existe à satiété dans nos métiers, sans que la connaissance du monde en soit accrue (Lofland, 1974; Wolcott, 1990), mais d'enquêter, de pénétrer des milieux mal connus, d'être envahi par la vie des autres, de raconter et faire raconter dans le détail, de reconstituer des scènes, d'établir des faits, et ainsi d'offrir au lecteur une version d'un phénomène

ou d'une entité sociale plus exacte, plus nuancée, plus complexe que celles existantes, selon le principe du débat argumenté et contradictoire faisant appel à des preuves (Bizeul, 2021).

L'injonction à s'extraire du monde empirique dans l'espoir d'une vision d'ensemble ou de principes d'analyse transférables, pour désirable qu'elle puisse sembler, est avant tout une convention : reprise des exercices du lycée, eux-mêmes dans la continuité de modèles issus de l'enseignement scolaire; exigée au titre d'épreuve initiatique par ceux qui ont gravi l'échelle de l'excellence académique; utile avant tout dans le cercle relativement étroit et élitiste de celles et ceux qui en font la marque de l'excellence. En faire le critère ultime de la qualité d'une étude est souvent inapproprié et risque de conduire à des formulations qui outrepassent la réalité, au point d'en ignorer les complexités. C'est la critique récente de Becker (2017), à propos de *Boys in white*, une enquête sur les étudiants en médecine de l'université du Kansas datant des années 1950 dont il fut l'un des co-auteurs.

Il serait possible d'en rester au constat ironique et désabusé de sciences sociales qui ne s'accordent sur presque rien (Chapoulie, 2017), et, en conséquence, pour chacun, de poursuivre le travail dans un créneau donné, à l'abri des inquiétudes épistémologiques. Cette optique d'une sociologie « balkanisée », selon la formule de Merton (1973), qui visait les tenants d'une discipline divisée en autant de zones de compétence qu'il existe de minorités, n'est pas la mienne. À la proposition de Marc-Henry Soulet concernant la façon dont j'ai construit « le cas Martial », je souhaite ne pas me dérober. Dans le livre sur Martial, j'esquisse une forme de réponse, ayant à l'esprit la critique inévitable du défaut de généralité, ici à son comble. L'objet d'enquête est un individu unique, qui sort de l'ordinaire tant sa vie conjugue d'aspects le plus souvent dissociés et incompatibles. Et le projet sociologique est hors norme, dû à un sociologue dans la colère et le chagrin après la mort de celui qu'il a aimé. Outre une esquisse de réponse, où la formule « Martial est multitude » s'apparente à une pétition de principe, je précise dans le chapitre introductif du livre ce qui fait l'un des enjeux du texte. Autrement dit, je mets l'accent sur ce qui le rend original en comparaison des écrits du même ordre, ce qui justifie de le publier pour l'éditeur, de le lire pour les potentiels lecteurs, notamment les collègues.

Loin d'être atypique, Martial est multitude. Il est la collectivité invisible des individus perdants, jugés seuls responsables de leur sort dans une société réputée juste et égalitaire. Ces individus peu engageants sont connus des chercheurs quand ils entrent en lien avec les institutions au titre de sans-abri, de patients, de détenus, de toxicomanes. Sauf exception [Bruneteaux, 2016], c'est alors sur une période brève ou de façon strictement ponctuelle. Seuls les points de leur existence définis comme problèmes et les reliant à l'institution sont pris en compte, selon ce qu'ils

veulent bien en dire ou en laisser paraître. Les informations ainsi obtenues alimentent le débat politique et les projets technosociaux, mais ne disent rien, ou bien peu, des individus de chair et d'os, de ce qui constitue leur existence au jour le jour, de ce qu'ils éprouvent au plus intime d'eux-mêmes (Bizeul, 2018, p. 40).

L'affirmation que Martial est multitude, suivie d'une simple phrase trop laconique et emphatique pour être réellement utile, ne permet pas de savoir en quoi peut consister une éventuelle extension de l'analyse. Elle n'indique pas vraiment de quoi ou de qui Martial est représentatif, ni sur quels points définis s'attacher à sa personne pour mieux appréhender certains phénomènes ou certaines populations. Dire que Martial a des semblables en grand nombre, avec des existences abîmées, des parcours destructeurs, et, au final, une mort prématurée selon la formule administrative, est sommaire, presque une banalité. Au moment où je terminais ce livre, au bout de six années d'écriture et de ré-écritures, j'étais dans l'incapacité d'affronter sereinement, ou froidement, une telle question.

Ce texte-ci, nourri des échanges et des lectures survenus depuis le livre, est pour moi l'occasion de la reprendre. À défaut d'expliquer comment j'ai réussi à faire de Martial un cas éclairant pour d'autres existences, et de la forme prise par le travail d'enquête et d'écriture un cas utile pour d'autres études, sur quoi il revient avant tout aux lecteurs de se faire un jugement, je vais indiquer selon quelle optique j'ai travaillé, avec l'idée d'être pleinement sociologue malgré la particularité de mon lien à « l'objet-Martial ».

Une personne aimée peut-elle devenir un objet d'intérêt sociologique?

Les premiers écrits dans lesquels je m'efforce de clarifier ce que pourrait être un livre sur Martial, à partir de 2007, désormais libéré d'une enquête sur le Front national et d'un mémoire pour l'habilitation à diriger des recherches, font apparaître une césure temporelle. Je passe d'un projet conventionnel en termes de causalité explicative adossée à des déterminants sociaux, à un projet où je fais état d'un désappointement, déjà évoqué dans plusieurs de mes textes, amplifié désormais par le lien à Martial. Loin d'être une voie de connaissance sur l'existence humaine surpassant les autres, faisant passer de l'obscurité de la méconnaissance à un savoir véritable, ainsi que le mot de Science tente d'en persuader, l'intelligibilité sociologique est doublement restreinte en réalité. Hormis les enquêtes à base de relations directes et de vie partagée, en prise avec le cours multiforme des activités humaines, elle n'atteint pas le monde réel de l'expérience ordinaire de façon plus exacte et plus vivante que celle venant d'historiens, d'écrivains ou d'artistes, tout aussi aptes que des sociologues à enquêter, à se documenter, à se préoccuper de la vérité, à endosser la vie des autres (ainsi Goldberg, 1995; Granger, 2020; Wideman, 1999). Par ses principes fondateurs, destinés à la faire exister comme discipline d'esprit scientifique, elle fait du monde

empirique son objet d'étude et le critère de validité de ses énoncés (Blumer, 1969), écartant comme hors de sa compétence ce qui ne peut être établi sur des faits ou sur un ensemble concordant d'indices. Elle se heurte alors, sans toujours s'y soumettre, forcée par l'habitude de commenter et d'extrapoler, à l'opacité de l'individu et à l'indétermination de l'existence (Bizeul, 2006).

Ma première idée a été de me servir de la sociologie comme d'un paravent de rationalité, m'attachant à des points d'attention et à des trames d'analyse qui avaient fait leurs preuves. Un portrait sociologique de Martial donnant une place majeure à son journal intime, débuté peu après notre rencontre, dans la lignée de ceux publiés par Clifford Shaw (1930/1966; Shaw & Moore, 1931/1966), Maryse Marpsat (Marpsat & Vanderburg, 2004) ou Stéphane Beaud (Amrani & Beaud, 2004), semblait une possibilité dépourvue de difficulté. Plusieurs textes non publiés, pour des articles ou pour des exposés lors de colloques, témoignent de cette optique influencée par la technicité sociologique.

Mauvais sort ou mauvaise volonté : les incasables des politiques sociales sont-ils responsables de leur situation (juin 2007); La valeur du travail : selon qui? Portrait d'un récalcitrant (novembre 2007); Un « pote » perturbé comme objet d'observation : le paradoxe de la familiarité étroite de longue durée (juin 2009); Quand l'objet d'étude est un ex-amant, s'agit-il encore de sociologie? (mai 2009); Des viols remémorés à l'âge adulte. Actes réels ou élaborations psychiques? (mars 2010).

Un écrit de juin 2009, destiné aux journées d'étude de mon labo, présente une version prosaïque et conventionnelle du projet de livre. Il est typique de cette optique sociologisante. Diverses informations servent à caractériser Martial. Il est réduit à la figure du marginal, autrement dit à des violences subies et à des échecs, selon un angle fataliste en phase avec le désespoir qui ne me quitte plus le concernant. D'autres informations font état de l'étroitesse des liens entre lui et moi, en vue d'en indiquer le bénéfice méthodologique par rapport à des enquêtes similaires basées sur des entretiens ou des rencontres au coup par coup. Mais je m'abstiens de mentionner la primauté amoureuse de notre relation.

Ce travail porte sur les milieux récalcitrants, ou marginaux, comme tels étrangers à l'univers socio-économique, mental et affectif du sociologue, au travers d'un homme désormais âgé de 40 ans, métis de père antillais, qui a subi des violences pendant l'enfance, s'est prostitué, a dormi dans la rue, a fait de la prison, n'a presque jamais travaillé (deux ans au total), est passé en psychiatrie, a survécu au VIH, se revendique musicien de reggae et rasta. Je le connais depuis 1992, ai fait en sorte qu'il soit logé, se soigne, ait des ressources suffisantes, demeurant le seul à ne pas rompre

avec lui malgré ses insultes et ses violences, entre « pote », quasi-tuteur, père de remplacement selon les moments (Écrit de juin 2009, non publié).

Avec la mort de Martial, en août 2010, et, surtout, son agonie d'une semaine où je me tiens auprès de lui, le veillant alors qu'il se paralyse de demi-jour en demi-jour, en grande partie conscient et terrifié, les procédés raisonnables de la sociologie me sont apparus profondément hostiles. J'ai été atteint d'une dépression. Faire de Martial un spécimen d'existence marginale offrant le bénéfice méthodologique d'être connu de près et dans la durée m'est apparu inacceptable, assimilable à une trahison. C'était le réduire à un objet d'observation, nier tout ce qui me liait à lui et qui me rendait malheureux.

Dans un écrit de mai 2011, destiné à nouveau aux journées d'étude de mon labo, une perspective radicalement différente est exprimée. C'est une critique des conventions d'analyse dont j'ai fait usage lors de mes différentes enquêtes, même si j'en signalais les artifices et les limites dès qu'il était question des individus concrets. C'est aussi une réflexion inquiète, qui ne m'a jamais véritablement quitté depuis l'adolescence, sur ce qui fait l'étrangeté de l'être humain, empli de rêves et d'impureté, destiné à la mort.

Qu'est-ce qu'une vie pour les sciences sociales? L'efficacité explicative des sciences sociales implique une double réduction : celle des individus concrets, disparates et versatiles, à des catégories plus larges et plus stables; celle du flux des mouvements individuels à des traits culturels distinctifs, des pratiques corrélées à des variables clés, des figures interactionnelles récurrentes. Ce sont là autant de moyens pour saisir un ordre et en rendre raison, ce qui n'est en rien spécifique des sciences sociales.

Or, de même que changer d'individu c'est changer de culture (selon la formule de Sapir 1967, p. 83), changer le moment et le point d'attention concernant le cours de vie d'un individu, à plus forte raison s'il est connu de près et dans la durée, c'est aussi changer d'individu. Est-il possible de dépasser ce qui est déjà catégorisé et ordonné et les explications qui « marchent » de façon à rendre compte de ces moments disjoints qui font apparaître, sous un certain angle, des interactions au coup par coup et des personnalités fragmentées? Est-il possible de raccorder entre eux, selon quels principes, ces moments ordinairement cantonnés à des thèmes spécifiques qui conduisent à autant de spécialisations (sociologie ou anthropologie de ceci ou de cela)? Est-il possible également de donner une place à ce qui demeure le plus souvent en marge de l'entreprise sociologique, comme le désordre, l'inattendu, l'impossibilité de savoir, le chagrin, la spiritualité, la terreur, le désir sexuel, le souci créatif,

l'attachement à l'autre? De quelle façon un individu particulier devient-il ou ne devient-il pas pour lui-même et pour autrui cet être intégral, unique, et insubstituable, dont chacun est plus ou moins persuadé qu'il existe bien dès qu'il se considère ou considère ceux qu'il aime? Comment rendre justice au souci de l'autre de raconter et percer son propre destin, au même titre que prétend le faire le chercheur à son endroit, à plus forte raison lorsque l'autre écrit et se veut auteur? Est-il possible, et comment, tout en restant sociologue, d'écrire sur l'autre comme individu de chair et de sang relationnellement et psychiquement formé? Autrement dit : qu'est-ce qu'une vie pour les sciences sociales? (Écrit de mai 2011, non publié).

Ces questions expriment une forme de répulsion pour l'artificialité d'une sociologie à base de déterminants et de structures qui réduit les individus de chair et de sang à être des agents interchangeables. Cette révolte intime et intellectuelle sera manifeste dans la conclusion du livre. Une citation reprise de l'adresse à Nathanaël, d'André Gide, appelant son destinataire à devenir « le plus irremplaçable des êtres » (Bizeul, 2018, p. 334), vient exprimer en toute clarté mon attachement envers Martial, qui ne peut être réduit à un spécimen, ou à un cas représentatif, aussi factuelle et méticuleuse soit l'enquête. À la même page, se trouve une photo de lui, alors âgé de 32 ans, allongé sur le tapis de l'appartement où il a vécu en notre compagnie, le regard droit, souriant, son chien contre lui.

Faut-il voir un aveu d'anti-sociologie dans ces réflexions, et en déduire que le projet d'enquête est vicié à la base même? Si l'emprise de la subjectivité du sociologue est patente ici, clairement indiquée, c'est le cas à des degrés divers pour toute recherche qui a trait à des humains, y compris lorsqu'il s'agit de l'Antiquité (Marrou, 1954). Les liens étroits, voire amoureux, n'empêchent en rien la lucidité, le sens de l'analyse, la rigueur d'argumentation, hormis certaines phases de déstabilisation, comme chacun en a plus ou moins l'expérience. Une proximité étroite pendant près de vingt ans, dans de multiples situations, avec de nombreux protagonistes, offre assez d'informations vérifiées et de moments de recul pour écarter toute naïveté. À l'enchantement de « la coïncidence émotionnelle » vient se superposer le labeur de l'analyse, en vue d'atteindre ce qui peut être qualifié d'objectivité, selon la formulation de Paul Ricœur qui concerne le sociologue autant que l'historien :

Est objectif ce que la pensée méthodique a élaboré, mis en ordre, compris et ce qu'elle peut ainsi faire comprendre. [...] L'histoire n'a pas pour ambition de faire revivre, mais de re-composer, de re-constituer, c'est-à-dire de composer, de constituer un enchaînement rétrospectif (1967, pp. 27, 30).

La clarification des enjeux sociologiques au travers du synopsis

Ai-je réussi à faire du cas singulier formé par Martial et par le lien entre lui et son ami-sociologue, en l'occurrence moi, un cas éclairant pour d'autres existences et un cas utile pour d'autres études? Pour permettre au lecteur d'avoir une idée approchante de qui est Martial et de comment a été composé le livre, je vais utiliser le synopsis qui a retenu l'attention des collègues-éditeurs d'Agone². Il correspond à une version stabilisée du manuscrit, soit celle de mars 2016, qui est la dixième, enfin satisfaisante, après quatre années de ré-écritures.

Ce synopsis est en premier lieu un résumé narratif et argumentatif du livre, conçu sous forme d'épisodes à la fois distincts et reliés par un principe de causalité, en second lieu l'explicitation des enjeux épistémologiques qui sous-tendent l'enquête et l'écriture. Le livre est découpé et scandé à la façon d'un compte à rebours, qui s'enclenche peu après notre rencontre en 1992, avec l'annonce du VIH et celle de la mort qui doit en découler dans un avenir proche, selon les données existantes. Elle va s'imposer, en effet, alors qu'elle n'était plus inéluctable du fait de nouveaux traitements à partir de 1996. À côté de l'explication médicale désignant le sida comme la cause biologiquement attestée qui a tué Martial, c'est ainsi d'autres causes qu'il faut rechercher. Cela oblige à remonter au début de l'engrenage ayant abouti à la mort prématurée pour tenter de découvrir quels enchaînements ont été à l'œuvre.

C'est ainsi selon une ligne explicitement temporelle et causale, animée par cette question obsédante, que le livre est ordonné : de quoi Martial est-il mort? Plusieurs lignes d'écriture s'entrecroisent dans le livre. La plus manifeste est de registre narratif, épousant le cours temporel des événements selon deux échelles, celle de la chronologie exprimée par quelques dates, celle des épisodes ou des scènes formant des unités d'action. Cette ligne de registre narratif est indissociable de la dynamique causale, d'ordre biologique, psychologique, relationnel, politique, qui canalise les mouvements des protagonistes concernés, en particulier Martial. Une troisième ligne s'y ajoute, rendue explicite dans le livre même : celle de la logique d'enquête, avec ses questions apparues au fur et à mesure, ses moments de clarté, ses impasses, ses ré-écritures. À ces diverses lignes inscrites dans la temporalité se superpose la réflexion exigée par les décisions d'écriture et d'analyse. Je la fais ici apparaître en italiques pour la faire ressortir de la continuité proprement temporelle et causale.

J'ai été continûment lié à Martial de 1992 à sa mort en 2010, survenue peu après qu'il a eu 42 ans. S'il a été emporté par le sida, selon l'indication médicale, c'est d'abord son incapacité à affronter le monde occidental, réglementé et d'influence coloniale, qui a conduit à cette issue fatale. Il rejetait toute forme d'emprise, y compris la plus bénigne et la plus ordinaire, et se méfiait des autres parce qu'il éprouvait de façon aiguë les injustices, les humiliations, les visées prédatrices dont nombre des liens

entre humains sont entachés. Aux yeux des autres, à ses propres yeux également, il était du même coup réduit à ses manques et à ses défauts, mythomane, individu immature, personnalité borderline, homme violent.

Dans le premier chapitre, qui tient lieu d'introduction, j'indique comment mon lien à Martial a débuté et s'est consolidé, et comment j'en suis venu à définir l'énigme représentée par sa personne. La suite de l'ouvrage est organisée de façon semblable, croisant pour partie chronologie des événements et chronologie de l'enquête.

Ce qui définit Martial aux yeux de tous et à ses propres yeux et ce qui en fait une énigme, ce sont avant tout ses tourments qui donnent lieu à des violences incontrôlées. La présence du virus, aussi inquiétante soit-elle, passe alors au second plan, sauf en cas de relations sexuelles et sauf moments d'hospitalisation. Aussi le chapitre deux débute-t-il avec un épisode de violence précisément documenté, survenu à la fin de 1996, dont mon compagnon et moi sommes deux des protagonistes immédiats. Il détaille les étapes d'une crise psychique et relationnelle qui se radicalise en menaces de meurtre et qui se conclut provisoirement par l'entrée de Martial dans l'univers de la psychiatrie. Des épisodes du même ordre surviennent à nouveau lorsqu'il est en couple avec des femmes, mais également lors de rencontres de rue, dans le cadre de stages, dans le cadre hospitalier.

C'est l'occasion de saisir les composantes de la violence dans leur émergence, en amont de la séparation entre agresseur et victime, maladie mentale et déviance de droit commun. Les examiner après coup permet de montrer comment est façonné l'ordre social, de l'entre soi d'un couple ou d'une famille au service de psychiatrie ou au tribunal, et à quel point les caractéristiques mutuelles de classe, de race, de sexe, d'âge, d'état de santé orientent la forme et l'issue des échanges.

Si la dynamique des situations trouve en partie sa logique dans les interactions entre individus aux identités et aux parcours définis et dans les stratifications de fond sous-jacentes, elle exige aussi de s'attacher aux destins individuels et collectifs tels qu'ils se sont formés en amont. Les chapitres trois et quatre se réfèrent à l'enfance de Martial, de façon d'autant plus naturelle que lui-même ne cesse de le faire, y trouvant l'origine de ses malheurs. L'enquête à rebours, vers ce qui précède, est aussi typiquement au principe de l'explication causale dont les chercheurs font usage.

Qu'en est-il des viols dans un pensionnat et des brutalités de son père, qu'en est-il des affrontements de race dont il se dit l'otage au sein de

l'espace familial et lors du premier séjour en Martinique, qu'en est-il de sa désignation comme « tapette » par ses copains noirs lorsqu'il a 15 ans? Sur ces points, je me suis efforcé de reconstituer des situations et d'atteindre des faits afin de confirmer ou d'infirmer les récits de Martial et, ainsi, de rendre compréhensibles son expérience du monde et ses réflexes vingt ans plus tard. J'ai débuté une telle enquête au milieu des années 2000, avec son accord, et l'ai poursuivie après sa mort, comme une sorte de réponse à l'énigme de sa vie disloquée.

Une autre série de questions s'est imposée à moi à la relecture de ses écrits, principalement à partir de décembre 2013 : comment en est-il venu à se percevoir comme un messager de Dieu, comment s'est-il retrouvé sous l'emprise d'une secte islamique, quelle est la portée de son lien avec le rastafarisme? J'ai pris conscience aussi du degré d'angoisse qui est le sien quand il redoute la malédiction d'autrui et se sent inapte à choisir entre le Bien et le Mal. Si j'avais attribué de l'importance et du crédit aux récits sur les violences subies, jusqu'à en faire un objet d'enquête, j'avais en grande partie négligé son imprégnation par l'expérience du monde propre aux Noirs de Martinique, mêlant enserrement néocolonial et liens avec le surnaturel. Je n'avais rien perçu de la profondeur de son lien avec l'Afrique, comme terre de ses ancêtres et lieu de régénérescence. Or, pour comprendre la façon dont se développent ses relations antagonistes avec les autres et dont il édifie sa vision du monde, à la fois religieuse et politique, il faut s'y attacher. Une partie de ses actes et de ses propos sont l'expression d'un combat contre l'ordre colonial, plus largement contre Babylone, assimilé au Mal. Le parcours existentiel à rebours et le parcours d'enquête concordent ainsi.

L'enfermement dans la perspective de la mort, inévitable désormais, précipitée par sa façon de vivre, en est l'aboutissement quasi naturel. Sa terreur est immense, ses réactions incontrôlables. Le cadre hospitalier avec sa discipline, son opacité, ses inégalités de pouvoir, devient à ses yeux un système barbare auquel il s'affronte. L'agonie de Martial dure une semaine avant que la mort ne survienne. Pour celui qui se tient à ses côtés s'impose alors ce mélange de duplicité et l'idéalisation dont les liens humains sont formés. C'est le chapitre cinq, qui clôt le récit et l'enquête (Écrit de mars 2016, non publié).

Ce qui fait de « Martial et son ami-sociologue » un cas intrigant

Si le résultat auquel j'ai abouti, sous forme d'un livre, est distinct de textes similaires, c'est avant tout par une concomitance de hasards biographiques, ou de « coïncidences » (Becker, 1994), dont j'ai été l'une des pièces, à la fois « clipsé » à

Martial, « vampirisé » par lui et le vampirisant, selon des formules qu'il a employées pour qualifier notre lien, et, en parallèle, me vouant obstinément à être sociologue en me servant de ce que j'avais appris de mes lectures et mes propres enquêtes, comme une façon de m'extraire de ce lien accaparant.

Faire état des hasards biographiques dans le cas présent exigerait le récit superposé, enchevêtré et néanmoins ordonné de plusieurs histoires tirées par l'avancée du temps et l'entraînement de la vie collective, semblable à ceux qu'il arrive à chacun d'entendre ou de prononcer avec à un ami jamais revu depuis l'enfance (Bourdieu & Wacquant, 1992). Il faudrait ainsi reparler des événements qui ont conduit à la rencontre entre Martial et moi, où mon compagnon a joué le rôle premier; sans doute dire quelques mots d'une vie de couple où chacun peut avoir d'autres partenaires, et mentionner les écarts d'âge, de statut, de niveaux de ressources, présents de façon criante; ensuite, revenir sur les premiers moments, avec l'immédiateté de l'entente et du désir d'un lien entre lui et nous, sur quoi s'est aussitôt greffée l'annonce du VIH après que je l'ai accompagné pour un test sérologique. Il faudrait reprendre toute l'histoire, ainsi débutée en novembre 1992, et connue en direct pendant dix-huit années, pour en retracer les méandres, les basculements de tous ordres, identitaires, amoureux, géographiques, philosophiques, les interruptions de violence, les maladies et les hospitalisations, et bien d'autres événements. Une telle histoire constitue la trame événementielle du livre. Elle est spécifique à Martial, probablement, par l'assemblage particulier des événements et des rencontres qui constituent sa vie, et néanmoins a une parenté avec des vies aux expériences similaires. Nombre de lecteurs m'ont dit avoir reconnu tel voisin, tel membre de leur famille, dans son existence faite de tribulations, de colères et de malchances, ou ce qui peut être qualifié ainsi. Des enquêtes auprès d'habitues des services sociaux font de même apparaître chez certains d'entre eux une succession de malheurs débutés dès l'enfance, comme l'assignation à un destin, et le sentiment d'une fatalité que rien ne peut entraver (ainsi Leduc et al., 2022)³.

Pour expliciter ce qui fait la particularité intrigante de Martial, que la notion de hasard biographique n'éclaire pas, trois dimensions majeures doivent être distinguées, me semble-t-il.

En premier lieu, au-delà de sa marginalité sociale et de l'agglutination particulière d'événements qui le caractérisent en propre, c'est l'aspect multidimensionnel et fracturé de sa personnalité qui en fait un être singulier, associé à la grande lisibilité des lignes de tension qui la traversent, donnant l'impression qu'il est possible d'accéder à la tête ou à l'intimité de Martial « comme dans un livre ouvert ». Sa vigilance inquiète envers les mouvements des autres, son analyse de ses propres réactions, semblent ne jamais s'interrompre. Il raconte et commente tout ce qu'il fait et tout ce qui lui arrive, aussi bien ce qui le tracasse et le met hors de lui que ses réussites amoureuses et ses conversations avec Dieu. Il revient également sur les événements

marquants, souvent douloureux, de son enfance et de ses années de galère. Il semble ainsi n'avoir aucun secret, tant il lui est vital d'exprimer les choses. Il le fait au fil des conversations, mais également, en parallèle, dans ses cahiers débutés peu après notre rencontre, où il écrit plus ou moins chaque jour, y passant souvent plusieurs heures d'affilée, si bien qu'ils atteignent près de sept mille pages à sa mort.

L'aspect multidimensionnel et fracturé de sa personnalité a trait aux conditions d'existence et au genre de vie, à la bivalence raciale, à l'incertitude d'identité et de préférence sexuelles auxquels il se trouve assigné. Il est pauvre, a eu une scolarité médiocre, s'est retrouvé en prison avant ses dix-huit ans, a peu de goût pour le travail, s'est prostitué, rejette toute autorité, se perçoit en « rebut de la société », et, en même temps, il est épris de choses artistiques, se revendique musicien et poète, est anxieux de considération, se lie à des hommes qui lisent, aiment l'opéra, voyagent à l'étranger, et à des étudiantes blanches de couche moyenne. Il est né de mère blanche et de père martiniquais, et il se rêve blanc et homo tout au long de son adolescence et au-delà, jusqu'à une phase de profonde déstabilisation marquée par la pensée de la mort et le repentir pour sa conduite passée, dont le sida semble une punition, en 1996. Il se veut alors rasta man, nègre véritable et hétéro selon les lois de Jah, s'efforçant de faire coïncider son apparence et sa conduite avec ces critères. Par moments il est persuadé d'être une femme dans un corps mal adapté, ce qui s'ancre dans des récits de viols pendant l'enfance. Ces antagonismes intimes qui le hantent se répercutent en permanence dans ses liens avec les autres, en premier lieu celles et ceux avec qui il vit, ses quelques copains, les membres de sa famille, mais également les milieux médicaux, sociaux, administratifs.

De façon assez ordinaire, une fois décrites les positions des protagonistes concernés et analysé ce qui est en jeu dans une situation donnée, c'est en amont de la situation qu'il faut se tourner, ainsi que chacun y est accoutumé pour soi-même et pour les autres. Cela entraîne de remonter jusqu'à l'enfance, avec la façon dont le nouveau venu a été désiré ou refusé, avec la place qui lui a été assignée, l'ambiance harmonieuse ou un climat d'épouvante, un projet de réussite ou son absence, et ce qui s'est façonné de lui, sans que personne n'en ait le contrôle.

Ce que la vie au jour le jour et l'enquête sur l'enfance de Martial font ainsi connaître, et ce qui émerge des écrits, c'est un état de rébellion qui ne l'a jamais quitté et qui est devenu, avec les déceptions et les échecs, un état de guerre dans lequel il s'est trouvé enfermé. Les explications possibles, associées à des épisodes définis ou à la conduite ordinaire qui est la sienne, se surajoutent les unes aux autres : des viols dans l'enfance selon des images qui le hantent, la brutalité du père qu'il a pour idée fixe de tuer, la schizophrénie qui le fait interner en psychiatrie, les années dans la rue, la spécificité antillaise, des irruptions de racisme entre le père et la mère, l'angoisse de la mort, l'emprise des théories religieuses et sorcellaires, la dépendance économique,

les répliques de l'écrasement colonial. Tenter de saisir ce qui est en jeu et de quelle façon cela s'est mis en place dans l'histoire de Martial, conduit à avancer dans un dédale sans clarté. Prises tour à tour, adossées aux analyses des spécialistes des domaines variés de la vie collective et individuelle, les explications ont toutes un certain degré de validité, ou, du moins, en donnent l'impression. Selon les périodes d'écriture, j'ai ainsi mis en avant des événements différents de son histoire et des facettes différentes de sa personne. Je rendais Martial un peu plus intelligible à mes yeux, et un peu moins inquiétant. Mais c'était au détriment de ce qu'il était véritablement, en le faisant rentrer dans des cases. La cause imaginée était trop simple ou impossible à prouver.

Dans la plupart des études centrées sur une personne unique ou sur un ensemble d'individus soumis à des circonstances similaires, ceux-ci apparaissent souvent en parfaite correspondance avec un ou plusieurs thèmes majeurs de la sociologie, comme s'ils étaient des personnages en quête d'un auteur, ou étaient calibrés en fonction d'attentes théoriques. Par ce qu'il est, par ce qu'est son ami-sociologue, par le lien entre les deux, le livre sur Martial excède ces cadrages. Sous cet aspect, il a une parenté d'esprit avec le livre-enquête de John Edgar Wideman sur son jeune frère en prison à vie après un braquage avec mort d'homme, ou avec celui de Javier Cercas (2018) sur son oncle maternel mort à 19 ans sous l'uniforme franquiste et désormais honoré comme un martyr dans le village. Si j'avais à l'esprit ces enquêtes, uniquement motivées par le besoin de comprendre, étrangères à la nécessité de citer d'autres auteurs, j'ai fait miennes en pratique les contraintes disciplinaires, techniques et stylistiques du genre sociologique. Je me suis entouré d'un grand nombre de références, en rapport avec les domaines divers de la vie sociale dont Martial offrait les traces, avec l'espoir de mieux éclairer les situations et de renforcer l'analyse, mais aussi comme une façon de donner des gages de « bonne volonté sociologique ». J'ai mieux perçu également ce qu'il me fallait écarter de faire, jugeant inappropriées ou fautives en termes de rigueur des études dont les démarches avaient pu me séduire à un moment (Crapanzano, 1980; Devereux, 1998; Ellis, 1995; Maître, 1995).

C'est ainsi une vie appréhendée dans son unicité et son entièreté qui est dépeinte dans le livre, loin de l'univocité d'un thème ou d'un problème dont une personne semble le prototype vivant, et loin de l'agencement des bribes de plusieurs vies selon une trame analytique. L'ouvrage intègre des domaines souvent séparés dans la recherche : la maladie, la mort, la toxicomanie, la perturbation psychique, la violence contre les femmes, l'incertitude de sexe, la délinquance, l'emprise sectaire, la socialisation familiale, les relations de classe et de race, la conviction mystique, le poids des périodes esclavagiste et coloniale.

Dans la plupart des études, également, l'attention à établir des faits et à vérifier les informations est absente, y compris concernant des épisodes décisifs pour la

personne, y compris lorsque ces épisodes comportent des mises en cause. Ainsi, dans le cas de Martial : des viols ont-ils eu lieu ? Le père lui donnait-il des coups ? Son frère le méprisait-il pour sa sexualité avec des hommes ? Ne pas s'en préoccuper conduit à doter l'entreprise sociologique d'une image d'inconséquence, montrant des chercheurs peu soucieux de la vérité factuelle et indifférents au devoir de justice (Douglas, 1976; Lubet, 2018).

Une troisième spécificité du livre, qui en fait un cas à part, tant elle est non intentionnelle et non reproductible, provient de l'imbrication progressive des liens entre Martial et moi sur une période de dix-huit ans m'amenant à devenir une sorte de double de lui. Que je le veuille ou pas, je suis au courant de tout ce qui le concerne. Ses relations les plus importantes deviennent en partie les miennes, je n'arrête pas d'intervenir en direct, souvent en son nom, auprès des médecins et des services sociaux, administratifs ou judiciaires. Surtout, je suis happé par cette omniprésence de la destruction qui gangrène l'âme et le corps et que rien ne guérit. Ses tourments ravivent des blessures anciennes et un sentiment de dette inapaisable, comme il en est pour d'autres (de Fontenay, 2018; Janody, 2014), du fait d'un frère gravement malade quand je suis enfant. Celui-ci sera jugé débile par le médecin de famille, deviendra ouvrier à la chaîne à seize ans, vivra longtemps comme « un vieux gars » chez nos parents, et mettra un terme à sa vie la veille de Noël 2012. Autant Martial explose de colère et est en guerre, autant mon frère paraît soumis et noyé dans la tristesse.

À ces lignes biographiques définissant qui est Martial et qui je suis, et au hasard de l'intersection de ces deux lignes, tout cela devant être réinséré dans l'atmosphère morale et politique d'une époque, s'ajoute l'engagement de Martial dans un travail d'écriture, avec des textes d'une grande force, et, en parallèle, mon propre parcours et le façonnement émotionnel et intellectuel qui m'ont permis d'affronter ses moments de violence et le cours que rien ni personne n'a pu arrêter de sa destruction.

Dans le cas présent, ce sont les particularités biographiques de Martial, en résonance avec les propres spécificités de l'ami-sociologue, qui instaurent le cas sociologique. Pour qu'il prenne consistance et ampleur, et ainsi devienne éclairant, à l'équivalent d'une « scène parlante » (Bizeul, 2021), il faut l'entremise d'un dispositif d'écriture particulier. C'est la mise en écrit qui peut faire exister, sur un mode à la fois sensible et démonstratif, s'adressant au cœur et à la raison, la puissance de révélation de cette constellation humaine devenue objet d'enquête et cas sociologique, dont Martial est le point irradiant, ne cessant d'être un « obscur objet du désir » et un être humain qui va mourir. Le livre de João Biehl (2005) dont Catarina, une jeune femme tenue pour folle et saisie de paralysie, est le personnage central, croisée au sein d'une agrégation d'humains abandonnés à la maladie, à la pourriture et à la faim comme il en existe au Brésil, en offre un exemple.

La composition du livre répond à une triple nécessité : rendre raison des conduites violentes et destructrices de Martial, dont la mort prématurée apparaît comme une conséquence; faire place au cours ordinaire de l'existence, dont l'écoulement des jours et des années, l'avancée en âge, l'emprise croissante du virus, les hauts et les bas des liens amoureux, la fragilité accrue du corps, sont des repères objectifs; rendre visible le travail d'enquête et d'analyse, pareillement inscrit dans une temporalité longue, ou, plus exactement, formé de deux séquences disjointes, l'une où il est vivant, dominée par la nécessité d'agir pour tempérer ses accès de violence et pour retarder la mort, l'autre après sa mort, dominée par l'étreinte de la douleur et de la colère face à la mécanique de l'existence.

En guise de conclusion : au-delà des confins de la raison sociologique

L'enquête sur Martial est arrimée à la sociologie, conformément à mon intention de le rendre intelligible « avec les armes de la sociologie », selon une formule à la fois vague et présomptueuse qui figure dans le livre, et comme en ont attesté en le publiant les collègues-éditeurs.

Mais je suis aussi cet humain amoureux et empli de désespoir quand Martial est vivant, inconsolable et en colère après sa mort. Et je suis encore cet humain, tout comme l'était Martial, en quête du mystère de l'existence humaine, ce qui nous a unis probablement et ce qui l'a persuadé, tout comme j'en suis persuadé, que la mort ne pouvait anéantir notre lien. « Cette maladie nous a rapprochés toi et moi pour la vie, et jusqu'à notre mort et même après si c'est possible je t'attendrai pour qu'on continue à se tenir la main », écrit-il à mon adresse dans son journal (28 décembre 2005). Le travail du sociologue, débuté avec le souci d'établir des faits, attentif à la rigueur de l'argumentation, a laissé la place, qu'il aurait été insensé d'ignorer, à une forme de réflexion sur le tragique de l'existence humaine, que Martial aussi bien que le sociologue éprouvent et expriment chacun à leur façon. Au travers de l'écriture s'entrecroisent ainsi le raisonnement, l'évidence des liens, et la transfiguration de l'objet d'enquête, indissociablement objet de désir et objet de la volonté de savoir, comme d'autres l'ont exprimé dans des épreuves similaires (ainsi Rosaldo, 1989/1993; Schepher-Hughes, 1997).

Ce qui sous-tend le livre, bien qu'à l'état implicite, c'est l'affrontement à l'opacité des ressorts humains et à l'inquiétude d'exister, et, plus précisément, quand la réalité l'impose dans le cours de la vie, à la banalité exécrable de la maladie, de la violence, de l'injustice, de la mort. Cette inquiétude qui interdit d'être en paix est aussi ce qui me relie à Martial et qui l'a conduit à s'attacher à moi. À l'instar de sociologues parmi les plus conséquents, il me faut admettre que l'édifice cohérent auquel j'ai abouti pour donner existence à Martial et le rendre intelligible est de quelques pas seulement en direction d'une compréhension espérée, et, en cela, est bien décevant.

Notes

¹ C'est le cas de la plupart des 128 « enquêtes ethnographiques pouvant intéresser les étudiants », recommandées et évaluées par les lecteurs sur le site Goodreads (https://www.goodreads.com/list/show/23266.Good_Ethnography). Les livres d'une partie des chercheurs américains les plus reconnus y figurent.

² Les collègues-éditeurs sont Sylvain Laurens, Julian Mischi, Étienne Pénissat, créateurs, et directeurs jusqu'en septembre 2017, de la collection « L'ordre des choses » chez Agone. Leur intérêt pour le manuscrit, en novembre 2016, va conduire à plusieurs réécritures successives orientées par les remarques et les questions de chacun d'eux à tour de rôle, dont Sylvain Laurens de façon décisive à plusieurs reprises.

³ Le projet d'une généralisation quasi-statistique ancrée dans les expériences concrètes similaires de personnes confrontées à un même ensemble d'événements et basée sur la reconstitution de parcours de vie (Elder, 1999) ou sur l'appariement optimal établissant une causalité par paliers (Zalc, 2016) pourrait dès lors sembler une solution satisfaisante. Mais une telle forme de généralisation, moins elliptique que celle à base de déterminants sociaux, s'attache à des événements simples et en petit nombre, et n'inclut pas les élaborations mentales, l'imprégnation culturelle, la définition des situations, sans lesquelles il n'est pas de véritable intelligibilité du parcours et de l'invention de sa propre vie pour chaque individu.

Références

- Amrani, Y., & Beaud, S. (2004). *Pays de malheur! Un jeune de cité écrit à un sociologue*. La Découverte.
- Becker, H. (1994). « Foi por Acaso »: Conceptualizing coincidence. *The Sociological Quarterly*, 35(2), 183-194.
- Becker, H. (2017). *Evidence*. The University of Chicago Press.
- Biehl, J. (2005). *Vita. Life in a zone of social abandonment*. University of California Press.
- Bizeul, D. (2006). Les ressorts psychologiques sont-ils des faits? Dans P. Paillé (Éd.), *La méthodologie qualitative. Postures de recherche et travail de terrain* (pp. 63-83). Armand Colin.
- Bizeul, D. (2018). *Martial, la rage de l'humilié*. Agone.
- Bizeul, D. (2021). La citation comme technique de persuasion et comme preuve. Comment nous utilisons le matériel documentaire dans les textes ethnographiques. *Cambouis, la revue des sciences sociales aux mains sales*. <https://doi.org/10.52983/crev.vi0.97>
- Blumer, H. (1969). *Symbolic interactionism. Perspective and method*. University of California Press.

- Bourdieu, P., & Wacquant, L. (1992). *Réponses*. Éditions du Seuil.
- Bruneteaux, P. (2016). *Les mondes rêvés de Georges*. Presses universitaires de Rennes.
- Cercas, J. (2018). *Le monarque des ombres*. Actes Sud.
- Chapoulie, J.-M. (2017). *Enquête sur la connaissance du monde social. Anthropologie, histoire, sociologie, France-États-Unis 1950-2000*. Presses universitaires de Rennes.
- Crapanzano, V. (1980). *Tuhami. Portrait of a Moroccan*. Chicago University Press.
- de Fontenay, É. (2018). *Gaspard de la nuit. Autobiographie de mon frère*. Stock.
- Devereux, G. (1998). *Psychothérapie d'un indien des Plaines*. Éditions Fayard.
- Douglas, J. (1976). *Investigative social research. Individual and team field research*. Sage Publications.
- Elder, G. (1999). *Children of the great depression. Social change in life experience*. Westview Press.
- Ellis, C. (1995). *Final negotiations: A story of love, loss and chronic illness*. Temple University Press.
- Goldberg, J. (1995). *Raised by wolves*. Scalo.
- Granger, C. (2020). *Joseph Kabris ou les possibilités d'une vie, 1780-1822*. Anamosa.
- Janody, P. (2014). *Zone frère : une clinique du déplacement*. Epel Éditions.
- Lofland, J. (1974). Styles of reporting qualitative field research. *The American Sociologist*, 9(3), 101-111.
- Leduc, S., Roche, A., & Rongier, S. (2022). « Je suis d'origine déplorable. » Les mécanismes de la reproduction sociale chez les usagers des services sociaux. *Regards sociologiques*, (59), 7-28.
- Lubet, S. (2018). *Interrogating ethnography. Why evidence matters*. Oxford University Press.
- Maître, J. (1995). *L'orpheline de la Bérésina : Thérèse de Lisieux (1873-1897). Essai de psychanalyse socio-historique*. Éditions du Cerf.
- Marpsat, M., & Vanderburg, A. (2004). *Le monde selon Albert la Panthère. Cybernaute, sans domicile fixe à Honolulu*. Éditions Bréal.
- Marrou, H.-I. (1954). *De la connaissance historique*. Éditions du Seuil.
- Merton, R. (1973). *The sociology of science*. University of Chicago Press.
- Ragin, C., & Becker, H. (Éds). (1992). *What is a case? Exploring the foundations of social inquiry*. Cambridge University Press.
- Ricœur, P. (1967). *Histoire et vérité*. Éditions du Seuil.

- Rosaldo, R. (1993). *Culture and truth: The remaking of social analysis*. Beacon Press. (Ouvrage original publié en 1989).
- Sapir, E. (1967). *Anthropologie*. Paris : Éditions de Minuit. (Ouvrage original publié en 1921).
- Scheper-Hugues, N. (1997). People who get rubbished. *New Internationalist Magazine*, (295). <https://newint.org/features/1997/10/05/people>
- Shaw, C. (1966). *The Jack-Roller. A delinquent boy's own story*. University of Chicago Press. (Ouvrage original publié en 1930).
- Shaw, C., & Moore, M. (1966). *The natural history of a delinquent career*. University of Chicago Press. (Ouvrage original publié en 1931).
- Wideman, J. E. (1999). *Suis-je le gardien de mon frère?* Éditions Gallimard.
- Wolcott, H. (1990). *Writing up qualitative research*. Sage Publications.
- Zalc, C. (2016). Trajectoires de persécution. Apports de la lecture d'Andrew Abbott à l'écriture historique. Dans D. Demazière, & M. Jouvenet (Éds), *Andrew Abbott, sociologue de Chicago. Héritages, dépassements, ruptures* (pp. 419-439). Éditions de l'EHESS.

Pour citer cet article :

Bizeul, D. (2023). Martial, son ami-sociologue, et l'inquiétude d'exister. Un cas énigmatique en dépit des sciences sociales. *Recherches qualitatives, Hors-série « Les Actes »*, (28), 108-125.

Daniel Bizeul est membre du Cresppa-CSU (Paris 8 – Paris Nanterre – CNRS). Il a réalisé plusieurs enquêtes de type ethnographique sur des milieux subissant l'opprobre, notamment nomades de l'Ouest de la France, militants du Front national. Ses recherches actuelles, dans la ligne de celles engagées concernant Martial, portent sur les violences et les humiliations survenues tôt dans l'existence, qui détruisent les individus de l'intérieur. Les problèmes de la preuve, de l'écriture, de la conduite juste au cours de l'enquête et au moment de publier, l'ont conduit à diverses publications dans les revues spécialisées.

Pour joindre l'auteur :

danielbizeul@gmail.com

Ce que fait le « faire cas » à la sociologie

Danilo Martuccelli, Docteur en Sociologie

Université Paris Cité, France

Résumé

Comment faire cas à partir d'un événement, expérience ou situation particulière? Comment généraliser à partir d'un cas? Comment comparer par cas? Toutes ces questions donnent lieu à des procédures différentes d'institution et de validation analytiques. Dans cet article, nous nous proposons d'aborder une autre interrogation, largement complémentaire aux précédentes : qu'est-ce que le penser par cas – ou faire cas – produit dans la pensée sociologique? Deux grands enjeux sont analysés. D'une part, au niveau ontologique proprement dit, l'article interroge les raisons de l'existence possible et même fréquente de cas dans la vie sociale. D'autre part, d'un point de vue épistémologique cette fois, il interroge comment l'essor d'une nouvelle sensibilité envers la singularité octroie au faire cas une importance analytique spécifique dans la compréhension de la vie sociale.

Mots clés

CAS, ONTOLOGIE, ÉPISTÉMOLOGIE, COERCITIONS, PORTRAITS

Introduction

Lorsqu'il est question de problématiser le faire cas en sociologie, trois grandes interrogations tendent à être privilégiées. Comment faire cas à partir d'un événement, d'une expérience ou situation particulière? Comment généraliser à partir d'un cas? Comment comparer par cas? Toutes ces questions donnent lieu à des procédures différentes d'institution et de validation analytiques. Dans cet article, nous aborderons une autre interrogation, largement complémentaire aux précédentes : qu'est-ce que le penser par cas – ou faire cas – produit dans la pensée sociologique elle-même?

Un constat initial peut être facilement posé : si la réalité sociale n'est jamais une série d'accidents, la prise en compte conjointe de la multitude des cas qui ont été établis depuis des décennies par les sciences sociales (dans différentes sociétés, périodes, secteurs d'activités, classes sociales...) constitue un gage solide du caractère contingent de la vie sociale (autant dire de la non-nécessité des phénomènes). Et la prise en compte dans toute sa radicalité de cette dimension de la réalité sociale modifie en profondeur le statut ontologique et épistémologique du faire cas.

Nous analyserons deux grandes problématiques. D'une part, au niveau ontologique proprement dit, nous essayerons de comprendre les raisons de l'existence

RECHERCHES QUALITATIVES – Hors-série « Les Actes » – numéro 28 – pp. 126-142.

FAIRE CAS

ISBN 978-2-925374-27-5- <http://www.recherche-qualitative.qc.ca/revue/>

© 2023 Association pour la recherche qualitative

(toujours) possible et même fréquente de cas dans la vie sociale. D'autre part, d'un point de vue épistémologique cette fois, nous interrogerons les manières dont les études par cas, même indirectement, mettent en question bien des représentations encore dominantes dans la sociologie à propos de l'ordre social, la reproduction, la linéarité, le jeu des échelles, les liens macro et micro, les systèmes et les acteurs. Dans les deux cas, le faire cas exige d'importants *aggiornamento* dans la manière de conceptualiser la vie sociale.

Faire cas : problématisations ontologiques

Le faire cas pose au niveau ontologique proprement dit la question des raisons de l'existence possible et même fréquente de cas dans la vie sociale. Avant même d'aborder comment on institue un cas, la question se pose de savoir pourquoi « un » cas est-il possible?

Les impasses du problème de l'ordre social

Cette interrogation prend tout son sens reliée au problème de l'ordre social (Parsons, 1949). Or, cet enjeu écarte (ou minimise) non seulement l'intérêt de faire cas, mais rend problématique son existence.

Dans la sociologie classique, c'est Simmel (1999, p. 66) qui a posé la question de la manière la plus tragique en s'interrogeant « comment la société est-elle possible? ». Étrange question. Comment ne pas être sensible à la permanence de la vie sociale? Comment ne pas reconnaître le fait qu'elle est toujours déjà-là et que la vie humaine s'y développe toujours? Les individus sont toujours dans la société. Certes les révoltes, les ruptures, les crises et les transformations politiques sont légion dans l'histoire, mais la vie sociale – à travers diverses formes institutionnelles – n'a jamais cessé d'exister. Les guerres, la fin des empires, la barbarie, les périodes d'anomie n'ont jamais affecté cette réalité primordiale. Au-delà de l'ordre ou du désordre, ce qui s'impose comme constat, c'est la permanence millénaire de la vie sociale.

Sans nullement l'ignorer, la sociologie a néanmoins construit son interrogation fondatrice à distance de cette évidence. À travers l'idée de société, inventée à la fin du XVIII^e siècle et au début du XIX^e, la sociologie naissante a proposé une représentation analytique particulière de la vie sociale autour de la totalité en tant que principe organisateur et même causal. En tant que réponse au problème de l'ordre social, l'idée de société a postulé que les différents domaines sociaux interagissent entre eux comme les pièces d'un mécanisme ou les parties d'un organisme, et que l'intelligibilité de chacun d'entre eux était justement donnée par sa place et sa fonction dans l'ensemble (Dubet & Martuccelli, 1998).

Cette idée de société condense la principale difficulté théorique de la sociologie. Cette discipline n'a pas faibli dans ses tentatives de conceptualiser la vie sociale autour d'une représentation coercitive et systémique de la société. Cependant, les mêmes

études sociologiques n'ont jamais cessé de confirmer la réalité d'un monde social traversé par une série de déséquilibres. Il s'agit d'un ensemble hétérogène et récurrent de phénomènes, auxquels, sous l'emprise de la question de l'ordre social, la sociologie n'a accordé, au mieux, qu'une signification périphérique : résidus de périodes de transition, exemples de déviation morale ou d'hystérésis de dispositions, anomalies de sociétés inachevées, discordance des temps entre différents sous-systèmes, etc. Toutes ces anomalies (et faire cas) sont une conséquence plus ou moins directe du postulat selon lequel le monde social n'est possible que grâce à un ajustement étroit entre les structures et les acteurs.

Autant dire que sous l'emprise du problème de l'ordre social, le faire cas est une aporie intellectuelle ou un phénomène purement anecdotique. L'ambivalence de son statut est le résultat d'une pensée sociologique constamment tiraillée entre, d'une part, l'enjeu de l'ordre social (et de l'idée de société), et d'autre part, le constat fait au niveau des analyses concrètes d'une multitude d'expériences et de processus hétérogènes de désajustement (Martuccelli, 1999). Des actions qui, aussi alternatives soient-elles par rapport aux diktats de l'ordre social hégémonique, ne le modifient pas fondamentalement ; en vérité, elles coexistent en lui et contre lui. Prendre le faire cas au sérieux invite donc à s'interroger sur le bien-fondé des principales théorisations de l'enjeu de l'ordre social, et des apories, paradoxes et énigmes qu'elles produisent. À savoir : d'une part, que les inadaptations structurelles et les variations indéracinables de l'action n'ont jamais été un obstacle au déploiement théorique et pratique des grands modèles sociaux, et d'autre part, que les institutions de l'ordre social n'ont jamais pu anéantir les expériences de désajustements et d'anomalies présentes dans la vie sociale.

La pleine reconnaissance de la portée ontologique du faire cas – la possibilité irrépressible de faire cas – plaide pour une représentation de la vie sociale alternative à celle construite autour du problème de l'ordre social. Dans une représentation de la vie sociale libérée du présupposé fondateur de cet enjeu, le « cas » n'est plus une anomalie ou un fait divers. Il devient nécessaire de placer, au cœur de la théorie sociale, la reconnaissance d'une modalité d'être spécifique à la vie sociale : un univers marqué par la possibilité *irréductible* d'actions *hétérogènes*. En dépit de la force des conditionnements, il est *toujours* possible d'agir *autrement* – c'est-à-dire, en décalage avec les grands principes hégémoniques d'une société.

Une autre ontologie de la vie sociale

Le premier grand enjeu du faire cas est donc proprement ontologique. Les actions ne sont ni aléatoires ni imprévisibles (elles se structurent toujours à travers des orientations culturelles partagées), mais elles ne sont soumises à aucune nécessité. Le fait que la vie sociale soit encadrée par un système de normes et de rôles lève de nombreuses incertitudes dans les interactions humaines. Le comportement des autres

est rarement imprévisible ou incompréhensible. Les choix des acteurs opèrent dans un horizon de possibilités relativement restreint et très souvent susceptible d'être anticipé, en raison précisément des normes et des rôles. Sur ce point, la réponse de Parsons (1949) est définitive. Mais cette fréquente prévisibilité normative n'annule jamais la possibilité ontologique de l'action hétérogène.

Pendant longtemps, en grande partie du fait de la grande force de l'imaginaire de rébellion, cette capacité a été principalement pensée comme une expression de la liberté, plus tard des capacités corporelles, cognitives ou stratégiques des acteurs, de leur force inventive. La possibilité irrépressible des actions hétérogènes a été analysée comme une expression de la liberté, comme le fruit d'une capacité spécifique et intrinsèque au sujet (projet, création). En d'autres termes, la source ultime et irrépressible de la possibilité d'agir autrement a été déposée dans l'acteur (Castoriadis, 1975; Joas, 1999; Sartre, 1943; Touraine, 1973). La division est ainsi permanente, pour revenir à l'une des antinomies kantienne, entre le déterminisme du monde extérieur, restrictif, objectif et soumis à la loi de la nécessité, d'une part, et, d'autre part, la réalité d'un sujet libre et seule source de créativité dans le monde. Dans cette représentation, le faire cas est conçu comme une expression de la liberté humaine plus ou moins en tension avec les contraintes de l'ordre social.

Il est cependant possible de formuler une autre hypothèse ontologique. La raison de la possibilité irrépressible de l'agir autrement – des actions hétérogènes vis-à-vis des modèles hégémoniques – réside dans la nature même de la vie sociale. Prendre cette hypothèse comme point de départ conduit à modifier radicalement (c'est-à-dire dès sa racine) les grands présupposés de représentation de la vie sociale. Les grandes métaphores de la société en tant que mécanisme, organisme ou système sont abandonnées au profit de la métaphore d'une vie sociale *élastique*.

Cette métaphore rend compte, d'une part, de l'existence effective, plus ou moins forte, de divers conditionnements sociaux et, d'autre part, en même temps, d'un champ ouvert permanent de possibilités d'action hétérogènes. L'articulation *toujours* problématique entre ces deux dimensions définit la spécificité ontologique de la vie sociale. La métaphore de l'élasticité, et ses présupposés ontologiques, diffère donc des travaux qui, depuis quelques décennies, ont proposé une interprétation historique du passage de l'ancienne solidité des rapports sociaux (le propre des sociétés industrielles et de leur fort encadrement par l'État-nation) vers des univers sociaux plus incertains. En entérinant l'idée d'une société industrielle jadis « solide », ces études ne peuvent pas donner une conceptualisation ontologique adéquate de la vie sociale. Nous n'assistons pas aujourd'hui à la « liquéfaction » des liens sociaux et à la fin des « solidités » traditionnelles; et hier, les sociétés n'ont pas été encadrées par des solides structures dictant à tout jamais l'ordre des événements (Bauman, 2000; Wagnier, 1996). Ces deux représentations sont également fautives.

Il est plus juste de faire l'hypothèse que le propre de la vie sociale, depuis toujours, est d'être un univers ontologique élastique où un nombre important d'actions, même radicalement opposées entre elles, peuvent être simultanément possibles (Martuccelli, 2005, 2014). La possibilité du faire cas devient un trait majeur, inéliminable et constitutif de cette représentation de l'être-ensemble.

La vie sociale n'est ni un champ de forces malléable à volonté ni réductible à de purs effets de coercition. Elle est inséparablement et simultanément l'un et l'autre. La vie sociale n'est pas un ensemble culturel cohérent ni un ensemble fonctionnel stable de coercitions, mais elle n'est pas non plus un pur lieu d'exercice de la créativité humaine. Comme Anthony Giddens (1987) l'a bien compris, la relation entre l'*agency* (l'agencement) et les structures sociales est à la fois habilitante et coercitive. Reconnaître l'élasticité spécifique du monde social oblige à accepter qu'aucun conditionnement (culturel, normatif, structurel) n'est durable et immédiatement effectif dans la vie sociale. Conséquence : le faire cas devient une possibilité toujours ouverte dans la vie sociale. Analysons-le à partir de deux grandes dimensions : textures et coercitions.

Les textures et le faire cas

Appelons textures l'ensemble de feuillets culturels toujours présent dans une société. Partir de cet état de fait **contraint** à abandonner la velléité d'instaurer un lien univoque entre formes culturelles et structures sociales. Dans chaque conduite ou fait social (organisation, pratique...) existent potentiellement « n » dimensions, même si les institutions essayent de circonscrire – avec plus ou moins de fortune – l'éventail des possibles. Si la théorie sociale contemporaine a proposé de nouvelles conceptualisations du lien entre formes culturelles et structures sociales, la meilleure représentation des feuillets culturels se trouve toujours dans le marxisme, à travers la tension entre la notion d'idéologie dominante et le couple hégémonie et contre-hégémonie.

En dépit de la diversité des définitions, caractérisons l'idéologie comme un système global de domination culturelle : un ensemble de mécanismes culturels de production de la conscience des dominés et d'occultation de la domination (Marx & Engels, 1844/1976). L'idéologie est un effort de totalisation qui assure une unification culturelle de la société au service des acteurs dominants. Grâce aux idéologies, la domination inscrit un mode de fonctionnement « naturel » et « évident » de l'ordre du monde. Signalons que le fonctionnalisme et sa conception d'une étroite articulation entre valeurs, normes, rôles et personnalités a formulé une perspective similaire (Abercrombie et al., 1980).

Or, les choses ne sont pas et n'ont jamais été aussi univoques. L'imposition idéologique ne s'est jamais effectuée dans des termes aussi homogènes et globaux, que ce soit dans le passé compte tenu des limites traditionnelles de sa diffusion, ou

aujourd'hui compte tenu de l'importance des processus de critique sociale. La diversité effective des représentations collectives a toujours été grande dans toutes les sociétés. Les fantasmes, les rêves, les rumeurs, les blagues, le renversement imaginaire des situations (« le monde à l'envers » si fréquent chez les esclaves et les mouvements millénaristes, mais aussi, temporairement, lors des carnivals), l'art de la dissimulation : tous ces discours et pratiques plus ou moins « occultes » témoignent, même de manière biaisée ou souterraine, de la permanence ordinaire de représentations alternatives à la vision hégémonique de l'ordre social (Scott, 1990). Aucune forme de domination n'a jamais pu les éradiquer définitivement. Ces constats sont si abondants et permanents à travers l'histoire, qu'il faut s'interroger avec étonnement sur la séduction de la thèse de l'idéologie dominante et convenir que sa force vient en partie d'une confusion : de l'*apparent* accord entre les pratiques et les diktats hégémoniques de l'ordre social. Or, l'existence d'une pluralité ordinaire de microactions et de représentations alternatives interpelle le bien-fondé de cette thèse.

D'ailleurs, l'existence d'une diversité des pratiques et des représentations hétérogènes n'a fait que s'accroître dans les sociétés contemporaines où la sphère publique est plus que jamais le théâtre d'un ensemble pluriel de représentations en tension avec la vision mainstream (*fake news*, complotisme, post-vérité, défiances institutionnelles, etc.). De la manière la plus ordinaire, les individus sont tiraillés entre orientations culturelles diverses et contradictoires (Bell, 1979; Dubet, 1994). La vie dans les sociétés modernes est inséparable du conflit des interprétations et de la reconnaissance de l'impossible imposition d'un système unique de représentation.

Cette dimension de la vie sociale a été particulièrement bien saisie par Antonio Gramsci dans ses *Cahiers de prison*. Par la notion d'hégémonie, il souligne le caractère irréductiblement conflictuel des représentations culturelles. Derrière le triomphe plus ou moins fort ou momentané d'une hégémonie, il est indispensable de reconnaître la permanence des luttes culturelles. Si les classes dominantes ont bel et bien le but d'instaurer un « consensus actif des gouvernés » (Gramsci, 1990, p. 120) intégrant la totalité de la culture (Gramsci, 1983), ce travail est toujours partiel et partiel.

Contrairement à des visions moins dynamiques de l'idéologie, la notion d'hégémonie ne présuppose donc jamais une équivalence complète entre la conscience des acteurs et un système culturel unique (Williams, 1977). L'hégémonie désigne à la fois une stratégie de domination et un lieu de résistance. La culture est toujours divisée entre éléments appartenant à l'hégémonie dominante proprement dite, en éléments résiduels dont le rôle est indéterminé (ils peuvent ou non être inclus dans l'hégémonie) et en éléments antagonistes articulés par des contre-hégémonies alternatives. Les hégémonies dominantes ne réussissent à articuler qu'une partie de la diversité des textures disponibles dans une société – ce qui exige de reconnaître l'existence

constante et ordinaire d'éléments hétérogènes. Il existe des traits culturels prédominants, mais jamais d'univers univoques de représentation.

L'existence d'un feuilleté irrépressible de textures diverses rend compte du pourquoi de la possibilité permanente de faire cas. Signalons-le à partir d'une des plus célèbres études de cas sur les mentalités : le travail de Carlo Ginzburg sur *Le fromage et les vers* (2014).

Deux aspects de sa démonstration sont particulièrement importants pour l'argument de cet article. En premier lieu, Ginzburg, à travers la notion de mentalité collective, nuance la thèse de Lucien Febvre (2003) sur l'impossibilité de l'incroyance au XVI^e siècle et sa généralisation hâtive quant à l'impossibilité de l'athéisme dans cette période. La critique de Ginzburg peut s'étendre à la notion d'idéologie dominante qui, comme on l'a signalé, a aussi du mal à reconnaître l'existence de visions hétérogènes dans une société. L'étude de Ginzburg va montrer cette réalité à partir du procès auquel a été soumis Menocchio, un meunier qui a développé « des idées aussi différentes des idées courantes sans aucune influence extérieure » (Ginzburg, 2014, p. 67). Ginzburg suit Menocchio qui parle de son « cerveau subtil », de la spécificité de « son propre raisonnement » et fait part de son souhait d'expliquer aux autorités « sa » cosmogonie.

Mais Ginzburg ne se limite pas à suivre la version que Menocchio donne de l'originalité de ses opinions. Son étude analyse cette singularité au sein d'un mouvement bien plus vaste : la culture orale des paysans européens et leur « matérialisme paysan instinctif » (Ginzburg, 2014, p. 228). Le heurt entre « la page imprimée et la culture orale » (p. 86), et les lectures toujours très originales – et nullement littérales – de Menocchio rendent compte de l'édification de « sa » vision du monde. La reconnaissance de l'existence ordinaire et permanente d'un feuilleté culturel à l'intérieur de la société explique la possibilité irrépressible de faire cas. Ginzburg évoque même l'existence « d'autres Menocchio » tout aussi singuliers et irréductibles aux visions hégémoniques de la société. Un aspect que d'autres travaux, dans d'autres périodes et sociétés, ont également montré (Ramos, 2017).

La possibilité ontologique et irrépressible du faire cas s'explique d'emblée par l'existence permanente et ordinaire d'une pluralité de textures hétérogènes dans une société.

Les coercitions et le faire cas

Une conclusion analogue quant à la possibilité irrépressible de faire cas se dégage si, à la place des textures, on analyse les coercitions sociales. Si les coercitions sont un trait ontologique de la vie sociale (Durkheim, 1987), il faut cependant se défaire de l'idée qu'elles opèrent de manière uniforme et constante. Au-delà de la diversité possible des coercitions (objectives, interactives, symboliques, intériorisées), toutes ont un mode opératoire analogue (Martuccelli, 2005). Elles agissent de façon irrégulière (une

coercition peut agir ici et pas là); médiate (toute coercition opère à travers un temps plus ou moins long – ce qui complexifie la réactivité de l'environnement); transitoire (les coercitions s'usent et cessent parfois d'agir).

Depuis la seconde moitié du vingtième siècle, un ensemble d'études sociologiques ont mis en question le postulat d'une forte homogénéité entre les dimensions macro et microsociologiques (Alexander et al., 1987). Contre les thèses supposant une étroite correspondance entre niveaux, un nombre important de travaux a souligné l'existence au niveau micro de configurations différentes de celles à l'œuvre au niveau macrosociologique. Bien des études à l'échelle microsociologique ont questionné les liens univoques entre les pratiques quotidiennes et les structures sociales. Ces travaux ont produit une meilleure reconnaissance de l'autonomie spécifique des différents niveaux, mais ils ont formulé aussi une critique des conséquences aporétiques induites par une conception par trop contraignante de l'ordre social. En s'approchant de près des comportements, les études de la microhistoire ont ainsi, par exemple, établi que les conduites individuelles ne se plient pas toujours aux normes sociales dominantes, et qu'elles connaissent de fortes variations. Sans annuler le conditionnement des conduites, ces travaux ont reconnu la variété des pratiques et des parcours individuels. En bref, l'existence ordinaire et irrépressible d'actions hétérogènes dans toute société.

Pour la théorie sociale, l'intérêt de ces études (de la microhistoire aux analyses de réseaux, en passant par les études interactionnistes) est d'avoir mis en lumière, dans les sociétés passées comme dans les sociétés contemporaines, l'existence de nombreux parcours sociaux, individuels ou collectifs, mettant en cause l'idée d'un ordre social univoque et d'un programme unique d'action. À la place de connexions typiques, verticales et prévisibles, ces études ont constaté l'existence d'une pluralité de pratiques (Lepetit, 1995; Revel, 1996). Autant dire que, dès que l'on abandonne la vision panoramique propre au problème de l'ordre social, chaque situation, peut, si le regard s'approfondit, faire cas.

Tout ceci invite à reconceptualiser le travail des coercitions. Remettre en question l'idée qu'elles agissent de manière uniforme, régulière et permanente permet de rendre compte des raisons ontologiques de l'existence, fréquente et ordinaire, du faire cas dans la vie sociale. Le statut ontologique des multiples désajustements observés dans la vie sociale varie d'emblée. Ils ne sont plus à cerner en termes de déviations normatives, d'*hysteresis* dispositionnelles ou d'erreurs cognitives, c'est-à-dire comme des « cas » plus ou moins atypiques. Précisons-le : atypiques par rapport à une représentation dominante jugée majoritaire, voire unique. La représentation est d'emblée différente : c'est le mode spécifique et ordinaire d'action des coercitions dans la vie sociale (médiate, irrégulière, transitoire) qui rend compte de leur possibilité irrépressible.

Dans la théorie sociale, cette inflexion a été bien analysée au travers de la notion de contingence. À l'aide de cette notion, la sociologie a rompu avec les représentations qui, au nom de la nécessité et d'une certaine conception de l'ordre social, ont cadenassé le déroulement de la vie sociale. À la lumière de la contingence, c'est-à-dire de la *non-nécessité* des événements, les processus (de la société, des groupes, des individus) cessent d'être conçus comme inscrits dans un ordre systémique inéluctable. Sous l'emprise de la contingence, *tout* peut advenir.

Pour improbables que soient certains événements sociaux ou naturels (par exemple l'existence d'un cygne noir, cf. Taleb, 2007), ils *peuvent* avoir lieu. Pour certaine et routinière que puisse être une situation, elle n'est jamais à l'abri d'un imprévu, même limité ou circonstancié comme c'est le cas lors de la rupture d'un cadre d'interaction (Goffman, 1991). Dépourvue de nécessité, l'histoire ne doit pas être conçue comme soumise à des lois inéluctables : pour robustes que puissent s'avérer certaines corrélations statistiques, elles ne sont pas des nécessités. Rien ne contraint vraiment à ce que les choses se passent demain comme hier, ni à ce qu'elles soient cette fois-ci forcément différentes.

La contingence, en reconnaissant le caractère ordinaire de la discontinuité des phénomènes, ouvre à un autre horizon d'intelligibilité. Dans la mesure où l'imprévu (le cygne noir) est *toujours* possible, les déterminations-conditionnements sont conçues autrement. La permanence ou la reproduction d'un phénomène social, pour durable qu'il puisse se révéler, n'est qu'une manifestation d'ordre possible – et momentané – dans un monde *ontologiquement* soumis à la contingence.

L'histoire n'est pas une suite d'accidents, mais elle porte toujours en elle – thèse ontologique – la possibilité irrépressible de l'imprévu. Une discontinuité inéliminable d'événements que la pensée de la nécessité – les déterminismes – a bien du mal à appréhender. Ces impasses sont le résultat d'une problématisation de l'ordre social et d'une conceptualisation inadéquate du travail des coercitions sociales (immédiate, régulière, durable).

Ainsi, la raison de la possibilité irrépressible de faire cas se trouve dans le mode opératoire spécifique des coercitions. L'idée d'une action directe, immédiate, constante et régulière des contraintes dans la vie sociale repose sur une conception indue de l'ordre social. Dès que les analyses se précisent (font un « gros zoom »), les divergences et les discordances – le faire cas – font légion. Ceci s'observe au niveau des variations interindividuelles au sein d'une même catégorie sociale; dans la constatation de la permanence des déviations normatives (autant dire d'un mode « insuffisant » d'action des contraintes morales intériorisées); dans les manières effectives dont les coercitions pratiques (dispositifs, organisations, sanctions, réactivité, etc.) modulent les conduites collectives ou individuelles; dans les manières dont les individus, au milieu de contraintes, développent des tactiques ou des formes

diverses d'agir faible (Châtel & Soulet, 2003; de Certeau, 1980). Chaque situation peut *potentiellement* faire cas, autant dire être une manifestation d'une modalité particulière et circonscrite d'action des coercitions (irrégulière, médiate, transitoire).

Bilan d'étape : avant même d'être institués comme cas, il est nécessaire de cerner les raisons des possibilités de le faire. Sous l'emprise du vénérable problème de l'ordre social, cette possibilité est cernée comme aporie ou anecdote. Prendre au sérieux la possibilité irrépressible de faire cas promeut en fait une autre vision ontologique de la vie sociale.

Faire cas : problématisations épistémologiques

La possibilité de « faire cas » est une dimension irrépressible de la vie sociale. Elle est une conséquence toujours potentielle de sa spécificité ontologique. Mais cela n'exclut pas pour autant des considérations proprement épistémologiques. La signification du « faire cas » n'est pas la même dans les diverses sociétés et périodes historiques. Si le faire cas est une possibilité irrépressible de la vie sociale, il faut expliquer son relatif mésusage épistémologique dans le passé et son importance croissante dans la société contemporaine. Une évolution qui s'explique par un changement au niveau des sensibilités collectives.

Si on laisse de côté la sensibilité romantique proprement dite, la société moderne et les sciences sociales ont été relativement peu sensibles au faire cas pendant l'essentiel de leur déploiement : la compréhension de la vie sociale a privilégié d'autres notions et méthodes autour des grands nombres, des robustes tendances, de l'homogénéité. Même les discussions sur les sciences nomothétiques et idiographiques peuvent se comprendre sur l'arrière-plan de sociétés traversées par de puissants processus de standardisation.

La consolidation progressive d'une nouvelle sensibilité collective autour de la singularité modifie *structurellement* notre perception des phénomènes sociaux (Martuccelli, 2010, 2017; Rechwick, 2021; Rosa, 2018). Les cas et les procédures de faire cas cessent d'être l'objet de soupçons. La signification épistémologique des « déviations » (pensons par exemple aux maladies rares) s'accroît en même temps qu'augmente la sensibilité des statisticiens aux points éloignés dans un nuage graphique. À la lumière de cette nouvelle sensibilité envers la singularité, nous sommes en train d'apprendre à vivre et à percevoir différemment la vie sociale – une inflexion qui a des effets importants au niveau de nos représentations collectives.

Conséquence majeure : l'enjeu de la montée en généralité, c'est-à-dire, la subsomption d'un problème particulier dans une question plus générale, sans disparaître, cède le pas à d'autres manières d'agencer le collectif et l'individuel, qui revalorisent les expériences et les témoignages en première personne. Il y va progressivement d'une autre façon d'appréhender les enjeux d'une société : les cas et

le faire cas cessent d'être une affaire anecdotique. Limitons-nous à signaler, faute d'espace, deux grandes inflexions.

Le faire cas : l'épistémologie des portraits sociologiques

L'essor de cette nouvelle sensibilité fait que le recours au faire cas, pendant longtemps une modalité habituelle d'analyse dans la psychologie ou la philosophie morale, se généralise dans d'autres disciplines ou perspectives. On le voit tout particulièrement dans les sociologies de l'individu (Chalari, 2017; Martuccelli & de Singly, 2009; Tarragoni, 2018) et dans la reconnaissance que l'individu est plus que jamais un problème épistémologique (Santiago & Martuccelli, 2022). L'inflexion en cours est bien visible au niveau des portraits sociologiques. Pendant longtemps le portrait individuel a été soit une simple illustration de grands processus structuraux (en sous-entendant que les vies individuelles et l'histoire collective sont une et même chose) ou bien, à l'inverse, l'illustration d'une anomalie (en sous-entendant leur peu de conséquences, ou en les qualifiant de fait divers). La nouveauté est que, dans la période actuelle, les portraits sociologiques – cette modalité particulière du faire cas – sont mobilisés afin d'appréhender les singularités.

Si l'on postule que l'individu n'est qu'une illustration d'un cas plus général (d'un type ou profil social), sa représentation sous forme de portrait n'est ni justifiée ni nécessaire. S'attarder sur son existence personnelle ne peut au mieux qu'être une illustration en « chair et en os » d'un cas plus général. D'ailleurs ce n'est pas un hasard si cette attitude est une des principales manières dont certains sociologues, rompus à des méthodes quantitatives, utilisent le matériel qualitatif : une façon d'illustrer par les « mots » les raisonnements construits à l'aide de « chiffres ». L'expérience d'un individu, saisi comme personnage social, est conçue comme largement interchangeable avec celle d'autres individus de la même catégorie sociale. L'individu est le visage d'une case; il ne fait pas vraiment cas.

Même lorsque l'analyse sociologique s'est construite au plus près de l'individu, l'objectif a été d'atteindre les mécanismes généraux. Le portrait fut un point de départ (et non plus seulement d'arrivée, une illustration); mais l'intérêt pour le singulier s'est largement subordonné à la compréhension du social. Ceci est manifeste, par exemple, comme le signale Passeron (1993) dans les autobiographies de Richard Hoggart (1970, 1991) : la compréhension de sa propre singularité (trajectoire, particularités) est au service de la connaissance impersonnelle des déterminations sociales. Au fond, Hoggart n'a guère de sensibilité envers sa singularité : son souci est de cerner au-delà des « accidents » de sa vie, les grands mécanismes structurels d'assignation de classe.

Dans ce type d'analyses, l'individu est peu ou prou cerné comme anomalie (bizarrerie, exceptionnalité). Il est certes reconnu comme cas, mais uniquement comme un cas. La démarche de l'épistémologie du « penser par cas » (Passeron & Revel, 2005) à partir d'un cas unique – et exceptionnel – s'ancre autour d'un « étonnement »

initial : c'est parce que le cas fait problème à l'intérieur d'un cadre établi de raisonnement qu'il est censé stimuler l'imagination scientifique. Producteur d'une perturbation cognitive, le cas est une procédure heuristique. La portée épistémologique de la singularité découle donc de son caractère disruptif (unique, exemplarité, déviance). La singularité n'est appréhendée que comme un « cas ». Le recours à un seul cas (qu'il s'agisse des autobiographies de Hoggart (1970) ou du cas Agnès chez Garfinkel (2007) vise une forme de compréhension sociologique qui élimine paradoxalement la singularité. Le cas sert – y compris implicitement – de modèle. Il n'est jamais vraiment question de sa singularité différentielle vis-à-vis d'autres expériences analogues.

Pourtant, la question de la singularité ne disparaît pas si facilement. Elle « résiste » à sa dissolution dans le général ou dans sa seule appréhension comme cas anormal. L'essor d'une nouvelle sensibilité envers la singularité promeut un autre horizon épistémologique pour le faire cas. L'individu devient l'objet d'un intérêt intellectuel particulier, et ce souci met à mal bien des connaissances sociologiques. Jean-Paul Sartre (1960/1985) aura magistralement résumé cet enjeu en pointant une insuffisance majeure du marxisme, et par extension des sciences sociales : « Valéry est un intellectuel petit-bourgeois, cela ne fait pas de doute. Mais tout intellectuel petit-bourgeois n'est pas Valéry. L'insuffisance heuristique du marxisme contemporain tient dans ces deux phrases » (p. 53).

À sa façon, le recours renouvelé à la logique des portraits s'attaque à cette difficulté. Il est une traduction méthodologique de la thèse de l'individualisation et de l'hypothèse que, désormais, c'est à partir des expériences et des histoires individuelles que bien des phénomènes sociaux sont le mieux saisis (Beck & Beck-Gernsheim, 2002; Rosanvallon, 1995). Mais comment faire?

À la lumière de cette nouvelle sensibilité (et sur l'arrière-plan des raisons ontologiques ci-dessus signalées), ces recours renouvelés aux portraits questionnent l'idée d'une relation directe et immédiate entre la dynamique des destins sociaux et les individualités. En rompant avec le présupposé d'une équivalence quasi stricte entre un individu et sa catégorie d'appartenance (le propre de la notion de personnage social), les analyses s'organisent autour d'une pluralité de portraits. Il devient immédiatement évident que tous les individus (d'une même catégorie) ne possèdent pas que des traits communs et que les traits spécifiques à chacun ne sont pas tous secondaires.

Avec ces séries de portraits, il s'agit de repérer la diversité des trajectoires de vies et les processus par lesquels le social travaille chacune d'entre elles. La présentation des enquêtes se complexifie : aux caractéristiques sociales classiques peuvent s'ajouter des dimensions biographiques (Kaufmann, 1992). L'administration de la preuve varie : il faut montrer comment le singulier est constitué, pour une part, mais seulement pour une part, de commun. Pour le faire, l'analyse ne peut pas se

contenter d'un seul portrait, il faut au contraire s'efforcer d'expliciter les raisons des variantes interindividuelles (Heinich, 1999; Lahire, 2002, 2004; Singly, 2006). L'étude de la spécificité de chaque individu est bien différente selon que l'analyse privilégie les socialisations secondaires contradictoires, les injonctions de subjectivation des politiques publiques ou les manières dont les acteurs parviennent à s'individualiser – dans les mots de Sartre (1952) : « ce que nous faisons nous-mêmes de ce qu'on a fait de nous » (p. 63). Mais dans tous les cas, le statut épistémologique de l'individu (de cette modalité ordinaire de faire cas) change : il n'est ni exemplaire ni anormal. Certes, il fait cas parce qu'il rend compte, à travers sa singularité, de processus communs; mais le regard s'intéresse aussi à la singularité. Cela n'élimine pas la question de sa représentativité statistique ou de son improbabilité; mais cela autonomise l'appréhension du singulier de la seule intelligibilité du commun.

Le faire cas : enjeux politiques et représentations médiatiques

Si la singularisation des analyses est encore malgré tout périphérique dans la sociologie, l'enjeu est en revanche de plus en plus actif et même central dans bien des débats politiques et médiatiques, où se généralisent les discussions passionnelles autour de certains « cas », de façon transversale aux grands clivages idéologiques. Sans disparaître, les dogmatismes idéologiques d'hier sont concurrencés par un éventail large de postures qui valorisent différemment les convictions personnelles, l'authenticité et la véracité. Il ne s'agit nullement d'un triomphe unilatéral du subjectif ni du primat de l'irrationnel contre l'objectivité; mais d'une autre manière d'attirer et de capturer l'attention. On s'embrase collectivement pour une histoire singulière d'euthanasie, pour un viol, pour le corps d'un enfant mort sur une plage européenne, mais aussi pour la vie d'un orang-outan tué dans un zoo.

Et si les individus se passionnent pour ces débats, ce n'est nullement parce que « le » cas en particulier fédère un problème collectif, mais parce qu'ils sont intéressés – engagés – par « ce » cas singulier en tant que cas singulier. La vie sociale s'ouvre ainsi presque quotidiennement à des polémiques autour de « cas » qui se chargent d'intenses investissements subjectifs. Les affaires publiques sont ressenties comme des questions personnelles (Martuccelli, 2017). Progressivement, sans être entièrement abandonnés, l'administration de la preuve, voire le travail d'argumentation, sont délaissés au profit d'interprétations données à la première personne, engageant une voix, témoignant d'une réaction personnelle. À la faveur de cette nouvelle modalité d'implication affective dans la vie sociale, le faire cas se leste de nouvelles potentialités : les individus ont de plus en plus à cœur les affaires de société – elles-mêmes de plus en plus cernées par et grâce à des cas.

Du coup, la transition est souvent immédiate entre un problème général de société et un cas singulier. Il y va de l'entrée dans une expérience de la vie sociale hautement affective, où tout tend à s'éprouver et à se juger en première personne.

L'affectivité implicative devient la tonalité générale d'une expérience historique de la société. À chacun ses convictions, à chacun surtout sa sensibilité.

Déjà en 1922, Walter Lippman attirait l'attention sur le fait que les médias – à son époque surtout la presse écrite – avaient tendance à donner une représentation dramatisée des événements, en favorisant la mobilisation des stéréotypes et le saisissement ordinaire du monde comme une suite ininterrompue de problèmes (des « cas »). Quelques histoires singulières étaient censées y résumer les phénomènes collectifs, dans une version souvent paroxystique du faire cas. En fait, d'un côté, les médias mobilisent une mise en narration très personnelle où l'important est d'appréhender ce qu'éprouve l'individu « de l'intérieur »; mais d'un autre côté, cette personnalisation du ressenti s'accompagne souvent d'une profonde décontextualisation. Les analyses élargies des contextes perdent de la pertinence au vu d'histoires individuelles, dans lesquelles la véracité du vécu prime sur l'intelligible. C'est parfois le règne de l'anecdote; c'est surtout l'empire du témoignage à la première personne. Ce qui capte vraiment l'attention se joue à la croisée de la crédibilité d'un vécu et de l'improbabilité d'un événement.

Au-delà des histoires individuelles, le flot continu d'informations impose une narration particulière, celle d'un monde soumis à l'hétérogénéité radicale des événements. Dans ce sens, les faits divers représentent bien plus qu'une simple modalité anecdotique. À bien des égards, ils définissent le propre de la trame narrative des médias et par ce truchement la représentation généralisée d'un monde social soumis à une série ordinaire d'événements hétérogènes qui ne font pas toujours sens. Une manière, même biaisée, de restituer la contingence de la vie sociale. Une façon ordinaire d'appréhender le monde par des faire cas.

Résultat : se défait la nécessité autrefois posée comme indispensable à toute entrée dans l'arène politique, de dé-singulariser les problèmes personnels afin de les construire comme enjeux collectifs. Il y a bientôt 40 ans, dans une étude dédiée au courrier adressé par les lecteurs au journal *Le Monde* (Boltanski et al., 1984), les chercheurs ont décidé d'« écarter » du corpus les lettres qu'ils ont jugées « bizarres », c'est-à-dire, trop ancrées dans des problèmes personnels ou des « bisbilles » dans les relations. L'incapacité à opérer une montée en généralité dégradait ces lettres, à leurs yeux, en pur « cas » anecdotiques.

Notre sensibilité collective n'est désormais plus la même. La résonance interindividuelle est devenue une voie légitime de compréhension des enjeux politiques. L'engagement ne doit plus se dissocier des motifs individuels, mais il doit au contraire faire état des raisons personnelles de l'implication. La solidarité s'enracine dans l'affectivité; dans le fait, hautement singulier, d'être personnellement touché. Le cas singulier fait sens par lui-même. Si cette seule logique ne permet pas de lire toutes les luttes sociales, elle n'en manifeste pas moins une tendance profonde. Le faire cas

gagne en acuité politique : il est nécessaire de donner un visage aux enjeux de société; il est important de payer de sa personne, de témoigner d'une proximité ou d'une implication affective avec un « cas » singulier. La familiarité avec les victimes fait désormais signe, témoignage, preuve de la connaissance des enjeux, là où naguère le dispositif militant soulignait au contraire la nécessaire prise de distance avec les affects. Le social, en devenant une question hautement personnelle, accorde une nouvelle signification politique aux différentes manières de faire cas.

Conclusion

Dans cet article nous avons abordé les deux grandes dimensions du faire cas, toutes les deux signalant son caractère désormais incontournable dans la vie sociale. D'une part, la possibilité irrépressible du faire cas, en témoignant de la spécificité ontologique de la vie sociale, invite à une reconceptualisation de la contingence et de l'hétérogénéité sociale toujours présentes dans une société et du travail effectif des coercitions. D'autre part, l'intérêt croissant accordé au faire cas témoigne de l'avènement d'une nouvelle sensibilité collective envers la singularité et des manières dont se transforment nos façons d'appréhender les phénomènes sociaux. Le faire cas est désormais un enjeu central : il est plus que jamais au cœur de la théorie sociale et des enjeux méthodologiques.

Références

- Abercrombie, N., Hill, S., & Turner, B. S. (1980). *The dominant ideology thesis*. George Allen and Unwin.
- Alexander, J., Giesen, B., Münch, R., & Smelser, N. J. (1987). *The micro-macro link*. University of California Press.
- Bauman, Z. (2000). *Liquid modernity*. Polity Press.
- Beck, U., & Beck-Gernsheim, E. (2002). *Individualization*. Sage Publications.
- Bell, D. (1979). *Les contradictions culturelles du capitalisme*. Presses universitaires de France.
- Boltanski, L., Darré, Y., & Schiltz, M.-A. (1984). La dénonciation. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 51(3), 3-40.
- Castoriadis, C. (1975). *L'institution de la société*. Éditions du Seuil.
- Chalari, A. (2017). *The sociology of the individual*. Sage Publications.
- Châtel, V., & Soulet, M.-H. (Éds). (2003). *Agir en situation de vulnérabilité*. Les Presses de l'Université Laval.
- De Certeau, M. (1980). *L'invention du quotidien* (vol. 1). Gallimard.

- Dubet, F. (1994). *Sociologie de l'expérience*. Éditions du Seuil.
- Dubet, F., & Martuccelli, D. (1998). *Dans quelle société vivons-nous?* Éditions du Seuil.
- Durkheim, É. (1987). *Les règles de la méthode sociologique*. Presses universitaires de France.
- Febvre, L. (2003). *Le problème de l'incroyance au XVI^e siècle*. Éditions Albin Michel.
- Garfinkel, H. (2007). *Recherches en ethnométhodologie*. Presses universitaires de France.
- Giddens, A. (1987). *La constitution de la société*. Presses universitaires de France.
- Ginzburg, C. (2014). *Le fromage et les vers*. Éditions Aubier.
- Goffman, E. (1991). *Les cadres de l'expérience*. Éditions de Minuit.
- Gramsci, A. (1983). *Cahiers de prison* (Tome 2, vol. 6-9). Éditions Gallimard.
- Gramsci, A. (1990). *Cahiers de prison* (Tome 4, vol. 14-18). Éditions Gallimard.
- Heinich, N. (1999). *L'épreuve de la grandeur*. Éditions La Découverte.
- Hoggart, R. (1970). *La culture du pauvre*. Éditions de Minuit.
- Hoggart, R. (1991). *33 Newport Street*. Éditions Gallimard/Seuil.
- Joas, H. (1999). *La créativité de l'agir*. Éditions du Cerf.
- Kaufmann, J.-C. (1992). *La trame conjugale*. Éditions Nathan.
- Lahire, B. (2002). *Portraits sociologiques*. Éditions Nathan.
- Lahire, B. (2004). *La culture des individus*. Éditions La Découverte.
- Lepetit, B. (Éd.). (1995). *Les formes de l'expérience*. Éditions Albin Michel.
- Martuccelli, D. (1999). *Sociologies de la modernité*. Éditions Gallimard.
- Martuccelli, D. (2005). *La consistance de la vie sociale*. Presses universitaires de Rennes.
- Martuccelli, D. (2010). *La société singulariste*. Armand Colin.
- Martuccelli, D. (2014). *Les sociétés et l'impossible*. Armand Colin.
- Martuccelli, D. (2017). *La condition sociale moderne*. Gallimard.
- Martuccelli, D., & Singly, F. de (2009). *Les sociologies de l'individu*. Armand Colin.
- Marx, K., & Engels, F. (1976). *L'idéologie allemande*. Éditions sociales. (Ouvrage original publié en 1844).
- Parsons, T. (1949). *The structure of social action* (2^e éd.). The Free Press.
- Passeron, J.-C. (1993). Portrait de Richard Hoggart en sociologue. *Enquête*, (8), 79-111.
- Passeron, J.-C., & Revel, J. (Éds). (2005). *Penser par cas*. Éditions de l'EHESS.

- Ramos, S. (2017). *Republicanism popular. Escritos de Santiago Ramos* [Républicanisme populaire. Écrits de Santiago Ramos]. LOM Ediciones.
- Reckwitz, A. (2021). *La société des singularités*. Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme.
- Revel, J. (Éd.). (1996). *Jeux d'échelle*. Éditions EHESS-Gallimard-Seuil.
- Rosa, H. (2018). *Résonance. Une sociologie de la relation au monde*. Éditions de La Découverte.
- Rosanvallon, P. (1995). *La nouvelle question sociale*. Éditions du Seuil.
- Santiago, J., & Martuccelli, D. (2022). The individual: An unresolved issue for sociology. *Convergencia*, (29), 1-27.
- Sartre, J.-P. (1943). *L'être et le néant*. Éditions Gallimard.
- Sartre, J.-P. (1952). *Saint Genet, comédien et martyr*. Éditions Gallimard.
- Sartre, J.-P. (1985). *Critique de la raison dialectique*. Éditions Gallimard. (Ouvrage original publié en 1960).
- Scott, J. C. (1990). *Domination and the arts of resistance*. Yale University Press.
- Simmel, G. (1999). *Sociologie. Études sur les formes de la socialisation*. Presses universitaires de France.
- Singly, F. de (2006). *Les adonaissants*. Armand Colin.
- Taleb, N. N. (2007). *Le cygne noir*. Éditions des Belles Lettres.
- Tarragoni, F. (2018). *Sociologies de l'individu*. Éditions de la Découverte.
- Touraine, A. (1973). *Production de la société*. Éditions du Seuil.
- Wagner, P. (1996). *Liberté et discipline*. Éditions Métailié.
- Williams, R. (1977). *Marxism and literature*. Oxford University Press.

Pour citer cet article :

Martuccelli, D. (2023). Ce que fait le « faire cas » à la sociologie. *Recherches qualitatives, Hors-série « Les Actes »*, (28), 126-142.

Danilo Martuccelli, docteur en sociologie, est professeur de sociologie à l'Université Paris Cité et chercheur à l'Universidad Diego Portales. Ses recherches portent notamment sur la théorie sociale, la sociologie politique et la sociologie de l'individuation. Dans ses études et enquêtes il a privilégié les méthodes qualitatives et la sociologie historique interprétative.

Pour joindre l'auteur :

danilomartuccelli@gmail.com

Pensées d'un cas

Vivianne Châtel, Docteure en Sociologie

Université de Fribourg, Suisse

Résumé

La réflexion ici posée revient sur la question de l'identité, vue comme fictionnelle, à partir d'un cas-transfuge et de l'expérience de l'entre-deux. Elle cherche ainsi à montrer, à partir d'un cas, l'inconvenance des logiques de catégorisations et de typifications, qui ont pour effet de rejeter dans un entre-deux souvent stigmatisé toutes les personnes qui, par le chemin parcouru en dehors des passages autorisés, ne sont plus dans leur monde d'origine tout en n'étant pas vraiment dans leur monde d'arrivée. Elle parle ainsi de transgression, mais aussi d'effacement et d'intranquillité tant l'attribution identitaire détruit des arrangements fragiles. Et, en même temps, elle prend appui sur le cas présenté pour re-poser la question de la démarche scientifique qui, relevant une anomalie, permet de re-construire le schéma d'investigation initial.

Mots clés

ENTRE-DEUX, FAIT-CAS, IDENTITÉ, FICTION

« Comment aller au-delà
aller derrière
ne pas nous arrêter à ce qui
nous est donné à
voir
ne pas voir seulement ce que
l'on savait
d'avance
que l'on verrait? » (Perec, 1995, p. 41).

« Vous êtes un cas! »

Cette exclamation évoque des remarques longtemps entendues dans la bouche de professeurs qui s'adressaient ainsi à un élève en dehors de la norme. Vous pouviez être « un cas » parce que vous aviez un comportement plutôt déviant en classe. Vous pouviez être « un cas » parce que vous ne ressembliez pas à votre frère ou à votre sœur, passés avant vous sur les bancs de l'école et dont le souvenir restait ancré dans la mémoire professorale (en bien ou en mal, d'ailleurs). Vous pouviez être « un cas »

RECHERCHES QUALITATIVES – Hors-série « Les Actes » – numéro 28 – pp. 143-153.

FAIRE CAS

ISSN 1715-8702 - <http://www.recherche-qualitative.qc.ca/revue/>

© 2023 Association pour la recherche qualitative

parce que vous apparteniez à une famille déviante. Vous pouviez être « un cas » parce que vous excelliez en classe, alors même que votre origine sociale ne vous y prédisposait pas.

Se faire taxer « de cas » vous mettait immédiatement à la marge, vous stigmatisait en quelque sorte. Les Autres vous regardaient avec « envie » ou « mépris », voire les deux à la fois.

Elle est, lui a-t-on souvent répété, un « pur produit des trente glorieuses » qui ont permis à des milliers d'enfants de milieux populaires d'accéder à l'école supérieure. Aurait-elle dû s'en réjouir? Oui, d'un certain côté, bien évidemment, puisque rien ne la prédestinait à côtoyer les hautes sphères (intellectuelles), sans cette démocratisation de l'école. Mais, d'un autre côté, c'était sans compter avec les stigmates de la pauvreté. C'était sans compter avec la différence des mondes. C'était sans compter avec la non-bienveillance des camarades de classe. C'était sans compter, pendant un temps, voire tout le temps, sans la honte de classe.

Elle est un « cas », et elle sera toujours « un cas ». Elle en porte les stigmates, ne serait-ce que par l'hexis corporelle, ne serait-ce que par les (in-)compétences langagières – ce que Annie Ernaux a parfaitement décrit dans ses ouvrages dont *La place* (1983) –, ne serait-ce aussi que par les (in-)compétences interactionnelles, ne serait-ce encore que par les (in-)compétences culturelles. Impossible donc de se détacher de son origine, de cette carapace ancrée! Vous pouvez l'enfouir sous des couches et des couches de vêtements, de maquillage, de rattrapage culturel, de savoirs acquis par le biais d'une trajectoire particulière d'ascension sociale; il vous manquera toujours le savoir-être et le savoir-faire propre à un monde non destiné à être le vôtre.

Chaque seconde de votre vie est marquée sous le sceau de cette double existence, avec cette impression de n'être nulle part, de ne pas être vraiment à votre place. Être « un cas » fait de vous quasi nécessairement un « auto-objet d'études ». Ce que l'œuvre d'Annie Ernaux représente bien entre « socio-analyse » (diraient certains), « auto-biographie impersonnelle » (diraient d'autres), ou peut-être plus encore « auto-socio-biographie » (comme elle le dit elle-même). Mais là encore, convoquer son histoire singulière pour s'adresser à l'universel, ne remplit pas le gouffre dans lequel vous plonge le mélange de deux identités irréductibles. Ni tout à fait ici, ni tout à fait là-bas, en quelque sorte. Un entre-deux inconfortable qui vous désigne comme « un cas », c'est-à-dire un exilé à l'intérieur de vos propres lieux de vie...

C'est d'ailleurs bien le ressenti d'Irena, évoquée par Milan Kundera (2005), quand, rentrant dans son pays d'origine après 30 ans d'exil, celle-ci ne se retrouve plus chez elle : ses proches restés au pays (dans un régime dictatorial) ont changé sans vraiment changer; elle (qui s'est exilée dans un pays démocratique) a changé sans vraiment changer. Mais si tout le monde a peu changé en apparence, les chemins parcourus ne sont pas de même nature, comme s'ils avaient pris des directions

opposées, des bifurcations contraires (Soulet, 2012), rendant l'éloignement encore plus grand. Cette remarque d'Irena, ayant dû acheter à Prague des vêtements locaux, et apercevant son reflet dans un miroir, illustre le décalage qui existe, le fossé devenu infranchissable entre un avant et un après.

Celle qu'elle voyait n'était pas elle, c'était une autre, ou, quand elle se regarda plus longuement dans sa nouvelle robe, c'était elle, mais vivant une autre vie, la vie qu'elle aurait eue si elle était restée au pays. Cette femme n'était pas antipathique, elle était même touchante, mais un peu trop touchante, touchante à pleurer, pitoyable, pauvre, faible, soumise (Kundera, 2005, pp. 39-40).

Le temps transforme aussi bien les personnes que les sociétés, aussi bien les lieux que les pratiques. Il transforme les souvenirs et l'importance donnée à ces souvenirs. Pour Irena, la robe est emprisonnement dans une vie passée qu'elle a refusée, qu'elle a fuie. Elle a dû mal à renouer avec ses amies d'origine toutes arrimées à leurs préoccupations locales. « L'idée ne venait à personne de lui dire : « Raconte! » » (Kundera, 2005, p. 43).

Personne, en effet, ne lui demande de raconter. Un silence assourdissant (pour reprendre un oxymore habituel), un trop grand décalage, une incompréhension, une indifférence..., que sais-je! Mais un sentiment constant de malaise, de dépaysement, de désadaptation, et surtout de trahison et de dissonance sociale. D'une certaine manière, cet abandon de classe constitue un acte de désolidarisation avec son milieu d'origine, un acte de rupture radicale, vécu comme un mal-être par elle-même, par ses proches, par un sentiment d'étrangeté (elle est même, et pourtant elle est tout autre) et comme une intruse par ses nouveaux collègues. Incomprise dans un lieu, rejetée dans l'autre. Même si le temps passe et modifie les uns et les autres, où qu'ils soient et d'où qu'ils viennent, la transformation est plus grande, plus forte quand le milieu de vie d'origine est très différent du milieu de vie d'accueil.

En étant « un cas », vous posez question (Passeron & Revel, 2005)! Autrement dit, pour les professeurs, elle était « un cas » signifiait bien qu'elle leur posait question. Elle n'était pas vraiment un problème (puisqu'elle réussissait), mais elle était hors de la norme, hors de leurs conventions, hors de leurs préjugés aussi. Et, en cela, elle était celle qui leur posait question (ou qui aurait dû leur poser question), qui interpelait (ou qui aurait dû les interpeler), qui initiait (ou qui aurait dû leur permettre d'initier) un questionnement par son existence même, qui les obligeait (qui aurait dû les obliger) à se décentrer... Mais il est plus probable qu'ils ne se sont pas interrogés sur ce que signifiait cette attribution identitaire (qui se voulait définitive). Elle était une anormalité. Tout simplement et définitivement!

Comment, en quelque sorte, réussir à faire partie de l'élite intellectuelle, alors même que vous êtes un intrus? En contrôlant vos mots et vos maux, en contrôlant vos

manières d'être, de faire et de penser, en étant en veille permanente, tant les faux pas peuvent rapidement vous dévoiler et vous faire chuter – cf. le cas d'Agnès développé par Harold Garfinkel (1967/2007). D'où une vie qui se définit par un réflexe de survie, c'est-à-dire dans un perpétuel auto-contrôle. Tout simplement parce que même si ce monde intellectuel se proclame bienveillant et respectueux des différences, il fonctionne à l'intérieur, comme tout groupe plus ou moins fermé : évaluation permanente, jugement, quête du faux pas...

A priori, et en théorie, il n'y a pas de places interdites dans la société occidentale. En pratique, c'est une autre histoire. Être un « cas » dans sa famille d'origine et en étant scientifique vous rend très vulnérable symboliquement parlant. Tout simplement parce que vous n'entrez que difficilement dans les cases des classifications sociales. Tout simplement aussi parce que vous appartenez en quelque sorte à une espèce décortiquée par vos propres collègues. Un avantage certain, quand votre condition reste une inconnue; un désavantage crucial qui vous fait courir le risque dans tous vos propos ou analyses d'un subjectivisme exacerbé et d'un ressenti obsédant.

Aussi comment se sentir à sa place quand vous n'avez pas vraiment de place?

Ne pas se sentir à sa place, c'est peut-être refuser d'être attaché, refusé d'être arrimé, mais c'est peut-être aussi ne pas avoir trouvé sa place. Et la question devient : est-il possible dans ce monde de refuser d'avoir une place toute tracée, c'est-à-dire tracée à l'avance par les mécanismes de reproduction sociale? La question revient lancinante. « Nous sommes encore un peu [toujours] plus esclaves des définitions figées et finies de nous-mêmes, de nos origines, de nos ancrages, de nos assignations ethniques et religieuses » (Horvilleur, 2022, p. 15). Quelle est cette place définitivement attribuée qui ferait de chacun-e des clones de ses parents?

Dans les faits, le travail de dévoilement (du qui est *Je?*) n'est jamais vraiment achevé... et révèle pourtant l'impossible échappatoire : tout vous ramène à vos origines aujourd'hui, ou plus exactement tous vous ramènent à vos origines, parce que notre monde est centré sur cette question des origines, cette question des identités. La question obsédante du « d'où venez-vous? » vous assaille constamment. Elle (re-)pose une frontière, physiquement invisible, socialement infranchissable.

Certes,

Nous sommes pour toujours les enfants de nos parents, des mondes qu'ils ont construits et des univers détruits qu'ils ont pleurés, des deuils qu'ils ont eu à faire et des espoirs qu'ils ont placés dans les noms qu'ils nous ont donnés. Mais nous sommes aussi, et pour toujours, les enfants des livres que nous avons lus, les fils et les filles des textes qui nous ont construits, de leurs mots et de leurs silences (Horvilleur, 2022, p. 31).

Ce à quoi il faudrait ajouter que nous sommes aussi, et pour toujours, les produits de nos expériences, de nos rencontres, de nos espoirs déçus, etc. *Je* est définitivement multiple. Tout être humain est acteur et produit; et son histoire est toujours reconstruction, recreation. Comme un lego ou comme un puzzle. La vie à chaque instant déplace des pièces et rend la construction, au moins provisoirement, voire constamment, bancal.

Cette expérience de l'entre-deux (ou de n'être nulle part) rejoint l'expérience de Georges Perec quand il écrit, en conclusion d'*Espèces d'espaces* :

J'aimerais qu'il existe des lieux stables, immobiles, intangibles, intouchés et presque intouchables, immuables, enracinés; des lieux qui seraient des références, des points de départ, des sources :

Mon pays natal, le berceau de ma famille, la maison où je serais né, l'arbre que j'aurais vu grandir (que mon père aurait planté le jour de ma naissance), le grenier de mon enfance empli de souvenirs intacts...

De tels lieux n'existent pas, et c'est parce qu'ils n'existent pas que l'espace devient question, cesse d'être évidence, cesse d'être incorporé, cesse d'être approprié. L'espace est un doute : il me faut sans cesse le marquer, le désigner. Il n'est jamais à moi, il ne m'est jamais donné, il faut que j'en fasse la conquête (Perec, 2022, p. 127).

La vie est un parcours qui fait de vous toujours un étranger, un étranger aux autres, et un étranger à vous-même. Entouré, mais seul avec vous-même, seul, sur votre chemin rempli d'obstacles, d'idéaux perdus, de réalisations imparfaites, d'identités recomposées. Seul, et pourtant noyé dans le bruit et la fureur du monde. Seul, et pourtant poussé par un désir d'être (vu et entendu), sans en avoir vraiment conscience.

Vous êtes hors-de

« La vie est un voyage expérimental,
fait involontairement »¹

[traduction libre] (Pessoa, 2012, p. 343)

Être un cas dans un univers scientifique vous met à la marge, vous place en tant qu'observateur notamment de tous ceux et celles qui parlent de vous sans le savoir. Si cela vous permet une hyper-sensibilité au monde des injustices sociales, cela vous entraîne aussi sur le chemin de la culpabilité en construisant une logique d'incompréhension entre votre nouveau *Je-et-son-monde* et votre ancien *Je-et-son-monde*. Être ce cas vous oblige à trouver une place dans un entre-deux, à construire un agencement particulier de vos multiples appartenances, un difficile passage entre acceptation et déni, une charge mentale importante pour vous vivre comme un *Je-même* et un *Je-autre*. Comme l'écrivait Annie Ernaux dans *La place*, être ce cas vous

oblige à trouver une « voie étroite, en écrivant, entre la réhabilitation d'un mode de vie considéré comme inférieur, et la dénonciation de l'aliénation qui l'accompagne » (1983, p. 54), et plus encore à trouver une voie étroite entre la (non-)sagesse populaire et la (non-)sagesse savante, entre le mépris des uns et la rancœur des autres.

Mais plus que cela, être un cas vous décale, vous met hors des cases de la norme sociologique. Être un cas vous enjoint, en quelque sorte, de reprendre cette lecture de Georges Perec à propos de l'espace et de l'utiliser pour parler des catégorisations sociales. Pour George Perec, « l'espace commence ainsi, avec seulement des mots, des signes tracés sur la page blanche, (...) avec une carte modèle (...), [c'est un] simulacre d'espace, simple prétexte à nomenclature » (2022, pp. 28-29) qui, cependant, comporte une signification évidente, puisque, sans même fermer les yeux, s'offre à vous la vie de ces espaces, et plus important encore, s'offre à vous la mise au ban de celles et ceux qui habitent certains de ces espaces.

Si l'espace (physiquement marqué) enferme, il en va de même de la classe sociale, ou du groupe social. Les nomenclatures ont pour effet de chosifier et de cloisonner quasi hermétiquement les groupes, les lieux, et aujourd'hui les cultures. Habiter le monde n'est pas chose simple pour qui sort de l'espace assigné. Or habiter le monde, c'est appartenir au monde, c'est avoir une place vue et entendue, c'est vous faire citoyen-ne du monde.

Aussi, en reprenant cette suggestion, ne pouvons-nous pas grâce à des « cas » particuliers, interroger aussi nos nomenclatures sociologiques qui ne reflètent pas l'entier des vies. Si, « vivre, c'est passer d'un espace à un autre, en essayant le plus possible de ne pas se cogner » (Perec, 2022, p. 17), pourquoi ne pas imaginer un décentrement des questions d'appartenance sociale et arrêter de les voir comme des assignations (comme on assigne à l'espace de la chambre, le sommeil) pour les voir comme autant de compositions / recompositions, autant de créations / créations, « en essayant [toujours] le plus possible de ne pas se cogner » socialement, c'est-à-dire de ne pas se cogner contre les murs de la dévalorisation et du mépris?

Tellement tentant de vouloir distribuer le monde entier selon un code unique; une loi universelle régirait l'ensemble des phénomènes : deux hémisphères, cinq continents, masculin et féminin, animal et végétal, singulier pluriel, droite gauche, quatre saisons, cinq sens, six voyelles, sept jours, douze mois, vingt-six lettres.

Malheureusement ça ne marche pas, ça n'a même jamais commencé à marcher, ça ne marchera jamais.

N'empêche que l'on continuera encore longtemps à catégoriser tel ou tel animal selon qu'il a un nombre impair de doigts ou de cornes creuses (Perec, 2003, p. 253).

N'empêche que la société continuera encore longtemps à classer les êtres humains (peut-être même que la tendance est encore plus forte aujourd'hui qu'hier) selon des particularités déterminantes (couleur, argent, travail, diplôme, habillement, voiture, maison...), et que l'on oubliera le « reste », c'est-à-dire ce qui constitue pleinement l'humain, hors de ces attributs fictifs et fictionnels. Parce qu'il est plus aisé de mettre dans des cases, de réduire un *Je* à son apparence, à sa caractéristique principale, oubliant que, derrière ses attributs sociaux, son *hexis* corporelle, ses diplômes, etc., c'est un être humain, certes avec ses forces et ses faiblesses, mais c'est toujours un visage nu, un visage dépouillé, un membre de la communauté humaine. Comment faire pour retenir cette leçon de Emmanuel Lévinas pour qui l'Autre nous oblige uniquement parce qu'il est humain avant d'être un exemplaire d'une catégorisation sociale, qui fonctionne comme une barrière infranchissable? Notre monde vit dans une lecture dichotomique (les uns contre les autres) et dans un redoutable paradoxe d'effacement et d'apologie de la différence.

En reposant la question des inégalités sociales et surtout la question de la hiérarchisation sociale sous forme de supériorité et d'infériorité, le *fait-cas* ici présenté parle en quelque sorte à la fois d'une effraction et d'une transgression sociales, mais plus encore d'une intranquillité et d'une multi-appartenance vitales. Effraction et transgression sociales, parce qu'il a fallu entrer dans un monde, symboliquement et socialement, fermé, parce qu'il a fallu, en quelque sorte, briser la porte ou la fenêtre pour entrer comme un voleur dans un lieu a priori interdit, parce qu'il a fallu outrepasser une norme, symboliquement et socialement, reconnue, parce qu'il a fallu, en quelque sorte, invalider la norme de la reproduction sociale. Intranquillité et multi-appartenance vitales, parce que jamais plus le *fait-cas* ne pourra se reposer sur une identité certaine tout simplement parce qu'il faudrait, comme le dit Annie Ernaux, reconstituer, à chaque instant, « les pièces du musée intérieur qui nous constitue » (2014, p. 54), et définir ainsi les héritages, alors même que le *fait-cas* reste dans un entre-deux à jamais indéfini, indéterminé et indéterminable, reflétant une appartenance multiple vitale parce que reflet d'une construction sociale en perpétuel mouvement.

Dans un monde particulièrement figé, avec une mobilité sociale ascendante dysfonctionnant et une disqualification sociale persistante, l'intrusion d'un fils ou d'une fille d'une famille paysanne et / ou banlieusarde, dans une classe sociale, vue comme très supérieure, laisse toujours libre cours à l'intolérance d'un monde privilégié, à l'usage d'un vocabulaire dépréciatif. En même temps, le *fait-cas* ici présenté marque la vie de l'entre-deux, celle des désaccordés, des désenracinés, celle des déshabitants (comme si le fait de ne pas être dans un seul espace vous empêchait d'exister au sein du monde). Si vivre dans l'entre-deux est quelque part la marque d'un abandon, d'une trahison, voire d'une imposture, n'est-ce pas aussi la marque d'une cohabitation ouverte et fluide entre des *Je*, surchargés d'appartenances multiples, aussi

disharmonieuses et conflictuelles soient-elles (Châtel, 2020), qui redessine, recompose une identité jamais figée, définitivement labile et toujours enchevêtrée.

Vous êtes fait cas

L'expérience « va vous donner un résultat inattendu
qui n'a rien à voir avec l'hypothèse qu'on a formulée,
et pour moi le scientifique de talent
est celui qui sait profiter de cette chance,
que beaucoup de scientifiques
considèrent trop comme une malchance,
avoir un fait nouveau qui ne correspond pas à ce que l'on a prévu »
(Joliot, 2003)

Pourquoi parler ici de cet entre-deux identitaire? Dans un numéro spécial sur le cas.

En fait, en raison sans doute de l'opportunité donnée d'exprimer ce qu'un cas peut faire à la recherche. Ce que l'exceptionnel peut faire à la recherche, quand quelque chose échappe aux grandes catégories, hors celle du transfuge de classe, avec l'intention de rechercher l'histoire derrière l'Histoire, non pas pour faire une nième *storytelling*, mais simplement pour se situer dans un monde en perpétuel changement aux revendications multiples et contradictoires dans lequel, très vite, les repères s'effacent, ou au contraire dans lequel les attributions identitaires se renforcent.

Être un « cas » désigne, en soi-même, le moins de la pluralité (en étant humain, *Je* est semblable à tous les autres humains) sur le plus de la singularité (*Je* est vraiment différent de tous les Autres)². Le *Je-cas* est un moins de la pluralité, c'est-à-dire qu'il n'est pas vraiment semblable à tous les Autres (il lui manque quelque chose pour être vraiment semblable) et il est un plus de la singularité, c'est-à-dire que sa différence est vraiment plus importante que celle des Autres (il porte une marque indélébile, au moins au début). Un *Je* tellement spécifique, tellement en-dehors, qu'il oblige, plus que pour tout autre cas, à se re-questionner, ou au moins à re-questionner la théorie.

Être un « cas » constitue en quelque sorte le « poil à gratter » de la théorie, l'invalidation attendue, ou l'imperfection, voire l'anomalie dans l'engrenage parfait de la théorie qui permet de « comprendre qu'on n'avait pas compris » (Bachelard, 1934/1968, pp. 177-178) et oblige à remettre sur le métier à tisser qu'est la théorie, le fil de la recherche. La stratégie familiale de mobilité sociale ascendante faite d'encouragement et d'orgueil n'est pas nécessairement la stratégie de l'entier du monde populaire. Autrement dit, le « transfuge de classe » n'a pas toujours été projeté et soutenu par le milieu familial. Si l'investissement scolaire peut être encouragé par le milieu familial, il peut ne l'être que pendant un certain temps de la scolarité, celle qui

est accessible aux parents, il peut ne l'être que jusqu'à un certain point, rendant l'écart encore plus grand, un indépassable de l'écartèlement (social).

Le *fait-cas* devient donc crucial parce qu'énigme. Une énigme en forme de triptyque qui s'élabore selon trois tableaux.

Premier tableau : le chercheur n'étant pas démiurge, le cas *fait-cas* n'est pas sa création, n'est pas sa révélation. Au mieux, il le dévoile au cours de la recherche. Pour le dire autrement, pour être remarqué, ce qui va faire cas doit être remarquable; avoir des propriétés ou se manifester sous des formes qui attirent l'attention et le distinguent un tant soit peu de son environnement ou de personnes, de situations ou de configurations voisines. Bien avant le chercheur, ses propriétés, ses manifestations ont été repérées par d'autres acteurs, dont parfois des acteurs directement impliqués ou incarnés dans ce qui sera *fait-cas*, qui les ont soulignées, sans pour autant en faire un cas. Ils ont produit, sans aucunement avoir l'intention d'en faire un cas, des signes observables de ce qui pouvait en faire un cas. En ce sens, si c'est bien le chercheur qui va promouvoir un objet en cas, il ne fait ce travail qu'en attestant et en exacerbant ce qu'il y avait de cas dans ce quelque chose ou ce quelqu'un qui dérange le *penser-classer*.

Deuxième tableau : être *fait-cas* suppose une opération technique d'extraction sociologique, une volonté de desserrement des ancrages sociaux, de désincarnation de l'être *fait-cas* de son biotope social, pour n'en retenir qu'une seule facette, celle qui, pour le chercheur, le distingue, le singularise. Paradoxalement le cas évoqué ici n'est pas répertorié comme cas, il n'est pas donné *a priori*, il ne préexiste pas comme objet-cas à proprement parler. En fait, ce sont les chemins pris parmi de multiples réalités de vie qui ont fait de ce cas un cas et, en le détectant et en le singularisant, le chercheur en réduit la pluralité, et donc le champ de ses significations possibles. On a réduit sa plurivocité; on a obturé sa complexité. On l'a simplifié à une identité-pivot, celle de transfuge de classe. Il était aussi autre chose que l'on a mis dans l'ombre en le faisant cas. Il était porteur d'autres choses que sa désignation en cas a oblitérées, que sa bifurcation a effacées ou tapies dans l'ombre.

Troisième tableau : Être *fait-cas* est donc le résultat d'un travail de fiction, de fabrication de quelque chose ou quelqu'un pour donner à penser plus loin, au-delà. Ce qui est *fait-cas* est donc, en un certain sens, un prétexte. Il n'est jamais important par lui-même et pour lui-même. Il n'est pas l'objet de l'intention dernière, il n'est que celui de l'anomalie qui demande attention et reprise du schéma de recherche. En ce sens, il est un véhicule, un analyseur d'un phénomène plus grand que lui, il est non seulement ce qui donne raison à cette idée d'une science interro-cumulative, mais il est aussi ce qui potentiellement invalide l'hypothèse première. En reprenant l'idée selon laquelle une réfutation vaut mieux que mille confirmations, le *fait-cas* permet de réviser des configurations sociologiquement acceptées, mais peu affinées. Il est ainsi aisé de faire

l'hypothèse selon laquelle le *fait-cas* aurait pu rester invisible aux yeux d'un chercheur, peu attentif aux anomalies, alors même que ce sont ces anomalies qui permettent d'enrichir, réfuter et / ou rectifier une théorie scientifique, le *fait-cas* devenant alors base d'un élargissement du cadre conceptuel et / ou théorique.

Notes

¹ « *A vida é um viagem experimental, feita involuntariamente* » (Pessoa, 2012, p. 343).

² « La pluralité est la condition de l'action humaine, parce que nous sommes tous pareils, c'est-à-dire humains, sans que jamais personne ne soit identique à aucun autre homme ayant vécu, vivant ou encore à naître » (Arendt, 1958/1983, p. 16).

Références

- Arendt, H. (1983). *Condition de l'homme moderne*. Éditions Calmann Lévy. (Ouvrage original publié en 1958).
- Bachelard, G. (1968). *Le nouvel esprit scientifique*. Presses universitaires de France. (Ouvrage original publié en 1934).
- Châtel, V. (2020). Cachotteries dans le monde de la *bona hora* : les identités transverses comme approche de la mal-intégration. Dans C. Balsa (Éd.), *Diffraction normative, comportements cachés et identités transverses* (pp. 81-99). Schwabe Verlag.
- Ernaux, A. (1983). *La place*. Éditions Gallimard.
- Ernaux, A. (2014). *Le vrai lieu. Entretiens avec Michelle Porte*. Éditions Gallimard.
- Garfinkel, H. (2007). *Recherches en ethnométhodologie*. Presses universitaires de France. (Ouvrage original publié en 1967).
- Horvilleur, D. (2022). *Il n'y a pas de Ajar*. Éditions Grasset & Fasquelle.
- Joliot, P. (2003). *Rationalisme et démarche scientifique (entretien avec Gabriel Gohau)*. <https://union-rationaliste.org/rationalisme-et-demarche-scientifique/>
- Kundera M. (2005). *L'ignorance*. Éditions Gallimard.
- Passeron, J.-C., & Revel, J. (2005). Penser pas cas. Raisonner à partir de singularités. Dans J.-C., & J. Revel (Éds), *Penser pas cas* (pp. 9-44). Presses de l'École des Hautes Études en Sciences sociales.
- Perec, G. (1995). *Ellis Island*. P.O.L. éditeur.
- Perec, G. (2003). *Penser / classer*. Éditions du Seuil.
- Perec, G. (2022). *Espèces d'espaces*. Éditions du Seuil.

Pessoa, F. (2012). *Livro do desassossego* [*Le livre de l'intranquillité*] (10^e éd.). Editora Assírio & Alvim, [10.^a edição].

Soulet, M. H. (Éd.). (2012). *Changer de vie. Un problème social*. Academic Press Fribourg.

Pour citer cet article :

Châtel, V. (2023). Pensées d'un cas. *Recherches qualitatives, Hors-série « Les Actes »*, (28), 143-153.

***Vivianne Châtel** est Maître d'enseignement et de recherche à la Chaire francophone de travail social et politiques sociales. Elle est responsable du Master spécialisé Éthique, responsabilité et développement et a notamment publié sur les questions de vulnérabilité, de dignité et de lien social.*

Pour joindre l'autrice :

viviane.chatel@unifr.ch